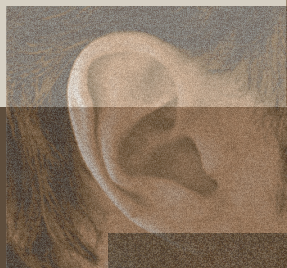


L'INTERPRÉTATION VISUELLE AUPRÈS D'UNE CLIENTÈLE SOURDE

PORTRAIT D'UNE PROFESSION ET ÉTAT DE LA
SITUATION SUR LES BESOINS DE FORMATION



Rapport de recherche déposé au
Conseil canadien sur l'apprentissage



GROUPE DE RECHERCHE

sur la LSO et le BILINGUISME SOURD

Anne-Marie Parisot, UQAM
Suzanne Villeneuve, UQAM
Daniel Daigle, UdeM
Anne Missud, UQAM

ISBN 978-2-923098-01-2

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2008

RÉSUMÉ	1
0. INTRODUCTION	2
1. SPÉCIFICITÉS DE LA PROFESSION ET HISTORIQUE DE LA FORMATION AU QUÉBEC	5
1.1 SPÉCIFICITÉ DE LA PROFESSION D'INTERPRÈTE VISUEL	5
1.2 LES SECTEURS D'ACTIVITÉ.....	6
1.2.1 LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION.....	6
1.2.2 LE DOMAINE SOCIOCOMMUNAUTAIRE.....	10
1.3 LA FORMATION ACTUELLE DES INTERPRÈTES VISUELS.....	13
2. LA FORMATION AU CANADA ET AILLEURS DANS LE MONDE	19
2.1 LA STRUCTURE DES ACTIVITÉS DE FORMATION	21
2.1.1 PROFILS DE FORMATION.....	21
2.1.2 PRÉALABLES.....	24
2.1.3 NOMBRE D'ANNÉES DU PROGRAMME DE FORMATION.....	26
2.1.4 ORGANISATION DES ACTIVITÉS DE FORMATION	28
2.2 LES CONTENUS DE COURS	29
2.3 EN BREF.....	31
3. LA PERCEPTION QUÉBÉCOISE DE LA FORMATION EN INTERPRÉTATION VISUELLE	31
3.1 ÉTAPES DE TRAVAIL	31
3.2 PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE DES INTERPRÈTES (PARTIE 1 DU QUESTIONNAIRE).....	33
3.3 PORTRAIT D'EMPLOI DE L'INTERPRÈTE (PARTIE 2 DU QUESTIONNAIRE)	35
3.4 LES CONTENUS DE FORMATION (PARTIES 3 ET 4 DU QUESTIONNAIRE)	38
3.4.1 LES CONTENUS SUR LES LANGUES DE TRAVAIL.....	39
3.4.2 LES CONTENUS SUR LA TRANSLITTÉRATION ET LES ASPECTS DE LA THÉORIE LINGUISTIQUE	40
3.4.3 LES CONTENUS SUR LES CODES GESTUELS DE COMMUNICATION	41
3.5 LA STRUCTURE DE LA FORMATION SOUHAITÉE (PARTIE 5 DU QUESTIONNAIRE).....	45
3.6 LES ACTIVITÉS DE PERFECTIONNEMENT (PARTIE 6 DU QUESTIONNAIRE).....	50
3.7 L'ÉVALUATION PROFESSIONNELLE (PARTIE 7 DU QUESTIONNAIRE).....	52
3.8 EN BREF.....	53
4. CONCLUSION.....	55
5. RÉFÉRENCES	59
ANNEXE 1	65
ANNEXE 2	66
ANNEXE 3	68
ANNEXE 4	69
ANNEXE 5	70
ANNEXE 6	72
ANNEXE 7	80
ANNEXE 8	89
ANNEXE 9	93
ANNEXE 10	113
ANNEXE 11	136
ANNEXE 12	204
ANNEXE 13	217

Résumé

La situation de la formation en interprétation visuelle est complexe parce qu'elle doit prendre en compte les différents champs d'intervention de la profession (scolaire, social, etc.) et leurs caractéristiques, les diverses disciplines impliquées dans l'activité d'interprétation (linguistique, communication, psychologie, droit, didactique, etc.), la répartition géographique des travailleurs sur le territoire (régions rurales et urbaines), le problème de reconnaissance de la diplomation, la diversité des outils de travail (langue des signes, translittération, transcodage), etc.

Afin de répondre aux besoins des professionnels, des employeurs et des usagers, l'état de la situation que nous présentons vise une meilleure compréhension de la tâche et de la profession d'interprète visuel, ainsi qu'une définition des ingrédients adéquats pour le développement d'une formation qui intègre l'ensemble de ces éléments spécifiques à cette profession. Étant donné la saturation des contenus du programme actuel de formation et l'ouverture des décideurs québécois, un groupe de travail a été mis sur pied en 2005 par l'Office des personnes handicapées du Québec pour étudier le dossier de la formation en interprétation visuelle.

C'est dans le cadre de ces travaux que nous avons mené l'analyse d'un recensement auprès de l'ensemble des interprètes québécois ($n=263$) sur leurs besoins et leurs perceptions en regard de la formation en interprétation visuelle. L'analyse statistique de ce recensement est présentée en cinq parties : le portrait démographique, les caractéristiques d'emploi, les perceptions sur la formation reçue et souhaitée sur le plan de la structure et des contenus, et finalement, le processus de l'évaluation professionnelle.

Pour bien mettre en contexte la situation québécoise, nous présentons une revue de la littérature sur les aspects de la profession qui sont à même d'avoir un impact sur la formation, en termes de contenus ou de structure, ainsi que la synthèse de la description de 122 programmes de formation en interprétation visuelle, répartis comme suit : canadiens ($n=6$), américains ($n=97$), européens ($n=14$) et australiens ($n=5$).

0. Introduction

Au Québec, en dépit des besoins de plus en plus importants de services d'interprétation pour les personnes sourdes et des besoins de plus en plus variés et hautement spécialisés (CQDA, 2004), il n'existe présentement aucune formation professionnelle officiellement reconnue par les employeurs qui gèrent des services d'interprétation. Les besoins de formation sont criants, et le seul programme de formation des interprètes visuels¹ qui existe au Québec, le Certificat en interprétation visuelle de l'Université du Québec à Montréal, ne peut répondre à la variété des besoins spécifiques de ce groupe de travailleurs dans sa forme actuelle. Dans cette perspective, les obstacles à la formation sont la diversité des besoins, à la fois des usagers et des interprètes, le petit nombre d'individus et la dispersion de ceux-ci sur le territoire provincial. À cela s'ajoute le fait que la limite de dix cours du programme actuel, offert à temps partiel sur deux ans, ne suffit pas à enseigner toutes les facettes de l'interprétation.

La situation de la formation en interprétation visuelle est complexe, dans la mesure où plusieurs facteurs doivent être pris en compte : 1^o la diversité de la profession (les multiples facettes de l'interprétation scolaire et sociale), 2^o les diverses disciplines impliquées dans l'activité d'interprétation (communication, didactique, droit, linguistique, psychologie, etc.), 3^o la répartition géographique des travailleurs sur le territoire (régions rurales et urbaines), 4^o le problème de reconnaissance du diplôme et 5^o la diversité des outils de travail (langue des signes, translittération, transcodage). Un état de la situation permettra de mieux comprendre comment s'y prendre pour développer une formation qui intègre l'ensemble de ces éléments spécifiques nécessaires pour préparer les futurs interprètes à l'exercice de leur

¹ Ce terme couvre les activités interprétatives telles que présentées à l'annexe 1.

profession en langue des signes et en translittération et répondre aux besoins du marché. Plusieurs auteurs (entre autres Storey et Jamieson, 2004; Yarger, 2001) exposent les différents problèmes rencontrés par les interprètes scolaires travaillant en régions éloignées : le manque de formation (vocabulaire spécialisé et rôle professionnel), le manque de cours sur l'éducation et l'apprentissage et le manque de supervision et d'encadrement par un mentor. Yarger (2001) explique que l'augmentation rapide des demandes d'interprètes scolaires entraîne l'embauche d'interprètes mal préparés, notamment en région, et entraîne le sentiment, chez ces interprètes, d'être davantage compétent que ne le démontrent les tests d'évaluation auxquels ils ont été soumis. C'est sans doute ce qui explique que plusieurs d'entre eux ne ressentent pas un besoin de formation.

Taylor (2004) mentionne que l'interprétation est une profession hautement spécialisée et que les individus ne persévèrent pas tous dans ce milieu pour diverses raisons : sentiment d'isolement, sentiment d'être incompris, surcharge de travail (on demande parfois d'interpréter sans arrêt toute la journée, tous les contenus, dans toutes les situations, y compris lors des récréations pour ceux qui sont en milieu scolaire).

Le Canada, comme les autres pays, doit fournir aux interprètes une formation adéquate pour prévenir l'épuisement professionnel des travailleurs et les impacts négatifs sur les usagers d'un manque de connaissances et de professionnalisme (Gile, 2001).

Étant donné la saturation du programme actuel de formation et l'ouverture des décideurs québécois envers l'étude du dossier de la formation en interprétation visuelle en fonction de la formation et du statut de travailleur en découlant, il est essentiel de dresser un portrait détaillé de la situation afin de développer une formation complète et adaptée à la réalité multiple et complexe des interprètes visuels. À la suite d'une demande de la Table interministérielle sur les services

d'interprétation, l'Office des personnes handicapées du Québec, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, a été mandaté pour mettre sur pied un comité² dont l'objectif est de réfléchir à la situation actuelle de l'interprétation visuelle et à la mise en place d'un programme de formation qui réponde le mieux possible aux besoins de tous. Le présent rapport fait état des travaux des chercheurs menés dans le cadre de cette réflexion collective sur la formation en interprétation visuelle. L'objectif de ce rapport est de présenter une description d'un état de la situation sur la formation en interprétation visuelle au Québec. Le portrait que nous présentons se veut une description de la formation selon trois sources, soit une analyse descriptive de 122 programmes de formation en interprétation visuelle (en Amérique du Nord, en Europe et en Australie), une revue de la littérature internationale sur la question de la formation en interprétation visuelle et, finalement, les résultats d'un sondage mené auprès de 263 interprètes visuels québécois³.

² Le Comité sur la formation des interprètes est composé de représentants de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, de l'Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs, du Centre québécois de la déficience auditive, du Cégep de Sainte-Foy, du Cégep du Vieux Montréal, de l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de l'Office des personnes handicapées du Québec, du Regroupement des Interprètes Scolaires, de l'Université de Montréal et de l'Université du Québec à Montréal.

³ L'interprétation pour les personnes sourdes ou malentendantes dans le milieu de la surdité au Québec est généralement désignée par les termes *interprétation visuelle*. Sous cet angle, l'interprétation comprend l'interprétation langue signée/langue orale ainsi que la translittération orale, aussi appelée dans le milieu *interprétation orale*. Cette dernière peut être accompagnée ou non d'un support gestuel, composé de gestes naturels, de signes de la LSQ, ou encore de clés manuelles qui visent à discriminer les phonèmes (langage parlé complété (LPC)). Les deux modalités en présence sont d'une part la modalité visuo-spatiale (souvent appelée modalité gestuelle), d'autre part la modalité auditivo-orale (souvent appelé modalité orale).

1. Spécificités de la profession et historique de la formation au Québec

1.1 Spécificité de la profession d'interprète visuel

Interpréter exige des habiletés de base similaires, peu importe les langues en présence, orales ou signées. Les processus perceptuel/articulatoire et cognitif/intentionnel supposent « des efforts d'écoute et d'analyse du message dans la langue d'entrée, de recherche dans les lexiques mentaux et de production du message dans la langue de sortie » (Bélanger, 1995). L'interprétation en langue des signes est une profession qui comporte un haut niveau de sollicitation : les demandes sont nombreuses, dynamiques, interactives et en provenance d'environnements linguistiques, environnementaux, interpersonnels et intrapersonnels complexes (Dean et Pollard, 2001). L'interprétation d'une langue orale à une langue signée (ou l'inverse) implique un traitement cognitif similaire au traitement nécessaire pour traduire l'information en langue orale. Cependant, bien que l'interprétation visuelle partage des fondements théoriques et pratiques avec l'interprétation d'une langue orale à une autre, l'interprétation entre une langue orale et une langue signée se distingue par des aspects spécifiques, dont la différence de modalité des langues de travail. Cette particularité a une incidence directe sur l'activité interprétative. Par ailleurs, les besoins spécifiques de communication qui reflètent une situation sociale particulière due, entre autres, à l'incapacité d'entendre, entraîne une représentativité plus importante des actes d'interprétation, et ce, dans de multiples domaines de la vie scolaire et sociale (Séro-Guillaume, 2001).

En translittération, les limites de la lecture labiale constituent un des grands défis lorsqu'un message de la langue orale est reçu dans la modalité auditive et transmis simultanément dans la modalité visuelle par l'interprète, avec un léger décalage. Selon Napier *et al.* (2006), certaines techniques augmentent la clarté d'un message :

reconstruire des énoncés complexes en énoncés plus courts, substituer aux mots difficiles à lire sur les lèvres des mots plus familiers et plus visibles (tout en conservant le message), mettre de l'emphase sur les mots nouveaux, indiquer le nombre de syllabes des mots longs ainsi que les frontières de phrases (fermer les lèvres, couper le contact visuel), etc. Tout comme pour l'interprétation, il faut vérifier les préférences du client quant à la façon de produire la translittération avant de commencer à interpréter.

1.2 Les secteurs d'activité

Au Québec, la carte de l'interprétariat visuel couvre plusieurs milieux qui se regroupent au sein de deux grands domaines, celui des secteurs de l'éducation et celui du sociocommunautaire. Hormis les activités d'interprétation de ces deux secteurs principaux, certains sont des interprètes qui exercent à titre de pigistes pour divers contrats privés. D'autres sont des interprètes de conférences pour le Bureau de la traduction, sous Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Cet organisme fédéral couvre les besoins des services en interprétation du gouvernement fédéral pour tout le pays. Ils sont cependant peu nombreux.

1.2.1 Le domaine de l'éducation

Le domaine de l'éducation comprend trois grands groupes : le secteur jeune (préscolaire, primaire et secondaire), le secteur de l'éducation des adultes et le secteur collégial et universitaire. Les besoins se manifestant de plus en plus tôt dans le secteur jeune, une nouvelle réalité se présente dans toutes les régions où les jeunes sourds sont intégrés dans leur milieu scolaire. La grande diversité des contenus à interpréter, le contexte d'apprentissage à partir d'une langue souvent non maîtrisée chez le jeune ainsi que les adaptations à réaliser dans le milieu scolaire en fonction de son âge complexifient la tâche des interprètes et nécessitent une formation plus poussée. De plus, l'accès des personnes sourdes aux

établissements postsecondaires (collèges et universités) et à des domaines de connaissance scientifique aussi variés que la linguistique, l'éducation spécialisée, la gérontologie, l'informatique, les arts, etc. rend essentielle la formation d'interprètes qualifiés. C'est en parlant de l'interprétation à l'université que Séro-Guillaume (1997) mentionne : « Les prestations que doivent assurer désormais les interprètes nécessitent une qualification de haut niveau que seule une formation universitaire est à même de garantir ». La complexité de la problématique de l'interprétation scolaire en fait un objet de recherche d'actualité dans plusieurs sociétés (Napier, 2002; Napier et Baker, 2004; Storey et Jamieson, 2004; Marschark *et al.* 2005, Schick *et al.* 1999, etc.). Par ailleurs, le secteur scolaire au Québec offre aux interprètes un réseautage. Le Regroupement des interprètes scolaires (RISco) compte environ 170 membres. Ce regroupement a été créé par d'anciens étudiants du Certificat en interprétation visuelle de l'UQAM dans le but d'assurer une plateforme d'échange et de perfectionnement en interprétation scolaire et pour servir de lien aux interprètes isolés en milieu rural et ayant moins facilement accès à l'information. Ce besoin intégré au sein des actions du RISco soulève l'importance du rôle du réseautage et des mentors. C'est dans le même ordre d'idées que Taylor (2004) écrit que pour réduire le sentiment d'isolement, les interprètes doivent échanger avec d'autres qui font le même métier, ce qui permettrait que moins d'interprètes quittent le métier. Caldwell Langer (2004) soutient à son tour qu'étant donné qu'ils sont isolés les uns des autres et que leur rôle est méconnu, les interprètes scolaires ont besoin d'un groupe de soutien.

Les impacts du travail de l'interprète sont considérables, notamment dans le domaine scolaire. Foster (1989) soutient que la communication en salle de classe dépend de la compétence de l'interprète. Cependant, Winston (2004) stipule qu'un élève sourd ne peut avoir d'interactions avec l'enseignant et ses pairs équivalentes à celles que peuvent avoir les autres enfants de la classe étant donné, entre autres, le décalage, même lorsque l'interprète en présence est de compétence adéquate. Le

décalage est une conséquence du processus interprétatif. Il s'agit du temps existant entre l'émission du discours source et la production du discours cible (entre autres Seleskovitch et Lederer, 2002; Roy 2000). Il varie entre une fraction de seconde et quelques secondes dans l'interprétation simultanée et peut durer plusieurs minutes dans le cas de l'interprétation consécutive. Les interprètes parlent du temps de processus comme étant le temps nécessaire pour analyser et produire un message qui a du sens. Cependant, un étudiant qui reçoit un message interprété est en *retard* par rapport à ses pairs entendants et il ne peut participer aux interactions de façon égale (de plus, il est souvent jugé sur ses habiletés à interagir). Cazden (2001)⁴ a analysé les interactions en classe et mentionne que pour être compris correctement, l'élève doit non seulement dire les bons mots, mais les dire au bon moment. En présence d'un interprète, il est possible de modifier la dynamique des interactions pour prendre en compte le décalage de l'interprète, mais même si l'enseignant agit dans ce sens (produire plus de redondance, désigner un preneur de note dans la classe, etc.), le décalage représentera toujours un défi pour l'élève sourd. En effet, l'élève sourd avec interprète visuel peut difficilement intervenir dans les discussions de classe puisque l'interprétation se termine habituellement 5 à 10 secondes après l'intervention. De façon théorique, le décalage de l'interprète est facile à expliquer et à comprendre. Par contre, dans le feu de l'action académique (tours de parole rapides, débit de l'enseignant, etc.), il limite la participation de l'élève à l'interaction (Ramsey, 2004). Lane (1992) abonde dans le même sens et souligne le manque de formation des interprètes. Selon lui, trop souvent, les interprètes qui assistent les élèves n'ont reçu qu'une formation de base et sont peu préparés à exercer leurs fonctions adéquatement. Humphrey et Alcorn (2001) prétendent qu'historiquement, aux États-Unis, ceux qui interprètent en milieu

⁴ L'auteur a étudié l'interaction dans des salles de classe d'entendants uniquement, mais ses conclusions mettent en lumière les conséquences d'une éducation via interprétation.

scolaire sont aussi ceux qui sont les moins expérimentés (c'est-à-dire qu'ils maîtrisent moins bien la langue). C'est aussi ce qu'avance Jones (2004), qui mentionne que le secteur jeune du domaine de l'éducation est celui qui attire majoritairement les nouveaux interprètes. Ceux-ci s'y dirigent pour développer leur expérience et leur confiance en eux. Malgré une augmentation du nombre d'interprètes qui entreprennent une formation, plusieurs encore choisissent de ne pas suivre cette voie. Des auteurs avancent que le niveau de compétence des interprètes oeuvrant dans les écoles publiques est tel que le cheminement académique des élèves sourds est à risque, ces derniers recevant un enseignement dénaturé et inégal (Schick *et al.* 1999, 2005). En fait, c'est un mythe de penser qu'il suffit de placer un interprète en classe pour que l'élève reçoive un enseignement équivalent à celui reçu par ses pairs entendants (Winston, 2001). Étant donné qu'ils ont eux-mêmes besoin de modèles pour leur propre développement langagier en langue des signes, et qu'ils ne sont pas en mesure de servir de modèle langagier aux jeunes sourds, il n'est pas recommandable que des interprètes signeurs débutants interprètent en salle de classe (Schick *et al.*, 1999).

Plusieurs auteurs avancent que la formation des interprètes, notamment de ceux qui travaillent en milieu scolaire, est la pierre angulaire d'une intégration qui a le plus de chances de réussir. Pour la personne sourde, « l'éducation est l'une des clés de l'indépendance économique et sociale » (Humphrey et Alcorn, 2001, p. 13.4). En tentant de répondre à la question « Pourquoi les interprètes scolaires doivent être qualifiés? », Jones (2004) répond qu'il serait incongru d'avoir des attentes élevées d'intégration et de participation sociale envers les étudiants sourds et de n'avoir aucune attente envers les interprètes. « À part égale » ne veut rien dire quand l'égalité à l'accessibilité n'est pas fournie.

Enfin, les interprètes les mieux formés ne peuvent accomplir leur travail avec succès que si les enfants intégrés maîtrisent au départ la langue dans laquelle le contenu scolaire est interprété. L'interprète gestuel est souvent le seul modèle

signeur que l'élève intégré rencontre. Un interprète non qualifié entraîne la privation continuelle de l'information et la stagnation académique du jeune élève (Humphrey et Alcorn, 2001). Dans ce dernier cas, les interprètes scolaires, en tant que modèle linguistique, ont une incidence considérable sur le développement du langage chez l'enfant. Cependant, l'interprète doit parfois composer avec un retard de langage chez l'enfant qui peut entraver son travail (Winston, 2001; Roach, 2002). Même un interprète très compétent ne peut combler, dans l'apprentissage, une relation inadéquate élève/enseignant ou élève/environnement. De plus, un interprète ne devrait jamais être considéré comme un modèle langagier pour l'enfant, même si c'est ce qui se produit très souvent (Ramsey, 2004). À cet égard, Monikowski (2004) avance que la langue première de la majorité des interprètes actuels est la langue orale, et que la langue des signes est leur langue seconde. Elle soutient que l'appréciation de la compétence des interprètes en langue seconde varie selon le degré de formation et l'évaluation au type d'évaluation (le problème tient au très grand nombre d'interprètes scolaires ne sont pas non certifiés). Si l'enfant tente d'apprendre sa langue première (et sa langue seconde) au contact d'un interprète qui maîtrise mal la langue signée, il ne pourra acquérir les règles de cette langue. L'auteure termine en expliquant que si les langues première et seconde s'acquièrent toutes deux par l'exposition à des discours naturels et spontanés, le travail d'un interprète en classe est tout sauf cela. En effet, comme l'interprète en salle de classe traduit la pensée d'une autre personne, son discours n'est pas naturel et spontané. Cela constitue un obstacle à l'apprentissage de la langue signée par l'élève.

1.2.2 Le domaine sociocommunautaire

Le domaine sociocommunautaire se subdivise en plusieurs catégories, dont les principales sont la santé physique et mentale et les services sociaux. Ce domaine comprend aussi divers secteurs tels l'emploi, la vie associative, la justice, la famille et les services financiers. Dans le milieu de la santé et des services sociaux, six

services régionaux d'interprétation se partagent l'organisation des services d'interprétation et embauchent 207 interprètes (Villeneuve, 2006) qui se répartissent le territoire québécois. L'annexe 2 fournit la liste des services régionaux d'interprétation. La distribution des demandes de services est sensiblement la même pour les deux grandes régions, soit Montréal et Québec. À titre indicatif, pour 2001-2002, le principal dispensateur de services pour l'ouest de la province, le Service d'interprétation visuelle et tactile (SIVET), a embauché 40 interprètes et fourni 6 139 services d'interprétation. Les interprètes visuels qui travaillent pour les services régionaux possèdent trois niveaux de qualification : junior, intermédiaire et senior. Selon cette classification, le niveau de l'interprète détermine sa capacité à interpréter principalement en fonction du nombre de protagoniste(s) impliqué(s) dans la situation communicationnelle. Ainsi, l'interprète junior est appelé à travailler dans des contextes où des interactions se produisent entre deux personnes. L'interprète intermédiaire est considéré apte à travailler lors de rencontres impliquant plusieurs personnes. L'interprète senior est réputé compétent pour interpréter des conférences. En mars 2002, un groupe de travail, qui a analysé la situation des services offerts aux personnes sourdes et malentendantes en ce qui a trait à ces différents secteurs desservis par les services régionaux d'interprétation, a recommandé la mise sur pied d'un comité d'étude sur la formation des interprètes. Quoique la littérature foisonne de documents sur l'interprétation scolaire qui mettent en lumière l'importance pour les interprètes de posséder certaines compétences, l'interprétation dans les domaines communautaires et juridiques nécessite également des compétences très particulières. En effet, Séro-Guillaume (2001) stipule qu'une solide formation est nécessaire autant pour les interprètes travaillant dans le domaine sociocommunautaire que dans le domaine de l'éducation. Chacun des secteurs entraîne son lot de difficultés et de complexité. À titre d'exemple, Napier *et al.*, (2006) mentionnent que l'exactitude est critique en interprétation médicale puisque, sans information précise et exacte, le thérapeute ne peut établir de diagnostic sans erreur. De plus, l'interprétation du protocole de prise

de médication doit être claire et exacte. Les auteurs illustrent également la difficulté d'interpréter des rencontres et des consultations psychologiques ou psychiatriques. L'aspect émotif occupe souvent une grande place dans ce secteur. L'interprète peut vivre des émotions liées à des expériences semblables à celles qu'il interprète et doit faire attention de ne pas détourner le traitement relationnel à son profit. « Sans être lui-même un spécialiste du domaine, l'interprète doit prendre conscience des objectifs et des techniques thérapeutiques afin de rendre une interprétation fidèle tout en préservant un équilibre émotif et psychologique. » (Villeneuve, 2004).

Dans le secteur juridique, une solide expérience en interprétation ainsi qu'une bonne connaissance du secteur sont nécessaires pour interpréter dans des postes de police, des établissements carcéraux, des tribunaux et des cours, des bureaux de probation, etc. (entre autres : Napier *et al.*, 2006 ; Hale, 2003 ; Villeneuve, 2003 ; Russell, 2002 ; AVLIC, 1995). De par ses choix professionnels, l'interprète peut avoir un impact sur les décisions du tribunal (Fournier, 1997). Dans un document qui fait état des difficultés et des embûches rencontrées par les personnes sourdes qui font face au processus judiciaire, le CQDA (2000) souligne que le manque de connaissances des différentes instances concernant le rôle des interprètes est un facteur de difficulté tant pour les personnes sourdes que pour les interprètes.

Certains secteurs d'interprétation évoluent au fil du temps, ce qui est notamment le cas de l'interprétation dans le domaine de l'emploi des personnes sourdes. À cause du développement des technologies, de la hausse du nombre de Sourds diplômés et de règlements et lois anti-discriminatoires, les personnes sourdes, auparavant confinées aux emplois manuels, occupent de plus en plus des postes qui demandent leur participation à des réunions, à des formations professionnelles, à des congrès, etc. (Napier *et al.*, 2006).

Avec l'ouverture du marché canadien à l'interprétation par relais visuel et visioconférences, de nouveaux secteurs s'ouvrent désormais à l'interprétation à

distance. L'interprétation de conférences à distance ou en différé, l'interprétation de textes par des équipes composées d'interprètes et de personnes sourdes, etc. sont des créneaux en émergence qui nécessiteront des professionnels compétents et constitueront un nouveau défi pour les établissements de formation des interprètes.

1.3 La formation actuelle des interprètes visuels

Au Québec, la seule formation en interprétation visuelle qui mène à un diplôme est offerte via un certificat universitaire de premier cycle. Plusieurs interprètes ont participé à un programme de formation maison ou à des activités de perfectionnement. Dans les autres provinces canadiennes, la formation est principalement de niveau préuniversitaire, à l'exception du College Red River qui propose un diplôme combiné à un baccalauréat en collaboration avec l'Université du Manitoba.

À la demande des interprètes, et suite à une enquête sur des programmes de formation en interprétation et à un sondage auprès des interprètes de l'époque (Clermont, 1988), l'administration de l'UQAM accepte d'offrir un programme de formation en interprétation visuelle divisé en deux volets. L'analyse de Clermont (1988) portant sur les programmes offerts par 15 institutions pose plusieurs questions sur la formation adéquate pour le Québec, soit le niveau de formation, le contenu, le lieu et le type de formation. Elle définit l'interprétation comme une profession et propose le niveau universitaire en questionnant le type de diplôme (2^e cycle, baccalauréat, certificat, mineure, majeure). En relation avec cette étude, les membres de l'Association québécoise des interprètes francophones en langage visuel (AQIFLV, maintenant dissoute) ont statué, en 1987, en réponse à un questionnaire, que 1^o un diplôme de 1^{er} cycle était nécessaire comme préalable à l'exercice de la profession et que 2^o un seul programme (translittération et interprétation) devait être mis sur pied. C'est suite à l'analyse de Clermont et aux

résultats de ce questionnaire que les membres de l'AQIFLV ont fait une demande formelle à l'UQAM et que le Certificat en interprétation visuelle a été ouvert en 1990. Les membres de l'association reconnaissaient un besoin de formation dans une institution universitaire (Raymond et Boudreault, 2000).

À l'origine, le certificat comportait deux profils: le profil gestuel et le profil oral. Le profil oral (translittération) a été fermé en 1996 étant donné le nombre de demandes d'admission insuffisant. D'autres universités situées en région ont offert le volet oral de la formation pour une ou plusieurs cohortes (Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, UQAT; Université du Québec à Chicoutimi, UQAC) selon les besoins de leur région ou ont tenté d'offrir ce programme (Université du Québec à Trois-Rivières, UQTR). Les obstacles pour donner ou maintenir le volet oral du programme actif étaient le nombre peu élevé de participants, leur dissémination sur de grands territoires, les exigences d'emploi de l'époque (titre non reconnu) en milieu scolaire, la précarité des emplois et la tenue de formations privées antérieures ayant répondu à des besoins plus urgents. Ces éléments ont contribué à diminuer le nombre d'étudiants potentiels. Depuis 2007, un programme en interprétation orale est toutefois offert en formation continue, par l'Université du Québec à Trois-Rivières. Ce programme est destiné principalement à des interprètes gestuels déjà à l'emploi dans des commissions scolaires (voir le détail en annexe 3). Notons que, malgré la fermeture du profil oral du certificat, plusieurs régions bénéficient de formations privées en interprétation orale.

Par ailleurs, lors de la conception du programme de l'UQAM il y a 20 ans, il a été difficile d'élaborer des contenus de cours spécifiques. En effet, les connaissances en lien avec les particularités de l'interprétation visuelle n'étaient pas aussi développées qu'aujourd'hui. Nous désignons, par connaissances, la description de la langue des signes (grammaire et terminologie), les modèles communicationnels et les processus cognitifs mis en place pour l'activité d'interprétation impliquant

une langue signée, les impacts des connaissances linguistiques et professionnelles sur les apprentissages scolaires, le développement du langage de l'enfant et l'intégration sociale, etc.

Durant les premières années, un contenu plus général, modelé sur les connaissances alors disponibles, a su répondre aux besoins des étudiants inscrits au programme. Les premières cohortes étaient majoritairement constituées d'interprètes déjà sur le marché du travail. Ils venaient à l'université afin d'obtenir la reconnaissance que leur apportait le diplôme⁵, mais aussi pour perfectionner leurs connaissances. Les contenus de cours ont été modifiés au fil du temps en fonction des nouvelles connaissances et en regard des besoins et du profil des nouvelles cohortes. Le programme de départ comprenait les cours suivants :

- un cours de base en linguistique générale;
- un cours de description linguistique de la langue des signes;
- deux ateliers pratiques d'interprétation;
- un cours portant sur les aspects psychologiques de la déficience auditive;
- un cours sur l'histoire de l'interprétation et le code de déontologie (rôle);
- un cours de communication non verbale;
- deux cours complémentaires;
- un stage.

De plus, l'ouverture d'une attestation d'études collégiales offerte à plein temps sur une période de 30 semaines (le programme Communication et surdité au cégep du Vieux Montréal, du Service aux entreprises) a facilité la révision des contenus de cours du programme universitaire de l'UQAM. Quoique ce programme préuniversitaire ne soit pas une formation en interprétation, il vise à former les étudiants à communiquer efficacement avec des personnes vivant avec une surdité

⁵ Certificat en interprétation visuelle, profil oral ou profil gestuel.

et permet aux étudiants de faire l'acquisition des connaissances pertinentes en lien avec la culture sourde, la communication spécialisée avec une personne sourde, etc. (voir les détails de cette attestation à l'annexe 4).

Les 10 activités de formation⁶ du programme actuel ont été resserrées autour des contenus de base propres à l'interprétation LSQ/français⁷ :

- un cours d'introduction à la structure des langues du monde;
- trois cours d'analyse métalinguistique de la structure de la LSQ et du français;
- trois ateliers pratiques d'interprétation;
- un cours sur les processus communicationnels et cognitifs de l'interprétation;
- un cours d'éthique et de déontologie;
- un stage.

Bien que la limite de 10 cours ne permette pas d'approfondir toutes les notions essentielles au travail de l'interprète, les enseignants y abordent aussi des notions plus spécifiques comme l'interprétation scolaire et les troubles musculo-squelettiques ainsi que les aspects terminologiques.

Un sondage réalisé auprès des diplômés et des étudiants du certificat en interprétation visuelle de l'UQAM a servi de référence à la réforme des contenus de cours (Parisot, Vercaingne-Ménard, et Dubuisson, 2001). Les résultats montrent l'intérêt des répondants envers une formation universitaire plus substantielle. Notamment, 85 % des répondants souhaitent une formation de niveau universitaire d'au moins deux ans. Ces résultats confirment ceux de l'évaluation scientifique de

⁶ Les activités de formation englobent d'une part les activités de transfert de connaissances (cours théoriques) et d'autre part les activités de pratique de l'interprétation qui visent l'acquisition de compétences (ateliers pratiques et stage).

⁷ La description institutionnelle du Certificat en interprétation visuelle de l'UQAM est présentée à l'annexe 5.

l'ensemble des programmes d'interprétation gestuelle au Canada dans leur état de 1996-1997 (Madore, 1998). Cette évaluation, menée auprès de 74 interprètes gestuels à travers le Canada, montre que plus de la moitié des répondants de huit institutions canadiennes différentes souhaitent une formation de niveau universitaire, et ce afin d'augmenter la qualité du travail des interprètes (Madore, 1998)⁸. Bien que la structure de la formation ait évolué au fil des années, que les contenus de cours aient été modifiés et qu'il ait été possible de créer de nouveaux cours grâce à la prise en charge des aspects communicationnels et psychosociaux de la surdité par le programme du cégep du Vieux Montréal, la structure actuelle de 10 cours est saturée et ne permet pas l'ajout de nouveaux contenus sans nuire à l'enseignement de base. En effet, les connaissances scientifiques ainsi que l'expérience des enseignants en ce qui concerne l'interprétation ont bien évolué depuis 1990. Quoique la majorité des étudiants qui entrent au programme viennent de la grande région de Montréal, une partie provient d'autres régions du Québec, soit l'Outaouais, la Mauricie, l'Estrie, Lanaudière, les Laurentides, le Centre du Québec et la région de Québec (Capitale Nationale).

En outre, le programme actuel de l'UQAM accueille principalement des jeunes sans aucune expérience et ne suffit plus au transfert de l'ensemble des recherches menées sur les processus communicationnels de l'interprétation (Bélanger, 2000; 2003), sur la santé et la sécurité au travail des interprètes (Delisle *et al.*, 2004; Durand *et al.*, 2001; Villeneuve, 2006), sur l'interprétation scolaire (Jeggli, 2003; Vercaingne-Ménard, Bélanger et Villeneuve, 2001; Parisot et Villeneuve, 2004), sur l'interprétation juridique (Russell, 2002; 2005; Villeneuve, 2003), sur l'interprétation et la santé mentale (Hillion, 1996; Villeneuve, 2004), sur le

⁸ Suite aux recommandations de Madore (1998), l'UQAM a remplacé l'entrevue initiale devant un comité de sélection (lors de l'admission) par des tests sur les langues de travail.

bilinguisme en surdité (Vercaingne-Ménard *et al.*, 2005; Dubuisson *et al.*, 2006; Daigle *et al.*, 2006), sur l'évaluation des compétences en langues signées (Dubuisson *et al.* 2006; Singleton et Supalla, 2003; Schembri *et al.*, 2002), sur la structure des langues signées (Parisot, 2003; Bouchard *et al.*, 2005), sur les processus cognitifs impliqués dans le traitement des langues signées (Emmorey, 2002; Frishberg, 2000), etc.

1.4 En bref

- Il ressort de la revue de la littérature que la profession d'interprète en langue des signes, quoiqu'elle soit semblable à celle d'interprètes de langues orales sur le plan des habiletés et du processus cognitif, se distingue sur le plan de la modalité des langues de travail. Par ailleurs, les besoins spécifiques de communication qui reflètent une situation sociale particulière due, entre autres, à l'incapacité d'entendre, entraîne une représentativité plus importante des actes d'interprétation, et ce, dans de multiples domaines de la vie scolaire et sociale (Séro-Guillaume, 2001).
- Les défis soulignés par les recherches présentés concernent le décalage, les langues de travail, la terminologie, ainsi que les rôles et les modèles d'interprètes. La connaissance et la maîtrise de ces aspects sont essentielles à la pratique de l'interprétation et ont un impact direct sur l'intégration scolaire et sociale des usagers sourds.
- Les auteurs s'entendent pour souligner la complexité de la problématique de l'interprétation scolaire et l'importance de la formation des interprètes (entre autres : Napier, 2002; Napier et Baker, 2004; Storey et Jamieson, 2004; Marschark et al. 2005, Schick *et al.* 1999 ; Winston, 2004 ; Yarger, 2001, etc.). Les défis de l'intégration scolaire sont grands et bien que les enjeux diffèrent selon le niveau académique de l'élève, le travail de l'interprète a un impact direct sur les apprentissages. La littérature sur l'interprétation scolaire déplore le nombre important d'interprètes scolaires peu expérimentés et peu formés.
- Pour ce qui est du domaine sociocommunautaire, il contient un tel éventail de secteurs (santé, services sociaux, justice, travail, vie associative, vie parentale, biens et services, etc.) que cette diversité constitue en soi une difficulté tant au plan de la formation qu'au plan de la pratique professionnelle.
- La formation québécoise actuelle est offerte au niveau du premier cycle universitaire. Cette formation est spécialisée en interprétation LSQ/français. À l'origine, un volet translittération était aussi offert, mais le peu de demande pour la spécialité orale uniquement a entraîné la fermeture du programme. Le programme actuel couvre les connaissances de base sur les techniques et les processus cognitifs de l'interprétation, l'éthique et la déontologie, ainsi que l'analyse métalinguistique de la langue des signes. Cette formation unique

créditée n'est pas exigée par les employeurs des domaines scolaire et social. La formation actuelle ne répond plus suffisamment aux besoins des nouvelles cohortes qui expriment le besoin de voir l'ajout de plus de contenus. De plus, les recherches actuelles sur le travail de l'interprète visuel et les avancées sur les connaissances des langues des signes permettent d'envisager un cursus plus large et plus long que celui d'un certificat. Les obstacles pour donner ou maintenir le volet oral du programme actif sont tels que la solution résiderait sans doute dans le fait d'intégrer la spécificité orale dans une formation complète en interprétation visuelle.

2. La formation au Canada et ailleurs dans le monde

La recension de programmes de formation nord-américains, européens et australiens nous a permis de décrire et d'analyser un corpus de 122 programmes de formation en interprétation visuelle. Bien que non exhaustive, la liste de ces programmes, que nous présentons à l'annexe 6, est considérable (la majorité des programmes nord-américains offerts dans des établissements d'enseignement postsecondaires officiellement reconnus y sont présentés⁹). Bien qu'il existe un grand nombre de formations hors de ces établissements, nous avons limité notre recherche aux programmes d'interprétation/translittération offerts par des maisons officielles d'enseignement (collèges et universités). Les sites Internet d'associations d'interprètes en langues des signes qui fournissent la liste des institutions qui offrent les programmes de formation représentent notre principale source d'information. Nous avons également fait des recherches à partir de croisements de mots clés sur Internet¹⁰. L'objectif de cette recension était de pouvoir établir un portrait comparatif de la réalité d'ailleurs en regard de la formation québécoise. En raison d'un manque de temps et de ressources, nous avons privilégié des critères

⁹ Nous avons analysé tous les programmes canadiens et 97 programmes américains sur 147.

¹⁰ Lorsque la description détaillée du programme n'était pas accessible via Internet, nous avons contacté les responsables pour obtenir une copie imprimée par la poste.

liés à la proximité linguistique (programmes francophones) et géographique (programmes québécois, programmes canadiens, et programmes américains) plutôt que d'établir une description de tous les programmes en interprétation en langue des signes offerts à travers le monde. Notre répertoire comprend aussi certains programmes offerts en Australie et dans des pays européens. Nous avons également analysé un programme de translittération en langage parlé complété (LPC) offert en France. La répartition des programmes de formation s'est faite selon la liste suivante : programmes canadiens (6), américains (97), européens (14) et australiens (5). La liste établie à l'origine comprenait 184 programmes répartis comme suit : tous les programmes canadiens (9), tous les programmes américains (147), plusieurs programmes européens (20) et australiens (8). Nous n'avons pas tenu compte des programmes de formation continue. Dans un premier temps, les programmes en surdité (culture et histoire des Sourds, par exemple) qui ne comportaient pas de cours d'interprétation ont été éliminés. Par la suite, nous avons priorisé les programmes qui offraient directement, sur le site Internet de l'institution (en français ou en anglais), toutes les informations nécessaires pour compléter notre grille. Ainsi, les programmes pour lesquels l'information n'était disponible uniquement qu'en langue allemande, finlandaise, danoise ou suédoise n'ont pu être analysés. Parfois, l'information n'était pas directement accessible ou présentée dans sa totalité. Nous avons dû, pour ces programmes, multiplier les recherches et les demandes par le biais d'appels téléphoniques et de courriels. Trois programmes n'ont pas été retenus parce qu'ils ne correspondaient pas aux critères d'inclusion de cette recherche. Ce sont ceux de l'Université du Québec à Chicoutimi, de l'Université du Québec à Rouyn-Noranda (soit ceux qui n'offrent pas, présentement, de programmes en lien avec l'interprétation) et de l'Université du Québec à Trois-Rivières (qui offre des activités d'enseignement donnant droit à des UE (Unités d'enseignement en formation continue)).

Préalablement à la description des programmes étrangers, nous avons prédéterminé la liste des éléments de notre analyse sur la base de deux sources comparatives, soit 1^o le programme de formation en interprétation visuelle de l'UQAM et 2^o l'analyse de Madore (1998) des besoins des interprètes en langue signée au Canada quant aux différents programmes de formation. Les catégories de la grille descriptive conçue en format Excel pour l'analyse des programmes sont regroupées sous deux principaux aspects relatifs à la formation : la structure des activités et les éléments de contenu de cours. L'annexe 7 présente les détails des éléments pour chacune des catégories de la liste suivante :

Éléments correspondants à la structure des activités de formation :

- profil de formation ;
- préalables ;
- nombre d'années du programme de formation ;
- organisation des activités de formation ;
- modalités des activités d'enseignement ;
- horaire des activités de formation ;
- activités parascolaires.

Éléments correspondants au contenu des cours :

- connaissances linguistiques ;
- théorie et/ou pratique des milieux professionnels ;
- pratique de l'interprétation ;
- connaissance de la surdité ;
- autre (méthodologie, autres contenus).

2.1 La structure des activités de formation

2.1.1 Profils de formation

La majorité des programmes recensés (116 sur 122) proposent un profil unique de formation en interprétation langue orale/langue des signes. En effet, seuls 6 programmes proposent une troisième langue dans le cursus des cours. Bien que peu de programmes offrent un profil exclusivement en translittération (2 %), certains

des programmes (42 %) offrant un profil en interprétation d'une langue des signes incluent des contenus de cours sur la translittération. Il en va de même pour la traduction, puisque même si 4 programmes décernent un diplôme en traduction et en interprétation visuelle, 21 programmes (17 %) offrent des contenus de cours sur la traduction. La liste suivante présente le détail des profils de formation en interprétation des 122 programmes ayant fait l'objet de notre description :

1. Programme offrant une formation en translittération seulement (dont un en LPC) (n=3/122)
2. Programme offrant une formation en interprétation (langue orale/langue signée) seulement (n=34/122)
3. Programme offrant une formation en interprétation (langue orale/langue signée) et en translittération (n=51 /122)
4. Programme offrant une formation en interprétation (langue orale/langue signée) et en traduction (n=21/122)
5. Programme offrant une formation en interprétation (langue orale/langue signée) et en traduction et en translittération (n=13/122)

Les programmes offrant aux futurs interprètes des contenus de cours sur la traduction sont principalement des programmes européens. Cette tradition est aussi observée pour la formation des interprètes en langue orale, comme pour le programme de maîtrise en interprétation de conférence offert à l'Université d'Ottawa¹¹ qui contient des cours de traduction. Les contenus sur la traduction peuvent être mis en relation avec la pratique de l'interprétation consécutive et facilitent le transfert des apprentissages pour la préparation à l'acte d'interprétation ainsi qu'à l'interprétation simultanée. De plus, ces techniques seront de plus en plus utilisées dans les secteurs émergents de la traduction de textes écrits vers des textes vidéo.

¹¹ <http://www.traduction.uottawa.ca/program2f.html>

Pour Winston (1989), interpréter réfère autant au processus général de changer la forme d'un message pour une autre forme que le processus spécifique de changer un message anglais à l'ASL ou vice-versa. C'est donc dire que, pour cette auteure, la translittération consiste en une forme spécifique d'interprétation en langue des signes. Il s'agit du processus qui permet de changer une forme d'un message anglais, oral ou signé, dans une autre forme de cette même langue. Cela suppose que la translittération désigne une activité où les deux formes (orale et signée) correspondent à l'anglais, la forme orale suivant les règles de l'anglais et la forme signée constituant un simple ré-encodage de la forme orale à l'aide d'un code manuel. Il est donc possible que la translittération incorpore des traits de l'ASL visant à clarifier le message, ce qui sous-entend que le codeur doit connaître non seulement le lexique de l'ASL, mais également sa grammaire pour être en mesure d'utiliser ces éléments pendant la translittération (Jones, 2004, p. 116). Bélanger (2000, p. 11) parle de la translittération dans ces termes : « divers procédés qui consistent à manipuler un message sans changer de langue tout en le rendant accessible dans un autre mode ». Dans le milieu de la surdité, il s'agit de passer d'un mode de communication auditif à un mode de communication visuel, et vice-versa (s'il y a lieu, certains clients ont la possibilité de s'exprimer oralement en français). L'auteure mentionne qu'au Québec, on emploie généralement les termes *interprétation orale* ou *pidgin* plutôt que *translittération*. Cokeley (2005) utilise le terme *translittération* pour désigner aussi l'activité produite par les CDI (Certified Deaf Interpreter) lorsqu'ils travaillent en tandem avec un interprète entendant afin d'adapter un message signé pour une clientèle ayant des limitations langagières. L'auteur ajoute que l'interprétation et la translittération sont deux activités qui exigent un ensemble de compétences différentes. De leur côté, Napier *et al.* (2006) mentionnent qu'il n'existe ni formation, ni accréditation pour ce type de communication en Australie ou en Nouvelle-Zélande. Une courte section de leur livre parle tout de même de la translittération (interprétation orale ou lecture labiale). Rarement effectuée en situation de dialogue (la personne sourde pouvant

lire plus facilement sur les lèvres d'un seul interlocuteur), ce type d'activité interprétative est surtout requis en situation de groupe. Les auteurs soulignent qu'un ensemble de compétences sont requises pour faire ce travail : une bonne maîtrise dans la compréhension et production de l'anglais, une expression faciale correspondant au sens du message, des gestes naturels appropriés et la capacité à lire sur les lèvres. Selon Napier *et al.*, certaines techniques augmentent la clarté d'un message : restructurer des énoncés complexes en énoncés plus courts, substituer aux mots difficiles à lire sur les lèvres des mots plus familiers et visibles (tout en conservant le message), mettre de l'emphase sur les mots nouveaux et montrer le nombre de syllabes des mots longs, montrer les frontières de phrases (fermer les lèvres, couper le contact visuel), indiquer la personne qui parle, écrire les chiffres et les noms propres en les traçant dans les airs ou sur papier. Ces techniques sont autant de stratégies qui peuvent faciliter le décodage de la translittération selon les préférences du client et les capacités de ce dernier en lecture labiale.

2.1.2 Préalables

Madore (1998) soulève la question des préalables à l'admission, des contenus et de la durée d'un programme, qui permettraient de former des interprètes de qualité. L'auteure préconise qu'à l'admission, les candidats devraient passer des épreuves visant à évaluer leurs deux langues de travail ainsi que leur connaissance de la culture sourde. Suite à cette recommandation, l'entrevue initiale du Certificat en interprétation visuelle de l'UQAM a été remplacée par une batterie de tests sur les langues de travail. L'auteure, qui se base sur Seleskovitch (1993), Humphrey (1996) et Cokeley (1992), soutient que les étudiants doivent posséder une maîtrise parfaite de leur langue première et une bonne maîtrise de leur langue seconde, et ce dès l'entrée dans un programme de formation en interprétation. Elle mentionne que la majorité des programmes canadiens demandent une connaissance préalable de la langue signée. Cependant, l'écart entre la théorie et la réalité est mis en lumière par

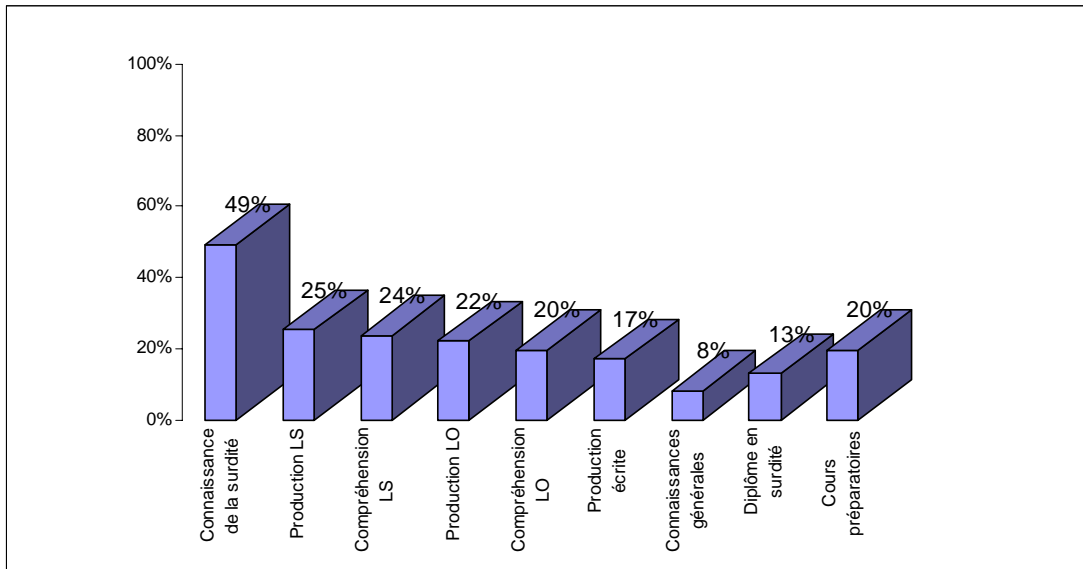
Shaw *et al.* (2004), qui avancent que les formateurs d'interprètes sont mis devant le fait que leurs étudiants ont des lacunes (y compris dans leur langue maternelle). C'est aussi ce qu'expliquent Napier *et al.* (2006), qui écrivent que si, dans le meilleur des mondes, les interprètes sont des individus parfaitement à l'aise et compétents dans les deux langues, ce n'est pas toujours le cas dans la réalité. Plusieurs choix s'offrent alors aux institutions formant les interprètes soit, 1) refuser les candidats qui n'ont pas une maîtrise parfaite des deux langues, 2) offrir une mise à niveau linguistique dont la réussite est conditionnelle à l'inclusion définitive dans le programme, ou 3) offrir une formation linguistique au sein du programme d'interprétation. Face aux besoins des milieux pour des interprètes de qualité, chacune de ces options comporte des conséquences sur la capacité de diplômer des interprètes de qualité.

Le problème de la qualité de la langue chez les étudiants en interprétation pourrait être examiné en amont de la formation en interprétation, en offrant une formation linguistique de haut niveau dans les langues de travail avant la formation en interprétation.

Les principales connaissances préalables testées auprès des postulants aux programmes de formation sont les connaissances du milieu de la surdité. En effet, 49 % des programmes font l'évaluation de ces connaissances, soit environ le double de ceux qui testent le niveau de maîtrise des langues de travail. Seize de ces programmes exigent un diplôme spécialisé en aspects psychosociaux de la surdité comme condition d'admission.

Bien qu'environ le quart des 122 programmes décrits vérifient les préalables linguistiques à l'admission sur la base de tests ou d'entrevues d'évaluation, seulement 9 % (11/122) d'entre eux sont contingentés. Ces programmes, tout comme le Certificat en interprétation visuelle de l'UQAM, offrent pour la plupart

des cours de mise à niveau conditionnels à l'admission, pour les langues orales ou les langues des signes.



Pr alables aux programmes

2.1.3 Nombre d'ann es du programme de formation

Certains des  l ments de la description des programmes ont pos  des probl mes   l' tablissement de d finitions  quivalentes, soit d'une institution   l'autre, soit d'un pays   l'autre. C'est le cas, notamment, du crit re du dipl me qui a fait l'objet d'une analyse comparative des diff rents syst mes propres   chaque pays, et propres   chaque  tat dans certains cas¹². Pour le niveau de dipl mation, nous avons donc plut t choisi une comparaison en termes de nombre total d'ann es de formation bas e sur le bar me qu b cois de dipl mation. Quoique certains programmes offrent des dipl mes d' tudes techniques, la plupart des programmes de formation recens s m nent   un dipl me d' tudes sup rieures. Bien qu'au

¹² Les crit res d' quivalence que nous avons d finis ainsi que les sources utilis es sont pr sent s   l'annexe 8.

Canada, deux programmes de formation universitaire soient offerts, les programmes américains et européens sont le plus souvent offerts dans les collèges et les universités. L'Australie offre des programmes de tous les niveaux (secondaire, collégial, universitaire).

Afin d'illustrer les difficultés liées à la comparaison des formations d'un endroit à l'autre, mentionnons le programme partagé entre le collège Red River et l'Université du Manitoba. Ce programme partagé permet d'obtenir un diplôme d'interprétation anglais/ASL et un *Bachelor of Arts degree*. Ce programme est d'une durée totale de trois ans, dont le diplôme équivaut à un baccalauréat québécois.

Notons qu'aux États-Unis, il est impossible de distinguer, à partir du type d'institution (collège ou université), à quel niveau appartient le diplôme puisque beaucoup de collèges américains (community colleges) sont reconnus comme des établissements équivalents aux universités canadiennes. Les universités et les collèges américains offrent des diplômes de titres *Sophomore* ou *Associate Degree* qui correspondent à 14 années d'études et à la première année du baccalauréat québécois. Ce diplôme est crédité pour les deux premières années du baccalauréat américain. Comme le montre le tableau 1, un peu plus de la moitié des programmes décrits offrent ce type de diplôme (66/122).

Tableau 1
Années de scolarité des programmes de formation

Scolarité		Programmes				
# années	Équivalence diplôme au Québec	Canada	États-Unis	Europe	Australie	Total
12,5	Études professionnelles				1	1
13	Études collégiales		12		1	13
14	Certificat de 1 ^{er} cycle universitaire ou DEC technique	2	62	1	1	66
15	Majeure	4	1			5
16	Baccalauréat		19	3	1	23
17	Études supérieures spécialisées		1	4		5
18	Maîtrise		2	6	1	9
Total		6	97	14	5	122

2.1.4 Organisation des activités de formation

Le profil type¹³ de l'organisation des activités de formation au sein des différents programmes consiste en un nombre total de crédits équivalant à une majeure ou à un baccalauréat, offerts en présence et de jour, comportant de 2 à 5 ateliers pratiques d'interprétation¹⁴ et de 1 à 3 stages en milieu de travail. Bien que seulement 11 programmes de 2^e cycle intègrent officiellement la recherche à leurs activités de formation, il ne nous a pas été possible de vérifier si les stages

¹³ Nous avons basé notre description du profil type sur les éléments de la description qui revenaient dans le plus grand nombre de programmes.

¹⁴ Il est à noter que 30 des programmes décrits n'offrent aucun atelier pratique. Il est fréquent, dans les programmes américains, que les cours ateliers consistent en une combinaison de théorie et de pratique.

incluaient une partie recherche, comme c'est le cas pour le stage du Certificat en interprétation visuelle de l'UQAM.

Par ailleurs, quelques programmes présentent des spécificités structurelles. Le collège Del Mar du Texas offre un diplôme de certificat en translittération orale (*Oral interpreting*). Il s'agit du seul programme de notre recensement qui présente une formation spécifique à la translittération orale. Une autre variante structurelle a retenu notre attention. Il s'agit du baccalauréat de l'Université *Eastern Kentucky*, où les deux premières années sont consacrées à l'éducation générale ainsi qu'à l'apprentissage de la langue des signes. La troisième année, l'admission au programme de formation en interprétation visuelle (*Interpretation training program*) est conditionnelle aux résultats académiques obtenus lors des deux années précédentes. Dans le même ordre d'idée, l'Université du Wisconsin exige une session probatoire avant l'admission définitive au baccalauréat en interprétation.

Bien que plusieurs universités européennes offrent la formation en interprétation au deuxième cycle universitaire, en Amérique du Nord, seule l'Université Gallaudet offre une maîtrise en interprétation ASL/anglais. L'Université Purdue à Indianapolis offre cependant un certificat de deuxième cycle en interprétation ASL/anglais.

2.2 Les contenus de cours

Madore (1998) recommande que les cours de langue inclus dans les programmes de formation ne soient que des cours avancés sur des notions spécifiques liées au travail de l'interprète. En ce qui concerne les contenus de formation, elle stipule que les programmes doivent bien représenter les besoins en fonction de l'évolution des cohortes. Pour bien connaître ces besoins, elle recommande qu'un sondage soit effectué à tous les 5 ans auprès des anciens étudiants. En ce qui concerne la

maîtrise de la langue signée, Taylor (1993) identifie certains éléments de la compétence linguistique nécessaire pour devenir interprète. Ces éléments sont de l'ordre de la phonétique articulatoire (précision des configurations manuelles, lieu d'articulation, etc.), de la variation morphosyntaxique (distinction entre nom et verbe, accord approprié, etc.), de la sémantique (précision terminologique, respect de la variation dialectale et sociolinguistique, etc.) et de la syntaxe (respect des différentes structures de phrases, de l'organisation spatiale, etc.).

Pour la formation français/langue des signes française (LSF), Séro-Guillaume (2001) soutient qu'une solide formation doit passer par l'écoute du sens et par des exercices d'interprétation consécutive pour éviter le transcodage et le stress que comporte la simultanéité avant de passer à l'interprétation simultanée. C'est ce que font aussi les étudiants dans le programme de formation en interprétation de l'université d'Ottawa, ainsi que ceux du programme de M.A. en interprétation anglais/ASL de l'Université Gallaudet.

Généralement, pour les programmes recensés, les contenus de base sont des cours de linguistique générale, des cours sur la théorie et la pratique de l'interprétation ainsi que des cours sur les aspects culturels de la surdité. Certains programmes offrent des cours à option sur les spécificités de l'interprétation visuelle, telle l'interprétation scolaire, la terminologie, l'interprétation médicale, etc. La liste exhaustive de ces contenus de spécialité est présentée à la fin de l'annexe 7. Certains programmes présentent des contenus originaux, bien que marginaux. À titre d'exemple, notons les cours de préparation aux évaluations professionnelles (comprenant la préparation d'un portfolio, de curriculum vitae, etc.) ou d'interprétation en milieu artistique.

2.3 En bref

- La majorité ($n=116$ sur 122) des programmes décrits proposent un profil unique de formation en interprétation langue orale/langue des signes.
- Lorsque des connaissances préalables sont évaluées à l'entrée des programmes, il s'agit principalement des connaissances du milieu de la surdité, suivis des connaissances linguistiques.
- Un peu plus de la moitié des programmes décrits offrent un diplôme correspondant à 14 années d'études ou à la première année d'étude du baccalauréat québécois. La majorité des baccalauréats en interprétation sont offerts aux États-Unis, alors que les programmes de maîtrise sont plutôt offerts en Europe.
- La majorité des programmes sont offerts en présence et de jour, sur une formule de 30 (certificat) à 90 (baccalauréat) crédits, incluant de 2 à 5 ateliers pratiques et de 1 à 3 stages.
- Généralement, pour les programmes recensés, les contenus de base sont des cours de linguistique générale, des cours sur la théorie et la pratique de l'interprétation ainsi que des cours sur les aspects culturels de la surdité. Certains programmes offrent des cours à option sur les spécificités de l'interprétation visuelle, telle l'interprétation scolaire, la terminologie, l'interprétation médicale, etc.

3. La perception québécoise de la formation en interprétation visuelle

3.1 Étapes de travail

Le questionnaire élaboré a été conçu à partir de la liste des éléments de contenu et de structure présentée à l'annexe 9. Ces éléments sont ceux issus de la revue de la littérature et de l'analyse descriptive des programmes. De plus, nous avons consulté le sondage du Cégep du Vieux Montréal destiné aux entreprises pour la partie sur le perfectionnement¹⁵. Ces deux documents furent déposés aux premières rencontres du Comité de travail sur la formation en interprétation visuelle, dirigé par l'Office des personnes handicapées (OPHQ) en collaboration avec le MELS. Il a alors été

¹⁵ Les deux documents sont présentés à l'annexe 9.

proposé que l'objectif du recensement serait la description des perceptions sur les éléments de contenu et de structure de la formation et de l'évaluation, reçue et souhaitée, par les interprètes visuels québécois. Les éléments de contenus et de structures préalablement identifiés ont ensuite été adaptés, au fil des rencontres et en fonction des perceptions de l'ensemble des représentants des différents réseaux du domaine de l'interprétation siégeant à la table. Un prétest a été mené au printemps 2006 afin de valider la pertinence et la fiabilité des éléments du questionnaire et de la démarche.

Au total, 862 copies du questionnaire ont été envoyées aux interprètes par les différents réseaux québécois en novembre 2006, soit :

- les commissions scolaires;
- le Cégep du Vieux Montréal pour le secteur postsecondaire de l'ouest de la province;
- le Cégep Sainte-Foy pour le secteur postsecondaire de l'est de la province;
- les six services régionaux d'interprétation;
- l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal;
- l'UQAM (liste des étudiants et des diplômés du certificat);
- Montreal Oral School.

L'objectif fixé par le comité était de rejoindre la totalité des interprètes de la province. Certains interprètes qui travaillent dans plus d'un réseau ont reçu plusieurs copies. La consigne écrite sur l'enveloppe d'envoi était de cocher « déjà rempli » et de retourner la copie à l'expéditeur. Par la suite, 421 questionnaires nous ont été retournés, dont 263 complétés par des interprètes, avant la date limite du 17 février 2007.

Les réponses aux questions de tous les recensements reçus ont été codées par les chercheurs et saisies sur une grille Excel par une équipe d'assistants de recherche sourds et entendants (la codification du questionnaire est présentée à l'annexe 10). La grille a fait l'objet d'une double vérification. L'ensemble des données recueillies ont été soumises à des analyses statistiques et certaines questions ont fait l'objet de

tests de corrélations de Khi-deux avec les données recueillies dans la section portant sur les aspects démographiques.

Étant donné qu'il s'agissait d'un recensement sur une population jamais sondée dans son ensemble, nous ne disposons d'aucun nombre de référence quant au nombre total d'individus. Nous avons estimé que le nombre d'interprètes se situe entre 250 et 300 individus. Nous considérons donc avoir obtenu un pourcentage de réponses très élevé et définissons celui-ci comme une mesure de référence de la population des interprètes québécois. Toutefois, certaines questions ont fait l'objet d'un faible taux de réponse. Quoique le traitement statistique des résultats soit présenté à l'annexe 11 pour toutes les questions suivant la numérotation des questions du recensement, les questions dont le taux de réponse est de moins de 25 % ne feront pas l'objet de notre discussion afin d'alléger le texte. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une marge d'erreur proprement dite, nous considérons que l'intérêt global des répondants s'exprime par les taux de réponse¹⁶.

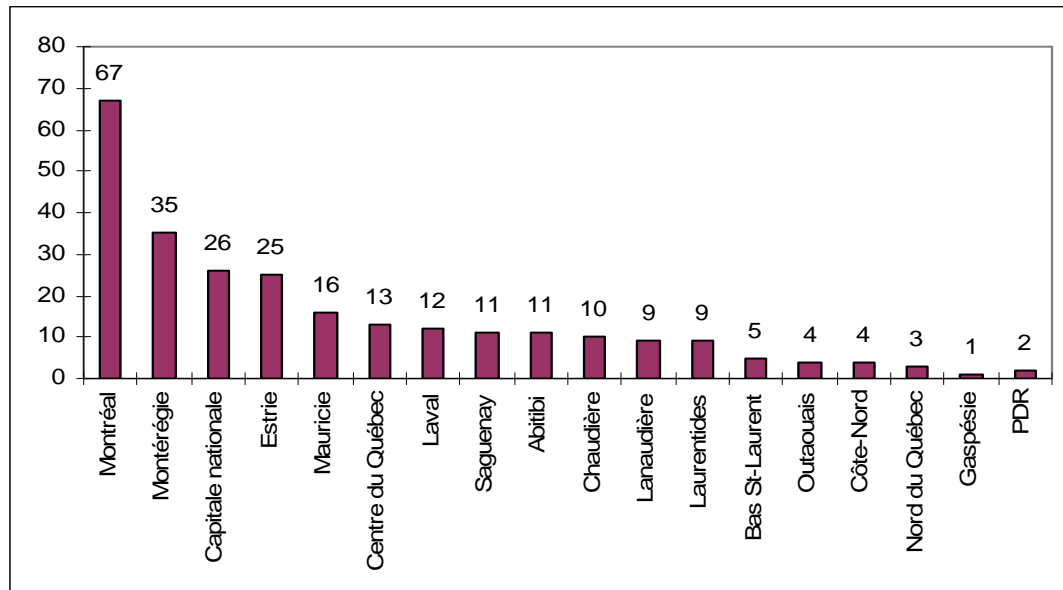
3.2 Portrait démographique des interprètes (partie 1 du questionnaire)

Les réponses aux questions de la première partie du questionnaire nous permettent de préciser les informations démographiques sur le groupe de travailleurs que sont les interprètes visuels. Il s'agit majoritairement de femmes entendantes, âgées de 21 à 40 ans, pour lesquelles le français est la langue première. Elles font généralement l'acquisition de la LSQ comme langue seconde à l'âge adulte, soit à plus de 20 ans.

Bien que les interprètes vivent dans toutes les régions du Québec, elles sont majoritairement regroupées à Montréal, en Montérégie, dans la région de Québec et

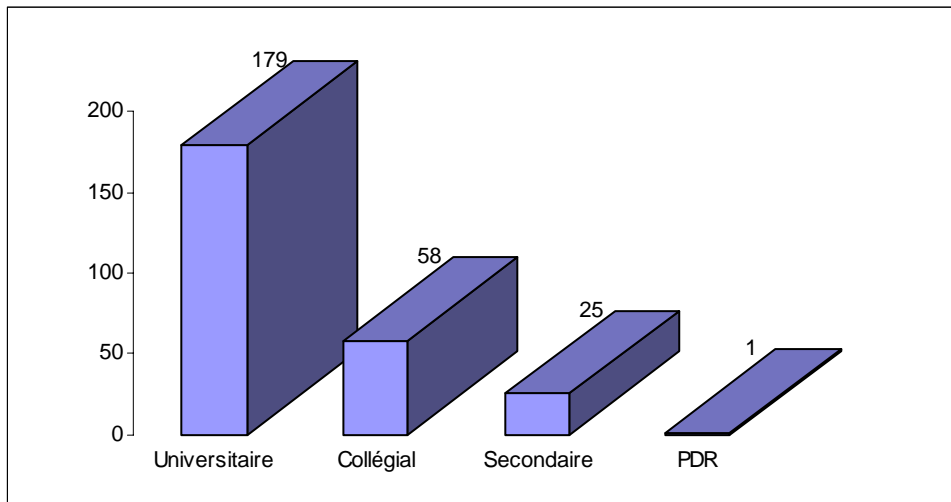
¹⁶ Les taux de réponse aux questions du sondage sont présentés à l'annexe 12.

en Estrie. La figure ci-dessous présente le détail de la répartition des interprètes par ordre décroissant selon leur région administrative de résidence.



Région de résidence des interprètes

La figure suivante présente le type de dernier diplôme obtenu par les répondants. Il s'agit principalement d'un certificat en interprétation visuelle (42 %), d'un baccalauréat (21 %) ou d'un diplôme d'études collégiales (20 %) de disciplines variées. Nous présentons, à la figure suivante, une redistribution des répondants en fonction du niveau global (secondaire, collégial, universitaire) du dernier diplôme obtenu. Soulignons que, bien que plusieurs interprètes détiennent un diplôme universitaire, une majorité d'entre eux (58 %) n'a pas suivi de formation spécifique en interprétation visuelle.



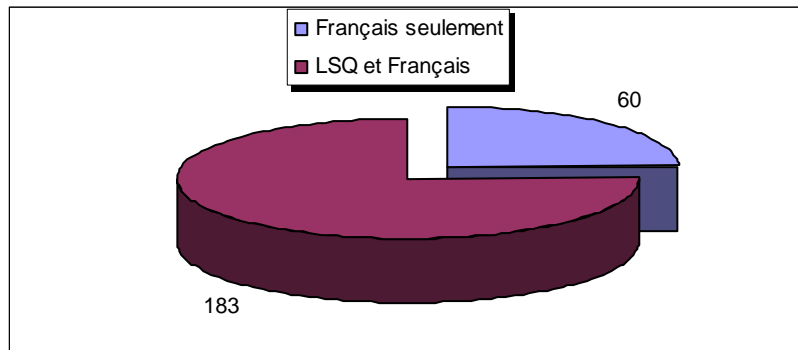
Niveau de scolarité des interprètes

3.3 Portrait d'emploi de l'interprète (partie 2 du questionnaire)

Les interprètes sont majoritairement des employés salariés (71 %) travaillant à temps plein (62 %). Très peu d'entre eux œuvrent dans le secteur communautaire uniquement (9 %). Ils travaillent soit dans le domaine scolaire seulement (41 %), soit dans les deux secteurs (50 %). Ceux qui œuvrent dans les deux domaines le font dans la même semaine de travail (74 %) ¹⁷.

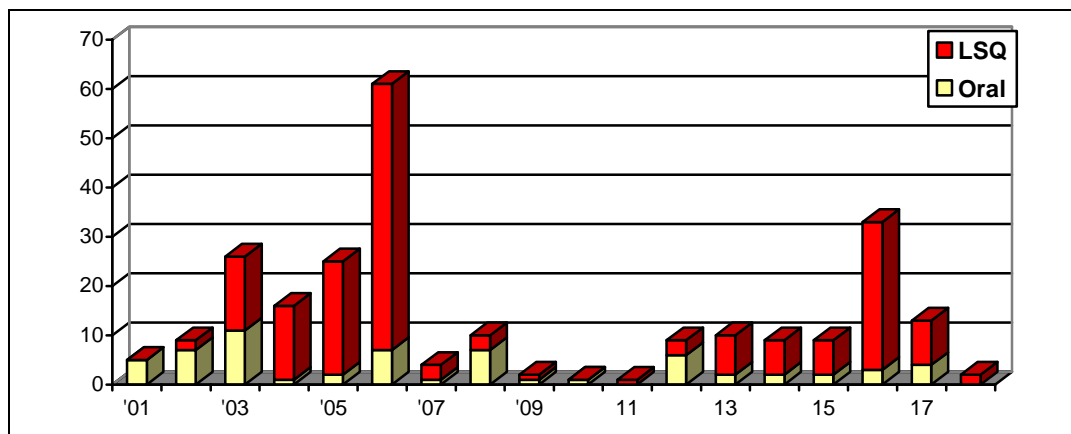
Les interprètes visuels québécois maîtrisent principalement le français (92 %) et la LSQ (70 %) comme langues de travail. Le graphique suivant présente la répartition des répondants en fonction des principales langues de travail, soit ceux qui maîtrisent la LSQ et le français et ceux qui ne maîtrisent que le français. Ces derniers représentent les interprètes qui ne maîtrisent que de la translittération orale (23 %).

¹⁷ Les taux de réponses étant très faibles aux questions sur le nombre d'heures/semaine de travail dans chacun des sous-domaines, nous n'avons pas fait de traitement statistique pour ces questions. Les réponses en nombres absolus se trouvent à l'annexe 11.



Principales langues de travail maîtrisées par les répondants

Comme l'illustrent le graphique suivant, les répondants de ces deux groupes se répartissent sur le territoire provincial. Bien qu'ils se retrouvent dans toutes les régions, les principaux lieux de résidence des interprètes ne maîtrisant que l'oral sont la région de Québec et les régions de Montréal, du Saguenay, de l'Abitibi et de Chaudière-Appalaches.



Répartition des interprètes selon qu'ils ne maîtrisent que l'oral ou la LSQ

Légende des régions administratives

01 Bas-Saint-Laurent	06 Montréal	12 Chaudière-Appalaches
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	07 Outaouais	13 Laval
03 Capitale-Nationale	08 Abitibi-Témiscamingue	14 Lanaudière
04 Mauricie	09 Côte-Nord	15 Laurentides
05 Estrie	10 Nord-du-Québec	16 Montérégie
	11 Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	17 Centre-du-Québec

Par ailleurs, pour l'année de référence, ils ont utilisé plus d'une langue ou code dans leur travail (65 %) et ce, au cours d'une même semaine, d'une même journée ou d'une même situation d'interprétation. Outre le français et la LSQ, leurs langues de travail peuvent être l'anglais (25 %) et l'ASL (5 %). Parmi les codes de translittération qu'ils peuvent utiliser, on retrouve le pidgin (57 %), la translittération orale (52 %), le français signé (25 %), la LSQ tactile (20 %) et le LPC (19 %).

Un peu moins de la moitié des répondants ont indiqué qu'ils avaient eu à travailler dans une langue ou un code qu'ils ne maîtrisaient pas suffisamment pour l'utiliser en contexte d'interprétation. Il s'agissait surtout de l'anglais (51 %), de l'ASL (18 %) et de la LSQ (17 %). Les raisons évoquées pour ce manque de maîtrise sont un manque de formation ou un manque de pratique. Seulement 20 % des interprètes ont bénéficié d'un suivi après leur formation. La majorité (92 %) de ceux qui n'ont pas eu de suivi de formation aurait apprécié en avoir un.

Dans le secteur jeune (domaine scolaire), la majorité des interprètes travaille entre 21 et 30 heures par semaine, ce qui inclut quelques heures de préparation¹⁸. Ils participent au plan d'intervention de leur élève (80 %), et un peu plus de la moitié (59 %) ne sont pas affectés à l'interprétation pendant la rencontre. Chez les interprètes du postsecondaire, 95 % effectuent de la préparation (entre 1 et 5 heures par semaine pour la majorité). Jusqu'à deux heures par semaine sont consacrées à la création et à la conservation de conventions de signes techniques (16 personnes n'en font pas). Le tiers (33 %) des interprètes scolaires travaille lors d'activités parascolaires.

¹⁸ Au secteur adulte, seulement 63 % des interprètes travaillent moins de 21h/semaine.

Peu d'interprètes travaillent à temps plein dans le domaine communautaire. Malgré que certaines tâches ne fassent pas partie des attributions d'un interprète, nous les avons questionné sur certains aspects. Lorsqu'ils n'effectuent pas des tâches interprétatives, plusieurs servent de confidentiels à leurs clients, et certains font de l'aide en français écrit. D'autres servent aussi de conseillers et d'intervenants auprès de la clientèle. Finalement, 9 d'entre eux transportent les clients dans leur voiture (parfois malgré les directives interdisant cette pratique).

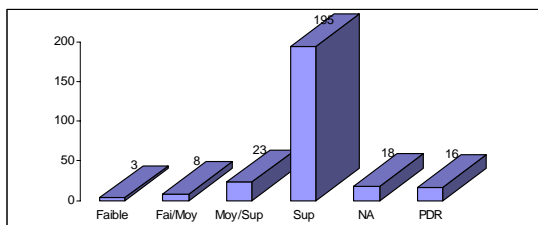
3.4 Les contenus de formation (parties 3 et 4 du questionnaire)

Deux sections visaient à obtenir la perception des répondants sur les contenus de formation, soit la formation reçue et la formation souhaitée. Les interprètes devaient répondre selon une échelle du degré de pertinence de chaque item (concernant les différentes connaissances). Les 5 réponses possibles étaient : faible, faible à moyen, moyen à supérieur, supérieur et sans objet. En ce qui a trait à la formation reçue, très peu des contenus proposés ont fait l'objet d'une formation chez les répondants. Cependant, parmi les contenus évalués, aucun d'entre eux n'a significativement été jugé faible. Parmi les contenus reçus les plus appréciés se trouvent les cours de LSQ, de grammaire de la LSQ, les contenus de connaissance théorique de l'interprétation, la pratique de l'interprétation vers le français et vers la LSQ, les aspects culturels et psychosociaux de la surdit , la d ontologie et les aspects de sant  et de s curit .

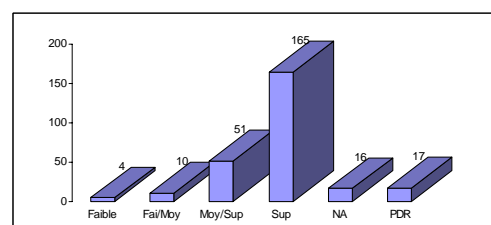
Les r sultats sont un peu plus nuanc s quant   la perception de la pertinence des contenus de formation souhaitable. La nuance s'explique principalement par le plus haut taux de r ponse aux diff rents degr s de pertinence.   la question sur la formation r cue, plusieurs contenus ont  t  jug s non applicables puisque les r pondants n'ont pas r cue ce type de formation.

3.4.1 Les contenus sur les langues de travail

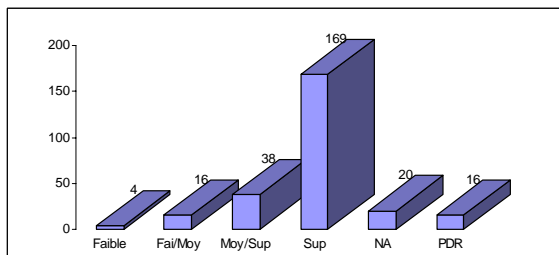
En ce qui concerne les contenus linguistiques, les répondants ont jugé les contenus de langue, de terminologie et de grammaire du français (oral et écrit) et de la LSQ comme étant de pertinence supérieure.



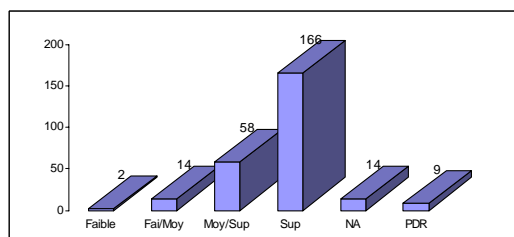
Contenus de cours sur la LSQ



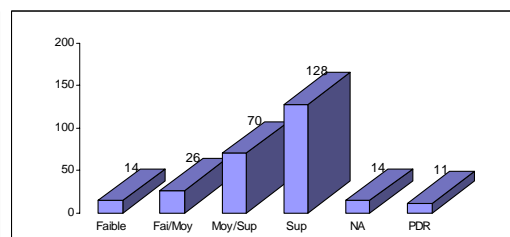
Contenus de cours sur la grammaire LSQ



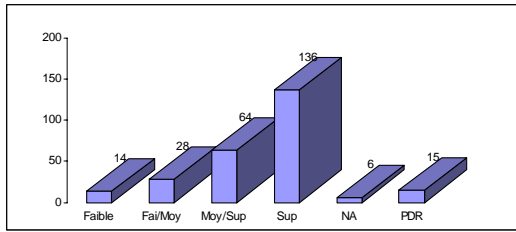
Contenus de cours sur la terminologie de la LSQ



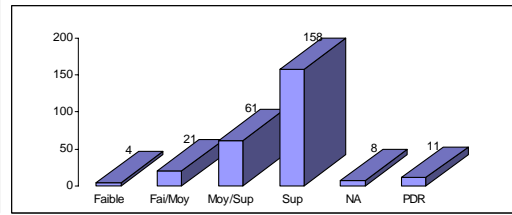
Contenus sur le français oral



Contenus sur le français écrit



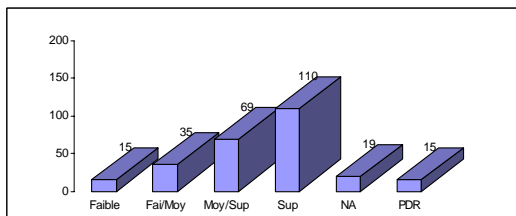
Contenus sur la grammaire du français



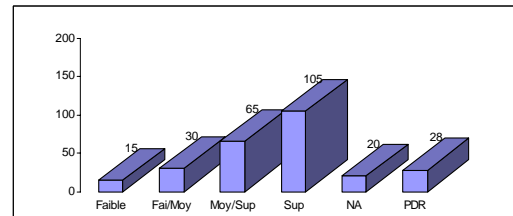
Contenus sur la terminologie française

3.4.2 Les contenus sur la translittération et les aspects de la théorie linguistique

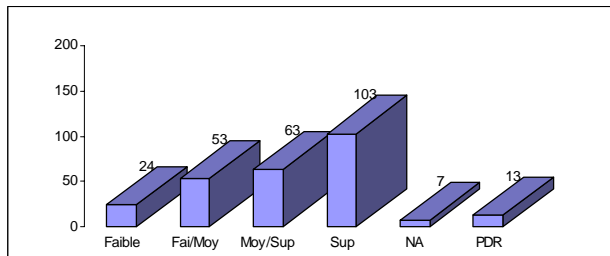
Les contenus sur la translittération orale ainsi que les aspects du langage (phonétique, acquisition du langage, bilinguisme) ont été évalués de pertinence moyenne à supérieure.



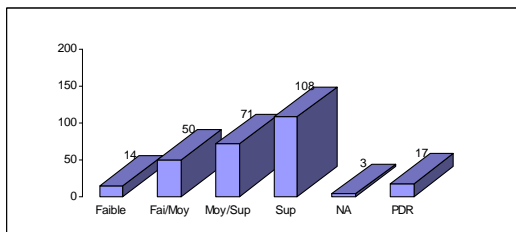
Oral sans support gestuel



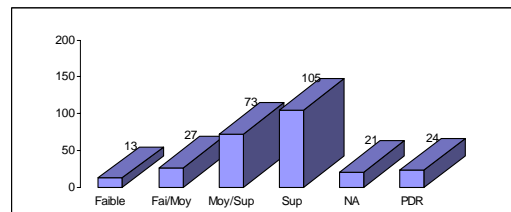
Oral avec support gestuel



Phonétique



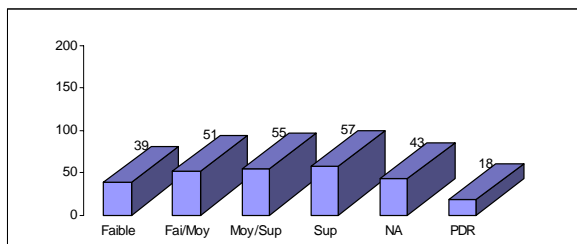
Acquisition du langage



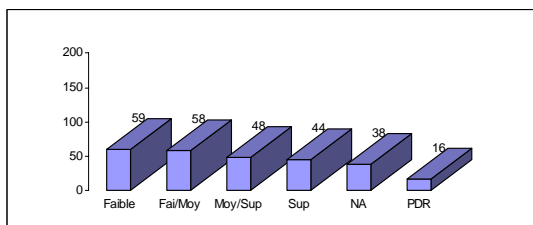
Bilinguisme

3.4.3 Les contenus sur les codes gestuels de communication

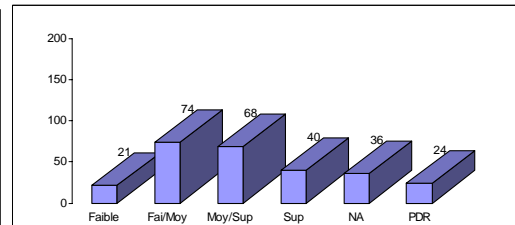
Les contenus sur les autres codes gestuels de translittération présentent un portrait moins uniforme quant à la perception de leur pertinence par les répondants. Si la répartition plus homogène des perceptions ne permet pas de tirer une conclusion claire pour le langage parlé-complété (LPC), les répondants semblent évaluer la pertinence des contenus sur le français signé comme étant de faible à moyenne pour la formation des interprètes, la LSQ tactile étant de pertinence moyenne.



Langage parlé et complété



Français signé



LSQ tactile

Il a été postulé que les spécificités régionales quant aux codes de communication pouvaient avoir une incidence sur la répartition des perceptions à propos de la pertinence de ceux-ci dans une formation souhaitable. C'est le cas notamment du français signé, qui est plus largement utilisé dans l'est de la province. Une analyse croisée des perceptions sur ces contenus nous permet de montrer qu'il n'y a pas de relation entre le découpage régional (est-ouest) et le degré de perception sur la pertinence du contenu français signé, puisque les résultats faibles à moyens sont répartis pour l'ensemble des régions. Cependant, une distinction se présente chez

24 répondants des services de la région de Québec (SRIEQ) et 8 répondants de l’Abitibi (RASPHA), qui constituent une partie importante (72 %) du nombre de jugements *supérieur*. La même observation peut se lire à l’inverse pour 35 répondants du service de la région de Montréal (SIVET) qui font augmenter le nombre de jugements *faible*. Outre ces disparités, l’ensemble des répondants, peu importe leur région de travail, considèrent les contenus de cours sur le français signé comme étant d’une pertinence faible à moyenne. Le tableau 2 présente le détail des résultats par régions. Les plages grisées indiquent les jugements les plus saillants selon chacun des découpages régionaux (colonnes).

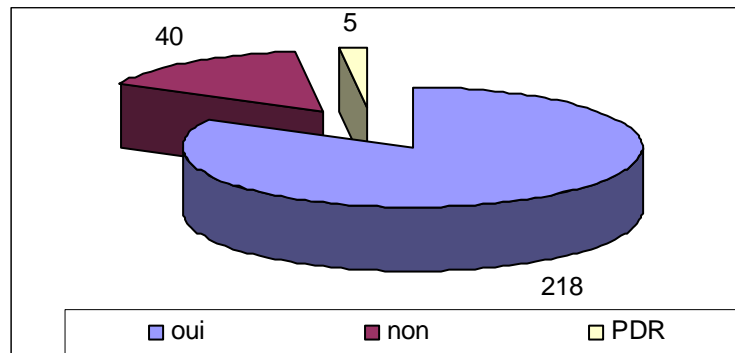
Tableau 2
Pertinence du contenu *Français signé* en fonction de la région administrative

Degré de pertinence	SIVET	SIPSE	SRIEQ	RASPHA	SRIL	SRIVO	Total
Faible	35 (60 %)	5 (8,6 %)	14 (24,1 %)	0 (0 %)	3 (5,2 %)	1 (1,7 %)	58 (100 %)
Faible à moyen	28 (48,3 %)	8 (13,8 %)	20 (34,5 %)	0 (0 %)	2 (3,4 %)	0 (0 %)	58 (100 %)
Moyen	21 (43,8 %)	5 (10,4 %)	18 (37,5 %)	2 (4,2 %)	1 (2,1 %)	1 (2,1 %)	48 (100 %)
Supérieur	9 (20,5 %)	2 (4,5 %)	24 (54,5 %)	8 (18,2 %)	0 (0 %)	1 (2,3 %)	44 (100 %)
N/A	26 (68,4 %)	3 (7,9 %)	6 (15,8 %)	0 (0 %)	2 (5,3 %)	1 (2,6 %)	38 (100 %)
Total	119 (48,4 %)	23 (9,3%)	82 (33,3 %)	10 (4,1%)	8 (3,3%)	4 (1,6 %)	246 (100 %)

En ce qui concerne les contenus sur l’anglais et l’ASL, la répartition des perceptions est aplanie par un plus haut taux de réponse *non applicable*. Leur pertinence est toutefois évaluée par les répondants de moyenne à supérieure.

Toutefois, en lien avec la question à savoir si la connaissance des langues de travail devrait être un préalable à la formation, les interprètes ont majoritairement répondu oui, comme l’illustre la figure suivante. Cela nous permet de postuler que la

pertinence des contenus de formation sur les notions de langue font surtout référence au développement de connaissances avancées sur le français et la LSQ.

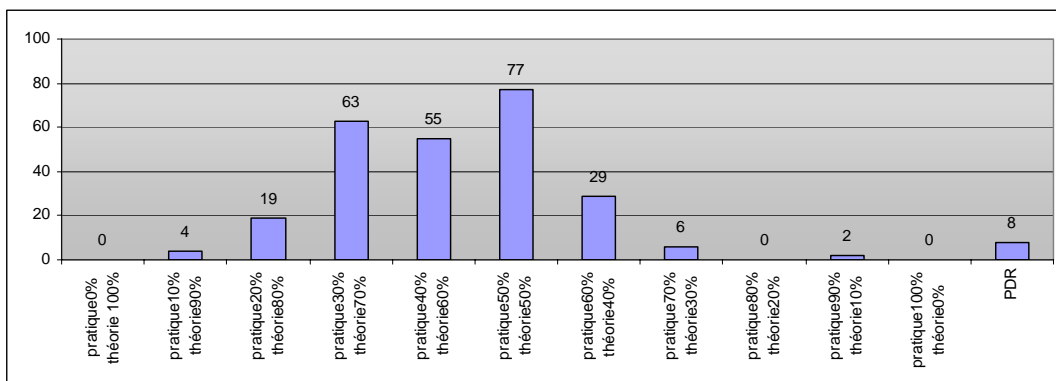


Connaissance préalable des langues de travail exigées

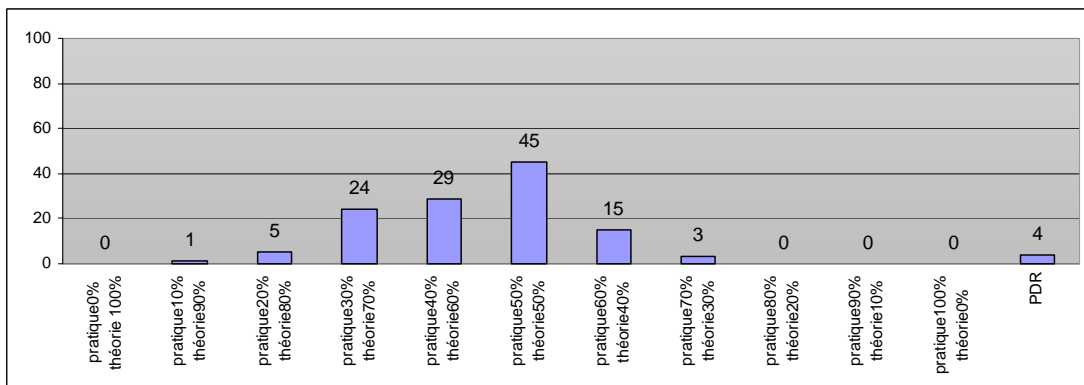
Bien que la pertinence des aspects théoriques des processus de l'interprétation (interprétation, cognition, interaction) soit nettement jugée supérieure, la pertinence des aspects pratiques présente une distribution plus nuancée, incluant de plus hauts taux de réponses *non applicable*, variant de 10 à 33 %. La distribution de la pertinence des contenus pratiques est du même ordre que celle des contenus linguistiques. Les répondants privilégient les contenus sur l'interprétation vers la LSQ et le français (supérieure); viennent ensuite la translittération orale avec et sans support ainsi que la traduction de textes écrits (moyenne à supérieure). Les autres types de translittération (faible à moyenne) et les contenus sur l'interprétation en français signé sont jugés de faible pertinence.

Les contenus de formation sur les aspects de la surdité sont jugés pertinents pour une formation souhaitable, soit les aspects psychosociaux, d'acquisition du langage, culturels et physiologiques (supérieur) ainsi qu'historiques (moyen à supérieur). Il en va de même pour les contenus sur la connaissance de la pratique professionnelle qui, mis à part l'histoire de la profession (moyenne), sont tous jugés de pertinence supérieure.

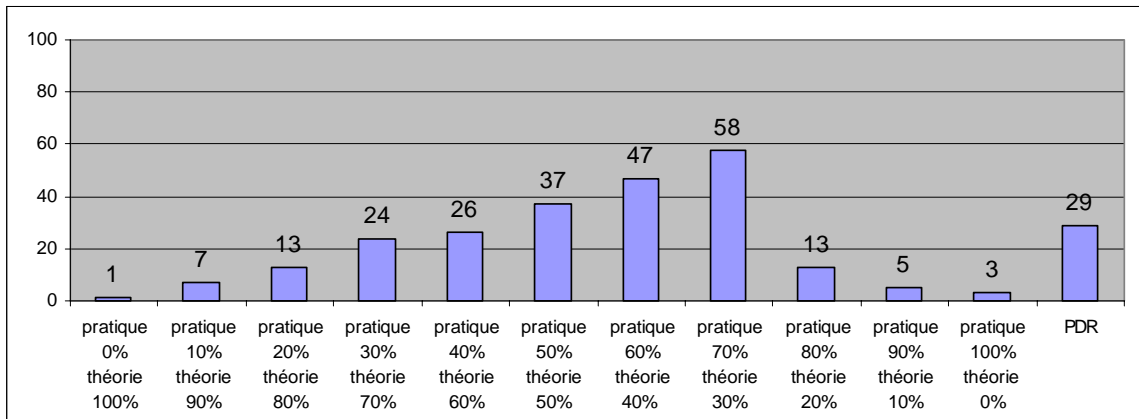
Pour ce qui est des types de contenus, les répondants souhaitent majoritairement une répartition de 30 à 50 % de contenus pratiques par rapport à 50 à 80 % de contenus théoriques. Si on compare cette répartition du type d'enseignement avec celle décrite pour les contenus reçus, on constate une volonté d'avoir plus de contenus théoriques que ceux effectivement reçus. Les interprètes ayant obtenu ou étant en voie d'obtenir leur certificat en interprétation visuelle (profil gestuel ou oral) totalisent 126 répondants. Ces derniers suivent la courbe des répondants en général lorsqu'ils identifient une part non négligeable des contenus pratiques dans la formation des interprètes visuels (voir la répartition dans les figures ci-dessous) :



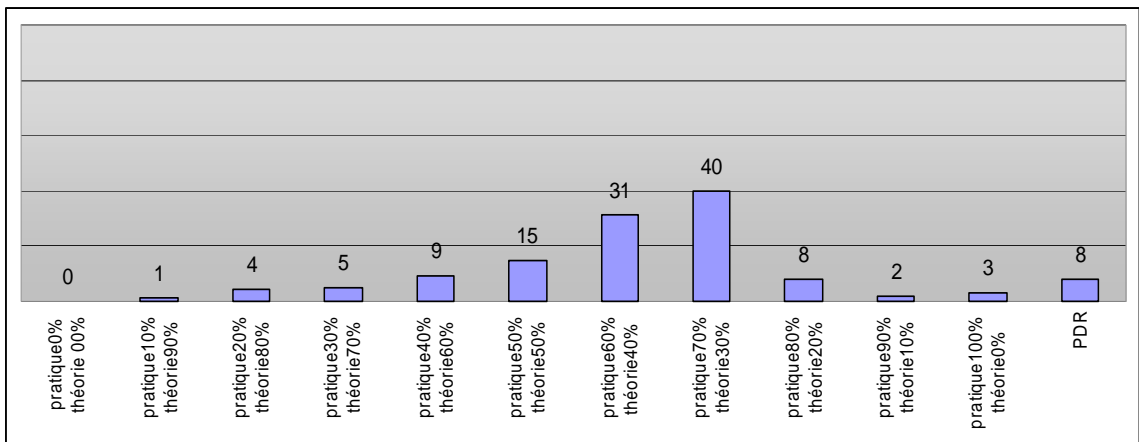
Répartition des types de contenus pour la formation souhaitée (répondants en général)



Formation souhaitée par les interprètes (répondants ayant suivi le Certificat en interprétation visuelle)



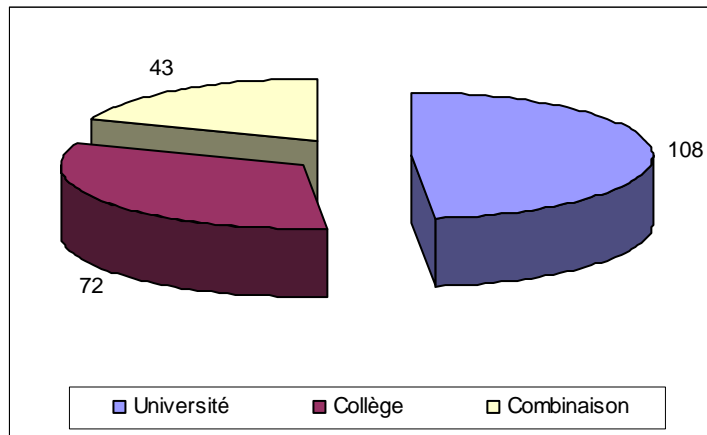
Répartition des types de contenus pour la formation reçue
(répondants en général)



Répartition des types de contenus pour la formation reçue
(répondants ayant suivi le Certificat en interprétation visuelle)

3.5 La structure de la formation souhaitée (partie 5 du questionnaire)

Le profil type de la structure de la formation souhaitable identifiée par les répondants est une formation de niveau baccalauréat ou DEC, bien que les répondants aient préféré le baccalauréat et, dans l'ensemble, les niveaux de formation universitaire, comme l'illustre le graphique suivant.



Redistribution selon le type d'établissement postsecondaire

Les regroupements de l'âge des interprètes en deux catégories (21 à 40 ans et plus de 40 ans) ont été croisés avec le niveau académique souhaité. Si l'ensemble des répondants préfère une formation non mixte, les groupes se distinguent quant au niveau académique de la formation souhaitée. Les plus jeunes privilégient un niveau universitaire, alors que le groupe des plus vieux (plus de 40 ans) se répartit presque également entre une formation collégiale et universitaire.

Tableau 3
Niveau académique de la formation souhaitée en fonction de l'âge des répondants

Âge	collégial	universitaire	mixte	total
21 à 40 ans	28,6 %	51,7 %	19,7 %	100 %
+ de 40 ans	40,0 %	41,3 %	18,7 %	100 %
Total	32,4 %	48,2 %	19,4 %	100 %

Le même type de répartition se retrouve dans l'analyse statistique du niveau académique souhaité en fonction de la région géographique des répondants (est/ouest).

Tableau 4
Niveau académique de la formation souhaitée en fonction de la région de résidence des répondants

Région	collégial	universitaire	mixte	total
EST	43,6 %	40,4 %	16,0 %	100 %
OUEST	24,2 %	53,9 %	21,9 %	100 %
Total	32,4 %	48,2 %	19,4 %	100 %

Une différence peut se lire dans les résultats du croisement en fonction des grands centres urbains. Bien que les répondants de la région de Québec se distinguent légèrement, cette différence n'est pas statistiquement significative quant au niveau académique souhaité pour une formation non mixte.

Tableau 5
Niveau académique de la formation souhaitée en fonction des grands centres

Région	collégial	universitaire	mixte	total
Montréal	18,6 %	67,8 %	13,6 %	100 %
Québec	42,9 %	38,1 %	19,4 %	100 %
Autres	36,6 %	41,5 %	21,8 %	100 %
Total	32,4 %	48,2 %	19,4 %	100 %

La différence s'accroît lorsqu'on croise le niveau académique souhaité avec le niveau académique des répondants.

Tableau 6
Niveau académique de la formation souhaitée en fonction du degré du dernier diplôme obtenu

Dernier diplôme	collégial	universitaire	mixte	total
Secondaire	81,0 %	9,5 %	9,5 %	100%
Collégial	64,0 %	18,0 %	18,0 %	100%
Universitaire	15,1 %	63,8 %	21,1 %	100%
Total	32,3 %	48,4 %	19,3 %	100%

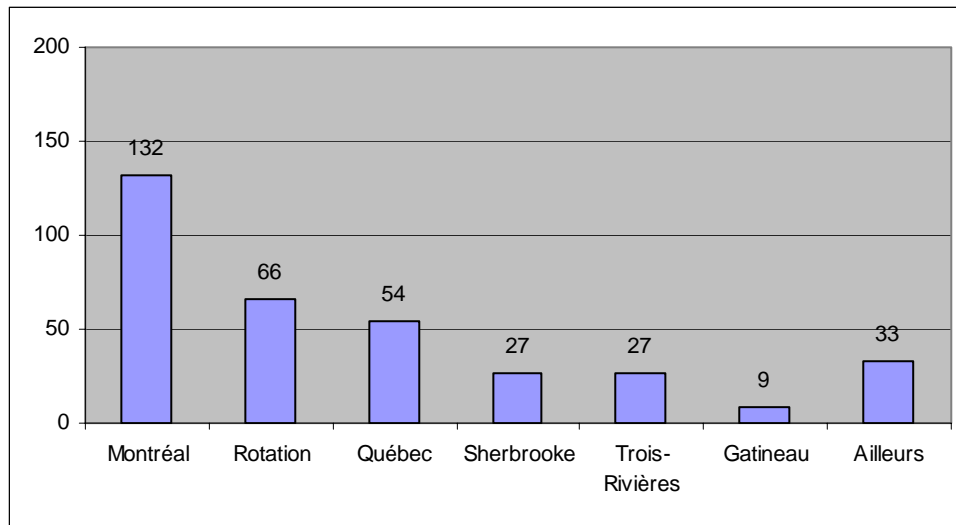
Cette différence se retrouve aussi, quoique moins fortement, lorsqu'on croise la langue/mode de travail des répondants et le niveau académique souhaité. Les interprètes qui maîtrisent la LSQ pour interpréter privilégient une formation universitaire, alors que les interprètes qui ne travaillent que dans le cadre de la translittération préfèrent une formation collégiale.

Tableau 7
Niveau académique de la formation souhaitée en fonction du type de tâche

Dernier diplôme	collégial	universitaire	mixte	total
LSQ	28,2 %	53,8 %	17,9 %	100%
ORAL	41,8 %	35,8 %	22,4 %	100%
Total	32,3 %	48,4 %	19,3 %	100%

Selon les répondants, la LSQ, le français oral et les éléments de la translittération orale devraient être privilégiés comme objets linguistiques de la formation souhaitable en interprétation visuelle. De plus, nous avons noté qu'un peu plus de 50 % des répondants souhaitent que l'enseignement de langues secondes, comme l'ASL et l'anglais, soit inclus dans la formation. Toutefois, cette information semble contredire les réponses à la pertinence des contenus sur l'ASL et l'anglais dans la section sur la pertinence des contenus souhaités.

La formation souhaitable serait offerte en présence, ou selon une formule mixte dans laquelle une partie des cours seraient donnés en établissement d'enseignement postsecondaire et une autre partie à distance. Le premier lieu désigné pour l'établissement de la formation est Montréal. La moitié des répondants souhaite que la formation ait lieu à Montréal, le quart cible une formule de rotation entre l'ensemble des grandes villes de la province et le cinquième désire une formation à Québec.



Lieu de la formation souhaitée

Rappelons qu’une grande partie des répondants provient de la région de Montréal. Bien que le choix de Montréal comme lieu de formation soit polarisé chez les répondants du SIVET (76 % d’entre eux souhaitent une formation à Montréal), il est aussi composé de répondants provenant de régions représentées par tous les services régionaux d’interprétation (SIPSE, SRIEQ, RASPHA, SRIL et SRIVO)¹⁹. L’option de la rotation de la formation entre les grands centres, comme celle de Montréal, présente une ventilation sur plusieurs régions, bien que polarisée autour du SRIEQ (46,7 %) et du SIVET (31,1 %).

Par rapport aux trois principaux choix de l’ensemble des répondants, les interprètes du SRIEQ (deuxième groupe de répondants le plus important en nombre) répartissent leur choix de lieu de formation entre Québec (38,8 %), en rotation (24,7 %) et Montréal (4,7 %). Il est à noter que Trois-Rivières a aussi été choisi par plusieurs interprètes du SRIEQ (16,4 %).

¹⁹ Pour une liste des services régionaux, voir l’annexe 2.

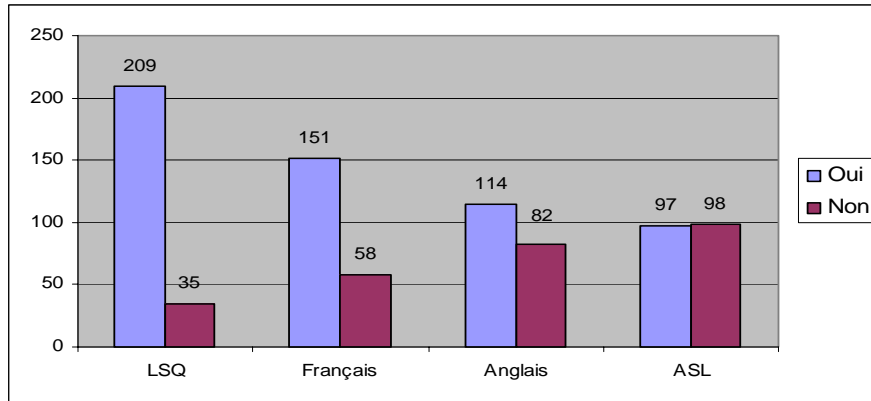
Tableau 8
Région désirée pour la formation croisée avec la région de résidence

Région de formation		Région de résidence					TOTAL	
		SIVET	SIPSE	SRIEQ	RASPHA	SRIL		SRIVO
Gatineau	Nbre	0	0	0	2	0	3	5
Montréal	Nbre	93	6	4	2	4	1	110
Québec	Nbre	0	0	33	1	0	0	34
Rotation	Nbre	14	5	21	4	1	0	45
Sherbrooke	Nbre	0	12	1	1	0	0	14
Trois-Rivières	Nbre	0	0	14	0	0	0	14
Ailleurs	Nbre	6	1	6	0	1	0	14
Montréal et Québec	<u>Nbre</u>	7	0	5	1	2	0	15
Toutes	Nbre	2	0	1	0	1	0	4
Total	Nbre	122	24	85	11	9	4	255
	%	47,8	9,4	33,3	4,3	3,5	1,6	100 %

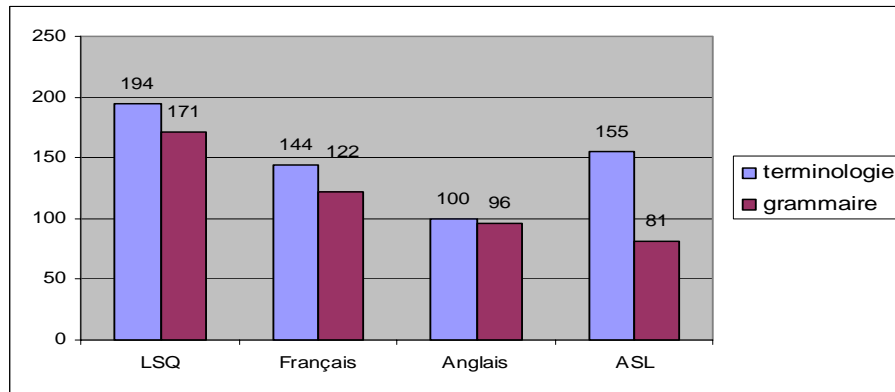
3.6 Les activités de perfectionnement (partie 6 du questionnaire)

Le perfectionnement devrait préférablement être offert de fin de semaine ou de soir, en établissement d'enseignement postsecondaire, à Montréal (48 %) ou en rotation (25 %) entre les grandes villes de la province.

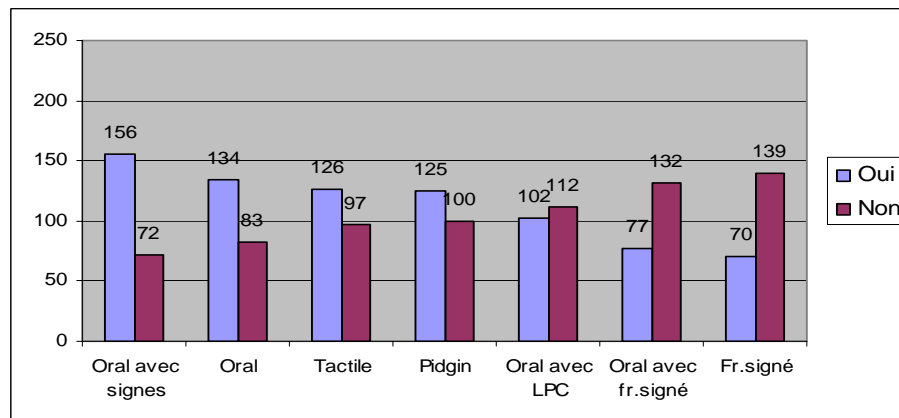
Les contenus de perfectionnement linguistiques souhaités par les répondants ont été sondés en trois temps : d'abord sur les langues et les modes de communication, puis sur l'interprétation, et enfin sur les autres thèmes (voir la liste à la question 36 du sondage). Comme l'illustrent les graphiques présentés à la page suivante, les besoins de perfectionnement exprimés sur les langues et les modes de travail concernent la LSQ et le français (terminologie et grammaire) ainsi que la translittération orale (avec ou sans support gestuel). Quant à l'interprétation, les répondants ont identifié comme souhaitable le perfectionnement sur le passage de la LSQ vers le français oral ainsi que sur le passage du français vers la LSQ.



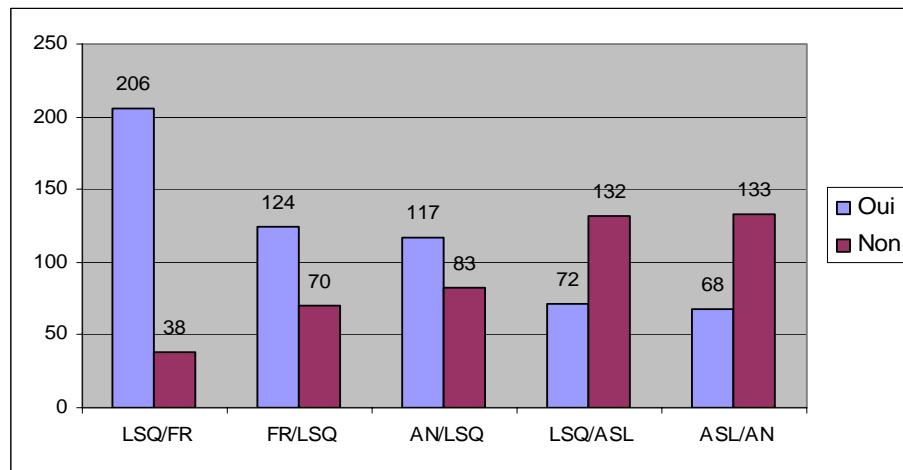
Perfectionnement sur les langues de travail



Aspect du perfectionnement linguistique



Perfectionnement sur les modes de communication



Perfectionnement sur l'interprétation

Quant aux autres thèmes proposés, il était demandé aux répondants de les classer par ordre de préférence pour répondre aux besoins de perfectionnement des interprètes. La liste suivante présente les cinq thèmes les plus souvent identifiés comme étant prioritaires par les répondants :

- interprétation scolaire, secteur jeune ;
- interprétation en situation de tension et de conflit ;
- impact de la surdité sur le développement global de l'enfant ;
- attitudes professionnelles et code de déontologie ;
- rôle de l'interprète.

3.7 L'évaluation professionnelle (partie 7 du questionnaire)

Bien qu'un peu plus de 40 % des répondants n'aient pas été évalués pour l'agrément professionnel, la majorité des interprètes (87 %) souhaitent qu'il y ait un système d'évaluation professionnelle. Au Québec, un comité issu de l'Association québécoise des interprètes francophones en langage visuel (AQIFLV) a évalué les candidats pour certains services régionaux d'interprétation. Depuis la dissolution de l'association, les membres du comité d'évaluation continuent à évaluer les interprètes qui se présentent au SIVET. D'autres services, ainsi que certains

établissements d'enseignement, ont leur propre test maison pour évaluer leurs interprètes. Selon les perceptions, cette évaluation devrait être offerte par un ordre professionnel ou technique, être basée sur un même canevas pour toute la province, tout en considérant les particularités régionales. Cette évaluation serait structurée selon des niveaux distincts tels junior, intermédiaire et senior. Soulignons que cette échelle existe dans certains services régionaux d'interprétation et c'est le candidat qui décide du niveau du test qu'il désire passer. Le comité d'évaluation devrait être composé d'interprètes, d'utilisateurs sourds, malentendants et entendants et les contenus proposés pour cette évaluation devraient tous être considérés (compétences linguistiques, interprétatives et professionnelles) du point de vue théorique et pratique.

L'évaluation professionnelle souhaitée devrait être obligatoire pour tous les interprètes, avec possibilité de reprise suite à l'échec, dans une période de deux ou six mois. Les perceptions quant à la révision périodique obligatoire de la classification sont partagées. Bien que 39 % souhaitent une réévaluation obligatoire à tous les 5 ans, un quart des répondants ne souhaitent pas de reprise obligatoire.

3.8 En bref

- **Le portrait démographique** : Les interprètes qui ont répondu à ce recensement sont majoritairement des femmes entendantes entre 21 à 40 ans, ayant le français comme langue première acquise à la naissance. La langue signée (L2) est habituellement apprise à l'âge adulte. Elles sont réparties dans toutes les régions du Québec; les territoires desservis par les services régionaux que sont le SIVET et le SRIEQ regroupent les plus fortes proportions d'interprètes. Les répondants ont généralement un diplôme de niveau universitaire (certificat, baccalauréat ou maîtrise) : 68 % des interprètes détiennent un diplôme de niveau universitaire, 22 % de niveau collégial et 10 % de niveau secondaire.
- **Le profil d'emploi** : La majorité des interprètes travaillent à temps plein et ont changé de domaines au cours de leur carrière ou travaillent à la fois dans le domaine scolaire et communautaire. Elles utilisent généralement plus d'une langue ou plus d'un mode de communication dans leur travail. Alors que dans le

secteur scolaire jeune la majorité des interprètes travaillent entre 21 et 30 heures par semaine, peu d'interprètes travaillent à temps plein dans le domaine sociocommunautaire. Parmi les tâches qui ne sont pas des tâches interprétatives, plusieurs servent de confidentiels à leurs clients, la plupart des interprètes font de la gestion administrative et certains font de l'aide en français écrit. D'autres servent aussi de conseillers et d'intervenants auprès de la clientèle et certains transportent les clients dans leur voiture. De façon générale, les tâches administratives consistent à la rédaction de feuilles de temps, de facturation, de rapports d'absence, de planification d'horaire, etc.

- **Les contenus de formation** : La répartition des types de contenus est souhaitée légèrement plus théorique que pratique par les répondants. Les contenus privilégiés selon la perception des interprètes, sont les connaissances linguistiques sur les langues de travail, sur les théories et la pratique de l'interprétation. Suivent ensuite les contenus sur la translittération orale et les aspects de la linguistique (phonétique, bilinguisme, acquisition du langage). Les codes gestuels sont jugés de pertinence faible à moyenne. Concernant la pratique professionnelle : la formation en déontologie, en santé et sécurité, en milieu scolaire (secteur jeune et adulte), en milieu social et communautaire (particulièrement en santé) sont les contenus jugés les plus pertinents par les répondants.
- **La structure de la formation** : Les interprètes québécois souhaitent une formation universitaire de niveau baccalauréat, dont la connaissance des langues de travail serait préalable. Les langues de travail faisant l'objet de la formation devraient être le français et la LSQ, auxquelles s'ajouterait la translittération orale. La formation souhaitable serait offerte en présence dans un établissement d'enseignement, à temps plein et de jour. Le lieu souhaité de formation est Montréal, ou selon une formule de rotation, en alternance dans les grands centres urbains de la province.
- **Le perfectionnement** : Les répondants souhaitent un perfectionnement continu sur les langues de travail (français et LSQ) et sur l'interprétation de la LSQ vers le français. Concernant les modes de communication, plus de la moitié des répondants aimeraient avoir du perfectionnement sur la translittération orale.
- **L'évaluation professionnelle** : Plus de la moitié des interprètes du Québec ont déjà été évalués pour une classification professionnelle. Les répondants souhaitent une évaluation professionnelle provinciale obligatoire qui prenne en compte les éléments spécifiques régionaux. Cette évaluation serait menée par un ordre professionnel ou technique reconnu et administrée par un comité composé d'interprètes et d'usagers. Elle devrait contenir des niveaux distincts plutôt qu'un niveau unique de compétence.

4. Conclusion

Dans ce rapport, nous avons voulu documenter la situation sur la formation en interprétation visuelle. Notre objectif principal était de décrire l'état de la situation des interprètes québécois. Nous avons complété notre portrait par une analyse descriptive de 122 programmes de formation en interprétation visuelle offerts dans d'autres lieux. Par ailleurs, les sources documentaires issues de la recherche sur la question de l'interprétation et de la formation des interprètes nous ont permis d'ancrer le portrait des interprètes québécois dans une problématique plus large et partagée par d'autres états. Notre travail est comparable à une photographie dans le temps qui rend compte des besoins et des perceptions des interprètes québécois sur la question de la formation et de l'évaluation de ce groupe de travailleurs. L'analyse des données recueillies dans le recensement effectué auprès de 263 interprètes permet de confirmer certaines connaissances non documentées dans la littérature, comme par exemple le profil démographique des travailleurs. Elle permet aussi de recadrer les perceptions en fonction de idées du milieu sur la profession et la formation. À titre d'exemple, mentionnons le profil linguistique des interprètes (LSQ/français et translittération), que les résultats du recensement montrent comme étant moins polarisé géographiquement (selon une distinction ouest/est) que ce qui était postulé. Il en est de même pour la division est/ouest sur le plan des modes de communication.

Ce travail de recherche n'est cependant qu'une première mesure qui est fort probablement appelée à se modifier au fil du temps. En effet, la profession d'interprète visuel est toute jeune au Québec, et son inscription dans un processus officiel de formation l'est encore plus (depuis 1990). La reconnaissance récente (février 2008) de la langue des signes québécoise comme langue naturelle de transfert linguistique par l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ), ainsi que l'agrément de la première interprète

LSQ/français par ce même ordre professionnel, marquent l'ouverture à la reconnaissance du milieu professionnel de l'interprétation pour les interprètes visuels diplômés.

Notre portrait montre également l'importance de documenter et de poursuivre les recherches sur cette profession afin d'être non seulement à l'avant-plan des connaissances dans ce domaine, mais aussi de bien comprendre les motivations de ses travailleurs. Il apparaît important de statuer sur la formation des interprètes visuels. Ce rapport montre clairement une volonté de formation chez les interprètes québécois. Ils veulent être formés sur les aspects pratiques et théoriques nécessaires à une bonne maîtrise de leur profession. De plus, les impacts du travail de l'interprète sur les apprentissages scolaires et la participation sociale des personnes sourdes rapportés par les recherches présentées dans ce rapport justifient l'urgence pour les décideurs de proposer une formation obligatoire pour les interprètes visuels québécois.

En regard des constats établis dans ce rapport, nous émettons les recommandations suivantes quant à la formation des interprètes visuels québécois, soit :

- la poursuite de la recherche sur les questions concernant l'évaluation linguistique des candidats en interprétation et le développement de batteries de tests;
- l'établissement d'une formation universitaire de trois ans menant à l'obtention d'un baccalauréat;
- le développement d'une formation linguistique préparatoire sur les langues de travail et les codes de translittération.
- l'exigence du diplôme en interprétation visuelle par les employeurs, notamment en milieu scolaire;
- l'établissement d'un plan de diffusion local, national et international sur la formation des interprètes visuels

Sur le plan de la structure de la formation, nous concluons que la viabilité d'un programme de formation en interprétation visuel devrait comporter un profil général en interprétation, inclure les fondements linguistiques de la structure du langage oral et signé, ainsi qu'offrir des contenus sur les spécificités telles que l'interprétation scolaire, l'interprétation juridique et la translittération. Le petit nombre de travailleurs, la fermeture des programmes québécois à volets, ainsi que le petit nombre de programmes exclusifs à la translittération de notre recension nous amène à appuyer l'option d'une formation générale telle que décrite précédemment. Lors de la création d'une telle formation à temps plein, un effort devrait être entrepris pour la création d'activités à distance. La connaissance préalable des langues de travail devrait être préalable et évaluée à l'entrée. Pour ce faire, nous recommandons le développement d'une formation linguistique préparatoire.

En ce qui concerne l'évaluation des interprètes, nous recommandons qu'elle soit obligatoire et unique pour tous les interprètes de la province avec cependant quelques adaptations aux particularités régionales. Par contre, malgré que les interprètes aient émis le souhait que l'évaluation contienne des niveaux distincts plutôt qu'un niveau unique de compétence, la difficulté de gestion d'un tel système incite à recommander que l'évaluation n'ait qu'un seul niveau de compétence.

Sur le plan du développement de la recherche, nous recommandons la priorisation des questions concernant l'évaluation linguistique en langue des signes et en langue orales. La formation préalable dans les langues de travail est une des caractéristiques de la formation en interprétation. Cependant, sur le terrain, il est constaté que les étudiants présentent des profils linguistiques disparates et que nous disposons d'aucun outil standardisé d'évaluation. Il serait intéressant de se pencher sur cet aspect. De plus, nous recommandons au CCA d'appuyer le développement de la recherche sur les questions concernant les spécificités de l'interprétation visuelle, notamment l'interprétation scolaire et l'interprétation juridique.

Sur le plan de la diffusion, nous recommandons l'aide à toute forme de diffusion sur les questions de la formation en interprétation visuelle, tant dans les milieux scientifiques, scolaires/communautaires que politiques. De plus, nous recommandons particulièrement la mise en réseau, à travers la diffusion (conférence, atelier, tables rondes, développement d'un forum Web), des différents acteurs canadiens de la formation des interprètes visuels.

Nous recommandons également la traduction, la vulgarisation et la diffusion des résultats de l'enquête présentée dans ce rapport, dans les communautés de pratique et de formation, ainsi que sur les tribunes scientifiques intéressées par l'apprentissage chez les interprètes visuels, au Québec et dans les autres provinces canadiennes. Nous recommandons l'établissement d'un plan de stratégies de diffusion et de transfert, au Québec et dans les autres provinces canadiennes (voir à cet effet la liste des institutions canadiennes ainsi que l'ébauche du plan de diffusion présenté à l'Annexe 13).

5. Références

- Association des interprètes en langue visuelle du Canada. 1995. « L'interprétation en milieu juridique : exposé de la position de l'AILVC », Publication de l'AILVC, 46 p.
- Bélangier, D.-C. 1995. « Les spécificités de l'interprétation en langue des signes. Première partie. Analyse à partir du modèle d'efforts et de l'équilibre d'interprétation », *Le Lien. Bulletin de l'AQIFLV*, vol. 9, n° 1, p. 11-16.
- Bélangier, D.-C. 2000. « Un modèle multidimensionnel de la communication en présence d'un interprète », *Actes du congrès AVLIC'98. Au tournant du siècle : recherches et pratique en interprétation*, Montréal : AVLIC, p. 58-70.
- Bélangier, D.-C. 2003. « Les différentes figures d'interaction en interprétation de dialogue », *The Critical Link 3, Interpreters in the Community. Selected papers from the Third International Conference on Interpreting in Legal, Health and Social Service Settings*, Montréal, 22–26 mai 2001, Philadelphie: John Benjamins, p. 51–66.
- Bouchard, D., C. Dubuisson et A.-M. Parisot. 2005. «Categories in LSQ», in *Categorization in cognitive sciences*, H. Cohen et C. Lefebvre (éd.), New York : Elsevier, p. 381-399.
- Caldwell Langer, E. 2004. « Perspectives on educational interpreting from educational anthropology and an Internet discussion group », dans E. A. Winston (éd.), *Educational Interpreting: How it Can Succeed?* Washington, DC: Gallaudet University Press, p. 91-112.
- Cazden, C. 2001. *Classroom discourse: The language of teaching and learning*, 2e édition, Portsmouth, N.H: Heinemann.
- Centre québécois de la déficience auditive. 2004. *Dossier sur les services d'interprétation visuelle. Résumé des point saillants et recommandations*, Montréal : CQDA.
- Centre québécois de la déficience auditive (CQDA). 2000. *Comité d'accès à la justice. Problèmes rencontrés et recommandations*, document de travail, Centre québécois de la déficience auditive, 13 p.
- Clermont, B. 1988. « La formation des interprètes gestuels et oraux au Canada et aux États-Unis. Enquête (2) », *Entendre*, n° 84, p. 34-39.
- Cokely, D. 1992. *Interpretation: A Sociolinguistic Model*, Sign Language Dissertation Series, Burtonsville, MD: Linstock Press Inc.
- Cokely, D. 2005. « Shifting positionality: A critical examination of the turning point in the relationship of interpreters and the Deaf community », dans M.

- Marschark, R. Peterson et E. Winston (éd.), *Sign Language Interpreting and Interpreter Education*, New York: Oxford University Press.
- Daigle, D., F. Armand, É. Demont et J.-É. Gombert. 2006. «Apprentissage implicite et traitement morphologique : le cas d'élèves sourds gestuels», dans *Surdité et société : perspectives psychosociale, didactique et linguistique*, D. Daigle et A.-M. Parisot (dir.), Ste-Foy : Les Presses de l'Université du Québec, p. 99-113.
- Dean, R. K. et R. Q. Pollard. 2001. « Application of demand-control theory to sign language interpreting: Implications for stress and interpreter training », *Journal of Deaf Studies and Deaf Education*, vol. 6, n° 1, p. 1-14.
- Delisle, A., M.-J. Durand, D. Imbeau, C. Larivière et B. Santos. 2004. « Suivi de deux interventions visant la réduction de la douleur musculo-squelettique chez des interprètes en langage signé », dans *Actes du colloque la santé et la sécurité du travail au Québec. Une collaboration multidisciplinaire*, dans le cadre du Congrès de l'Acfas (Montréal, 11-12 mai 2004), sous la dir. du Réseau de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec / RRSSTQ.
- Dubuisson, C., L. Lelièvre, A.-M. Parisot, A. Vercaingne-Ménard et S. Villeneuve. 2006. « Le défi de l'évaluation des compétences en langue signée : le cas de la langue des signes québécoise chez des élèves sourds de classes bilingues », dans *Surdité et société : perspectives psychosociale, didactique et linguistique*, D. Daigle et A.-M. Parisot (dir.), Ste-Foy : Les Presses de l'Université du Québec, p. 81-97.
- Durand, M.-J., A. Delisle et D. Imbeau. 2001. « A program to reduce occupational upper extremity symptoms in sign language interpreters. Step 1: Descriptive study », dans *Actes du colloque Fourth International Scientific Conference on Prevention of Work-Related Musculoskeletal Disorders (PREMUS 2001)* (Amsterdam, septembre-octobre 2001), p. 186.
- Emmorey, K. 2002. *Language, Cognition, and the Brain. Insights from Sign Language Research*, Mahwah, NJ: Laurence Erlbaum Associates, p. 227-268.
- Foster, S. 1989. « Life in the mainstream: Reflections of Deaf college freshmen on their experiences on the mainstreamed highschool », *Journal of Rehabilitation of the Deaf*, vol. 125, p. 535-541.
- Frishberg, N. 2000. « An interpreter creates the space », dans *The Signs of Language Revisited*, E. K. Emmory et H. Lane (dir.), Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates, p. 169-192.
- Fournier, C. 1997. « L'interprétation pour sourds au pénal en France », *META*, XLII, 3, p. 533-545.

- Gile, D. 2001. « L'évaluation de la qualité de l'interprétation en cours de formation », *META*, vol. 46, n° 2, p. 379-393.
- Groupe de travail sur les services d'interprétariat. 2002. *État de situation et orientations au regard des services régionaux d'interprétation pour les personnes présentant une déficience auditive*, rapport, 59 p.
- Hale, S. 2003. « Quelques réponses à des questions concernant l'interprétation judiciaire », *Un maillon essentiel. Revue trimestrielle vouée à l'interprétation dans les secteurs des services sociaux, juridique et de la santé*, vol. 1, n° 1, p. 25-31.
- Hillion, M. 1996. « Animation auprès des interprètes du SIVET », *Le Lien. Bulletin de l'AQIFLV*, vol. 10, n° 2, p. 13-17.
- Humphrey, J. 1996. « Le rôle et la responsabilité des programmes de formation en interprétation en langue des signes », *Nouvelles de l'AILVC*, vol. 12, n° 2, Publications de l'AILVC, p. 6-7.
- Humphrey, J. H. et B. J. Alcorn (éd.). 2001. *So you want to be an interpreter? An introduction to sign language interpreting*, Amarillo, Texas: H & H Publishers.
- Jeggli, F. 2003. « L'interprétation français-LSF à l'université », *Langue française*, n° 137, p. 114.
- Jones, B. E. 2004. « Competencies of K-12 Educational Interpreters: What we need versus what we have », E. A. Winston (éd.), *Educational Interpreting: How it Can Succeed?* Washington, DC: Gallaudet University Press, p. 113-131.
- Lane, H. 1992. *The mask of benevolence. Disabling the deaf community*, New York: Vintage Books.
- Madore, N. 1998. *La formation des interprètes en langue signée au Canada : besoins des interprètes vs programmes de formation*, mémoire de maîtrise, Montréal : Université du Québec.
- Marschark, M., R. Peterson et E. Winston (éd.). 2005. *Sign Language Interpreting and Interpreter Education*, New York: Oxford University Press, 307 p.
- Monikowski, C. 2004. « Language myths in interpreted education: First language, second language, what language? », dans E. A. Winston (éd.). *Educational Interpreting: How it Can Succeed?* Washington, DC: Gallaudet University Press, p. 48-60.
- Napier, J. 2002. « University interpreting: Linguistic issues for consideration », *Journal of Deaf Studies and Deaf Education*, vol. 7, n° 4, p. 281-301.

- Napier, J. et R. Baker. 2004. « Accessing university education: Perceptions, preferences, and expectations for interpreting by Deaf students », *Journal of Deaf Studies and Deaf Education*, vol. 9, n° 2, p. 228-238.
- Napier, J., R. McKee et D. Goswell. 2006. *Sign Language Interpreting: Theory & practice in Australia & New Zealand*, The Federation Press, Sydney, 225 p.
- Parisot, A.-M. 2003. *Accord et cliticisation : le cas des verbes à forme rigide en langue des signes québécoise*, thèse de doctorat, UQAM, janvier.
- Parisot, A.-M., A. Vercaingne-Ménard et C. Dubuisson. 2001. « La formation des interprètes en langue des signes québécoise (LSQ)/français : historique et enjeux », dans *Un maillon essentiel 3 : l'interprétation en milieu social ou la complexité d'une profession*, communication présentée au Congrès international de Montréal.
- Parisot, A.-M. et S. Villeneuve. 2004. « Réflexions sur la spécificité du travail de l'interprète en langue signée », *Circuit. La revue de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec*, n° 82, p. 11-12.
- Ramsey, C. 2004. « Theoretical Tools of Educational Interpreters, or "The True Confessions of an Ex-Educational Interpreter" », dans E. A. Winston (éd.). *Educational Interpreting: How it Can Succeed ?* Washington, DC: Gallaudet University Press, p. 206-226.
- Raymond, O. et J. Boudreault. 2000. « Évolution de la profession d'interprète et historique de la reconnaissance professionnelle », *Le lien (bulletin de l'AQIFLV)*, vol. 12, n° 1, p. 7-10.
- Roach, A. 2002. « Donner aux jeunes sourds le pouvoir d'être autonomes », *RID Views*, vol. 19, n° 3, mars 2002 (traduit de l'américain par D.-C. Bélanger avec permission de l'éditeur en 2003).
- Roy, C. B. 2000. *Innovative Practices for Teaching Sign Language Interpreters*, Washington : Gallaudet University Press.
- Russell, D. 2005. « Consecutive and simultaneous interpreting », dans *Topics in signed language interpreting*, T. Janzen (dir.), Amsterdam: John Benjamins, p. 135-164.
- Russell, D. 2002. *Interpreting in legal contexts: Consecutive and simultaneous interpretation*, Burtonsville, MD: Linstok Press.
- Schembri, A., G. Wigglesworth, T. Johnston, G. Leigh, R. Adam et R. Baker. 2002. « Issues in development of the test battery for Australian Sign Language morphology and syntax », *Journal of the Deaf Studies and Deaf Education*, vol. 7, n° 1, p. 18-40.

- Schick, B., K. Williams et L. Bolster. 1999. « Skill levels of educational interpreters working in public schools », *Journal of Deaf Studies and Deaf Education*, vol. 4, n° 2, p. 144-155.
- Schick, B., K. Williams et H. Kupermintz. 2005. « Look who's being left behind: Educational interpreters and access to education for deaf and hard-of-hearing students », *Journal of Deaf Studies and Deaf Education*, vol. 11, n° 1, p. 3-20.
- Seleskovich, D. et M. Lederer. 2002. *Pédagogie raisonnée de l'interprétation*, 2^e édition, Didier Érudition.
- Seleskovich, D. 1993. « Principes et méthodes de l'enseignement de l'interprétation », dans D. Seleskovich et M. Lederer, *Interpréter pour traduire*, coll. Traductologie, n° 1, 3^e édition, Paris : Didier Érudition.
- Séro-Guillaume, P. 1997. « Pourquoi une formation à l'interprétation de conférence LSF (langue des signes française) en français et de français en LSF? », *Meta*, vol. 42, n° 3, p. 521-532.
- Séro-Guillaume, P. 2001. « Un facteur d'intégration pour les sourds : l'interprétation en langue des signes. Enjeux et formation », dans *Un maillon essentiel 3 : l'interprétation en milieu social ou la complexité d'une profession*, communication présentée au Congrès international de Montréal, mai 2001.
- Shaw S., N. Grbic et K. Franklin. 2004. « Applying language skills to interpretation: Student perspectives from signed and spoken language programs », *Interpreting*, vol. 6, n° 1, John Benjamins, p. 69-100.
- Singleton, J. et S. Supalla. 2003. « Assessing children's proficiency in natural signed languages », dans M. Marschark et P. Spencer, *Oxford Handbook of Deaf Studies, Language, and Deaf Education*, New York: Oxford University Press, p. 347-361.
- Storey, B. C. et J. R. Jamieson. 2004. « Sign language vocabulary development practices and Internet use among educational interpreters », *Journal of Deaf Studies and Deaf Education*, vol. 9, n° 1, p. 53-67.
- Taylor, M. 1993. *Interpretation Skills: English to American Sign Language*, Edmonton, Alberta: Interpreting Consolidated.
- Taylor, M. T. 2004. « Assessment and Supervision of Educational Interpreters: What Job? Whose Job? Is This Process Necessary? Dans Winston, E. A. (éd.). *Educational Interpreting: How it Can Succeed ?* Washington, DC: Gallaudet University Press, p. 178-185.
- Vercaingne-Ménard, A., D.-C. Bélanger et S. Villeneuve. 2001. « Faire ses classes au primaire ou les défis de l'interprétation LSQ/Français à l'école », *Cahier d'accompagnement de l'atelier pré-congrès du congrès international Un*

maillon essentiel 3 : l'interprétation en milieu social ou la complexité d'une profession, Montréal, mai 2001.

- Vercaingne-Ménard, A., A.-M. Parisot et C. Dubuisson (2005) « L'approche bilingue à l'école Gadbois. Six années d'expérimentation. Bilan et recommandations », rapport déposé au ministère de l'Éducation, mai.
- Villeneuve, S. 2006. *La langue comme outil de prévention des troubles musculo-squelettiques chez des interprètes français/langue des signes québécoise : analyse d'aménagements linguistiques, biomécaniques et temporels*, mémoire de maîtrise en linguistique, Montréal : Université du Québec à Montréal.
- Villeneuve, S. 2004. « Forces en présence dans une relation psychothérapeutique avec interprétation », *Un maillon essentiel. Revue trimestrielle vouée à l'interprétation dans les secteurs des services sociaux, juridique et de la santé*, no 2.
- Villeneuve, S. 2003. « Formation pour l'uniformisation de la pratique professionnelle des interprètes judiciaires français/langue des signes québécoise », dans *Actes du VI^e Forum International de la traduction certifiée et de l'interprétation judiciaire* (Paris, juin 2002), E. de la Fuente (dir.), Paris : FIT, p. 427-443.
- Winston, E. A. 1989. Transliteration: What's the message?, in C. Lucas (éd.), *The Sociolinguistics of the Deaf Community*, San Diego: Academic Press, p. 147-164.
- Winston, E. A. 2001. « Visual inaccessibility. The elephant (blocking the view) in interpreted education », *Odyssey*, vol. 2, n° 2, p. 5-7.
- Winston, E. A. 2004. « Interpretability and Accessibility of Mainstream Classrooms », dans E. A. Winston (éd.). *Educational Interpreting: How it Can Succeed?*, Washington, DC: Gallaudet University Press, p. 132-168
- Yarger, C. C. 2001. « Educational interpreting: Understanding the rural experience », *American Annals of the Deaf*, vol. 146, n° 1, p. 16-30.

Annexe 1

Description des activités interprétatives

L'interprétation pour les personnes sourdes ou malentendantes dans le milieu de la surdité au Québec est généralement désignée par les termes *interprétation visuelle*. Sous cet angle, l'interprétation comprend l'interprétation langue signée/langue orale ainsi que la translittération orale, aussi appelée *interprétation orale* dans le milieu. Cette dernière peut être accompagnée ou non d'un support gestuel, composé de gestes naturels, de signes de la LSQ, ou encore de clés manuelles qui visent à discriminer les phonèmes (langage parlé complété, LPC). La translittération signée, connue sous le nom d'*interprétation relais*, est pratiquée ailleurs (États-Unis et Angleterre entre autres) par des personnes sourdes qui travaillent en tandem avec des interprètes entendants. Le tableau suivant présente les langues de travail ainsi que les activités interprétatives du domaine de la surdité. Les deux modalités en présence sont, d'une part la modalité visuo-spatiale (souvent appelée modalité gestuelle), et d'autre part la modalité auditivo-orale (souvent appelé modalité orale).

Modalités et activités interprétatives		
Modalité	Activités interprétatives	
	Interprétation	Translittération
Visuo-spatiale	LSQ/français* LSQ/autre langue signée**	Français signé Relais
Auditivo-orale		Oral sans support gestuel Oral avec support LPC Oral avec support lexical LSQ Oral avec support de gestes naturels

* Au Québec, les langues de travail peuvent aussi être l'anglais et la langue des signes américaine.

** Cette activité interprétative est habituellement pratiquée par des personnes sourdes bilingues.

Annexe 2

Liste des Services régionaux d'interprétation au Québec

Ressources pour personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord du Québec (RPHATNQ)

330, rue Perrault Est
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3C6
Téléphone : 819 762-8116
Télécopieur : 819 762-6848
Courriel : ressource@lino-sympatico.ca
Site Internet : www.lino.com/telethon
Région administrative : 08 : Abitibi-Témiscamingue

Service d'interprétation pour les personnes sourdes de l'Estrie (SIPSE)

932, rue du Fédéral
Sherbrooke (Québec) J1H 5A7
Téléphone : 819 563-4357
ATS : 819 563-6177
Télécopieur : 819 563-1104
Courriel : sipse@aide-internet.org
Site Internet : www.aide-internet.org/sipse
Région administrative : 05 : Estrie

Service d'interprétation visuelle et tactile (SIVET)

5000, rue d'Iberville, bur. B-243
Montréal (Québec) H2H 2S6
Téléphone : 514 285-8877
Télécopieur : 514 285-1443
Courriel : sivet@cam.org
Site Internet : www.sivet.ca/
Régions administratives : 06 : Montréal, 13 : Laval, 16 : Montérégie, 15 : Laurentides

Service régional d'interprétation de Lanaudière (SRIL)

144, rue Saint-Joseph
Joliette (Québec) J6E 5C4
Téléphone : 450 759-7966
Télécopieur : 450 759-3824
Courriel : sril@videotron.ca
Région administrative : 14 : Lanaudière

Service régional d'interprétation de l'Est du Québec (SRIEQ)

775, rue St-Viateur
Charlesbourg (Québec) G2L 2S2
Téléphone : 418 622-1037
Télécopieur : 418 622-7448
Courriel : srieq@qc.aira.com
Site Internet : pages.globetrotter.net/srieq/
Régions administratives : 01 : Bas St—Laurent, 02 : Saguenay Lac St-Jean, 03 : Québec, 04 : Mauricie
Centre du Québec, 09 : Côte-Nord, 11 : Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine, 12 : Chaudière-Appalaches

Service régional d'interprétation visuelle de l'Outaouais (SRIVO)

115, boul. Sacré-Cœur, bur. 212
Gatineau (Québec) J8X 1C5
Téléphone : 819 771-7273
Télécopieur : 819 771-6402
Courriel : srivo@qc.aira.com
Région administrative : 07 : Outaouais

Service d'interprétation en ASL

Banque interrégionale d'interprètes

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
3725, rue St-Denis, bur. 324
Montréal (Québec) H2X 3L9
Téléphone : 514 286-6500, poste 5533
Télécopieur : 514 286-5692
Courriel : 06_banque_interpretes_montreal@ssss.gouv.qc.ca
Site Internet : www.santemontreal.qc.ca/fr/
Régions administratives : 06 : Montréal, 16 : Montérégie, 13 : Laval

Annexe 3

Description de la formation en interprétation orale à l'UQTR

(<http://www.uqtr.ca/Partenaire/FormationContinue/>)

L'Université du Québec à Trois-Rivières émet pour cette formation une attestation comprenant 0,1 UEC par heure de formation. L'unité d'éducation continue (UEC) est un mode de reconnaissance des activités non créditées de perfectionnement qui correspond à dix heures de travail et de participation (1,0 UEC). Ces activités sont offertes par des formateurs dont l'expertise est reconnue par l'Université et sont coordonnées par le Service de la formation continue.

Objectifs de la formation

L'objectif de cette formation est de permettre l'acquisition de diverses connaissances spécifiques touchant la surdité, la communication et le rôle de l'interprète en relation avec son client. Elle vise également à développer des habiletés et des attitudes qui sont nécessaires à l'interprétation orale de manière à pouvoir s'adapter aux besoins particuliers des clients, selon leur âge et les situations d'interprétation, tout en respectant les autres partenaires impliqués dans le service.

Thématiques et objectifs pour l'ensemble de la formation

Le monde de la surdité

Connaître les impacts de la surdité et les moyens existants pour assurer l'épanouissement scolaire, professionnel et social des personnes sourdes dans leur milieu de vie.

La communication

Maîtriser les notions théoriques nécessaires pour analyser et transformer un message verbal de manière à le rendre accessible visuellement à une personne qui utilise la lecture labiale.

L'interprète et son client

Appliquer l'ensemble des notions théoriques concernant le rôle de l'interprète dans diverses situations d'interprétation en mettant en application les supports techniques facilitant la communication avec des attitudes adéquates.

Langage parlé complété

Acquérir des bases théoriques sur le LPC. Maîtriser le code LPC. Être capable de s'adapter aux besoins de l'enfant sourd et malentendant et de ses particularités dans un contexte d'apprentissage. Le LPC est enseigné aux enfants par des orthophonistes.

Laboratoires

Développer les attitudes, compétences et techniques spécifiques nécessaires à l'interprétation orale, de manière à transmettre intégralement, fidèlement et impartialement un message, en tenant compte des besoins du client, ceci malgré des difficultés provenant de l'environnement.

Stage supervisé

Prendre de l'expérience dans l'interprétation orale, dans différents milieux en s'ajustant aux besoins des clients enfants et adultes, afin de développer une utilisation plus efficace des outils de l'interprète orale lors de la transmission du message ou dans les autres tâches de l'interprète (préparation du matériel, information sur son rôle).

Thématiques et objectifs spécifiques

Interprétation orale 1 *

Interprétation orale 2 *

Interprétation orale 3 *

Stage supervisé* & langage parlé complété

La description de l'ensemble des thématiques et objectifs présenté ci-haut a été conçue par mesdames Mireille Beaudoin et Marie-Josée Paradis (VisèME SENC) à l'exception du volet «langage parlé complété» qui a été élaboré par madame Caroline Mercier.

*Copyright VisèME SENC

Annexe 4

Description du programme Communication et surdit  au C gep du Vieux Montr al

<http://www.cvm.qc.ca/sfe/aec.htm>

CLIENT LES VIS ES PAR LE PROGRAMME

- Vous avez compl t  une formation en  ducation sp cialis e, en travail social, en service de la sant , etc., et vous d sirez exercer votre profession dans le milieu de la surdit .
- Vous travaillez dans le milieu de la sant , des services sociaux et de l' ducation et il vous arrive, dans le cadre de votre travail, d' tre en contact avec des personnes sourdes et malentendantes.
- Vous d sirez acqu rir les comp tences pr alables   la poursuite d' tudes universitaires en interpr tation.

CONDITIONS D'ADMISSION PARTICULI RE   L'AEC « RCT.02 », COMMUNICATION ET SURDIT 

- Avoir compl t  un DEC ou d tenir une combinaison de formation et d'exp rience jug e pertinente.
- Avoir une connaissance suffisante de la langue fran aise parl e et  crite.
-  tre citoyen canadien ou r sident permanent.
- Avoir manifest  par son travail ou ses activit s personnelles, une sensibilit  ou un int r t marqu  pour le milieu de la surdit  (  confirmer lors de l'entrevue de l'admission).

FORMATION SUR MESURE

Ce programme d' tudes, offert   temps plein, a  t  mis sur pied pour former des gens capables de communiquer efficacement avec des personnes ayant une perte auditive dans le cadre de leurs activit s professionnelles.

CONTENU DU PROGRAMME

617-JBM-04 Surdit  et personnes sourdes
617-JBU-03 Surdit  d'hier   aujourd'hui
617-JBR-03 Aspects culturels de la surdit 
617-JBN-03 Communication non verbale
617-JBQ-03 Mode oral  l mentaire
617-JBT-03 Mode oral avanc , P.A.: 617-JBQ-03
617-JBP-03 LSQ  l mentaire
617-JBS-03 LSQ interm diaire I
617-JBV-03 LSQ interm diaire II
617-JBW-03 LSQ avanc , P.A.: 617-JBV-03
617-JBX-03 Milieu sp cifique (stage)
617-JBZ-03 Communication sp cialis e

Annexe 5

Certificat en interprétation visuelle 4393

Faculté des sciences humaines
Téléphone: (514) 987-3072

La description de ce cursus est disponible sur demande; la version électronique se trouve à l'adresse suivante: www.regis.uqam.ca INTERNET:

Pour toutes les bases d'admission

Tous les candidats doivent avoir une connaissance suffisante des deux langues de travail soit de la LSQ et du français (écrit et oral). Ces connaissances sont vérifiées lors du test d'admission. La connaissance de la LSQ doit être équivalente au niveau du cours Langue des signes québécoise-communication (LAN4880) de l'UQAM. Ces connaissances peuvent être acquises en suivant les cinq niveaux de LSQ de l'Institut Raymond-Dewar ou en complétant le programme d'une année en Communication et Surdit  au c gep du Vieux Montr al, ou l' quivalent. Le candidat qui n'a pas les connaissances  quivalentes au cours LAN4880 (3 cr dits) sera admis conditionnellement   la r ussite de ce cours. Ce cours est offert au trimestre d' t  seulement. Le candidat qui aura montr  des carences dans la ma trise du fran ais  crit et/ou oral, sera admis conditionnellement   la r ussite respective des cours LIN 1009 (3 cr dits) pour le fran ais  crit et/ou LIN 1017 (1 cr dit) et/ou LIN 1018 (1 cr dit) pour le fran ais oral. Dans tous les cas, ces cours de mise   niveau seront comptabilis s comme des cours hors programme. Toutefois, l' tudiant qui se ferait imposer plus de six cr dits en appoint sera refus  au programme.

Ces cours devront  tre r ussis dans un d lai ne d passant pas la premi re des deux  ch ances suivantes: soit dans les douze mois suivant la premi re inscription, soit la r ussite des 15 premiers cr dits du programme (que ces cr dits aient  t  obtenus   la suite de cours suivis et r ussis ou par voie de reconnaissance d'acquis). Dans tous les cas, ces cours devront  tre suivis avant l'inscription au cours LIN1580 (Atelier pratique d'interpr tation gestuelle I). Au terme du d lai mentionn  ci-dessus, l'exclusion du programme est prononc e par le registrariat si l' tudiant admis conditionnellement n'a pas satisfait aux exigences d termin es lors de l'admission.

Remarques (pour toutes les bases d'admission) : Le programme peut  tre suivi   temps partiel seulement.

Mode de v rification de l'admissibilit  des candidats

Une s rie de cinq tests, d'une dur e totale de deux heures, aura pour but d' valuer les comp tences des candidats en LSQ (production et r ception) ainsi qu'en fran ais oral (production et r ception) et  crit (production): Produire une histoire en LSQ   la suite de l'observation d'une bande dessin e; R pondre   un questionnaire   la suite du visionnement d'une narration LSQ sur vid o; Produire un discours en fran ais oral   partir d'un th me impos ; R pondre   un questionnaire  crit   la suite de l' coute d'extraits audio en fran ais; R pondre en fran ais  crit   trois questions   d veloppement.

Cours   suivre

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 cr dits; les cours entre parenth ses sont pr alables.)

Les dix cours suivants (30 crédits)

LIM3810 Stage en interprétation gestuelle (LIN5580)
LIN1185 Interprétation visuelle: rôle et problèmes spécifiques
LIN1186 Interprétation visuelle: modèles, processus et pratique
LIN1400 À la découverte du langage
LIN1580 Atelier pratique d'interprétation gestuelle I
LIN2480 Description de la langue des signes québécoise I

Grade

Le grade de la mineure sera déterminé en fonction de la majeure.

Scolarité

Ce programme comporte trente crédits.

Objectifs

Le but du programme est d'offrir une formation universitaire aux futurs interprètes français/langue des signes québécoise (LSQ) qui seront appelés à rendre visuellement accessible le message parlé aux personnes sourdes et malentendantes et, selon le cas, rendre verbalement accessible aux personnes entendant le message signé des personnes sourdes. Ce programme doit rendre les étudiants aptes à remplir la fonction d'interprète en tenant compte des besoins particuliers des personnes sourdes et malentendantes et en se conformant au code de déontologie de la profession.

Au terme du programme, les interprètes pourront oeuvrer entre autres en milieu scolaire, dans les services sociaux, dans le domaine du loisir et dans les services gouvernementaux, autant provinciaux que fédéraux.

NOTE: Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

Conditions d'admission

Le certificat et la mineure ne sont pas contingentés

Les nouveaux étudiants ne sont admis qu'au trimestre d'automne.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Bases d'admission pour le certificat

Base DEC

Être titulaire d'une attestation en communication et surdit ; Ou Être titulaire d'un dipl me d' tudes collgiales (D.E.C.) ou l' quivalent et poss der une connaissance d'usage de la LSQ et en faire la preuve.

Ou Base Exp rience

Être  g  d'au moins 21 ans et poss der des connaissances appropri es et une exp rience de travail permettant d'entreprendre des  tudes universitaires, et poss der une connaissance d'usage de la LSQ et en faire la preuve.

Ou Base  tudes universitaires

Avoir r ussis au moins cinq cours de niveau universitaire, soit 15 cr dits, au moment du d p t de la demande d'admission, poss der une connaissance d'usage de la LSQ et en faire la preuve.

Ou Base  tudes hors Qu bec

Être titulaire d'un dipl me appropri  obtenu   l'ext rieur du Qu bec apr s au moins treize ann es (1) de scolarit  ou l' quivalent et poss der une connaissance d'usage de la LSQ et en faire la preuve.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Le candidat ne répondant pas à cette exigence peut présenter une demande d'admission au *Cursus de transition pour les étudiants hors Québec* (P020- P030).

LIN3480 Description de la langue des signes québécoise II (LIN2480)

LIN3580 Atelier pratique d'interprétation gestuelle II (LIN1580)

LIN4580 Description de la langue des signes québécoise III (LIN3480)

LIN5580 Atelier pratique d'interprétation gestuelle III (LIN3580)

Règlements pédagogiques particuliers

- Pour s'inscrire au stage en interprétation (LIM3810), il faut avoir réussi au moins cinq cours du programme, dont les 3 ateliers.

- Tout étudiant sera tenu de suivre l'atelier pratique d'interprétation II (LIN3580) et ne pourra obtenir d'exemption par reconnaissance de son expérience en interprétation visuelle.

Description des cours

LIM3810 Stage en interprétation gestuelle

Ce stage a pour but de fournir à l'étudiant l'occasion d'articuler sa formation universitaire avec une expérience concrète en milieu professionnel reconnu en interprétation gestuelle et de développer un esprit critique par rapport à ses performances d'interprète. Mise en commun des expériences individuelles à l'intérieur d'ateliers de synthèse.

Condition d'accès: Avoir réussi 15 crédits du programme.

Préalable(s): LIN5580 Atelier pratique d'interprétation gestuelle III

LIN1185 Interprétation visuelle: rôle et problèmes spécifiques

Histoire de l'interprétation en général et de l'interprétation visuelle en particulier. Écoles de pensée. Code de déontologie de la profession et spécificités en regard des différents milieux d'intervention. Préparation particulière au travail de l'interprète: notion d'étymologie, terminologie spécialisée et outils nécessaires à l'enrichissement du vocabulaire.

LIN1186 Interprétation visuelle: modèles, processus et pratique

Ce cours vise à faire connaître aux étudiants les modèles théoriques qui ont cours en interprétation (approches cognitive, psychosociale et interactionnelle) et à leur donner les outils nécessaires à l'actualisation de ces modèles dans divers milieux d'intervention, soit le milieu scolaire et le milieu social (thérapeutique et judiciaire). Il vise aussi à faire découvrir aux étudiants les processus mentaux et communicationnels en cause en situation d'interprétation afin de leur permettre d'apprivoiser ces processus dans leur pratique.

Cours magistraux et ateliers.

LIN1400 À la découverte du langage

Ce cours vise à sensibiliser les étudiants aux concepts fondamentaux relatifs au langage, particulièrement dans un contexte scolaire. Les thèmes abordés incluent: la nature du langage humain; le langage comme outil de communication; le langage comme phénomène social; les sons et les systèmes sonores; l'écriture et les systèmes orthographiques; la structure des mots, des phrases et des textes; aspects sémantiques et pragmatiques du langage; langage et paralingage. Examen de la diversité des langues afin de permettre une meilleure compréhension de leurs ressemblances et de leurs différences par rapport au français.

LIN1580 Atelier pratique d'interprétation gestuelle I

Acquisition des habiletés fondamentales de l'interprétation gestuelle en utilisant les techniques du shadowing, du paraphrasage et de l'interprétation consécutive. Ces apprentissages se pratiquent en français et en langue des signes québécoise. Gestion du stress à être et à s'exprimer devant un public. Observation d'interprètes en fonction.

LIN2480 Description de la langue des signes québécoise I

L'objectif du cours est de montrer la spécificité de la langue des signes québécoise (LSQ) en tant que langue signée. Les critères permettant de démontrer en quoi la LSQ répond au statut de langue. L'adéquation aux universaux du langage. L'importance du comportement non manuel, de l'utilisation de l'espace et de plusieurs articulateurs simultanés.

La situation sociolinguistique de la LSQ; les liens de la LSQ avec d'autres langues signées et en particulier les influences de la langue des signes française et la langue des signes utilisée en Amérique du Nord anglophone (American Sign Language). Les questions d'emprunt de la LSQ au français; problèmes d'épellation, d'oralisation et d'initialisation. Interrelations de la LSQ et de la culture sourde.

LIN3480 Description de la langue des signes québécoise II

L'objectif du cours est de permettre à l'étudiant de mieux connaître la LSQ sous le biais d'une description linguistique sommaire.

Les processus de formation des signes de la LSQ et leurs contraintes phonologiques. Les marqueurs de temps, de nombre, de négation, les classes de verbes, etc. Les règles d'ordonnancement des signes, les différents types de phrases et les différentes structures (par exemple les interrogatives), l'étude de la référence.

Préalable(s): LIN2480 Description de la langue des signes québécoise I

LIN3580 Atelier pratique d'interprétation gestuelle II

Perfectionnement de l'interprétation simultanée du français vers la langue des signes québécoise. Développer des habiletés et des techniques reliées au décalage, à la mémorisation et à l'organisation spatiale.

Préalable(s): LIN1580 Atelier pratique d'interprétation gestuelle I

LIN4580 Description de la langue des signes québécoise III

Présenter une description détaillée du comportement non manuel en LSQ, en analyser les différents types de formation et établir les correspondances avec des procédés grammaticaux propres au français.

Déterminer la place du comportement non manuel dans les langues signées.

Description du comportement non manuel en LSQ en fonction des différents articulateurs: tronc, épaules, tête, sourcils, yeux, nez, bouche, langue, direction du regard, etc. Portée des comportements non manuels: régulateurs, modificateurs, modulateurs, associés et impliqués. Fonctions des comportements non manuels: lexicale, morphologique, syntaxique, discursive, performative.

Préalable(s): LIN3480 Description de la langue des signes québécoise II

LIN5580 Atelier pratique d'interprétation gestuelle III

Perfectionnement de l'interprétation simultanée de la langue des signes québécoise vers le français. Développer des habiletés de compréhension et de verbalisation d'une langue signée vers une autre langue parlée et linéaire. Interaction avec des membres de la communauté des sourds.

Préalable(s): LIN3580 Atelier pratique d'interprétation gestuelle II

Annexe 6

Liste des 122 programmes analysés

Nom et lieu du programme	Type de programme ¹	Diplôme	Années
Programmes canadiens			
Manitoba			
Red River College (2 diplômes)	I	Diploma + BAC	15
Colombie-Britannique			
Douglas College	I/TRAD	Diploma	14
Nouvelle-Écosse			
Nova-Scotia Community College	I	Diploma	15
Ontario			
George Brown	I/TRAD	Diploma	15
St-Clair College	I	Diploma	15
Québec			
Université du Québec à Montréal	I	Certificat	14
Programmes américains			
Arkansas			
University of Arkansas at LittleRock	I/T	B.A	16
University of Arkansas at LittleRock	I/T	A.A.	14
University of Arkansas at LittleRock	I/T	Mineure	13
Arizona			
University of Arizona	I/T	B.A.	16
PIMA Community College	I/T	A.A.A.	14
Phoenix College	I	A.A.S.	14
Phoenix College	I	Certificat	14
Californie			
El Camino College	I/T	A.A.	14
El Camino College	I/T	Certificat	14
American River College	I/T/TRAD	A.A.	14
American River College	I/T/TRAD	Certificat	14
Golden West College	I/T	Certificat	14
LA Piece Community College	I/T	A.A.	14

¹ I = interprétation / I + T = interprétation et translittération / T = translittération seulement / I + trad = interprétation et traduction / LPC = LPC seulement

Caroline du Nord			
Central piedmont Community College	I/TRAD	A.A.S.	13
Central piedmont Community College	I	Certificat	13
Central piedmont Community College	I	Certificat	13
Central piedmont Community College	I	Certificat	13
Central piedmont Community College	I	Certificat	13
Central piedmont Community College	I/T	Certificat	13
Gardner Webb University	I	Mineure	13
Caroline du Sud			
Spartanburg Technical College	I/T	Majeure	14
Colorado			
Front Range Community College	I/T	A.A.S.	14
Pikes Peak Community College	I/T/TRAD	A.A.S.	14
University of Colorado-Boulder	I	Mineure	13
Connecticut			
Northwestern Community College	I/T	Majeure	14
Floride			
Daytona Beach Community College	I/T	A.A.S.	14
Jacksonville Community College	I/T	A.S.	14
Jacksonville Community College	I/T	A.A.S.	14
Jacksonville Community College	I/T	A.S.	14
Jacksonville community college	I/T	A.A.S.	14
St-Petersburg Community College	I/T	A.S.	14
St-Petersburg Community College	I/T	A.A.S.	14
University of South FL	I/T/TRAD	B.A.	16
Géorgie			
Geogia Perimeter Community College	I/T	A.A.S.	14
Hawaï			
Kapi'olani Community College	I/T/TRAD	A.S.	14
Kapi'olani Community College	I/T/TRAD	Certificat	13
Idaho			
ID State University	I/T	B.S.	14
Illinois			
Columbia College Chicago	I/T/TRAD	B.A.	16
Illinois Central College	I/T	A.A.S.	14

Illinois Central College	I/T	Certificat	14
MacMurray College	I/T	A.A.	14
MacMurray College	I/T	B.A.	16
Quincy University	I/T	Bacc	16
Waubensee Community College	I/T	A.A.S.	14
Waubensee Community College	I/T	Certificat	14
Indiana			
Bethel College	I	Bacc	14
Indiana University Purdue University Indianapolis	I	B.S.	15
Indiana University Purdue University Indianapolis (pour détenteurs de bacc. seulement)	I	Certificat d'études avancées	17
Iowa			
Iowa western Community College	I/T	A.A.S.	14
Kansas			
Cowley County Community College	I/T	A.A.S.	14
Kentucky			
Eastern Kentucky University	I	B.S.	14
Louisiane			
Delgado Community College	I/T	A.A.	14
Maine			
University of Southern Maine	I	B.A.	16
Maryland			
Community College of Baltimore County	I/T/TRAD	A.A.S.	14
Community College of Baltimore County	I/T/TRAD	Certificat	14
Massachusetts			
Northeastern University	I	B.A.	16
Michigan			
Madonna University	I/T/TRAD	B.A.	16
Minnesota			
College of Ste-Catherine	I/T/TRAD	A.A.S.	14
St-Paul Technical College Diplôme en interprétation et en translittération	I/T	B.A.	14

Mississippi			
Gulf Coast Community College	I/T	A.A.S.	14
Missouri			
William Woods University	I	B.A.	16
New Hampshire			
University of New Hampshire	I/TRAD	B.A.	16
New Jersey			
Camdem County College	I	A.A.S.	14
New York			
Corning Community College	I/T	A.A.S.	14
LaGuardia Community College	I/T	B.A.	14
Nouveau Mexique			
University of New Mexico	I/T	B.A.	16
Ohio			
Kent State University	I/T	B.A.	16
Oregon			
Western Oregon University	I	B.A.	16
Pennsylvanie			
Bloomsburg University	I/T/TRAD	B.A.	16
County Community College of Philadelphia	I/T	A.A.S.	14
Mount Aloysius College	I/T	A.A.S.	14
Mount Aloysius College	I/T	B.A.	16
Tennessee			
Maryville College	I/T/TRAD	Majeure	14
Nashville State Technical Institute	I/T	A.A.S.	14
Tennessee Temple University	I	B.A.	16
University of Tennessee	I	B.A.	16
Texas			
Austin Community College	I/T	A.A.S.	14
Collin County Community College	I/T	Certificat	13
Collin County Community College	I/T	A.A.S.	14
District Del Mar College	I	A.A.S.	14
District Del Mar College	T	Certificat	14
District Del Mar College	T	Skills Certificat	14

North Harris College	I	A.A.S.	14
San Antonio College	I/T	A.A.S.	14
Southwest Collegiate Institute for the Deaf	I	A.A.S.	14
Tarrant County College	I	A.A.S.	14
Tyler Junior College Support Services	I/T	A.A.S.	14
Tyler Junior College Support Services	I/T	Certificat	14
Utah			
Salt Lake Community College	I/T	A.A.	14
Virginie			
J. Sargeant Reynolds Community College	I	Certificat	14
New River Community College	I	Certificat	13
Tidewater Community College	I	A.A.S.	14
Washington			
Spokane Falls Community College	I/T	A.A.S.	14
Washington D.C.			
Gallaudet University	I/TRAD	B.A.	16
Gallaudet University	I/TRAD	MA	18
Wisconsin			
Milwaukee Area Technical College	I	A.A.S.	14
University of Wisconsin-Milwaukee	I/T	B.A.	18
Programmes européens			
Angleterre			
Bristol University	I/TRAD	Bacc	16
Bristol University	I/TRAD	MA1	17
Leeds University	I/TRAD	MA2	18
University of Central Lancashire	I/TRAD	PostGraduate diploma	17
France			
École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs	I/TRAD	Master 2	18
Université de Lille 3	I	Master 2	18
Université Paris 8	I	Master 2	18
Université Toulouse - Le Mirail	I/TRAD	Licence	16
Université Toulouse - Le Mirail	I/TRAD	Master 1	17
Université Toulouse - Le Mirail	I/TRAD	Master 2	18

Université de Rouen	I/TRAD	Master 1	17
Université de Rouen	I/TRAD	Master 2	18
Université Pierre et Marie Curie	T	Licence	16
Suisse			
Université de Genève ETI	I/TRAD	Certificat	14
Autres			
Australie			
Royal Melbourne Institute Technology	I/TRAD	Diploma	12.5
Royal Melbourne Institute Technology	I/TRAD	Advanced Diploma	13
Sydney Institute of TAFE	I/TRAD	Certificat II	14
Macquarie University	I/TRAD	Master 1	18
Macquarie University	I	PostGraduate Diploma	16

Annexe 7

Éléments de description de 122 programmes de formation en interprétation

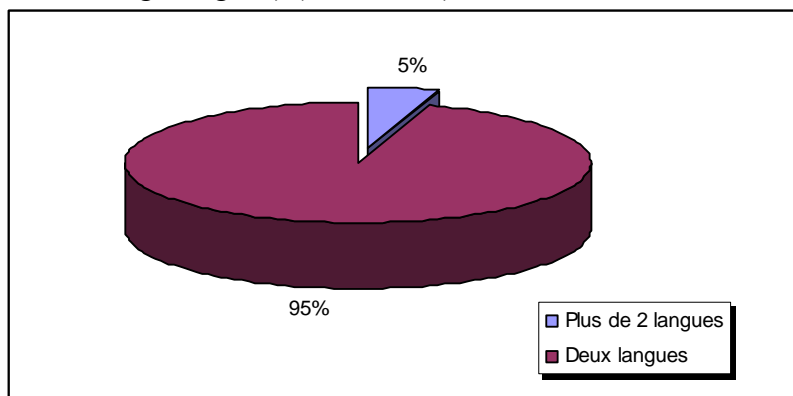
- Programmes canadiens = 6
- Programmes américains = 97
- Programmes européens = 14
- Programmes australiens = 5

Profil de formation

- Programme contingenté (n=11/122) = 9 %

Nombre de langues

- Programme offrant une formation en interprétation pour plus de deux langues (incluant une langue signée) (n=6/122)
- Programme offrant une formation en interprétation de deux langues (incluant une langue signée) (n=116/122)

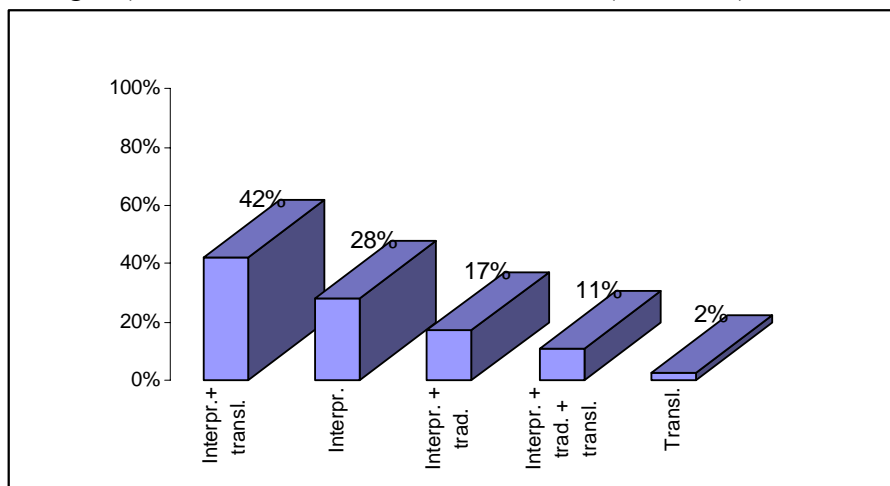


Techniques enseignées (interprétation ; translittération ; traduction)

1. Programme offrant une formation en translittération seulement (dont un en LPC) (n=3/122)
2. Programme offrant une formation en interprétation (langue orale/langue signée) seulement (n=34/122)
3. Programme offrant une formation en interprétation (langue orale/langue signée) et en translittération (n=51 /122)²
4. Programme offrant une formation en interprétation (langue orale/langue signée) et en traduction (n=21/122)³

² Une seule institution, le St-Paul Technical College, au Minnesota décerne un diplôme en « interprétation et translittération ». Dans les autres institutions, bien que la translittération soit enseignée, seul un diplôme en « interprétation » est accordé.

5. Programme offrant une formation en interprétation (langue orale/langue signée) ; en traduction et en translittération (n=13/122)



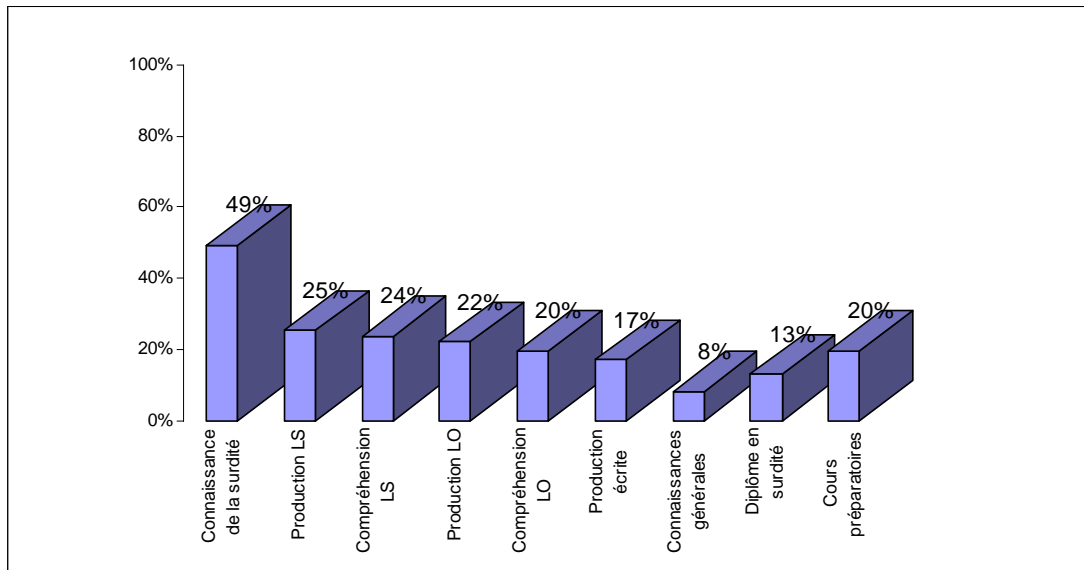
	Interprétation	Translittération	Interprétation + Translittération	Interprétation + Traduction	Interprétation + Traduction + Translittération	TOTAL programmes
Canada	4			2		6
États-Unis	27	2	51	4	13	97
Europe	2	1		11		14
Australie	1			4		5
Total	34	3	51	21	13	122

Préalables

- Connaissance en surdité (linguistique, culturelle, etc.) (60)
- Test de production en langue des signes (niveau minimal exigé) (31)
- Test de compréhension en langue des signes (niveau minimal exigé) (29)
- Test de production en langue orale (niveau minimal exigé) (27)
- Test de compréhension en langue orale (niveau minimal exigé) (24)

³ Seulement 4 institutions offrent des diplômes en « interprétation et en traduction », pour les autres institutions, bien que des activités d'enseignement en traduction soient offertes, seul un diplôme en « interprétation » est décerné.

- Test écrit est effectué (21)
- Test évaluant la compétence générale (10)
- Diplôme préalable sur des aspects de la surdité (non seulement la langue des signes, mais aussi sur la culture, l'histoire, etc.) (16)
- Cours préparatoires conditionnels à l'admission (24)



Préalables pour les programmes

Nombre d'années du programme de formation

- Nombre d'années totales de scolarité à la fin du programme en interprétation

Scolarité	Programmes				
	Canada	États-Unis	Europe	Australie	Total
12,5				1	1
13		12		1	13
14	2	62	1	1	66
15	4	1	0		5
16		19	3	1	23
17		1	4		5
18		2	6	1	9
Total	6	97	14	5	122

Organisation des activités de formation

- Nombre total de crédits

Nombre total de crédits	Nombre de programmes
1-30	13
31-60	25
61-90	43
90 et +	11
NS ⁴	30

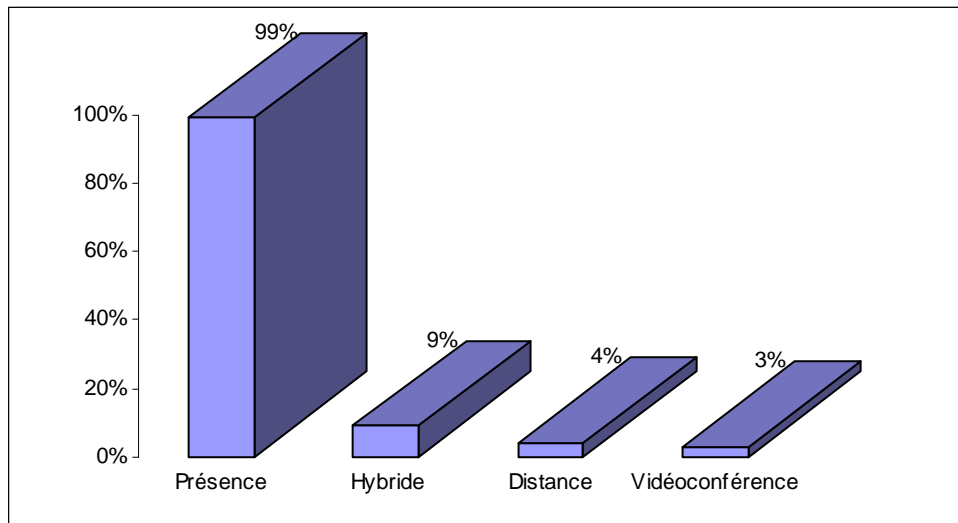
- Nombre total d'activités de formation
(cours, ateliers, stages, séminaires et activités de recherche)

Nombre total d'activités	Nombre de programmes
0-10	0
11-20	2
21-30	5
30 et +	82
NS	33
Total	122

Modalité des activités d'enseignement

- Activités offertes en présence (97)
- Activités offertes à distance (4)
- La formule est hybride : une partie des activités sont offertes en présence et une autre partie à distance (9)
- Activités offertes par vidéoconférences (3)

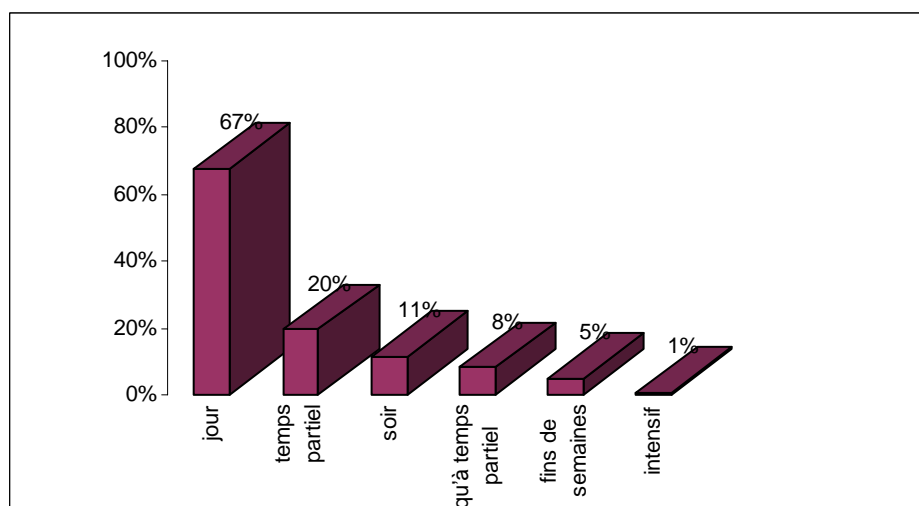
⁴ NS signifie non spécifié : information non présente dans la description des programmes.



Modalité des activités d'enseignement

Horaire des activités de formation

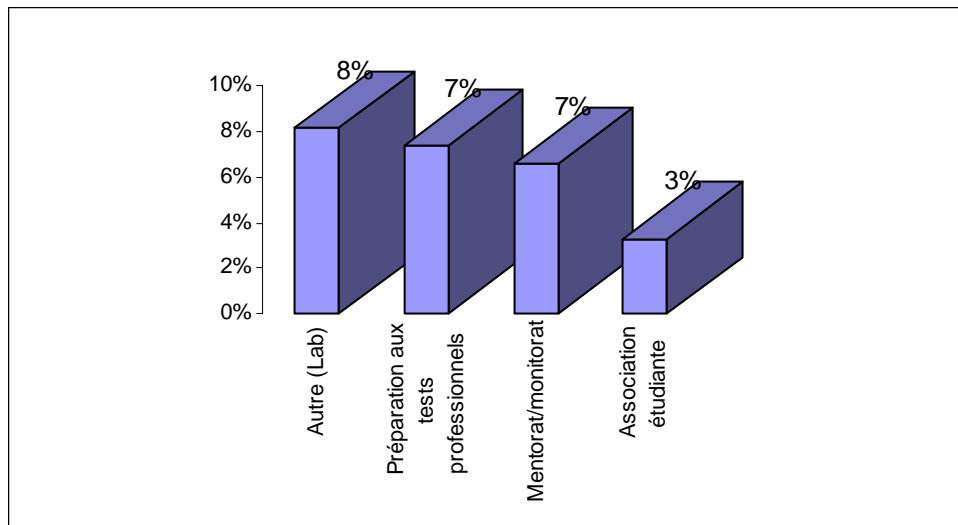
- Activités offertes de jour (83)
- Activités offertes de soir (13)
- Activités offertes les fins de semaine (5)
- Activités offertes à temps partiel (22)
- Le programme n'est offert qu'à temps partiel (9)
- Activités offertes en formule de cours intensif (ex : fins de semaine) (1)



Horaire des activités de formation

Activités parascolaires

- Projet de mentorat ou de monitorat (8)
- Préparation aux tests professionnels (activités offertes aux étudiants du programme pour les préparer à passer les tests professionnels (ex : RID aux États-unis) (9)
- Association étudiante (4)
- Autre (laboratoires) (10)



Activités parascolaires

CONTENUS DE FORMATION

%

Connaissances linguistiques

Contenu général d'introduction aux connaissances linguistiques	62 %
Aspect oral de la production de la langue orale	26 %
Aspect écrit de la langue orale	15 %
Cours de langue des signes - base	72 %
Linguistique des langues naturelles	53 %
Phonétique	0 %
Grammaire de la langue orale	2 %
Grammaire de la langue signée	3 %
Terminologie de la langue orale	3 %
Terminologie de la langue signée	12 %
Bilinguisme	0 %
Autre langue orale	2 %
Autre langue signée	0 %

Acquisition des langues : L1 et L2	5 %
Modèles théoriques de la langue	4 %
Code signé	7 %
Pidgin	0 %
Tactile	2 %
Translittération	10 %
LPC	1 %

Théorie et/ou pratique des milieux professionnels

Théorie de l'interprétation	7 %
Processus interprétatif	25 %
Processus cognitif	11 %
Processus interactionnel ⁵	0 %
Activité hybride : processus et pratique professionnelle	4 %
Histoire de la profession ⁶	0 %
Déontologie et rôle professionnel	26 %
Histoire et déontologie	4 %
Aspect santé et sécurité au travail ⁷	2 %
Panorama des différents milieux de travail	30 %
Domaine de l'éducation, secteur jeune	24 %
Domaine de l'éducation, secteur adulte	2 %
Domaine sociocommunautaire	2 %
Secteur médical	4 %
Secteur juridique	2 %
Secteur artistique	5 %
Aspect affaire de la profession – business	11 %
Développement personnel et relationnel	5 %
Préparation aux tests professionnels	3 %

Pratique de l'interprétation

Translittération orale seulement	5 %
Translittération avec soutien signé	17 %
Pidgin	0 %
Traduction	18 %
Interprétation de la langue orale vers la langue signée	28 %
Interprétation de la langue signée vers la langue orale	45 %
Interprétation de la langue orale vers la langue signée et l'inverse	50 %

⁵ Souvent regroupé avec Processus interprétatif et/ou cognitif.

⁶ Souvent regroupé avec Déontologie.

⁷ Souvent regroupé avec Développement personnel.

Interprétation d'une langue orale vers une autre langue orale	2 %
Interprétation d'une langue signée vers une autre langue signée	2 %
Contenu synthèse : stage ou séminaire ⁸	76 %

Connaissance de la surdité

Panorama de la communauté sourde	28 %
Aspect culturel	41 %
Aspect historique	11 %
Aspect développement	6 %
Aspect sociolinguistique	4 %
Aspects psychosociaux	4 %

Autre

Méthodologie et recherche	9 %
Autres cours obligatoires ⁹	65 %

⁸ Voir tableau pour détails.

⁹ Voir tableau pour détails.

Autres cours obligatoires- Échantillon	
Général	Spécifique à l'interprétation¹⁰
<p>Introduction à la psychologie <i>Introduction to Education</i> <i>Introduction to Sociology</i> <i>Introduction to Multicultural Communication</i> Anthropologie Sciences ou sciences humaines Algèbre Psychologie et relations humaines Corps humain Sciences Mathématiques Sociologie Biologie Laboratoires en biologie Anatomie humaine Langage et communication <i>WHMIS (Workplace Hazardous Materials Information Systems)</i> <i>Occupational Health, Safety</i> <i>Child Growth and Development</i> <i>Hearing Science</i> <i>Elements Intercultural Communication</i> <i>Educational Audiology</i> <i>Studies in Cultural Diversity</i> <i>Management and Organizational Behavior</i> <i>Introduction to Education and Teaching</i> <i>Introduction to criminal justice system</i> <i>Community resources</i> Localisation de logiciel Informatique Traductologie Droit des institutions européennes Histoire politique Institutions droit public Techniques documentaires Cycle de conférence Droit du travail Histoire politique et économique européenne Conférence sur thème technique d'actualité Physiologie/neuropsychologie Communication verbale/non-verbale Projet individuel Autres cours à choisir dans une liste</p>	<p><i>Deaf Studies</i> <i>Introduction to Educational Interpreting, K-12</i> <i>Introduction to Educational Interpreting, Post Secondary</i> <i>Introduction to Medical Interpreting</i> <i>Introduction to Performing Arts Interpreting</i> <i>Introduction to Social Services and Employment Interpreting</i> <i>Introduction to Telephone, Television and Remote</i> <i>Relay Interpreting</i> <i>Introduction to Religious Interpreting “</i> <i>Introduction to Working with a Certified Deaf Interpreter</i> <i>Specialized Vocabulary: Math and Computers</i> <i>Specialized Vocabulary: Science & Geography</i> <i>Assessing First and Second Language Skills in ASL</i> <i>Effective Teaching strategies</i> (pour sourds et malentendants) Collaboration for Educational interpreters Cours au choix : <i>Signs of Language in the Brain; Literature in ASL; Linguistics in ASL Arts in ASL</i> <i>Sign language in society</i> <i>Interpreting for deaf-blind</i> <i>Community Resources Seminar</i> (agences, institutions locales dirigées par et ou pour les sourds) <i>Technical Electives</i>(au choix selon une liste) <i>Topics in Signed Language</i> <i>Undergraduate Problems</i> <i>Specialization. Interpreting Techniques</i> <i>Current Issues for Interpreters</i> <i>ASL Litterature</i> Interpreter Assessment Preparation Dialogic Interpretation Deaf Education Language Experience of Deaf Children Projet proposé par l'étudiant en lien avec <i>ASL-English Interpretation</i> Autre cours à choisir dans une liste</p>

¹⁰ Autres cours obligatoires : cours disponibles à choisir dans une liste pour atteindre un certain nombre de crédits.

Annexe 8

Critères d'équivalences des systèmes de diplômes

1. Les critères d'équivalences

1.1 Les États-Unis

Le diplôme de fin d'études secondaires américain totalise 12 années de scolarité. La première année postsecondaire est donc habituellement l'équivalent d'un DEC du Québec. Les deux années requises pour l'obtention d'un Associate Degree (dans un *community college*) sont normalement reconnues à l'université. Comme il n'existe aucune distinction juridique entre l'enseignement supérieur de "niveau universitaire" et de "niveau non-universitaire" (UNESCO), il est important de s'assurer que la formation est créditée et que le diplôme permet le passage au baccalauréat. Le diplôme *Bachelor's Degree* (incluant *Junior Year* et *Senior Year*) équivaut au Baccalauréat de 1^{er} cycle universitaire québécois. Les études conduisant au *Bachelor's Degree* se répartissent normalement en 4 ans :

- Freshman (1^{re} année universitaire américaine)
- Sophomore (2^e année universitaire américaine)
- Junior (3^e année universitaire américaine)
- Senior (4^e année universitaire américaine)

Selon le SRAM et la CRÉPUQ, le diplôme *Sophomore* ou *Associate Degree* (études supérieures B : 2^e année des études supérieures américaines) équivaut à 14 années d'études et à la première année du baccalauréat de 1^{er} cycle québécois. Ce diplôme est crédité pour les deux premières années du baccalauréat américain.

1.2 La France

Selon une entente France-Québec, le diplôme Diplôme universitaire de 1^{er} cycle (DU) ou Diplôme d'études universitaires générales (DEUG) ou Diplôme d'études universitaires scientifiques (DEUS) équivaut à la 2^e année du baccalauréat de 1^{er} cycle québécois.

Selon une entente France-Québec, la Licence équivaut au Baccalauréat de 1^{er} cycle québécois.

Selon le système européen LMD (licence-master-doctorat) récemment adopté par la France, le master, soit deux années d'études suivant la licence, équivaut à la maîtrise québécoise. Le master offre deux orientations possibles, soit un master recherche ou professionnel.

1.3 Le Canada hors Québec

Selon la CRÉPUQ, l'équivalence d'admission à l'université québécoise pour les étudiants canadiens correspond à une année de premier cycle universitaire supplémentaire après le *High School Diploma*, ce qui totalise 13 années de scolarité. Par exemple, le système albertain octroie un *Undergraduate Diploma* de 1, 2 ou 3 ans équivalant respectivement à un DEC, un certificat ou une majeure québécoise.

Tableau comparatif (source : voir pages suivantes)

Âge	Québec	France	États-unis et Canada anglais	Angleterre	Australie	Année scolaire
06	Début de scolarité	Début de scolarité	Début de scolarité	Début de scolarité	Début de scolarité	01
07						02
08						03
09						04
10		Fin d'études primaires				05
11	Fin d'études primaires		Fin d'études primaires	Fin d'études primaires	Fin d'études primaires	06
12						07
13						08
14		Fin du 1 ^{er} cycle du secondaire				09
15						10
16	Fin d'études secondaires DES (Diplôme d'études secondaire)			Fin du secondaire moyen		11
17		Fin d'études secondaires générales - BAC	Fin d'études secondaires		Fin d'études secondaires - Senior Secondary Certificate of Education	12
17,5					Diploma	12.5
18	Fin DEC préuniversitaire		Études supérieures A – Mineure ou Certificat	Fin secondaire supérieur	Advanced Diploma	13
19	Fin TECHNIQUE Cégep / CERTIFICAT université	1 ^{er} cycle universitaire	Études supérieures B - AA ; AAS; AS; AA; CERTIFICAT		Certificat II	14
20		Licence universitaire - DEUG /DU/DEUS				15
21	Fin 1 ^{er} cycle universitaire - BAC	Fin 1 ^{er} cycle universitaire - LICENCE	Fin 1 ^{er} cycle universitaire - BAC	Fin d 1 ^{er} cycle universitaire - BAC	Postgraduate Diploma	16
22		MASTER 1	CERTIFICAT POST-BACC	MASTER 1		17
23	Fin 2 ^e cycle - MAÎTRISE	MASTER 2	MAITRISE	MASTER 2	MASTER	18

2. Les sources

2.1 Équivalences du système canadien anglais

European gateway to recognition of academic and professional qualifications:

<http://www.enic-naric.net/members.asp?country=Canada>

→ *Pointeurs vers les systèmes d'éducation et leur description selon les provinces et territoires*

Gouvernement du Manitoba : <http://www.gov.mb.ca/ie/pdf/IETTransitionBrochureFR.pdf>

→ *Description du système d'éducation du Manitoba*

Portail international de l'éducation au Canada :

<http://www.educationcanada.cmec.ca/FR/Maps/MapOver.php>

→ *Les systèmes d'éducation et leur description selon les provinces et territoires*

2.2 Équivalences du système américain

Ambassade de France aux États-Unis : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/article-imprim.php3?id_article=13541

→ *Explications sur l'organisation de l'enseignement supérieur aux États-Unis*

<http://www.ambafrance-us.org/fr/partirusa/univ.asp>

→ *Description des types d'établissements américains et leurs équivalences françaises*

Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec :

<http://www.crepuq.qc.ca/>

→ *Description des équivalences américaines avec le système scolaire québécois*

European gateway to recognition of academic and professional qualifications:

<http://www.enic-naric.net/members.asp?country=USA>

Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture :

<http://portal.unesco.org/fr>

→ *Explications sur l'organisation de l'enseignement supérieur aux États-Unis*

Service régional d'admission du Montréal métropolitain : <http://www.sram.qc.ca/>

→ *Description des équivalences avec le système scolaire québécois*

US Department of Education :

<http://www.ed.gov/about/offices/list/ous/international/usnei/edlite-index.html>

→ *Sites sur l'éducation aux États-Unis*

2.3 Équivalences du système français

European gateway to recognition of academic and professional qualifications:

<http://www.enic-naric.net/members.asp?country=France>

→ *Site affichant plusieurs liens pour l'éducation en France*

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec : <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/evaluation-etudes/guide-france.pdf>

→ *Guide de comparaison des études avec le système éducatif du Québec*

Service régional d'admission du Montréal métropolitain : <http://www.sram.qc.ca>

→ *Description des équivalences avec le système scolaire québécois et détail des ententes France-Québec*

Wikipedia : http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tudes_en_France

→ *Organisation scolaire française en organigrammes*

http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_diplômes_en_France

→ *Liste des diplômés en France*

2.4 Équivalences des autres systèmes scolaires

Centre canadien d'information sur les diplômes internationaux :

<http://www.cicic.ca/>

European gateway to recognition of academic and professional qualifications:

<http://www.enic-naric.net/members.asp?country=Canada>

→ *Pointeurs vers les systèmes d'éducation de 54 pays*

Service régional d'admission du Montréal métropolitain : <http://www.sram.qc.ca/>

→ *Description des équivalences québécoises des systèmes scolaires français, belges, américains, anglais*

Annexe 9

A. Contenu thématique du sondage sur les besoins et les perceptions de la formation en interprétation visuelle - UQAM¹¹

1. Thèmes des questions du tronc commun

Les thèmes des questions du tronc commun seront les mêmes, mais la forme des questions variera en fonction du groupe cible lorsqu'il y aura lieu de faire des distinctions.

1.1 Thèmes démographiques

Région

Âge (tranches d'âge)

Sexe (homme/femme)

Statut auditif : (entendant/sourd)

Scolarité (secondaire/collégial/universitaire –1^{er} cycle/ universitaire –2^e cycle/
universitaire –3^e cycle)

Langue première (anglais/ASL/français/LSQ)

Âge d'acquisition : à la naissance, avant 4 ans, à l'école

Langue seconde (ASL/LSQ)

Âge d'apprentissage : à la naissance, avant 4 ans, à l'école, âge adulte

1.2 Thèmes portant sur la formation

Langues de travail

-Préalable à la formation en interprétation? (Oui, non)

-Types de compétences (orale/signée, écrite, réception, production)

-Type de maîtrise (lexicale, grammaticale, discursive, pragmatique)

-Nombre et type de langues

-Type de transcodage

Contenus de formation

-Contenus de base (théorie linguistique, théorie et pratique de l'interprétation, déontologie, santé et sécurité, etc.)

-Interprétation scolaire (pratique de l'interprétation scolaire, acquisition du langage, éducation, terminologie, etc.)

-Interprétation sociale (interprétation judiciaire, surdité et société, terminologie, etc.)

-Contenus complémentaires (cours de disciplines connexes)

Type de formation

-Programmes

¹¹ Document de travail présenté par Anne-Marie Parisot et Suzanne Villeneuve aux premières rencontres de la table de concertation sur la formation en interprétation visuelle.

- Pratiques exemplaires
- Formation continue
- Évaluation
 - Linguistique
 - Professionnelle
 - Tests d'entrée
 - Tests de sortie
- Suivi après la formation (perfectionnement)
- Structure de la formation de base
 - Nombre d'années?
 - Cours intensifs?
 - Ateliers?
 - Cours théoriques?
- Lieux de formation
 - Formation en région?
 - Formation à distance?
 - Concentration/décentralisation de la formation?
- Niveau de formation
 - Universitaire? (certificat, bac, cycles supérieurs?)
 - Collégiale?
- Type de transcodage
 - Français signé
 - Lecture labiale
 - Pidgin
 - LPC
- Rôle du réseautage dans la formation
 - Association étudiante
 - Stage
 - Rôle des mentors dans la formation
- Association professionnelle
- Reconnaissance et statut accordés à la formation

1.3 Thèmes portant sur la profession

La vie associative

Le rôle de l'interprète

Le professionnalisme

Le code de déontologie

La reconnaissance de la diplomation

Les forces et les faiblesses des interprètes

L'importance du réseautage

Le lien entre l'évaluation scolaire et l'évaluation professionnelle

2. Thèmes de questions spécifiques à chaque profil

2.1 Profil *interprète*

Nombre d'années de pratique en interprétation visuelle

Nombre d'années de formation en interprétation visuelle

Universitaire _____

Collégial _____

Préciser le nom de l'Institution

Diplôme : _____

Année d'obtention du diplôme

Niveau professionnel

Principal employeur

Autre employeur

Type d'interprétation visuelle principal

Autre type d'interprétation visuelle

2.2 Profil *utilisateur*

Nombre d'année d'utilisation des services

Fréquence d'utilisation

Satisfaction quant aux connaissances des interprètes

Linguistiques

Professionnelles

Générales

Culturelles et sociales

Type d'interprétation visuelle habituellement sollicité

Autre type occasionnel d'interprétation visuelle

2.3 Profil *employeur*

Type d'employeur

Fonction au sein du service d'emploi

Nombre d'années de service en tant qu'employeur d'interprètes visuels

Satisfaction quant aux connaissances des interprètes

Linguistiques

Professionnelles

Générales

Culturelles et sociales

Type d'évaluation effectuée pour

La sélection des interprètes

Le classement professionnel

2.4 Profil *parents/professeurs*

Âge de l'enfant

Type d'interprétation

Satisfaction quant aux connaissances des interprètes

Linguistiques

Professionnelles

Générales

Culturelles et sociales

B. Contenu du sondage sur les besoins de perfectionnement en interprétation visuelle – CVM¹² - (14 pages suivantes)

¹² Document présenté par Brigitte Clermont aux premières rencontres du comité de travail sur la formation en interprétation visuelle.

Questionnaire destiné aux interprètes

ÉTUDE SUR LES BESOINS DE PERFECTIONNEMENT DES INTERPRÈTES

IDENTIFICATION

Sexe : M F

Interprète entendant

Interprète sourd

Groupe d'âge : moins de 25 ans 35 à 45 ans
25 à 35 ans 45 et plus

Revenu : moins de \$15,000 \$35,000 à \$45,000
\$15,000 à \$25,000 \$45,000 et plus
\$25,000 à \$35,000

Ville ou région d'activité professionnelle :

Montréal Trois-Rivières
Québec Sherbrooke
Lanaudière Autre Précisez : _____

Employeur actuel:

Service régional d'interprétation
Commission scolaire: pré-scolaire
primaire
secondaire
DEP
Cégep ou université
Bureau de la traduction
Autre organisme Précisez : _____
Travailleur autonome

À temps complet
À temps partiel
Ponctuel

Années d'expérience comme interprète

Années à temps complet
Années à temps partiel
Années de façon ponctuelle



Questionnaire destiné aux interprètes

1. Cocher les activités de formation dont vous connaissez l'existence:

- Attestation d'études collégiales «Communication et surdité» du cégep du Vieux Montréal
- Certificat en interprétation visuelle de l'UQÀM
- Formation en interprétation orale
- Formation en LPC (langage parlé complété)
- Formation en LSQ ou en ASL (cours de signes)
- Autres : _____

2. Avez-vous participé à l'une ou l'autre de ces activités?

	En cours de formation	Formation complétée
AEC Communication et Surdité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Certificat en interprétation visuelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation en interprétation orale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation en LPC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation en LSQ ou ASL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3. Avez-vous des besoins de développement pour lesquels vous ne trouvez pas de réponse en terme d'activités de perfectionnement?

3.1 _____

3.2 _____

3.3 _____

4. Seriez-vous intéressés à participer à des modules de perfectionnement prochainement?

Oui Non

Précisez quand: _____

5. Préférez-vous suivre des modules de perfectionnement (classer par ordre de préférence de 1 à 5) :

- Choisir _____ En intensif l'été
- Choisir _____ ½ journée par semaine
- Choisir _____ un soir par semaine
- Choisir _____ un samedi sur deux
- Choisir _____ fin de semaine intensive



Questionnaire destiné aux interprètes

6. Où souhaiteriez-vous qu'ils aient lieu ? (Classer par ordre de préférence de 1 à 5) :

Choisir _____ À Montréal Choisir _____ À Trois-Rivières
Choisir _____ À Québec Choisir _____ À Sherbrooke
Choisir _____ En régions (préciser lesquelles) : _____

7. Quelle organisation préféreriez-vous ?

En salle d'établissement d'enseignement en entreprise

Autre formule Précisez : _____

8. Quels sont les thèmes de perfectionnement qui permettraient d'améliorer vos services ?

Montrez l'importance pour chaque thème en ajoutant **A** = très important **B** = important
C = moins important **D** = pas important

Choisir _____ Fonction de travail de l'interprète (rôle et place)
Choisir _____ Organisation de son activité professionnelle
Choisir _____ Relations en situation de travail (employeurs, utilisateurs entendants et utilisateurs sourds)

Choisir _____ Protection de sa santé et de sa sécurité en interprétation
Choisir _____ Gestion du stress et des émotions
Choisir _____ Interprétation en situation de tension et de conflits

Choisir _____ Préparation d'une intervention en interprétation
Choisir _____ Collaboration et travail d'équipe
Choisir _____ Professionnalisme et éthique
Choisir _____ Auto-évaluation des prestations et de l'activité professionnelle

Choisir _____ LSQ avancée
Choisir _____ Interprétation de la LSQ vers le français
Choisir _____ Interprétation du français à la LSQ
Choisir _____ Interprétation orale
Choisir _____ Interprétation LSQ/ASL
Choisir _____ Interprétation miroir
Choisir _____ Interprétation spécialisée en surdi-cécité
Choisir _____ Recherche et développement du vocabulaire signé

Choisir _____ Interprétation en milieu scolaire (primaire et secondaire)
Choisir _____ Interprétation au cégep et à l'université
Choisir _____ Interprétation dans le domaine juridique
Choisir _____ Interprétation médicale
Autre Choisir _____ Précisez : _____



Questionnaire destiné aux interprètes

9. Quel montant maximum seriez-vous prêt à déboursier pour un module de perfectionnement de 15 heures?

Précisez combien: _____

10. Pourriez-vous obtenir de votre employeur un soutien financier pour des activités de perfectionnement?

Oui Non

11. Est-ce que la reconnaissance par des unités d'éducation continue (UEC¹) des perfectionnements en interprétation serait un avantage pour vous?

Oui Non

12. Pensez-vous qu'il serait utile d'offrir aux utilisateurs de services d'interprétation (personnes sourdes ou malentendantes et personnes entendantes) un atelier sur la façon de communiquer à l'aide d'un interprète?

Oui Non

Précisez : _____

¹ Pour plus d'information sur les UEC voir à l'adresse <http://www.sofeduc.ca/>



Questionnaire destiné aux employeurs d'interprètes
ÉTUDE SUR LES BESOINS DE PERFECTIONNEMENT
DES INTERPRÈTES EN LANGAGE VISUEL

IDENTIFICATION

Nom de l'entreprise ou de l'organisme :

Prénom :

Nom :

N° de téléphone : ATS () - Poste

N° de télécopieur : () -

Courriel:

Site Web :



Questionnaire destiné aux employeurs d'interprètes

1. Combien d'interprètes en langage visuel employez-vous?

Interprètes LSQ/français : Interprètes oraux :
Autres (précisez le mode et indiquez le nombre) :

2. Cocher les activités de formation dont vous connaissez l'existence:

- Attestation d'études collégiales «Communication et surdité» du cégep du Vieux Montréal
 Certificat en interprétation visuelle de l'UQÀM
 Formation en interprétation orale
 Formation en LPC (langage parlé complété)
 Formation en LSQ ou en ASL (cours de signes)
 Autres : _____

3. Combien d'interprètes à votre emploi ont suivi l'une ou l'autre des formations suivantes ?

En cours de formation Formation complétée

AEC Communication et Surdité
Certificat en interprétation visuelle
Formation en interprétation orale
Formation en LPC
Formation en LSQ ou ASL
Autre Précisez :

4. Avez-vous identifié, chez les interprètes, des besoins particuliers de perfectionnement ?

4.1

4.2

4.3

5. Seriez-vous intéressés à ce que les interprètes à votre emploi participent prochainement à des modules de perfectionnement ?

Oui Non

Précisez :

6. Pensez-vous qu'il serait préférable d'organiser des modules de perfectionnement ?

(Classer par ordre de préférence de 1 à 5) :

Choisir _____ En intensif l'été

Choisir _____ ½ journée par semaine

Choisir _____ un soir par semaine

Choisir _____ un samedi sur deux

Choisir _____ fin de semaine intensive



Questionnaire destiné aux employeurs d'interprètes

1. Combien d'interprètes en langage visuel employez-vous?

Interprètes LSQ/français : Interprètes oraux :
Autres (précisez le mode et indiquez le nombre) :

2. Cocher les activités de formation dont vous connaissez l'existence:

- Attestation d'études collégiales «Communication et surdité» du cégep du Vieux Montréal
 Certificat en interprétation visuelle de l'UQÀM
 Formation en interprétation orale
 Formation en LPC (langage parlé complété)
 Formation en LSQ ou en ASL (cours de signes)
 Autres : _____

3. Combien d'interprètes à votre emploi ont suivi l'une ou l'autre des formations suivantes ?

En cours de formation Formation complétée

AEC Communication et Surdité
Certificat en interprétation visuelle
Formation en interprétation orale
Formation en LPC
Formation en LSQ ou ASL
Autre Précisez :

4. Avez-vous identifié, chez les interprètes, des besoins particuliers de perfectionnement ?

4.1

4.2

4.3

5. Seriez-vous intéressés à ce que les interprètes à votre emploi participent prochainement à des modules de perfectionnement ?

Oui Non

Précisez :

6. Pensez-vous qu'il serait préférable d'organiser des modules de perfectionnement ?

(Classer par ordre de préférence de 1 à 5) :

Choisir _____ En intensif l'été

Choisir _____ ½ journée par semaine

Choisir _____ un soir par semaine

Choisir _____ un samedi sur deux

Choisir _____ fin de semaine intensive



Questionnaire destiné aux employeurs d'interprètes

7. Où souhaiteriez-vous que les modules de perfectionnement soient proposés ?

(Classer par ordre de préférence de 1 à 5) :

Choisir _____ À Montréal

Choisir _____ À Trois-Rivières

Choisir _____ À Québec

Choisir _____ À Sherbrooke

Choisir _____ En régions (préciser lesquelles) :

8. Quelle organisation préféreriez-vous ?

En salle d'établissement d'enseignement en entreprise

Autre formule Précisez :

9. Quels sont les thèmes de perfectionnement qui permettraient d'améliorer les services ?

Montrez l'importance pour chaque thème en ajoutant A = très important B = important

C = moins important D = pas important

Choisir _____ Fonction de travail de l'interprète (rôle et place)

Choisir _____ Organisation de son activité professionnelle

Choisir _____ Relations en situation de travail (employeurs, utilisateurs entendants et utilisateurs sourds)

Choisir _____ Protection de sa santé et de sa sécurité en interprétation

Choisir _____ Gestion du stress et des émotions

Choisir _____ Interprétation en situation de tension et de conflits

Choisir _____ Préparation d'une intervention en interprétation

Choisir _____ Collaboration et travail d'équipe

Choisir _____ Professionnalisme et éthique

Choisir _____ Auto-évaluation des prestations et de l'activité professionnelle

Choisir _____ LSQ avancée

Choisir _____ Interprétation de la LSQ vers le français

Choisir _____ Interprétation du français à la LSQ

Choisir _____ Interprétation orale

Choisir _____ Interprétation LSQ/ASL

Choisir _____ Interprétation miroir

Choisir _____ Interprétation spécialisée en surdi-cécité

Choisir _____ Recherche et développement du vocabulaire signé

Choisir _____ Interprétation en milieu scolaire (primaire et secondaire)

Choisir _____ Interprétation au cégep et à l'université

Choisir _____ Interprétation dans le domaine juridique

Choisir _____ Interprétation médicale

Autre Choisir _____ Précisez :



Questionnaire destiné aux employeurs d'interprètes

10. Combien seriez-vous prêts à déboursier pour le perfectionnement de 15 heures pour des interprètes à votre emploi?

Précisez combien :

11. Pensez-vous que la reconnaissance par des unités d'éducation continue (UEC¹) des perfectionnements en interprétation serait un avantage pour vos interprètes?

Oui Non

12. Pensez-vous qu'il serait utile d'offrir aux utilisateurs de services d'interprétation (personnes sourdes ou malentendantes et personnes entendantes) un atelier sur la façon de communiquer à l'aide d'un interprète?

Oui Non

Précisez :

¹ Pour plus d'information sur les UEC voir à l'adresse <http://www.sofeduc.ca/>



Questionnaire destiné aux personnes sourdes ou malentendantes

ÉTUDE SUR LES BESOINS DE PERFECTIONNEMENT DES INTERPRÈTES EN LANGAGE VISUEL

Ce sondage porte d'abord sur les besoins de perfectionnement des interprètes qui vous donnent des services d'interprétation.

Ce sondage veut aussi connaître votre intérêt pour la formation d'interprètes sourds qui travaillent dans les congrès ou les conférences en ASL/LSQ ou comme interprètes-miroirs.

IDENTIFICATION

A. Vous demandez un service d'interprétation

- LSQ
- ASL
- Pidgin
- Oral
- Autre

B. Vous utilisez un service d'interprétation :

- À tous les jours
- Quelques fois par semaine
- Quelques fois par mois
- Quelque fois par année

C. Vous utilisez un service d'interprétation

- Pour vos études
- Pour votre travail
- Pour rencontrer le médecin ou un autre professionnel de la santé
- Pour aller à la cour
- Autre occasion Précisez _____

Questionnaire destiné aux personnes sourdes ou malentendantes

1. Cocher les formations pour les interprètes que vous connaissez :

- Attestation d'études collégiales «Communication et surdité» du cégep du Vieux Montréal
- Certificat en interprétation visuelle de l'UQÀM
- Formation en interprétation orale
- Formation en LPC (langage parlé complété)
- Formation en LSQ ou en ASL (cours de signes)
- Autres : _____

2. Savez-vous si les interprètes qui vous offrent des services ont suivi des formations nommées à la question 1?

- Oui Non Ne sais pas

Si oui, nommez ces formations : _____

3. Recevez-vous des services de qualité de la part des interprètes?

- Toujours Souvent Rarement Jamais

4. Qu'est-ce qui pourrait améliorer le service d'interprétation?

- 4.1 _____
- 4.2 _____
- 4.3 _____

5. Pensez-vous qu'il est important d'offrir du perfectionnement aux interprètes?

- Très important Un peu important
- Important Pas important du tout

6. Quels sont les thèmes de perfectionnement qui permettraient d'améliorer les services d'interprétation ?

Montrez l'importance pour chaque thème en ajoutant A = très important B = important
C = moins important D = pas important

Montrez l'importance pour chaque thème en ajoutant A = très important B = important
C = moins important D = pas important

Choisir _____ Fonction de travail de l'interprète (rôle et place)

Choisir _____ Organisation de son activité professionnelle

Choisir _____ Relations en situation de travail (employeurs, utilisateurs entendants et utilisateurs sourds)

Choisir _____ Protection de sa santé et de sa sécurité en interprétation

Choisir _____ Gestion du stress et des émotions

Choisir _____ Interprétation en situation de tension et de conflits

Questionnaire destiné aux personnes sourdes ou malentendantes

- Choisir _____ Préparation d'une intervention en interprétation
Choisir _____ Collaboration et travail d'équipe
Choisir _____ Professionnalisme et éthique
Choisir _____ Auto-évaluation des prestations et de l'activité professionnelle
- Choisir _____ LSQ avancée
Choisir _____ Interprétation de la LSQ vers le français
Choisir _____ Interprétation du français à la LSQ
Choisir _____ Interprétation orale
Choisir _____ Interprétation LSQ/ASL
Choisir _____ Interprétation miroir
Choisir _____ Interprétation spécialisée en surdi-cécité
Choisir _____ Recherche et développement du vocabulaire signé
- Choisir _____ Interprétation en milieu scolaire (primaire et secondaire)
Choisir _____ Interprétation au cégep et à l'université
Choisir _____ Interprétation dans le domaine juridique
Choisir _____ Interprétation médicale
Autre Choisir _____ Précisez : _____

7. Pensez-vous qu'il serait utile d'offrir aux utilisateurs de services d'interprétation (personnes sourdes ou malentendantes et personnes entendant) un atelier sur la façon de communiquer à l'aide d'un interprète?

Oui Non

Si non, pourquoi?

FORMATION D'INTERPRÈTES SOURDS

8. Seriez-vous intéressés à développer des compétences en interprétation?

LSQ – ASL En interprétation miroir Autres : _____

9. Quel est le meilleur moment pour organiser les perfectionnements aux interprètes sourds? (Classer par ordre de préférence de 1 à 5) :

- Choisir _____ En intensif l'été
Choisir _____ ½ journée par semaine
Choisir _____ un soir par semaine
Choisir _____ un samedi sur deux
Choisir _____ fin de semaine intensive

10. Quel est le meilleur lieu pour organiser les perfectionnements aux interprètes sourds? (Classer par ordre de préférence de 1 à 5) :

Questionnaire destiné aux personnes sourdes ou malentendantes

Choisir _____ À Montréal

Choisir _____ À Trois-Rivières

Choisir _____ À Québec

Choisir _____ À Sherbrooke

Choisir _____ En régions (préciser lesquelles) : _____

11. Quel est la meilleure façon de donner les perfectionnements ?

En salle d'établissement d'enseignement en entreprise

Autre formule Précisez : _____

Questionnaire destiné aux utilisateurs entendants de services d'interprétation

ÉTUDE SUR LES BESOINS DE PERFECTIONNEMENT DES INTERPRÈTES EN LANGAGE VISUEL

IDENTIFICATION

À quelle organisation appartenez-vous? _____

Quelle profession exercez-vous? _____

À quelle fréquence utilisez-vous, dans le cadre de votre travail, un service d'interprétation pour communiquer avec des personnes sourdes ou malentendantes?

Très souvent Souvent Occasionnellement Rarement

Questionnaire destiné aux utilisateurs entendants de services d'interprétation

1. Cocher les activités de formation en interprétation dont que vous connaissez l'existence:

- Attestation d'études collégiales «Communication et surdité» du cégep du Vieux Montréal
- Certificat en interprétation visuelle de l'UQÀM
- Formation en interprétation orale
- Formation en LPC (langage parlé complété)
- Formation en LSQ ou en ASL (cours de signes)
- Autres : _____

2. Savez-vous si les interprètes avec qui vous travaillez ont suivi l'une ou l'autre des activités de formation que vous connaissez?

- Oui Non Ne sais pas

Si oui, laquelle ou lesquelles ?

3. Recevez-vous, lorsque vous faites appel à un interprète, des services de qualité?

- Toujours Souvent Rarement Jamais

4. Quels sont les aspects que vous souhaiteriez voir changés pour un meilleur service?

4.1 _____

4.2 _____

4.3 _____

5. Pensez-vous qu'il est important d'offrir aux interprètes des modules de perfectionnement?

- Très important Un peu important
- Important Pas important du tout

6. Quels sont les thèmes de perfectionnement qui permettraient d'améliorer les services d'interprétation ?

Montrez l'importance pour chaque thème en ajoutant **A** = très important **B** = important
C = moins important **D** = pas important

Choisir _____ Fonction de travail de l'interprète (rôle et place)

Choisir _____ Organisation de son activité professionnelle

Choisir _____ Relations en situation de travail (employeurs, utilisateurs entendants et utilisateurs sourds)

Choisir _____ Protection de sa santé et de sa sécurité en interprétation

Choisir _____ Gestion du stress et des émotions

Choisir _____ Interprétation en situation de tension et de conflits

Questionnaire destiné aux utilisateurs entendants de services d'interprétation

Choisir _____ Préparation d'une intervention en interprétation
Choisir _____ Collaboration et travail d'équipe
Choisir _____ Professionnalisme et éthique
Choisir _____ Auto-évaluation des prestations et de l'activité professionnelle

Choisir _____ LSQ avancée
Choisir _____ Interprétation de la LSQ vers le français
Choisir _____ Interprétation du français à la LSQ
Choisir _____ Interprétation orale
Choisir _____ Interprétation LSQ/ASL
Choisir _____ Interprétation miroir
Choisir _____ Interprétation spécialisée en surdi-cécité
Choisir _____ Recherche et développement du vocabulaire signé

Choisir _____ Interprétation en milieu scolaire (primaire et secondaire)
Choisir _____ Interprétation au cégep et à l'université
Choisir _____ Interprétation dans le domaine juridique
Choisir _____ Interprétation médicale

Autre **Choisir** _____ Précisez : _____

7. Pensez-vous qu'il serait utile d'offrir aux utilisateurs de services d'interprétation (personnes sourdes ou malentendantes et personnes entendants) un atelier sur la façon de communiquer à l'aide d'un interprète?

Oui Non

Précisez : _____

Annexe 10
Codification du questionnaire

Partie I : informations démographiques (Questions 1 à 7)

1. Sexe : Q1.1 F Q1.2 M
2. Statut : Q2.1 Entendant Q2.2 Sourd
3. Âge : 20 ans et moins 1
 21 à 30 ans 2
 31 à 40 ans 3
 41 à 50 ans 4
 51 à 60 ans 5
 61 ans et plus 6
4. A) Langue **première** : Français 1
 LSQ 2
 Anglais 3
 ASL 4
2 langues cochées 5
- B) Âge d'acquisition de la langue première : à la naissance 1
 avant l'âge de 4 ans 2
 après l'âge de 4 ans 3
5. A) Langue **seconde** : indiquez l'âge d'acquisition de chacune (il est possible de cocher plus d'une case)
- | | 1 | 2 | 3 | 4 |
|---|------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|
| Q5.1 Français : | <input type="checkbox"/> 0 – 5 ans | <input type="checkbox"/> 6 - 10 ans | <input type="checkbox"/> 11 – 20 ans | <input type="checkbox"/> 21 et plus |
| Q5.2 LSQ : | <input type="checkbox"/> 0 – 5 ans | <input type="checkbox"/> 6 - 10 ans | <input type="checkbox"/> 11 – 20 ans | <input type="checkbox"/> 21 et plus |
| Q5.3 Anglais : | <input type="checkbox"/> 0 – 5 ans | <input type="checkbox"/> 6 - 10 ans | <input type="checkbox"/> 11 – 20 ans | <input type="checkbox"/> 21 et plus |
| Q5.4 ASL : | <input type="checkbox"/> 0 – 5 ans | <input type="checkbox"/> 6 - 10 ans | <input type="checkbox"/> 11 – 20 ans | <input type="checkbox"/> 21 et plus |
| Q5.5 <input type="checkbox"/> Autre(s) Précisez : | _____ | | | |
6. Région de résidence :
- 01 Bas-Saint-Laurent
 - 02 Saguenay–Lac-Saint-Jean
 - 03 Capitale-Nationale
 - 04 Mauricie
 - 05 Estrie
 - 06 Montréal
 - 07 Outaouais
 - 08 Abitibi-Témiscamingue
 - 09 Côte-Nord
 - 10 Nord-du-Québec
 - 11 Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine

- 12 Chaudière-Appalaches
- 13 Laval
- 14 Lanaudière
- 15 Laurentides
- 16 Montérégie
- 17 Centre-du-Québec

7. Scolarité (il est possible de cocher plus d'une case)

- Secondaire : Q7.1.1 Diplôme d'études secondaires (DES)
 Q7.1.2 Diplôme d'études professionnelles (DEP) en _____
- Collégial : Q7.2.1 Attestation(s) d'études collégiales (AEC) en : _____
 Q7.2.2 Diplôme(s) d'études collégiales (DEC) en : _____
- Universitaire : Q7.3.1 1^{er} cycle – Certificat(s) en : _____
 Q7.3.2 1^{er} cycle – Bac(s) en : _____
 Q7.3.3 Cycles supérieurs en : _____

Partie II : portrait de l'interprète (Questions 8 à 19)

8. A) Statut d'emploi actuel (il est possible de cocher plus d'une case)

- | | | |
|---|---|---|
| Q8A.1 <input type="checkbox"/> salarié | <input type="checkbox"/> régulier à temps plein | 1 |
| | <input type="checkbox"/> régulier à temps partiel | 2 |
| | <input type="checkbox"/> occasionnel (+ de 15 heures / semaine) | 3 |
| | <input type="checkbox"/> occasionnel (– de 15 heures/ semaine) | 4 |
| Q8A.2 <input type="checkbox"/> contractuel | <input type="checkbox"/> à temps plein | 1 |
| | <input type="checkbox"/> à temps partiel | 2 |
| | <input type="checkbox"/> occasionnel (+ de 15 heures / semaine) | 3 |
| | <input type="checkbox"/> occasionnel (– de 15 heures/ semaine) | 4 |
| Q8A.3 <input type="checkbox"/> travailleur autonome | <input type="checkbox"/> à temps plein | 1 |
| | <input type="checkbox"/> à temps partiel | 2 |
| | <input type="checkbox"/> occasionnel (+ de 15 heures / semaine) | 3 |
| | <input type="checkbox"/> occasionnel (– de 15 heures/ semaine) | 4 |
| Q8A.4 <input type="checkbox"/> bénévole | <input type="checkbox"/> à temps plein | 1 |
| | <input type="checkbox"/> à temps partiel (+ de 15 heures / semaine) | 2 |
| | <input type="checkbox"/> à temps partiel (– de 15 heures/ semaine) | 3 |

- Q8A.5 en congé de maternité 1
 sans solde 2
 maladie 3
 autre raison 4

Q8A.6 étudiant

B) Nombre d'années d'expérience en interprétation visuelle (il est possible de cocher plus d'une case)

Catégorie	Nombre d'années en moyenne pour chaque catégorie					
	0	0-2	3-5 ans	6-9 ans	10-14 ans	15 ans et +
Q8B.1 À temps partiel (moins de 15 h / semaine)	0	1	2	3	4	5
Q8B.2 À temps partiel (15 à 25 h / semaine)	0	1	2	3	4	5
Q8B.3 À temps complet (25 h et plus/ semaine)	0	1	2	3	4	5

Q8C) Au cours de votre carrière en interprétation visuelle, avez-vous changé de domaine d'interprétation?

Q8C.1 Oui 1 Non 0

Q8C.2 Si **oui** :

- vous êtes passé du scolaire au communautaire 1
 vous êtes passé du communautaire au scolaire 2
 avez travaillé dans les deux domaines en même temps 3

9. Au cours de la dernière année, combien d'heures/semaine, en moyenne, avez-vous travaillé dans chacun des domaines et des secteurs indiqués en A) et en B) (il est possible de cocher plus d'une case)

Q9.A) Domaine communautaire/social

Employeur	Nombre d'heures / semaine en moyenne pour chaque secteur								
	0	0-2	3-5	6-10	11-15	16-20	21-25	26-30	30 +
Q9A.1 Service régional d'interprétation	0	1	2	3	4	5	6	7	8
Q9A.2 Centre jeunesse	0	1	2	3	4	5	6	7	8
Q9A.3 Comme travailleur autonome – contrats privés	0	1	2	3	4	5	6	7	8
Q9A.4 Autre :	0	1	2	3	4	5	6	7	8

Q9A.2 Indiquez votre niveau professionnel

- Senior 1
 Intermédiaire 2
 Junior 3
 N'a pas été évalué 4
 Ne s'applique pas 5

Q9A.3 Dans quel(s) secteur(s), du domaine social et communautaire, êtes-vous appelé à interpréter ? (il est possible de cocher plus d'une case)

- Médical, santé physique (hôpital, cabinets de dentiste, d'optométriste, etc.)
 1
 Médical, santé mentale (psychologue, psychiatre, hôpital psychiatrique, etc.)
 2
 Service social (aide sociale, DPJ, CLSC, maison d'hébergement, etc.)
 3
 Travail (entreprises, syndicats, Emploi Québec, etc.)
 4
 Vie associative (regroupements, associations diverses, etc.)
 5
 Justice (tribunaux civils et criminels, établissements carcéraux, etc.)
 6
 Soutien aux familles (liens avec l'école, garderie, mariages, funérailles, etc.)
 7
 Besoins et services (services bancaires, assurances, notaires, etc.)
 8

Q9B) Domaine scolaire

Secteur	Nombre d'heures / semaine en moyenne pour chaque secteur								
	0	0-2	3-5	6-10	11-15	16-20	21-25	26-30	30 +
Q9B.1 Secteur jeunes : préscolaire	0	1	2	3	4	5	6	7	8
Q9B.2 Secteur jeunes : primaire	0	1	2	3	4	5	6	7	8
Q9B.3 Secteur jeunes : secondaire	0	1	2	3	4	5	6	7	8
Q9B.4 Formation professionnelle	0	1	2	3	4	5	6	7	8
Q9B.5 Éducation aux adultes	0	1	2	3	4	5	6	7	8
Q9B.6 Secteur postsecondaire : coll.	0	1	2	3	4	5	6	7	8
Q9B.7 Secteur postsecondaire : univ.	0	1	2	3	4	5	6	7	8

Q9C) Autre domaine ou secteur

Précisez le(s) domaine(s) ou le(s) secteur(s) dans la colonne de gauche et indiquez le nombre d'heures par semaine, en moyenne, vous y travaillez

	Nombre d'heures / semaine en moyenne pour chaque secteur								
	0	0-2	3-5	6-10	11-15	16-20	21-25	26-30	30 +
Q9C.1	0	1	2	3	4	5	6	7	8
Q9C.2	0	1	2	3	4	5	6	7	8
Q9C.3	0	1	2	3	4	5	6	7	8

10. Quelle(s) langue(s) maîtrisez-vous au point de pouvoir les utiliser en situation de **communication** (il est possible de cocher plus d'une case)

- Q10.1 LSQ
 Q10.2 Français
 Q10.3 ASL
 Q10.4 Anglais

11. Quel(s) autre(s) mode(s) de communication maîtrisez-vous au point de pouvoir les utiliser en situation de **communication** (il est possible de cocher plus d'une case)

- Q11.1 Pidgin
 Q11.2 Tactile LSQ
 Q11.3 Français signé
 Q11.4 Oral (translittération)
 Q11.5 Oral avec soutien des signes LSQ/ASL
 Q11.6 Oral avec soutien des signes du français signé
 Q11.7 Oral avec soutien LPC
 Q11.8 Pidgin tactile
 Q11.9 Tactile ASL

12. Quelle(s) langue(s) maîtrisez-vous au point de pouvoir les utiliser en situation **d'interprétation** (il est possible de cocher plus d'une case)

- Q12.1 LSQ
 Q12.2 Français
 Q12.3 ASL
 Q12.4 Anglais

13. Quel(s) autre(s) mode(s) de communication maîtrisez-vous au point de pouvoir les utiliser en situation **d'interprétation** (il est possible de cocher plus d'une case)

- Q13.1 Pidgin
 Q13.2 Tactile LSQ
 Q13.3 Français signé
 Q13.4 Oral (translittération)
 Q13.5 Oral avec soutien des signes LSQ/ASL
 Q13.6 Oral avec soutien des signes du français signé
 Q13.7 Oral avec soutien LPC
 Q13.8 Pidgin tactile
 Q13.9 Tactile ASL

14. Avez-vous été amené au cours des 3 dernières années de votre pratique active en interprétation à devoir travailler dans une langue ou une autre modalité que vous ne maîtrisiez pas suffisamment pour l'utiliser en contexte d'interprétation?

Q14 Oui 1 Non 0

A) Si oui, lequel ou lesquels :

Q14A.1.1 LSQ
Q14A.1.2 Français
Q14A.1.3 ASL
Q14A.1.4 Anglais
Q14A.1.5 Autre : précisez la modalité

Q14A.2.1 Pidgin Q14A.2.8 Pidgin tactile

Q14A.2.2 Tactile LSQ Q14A.2.9 Tactile ASL
Q14A.2.3 Français signé
Q14A.2.4 Oral (translittération)
Q14A.2.5 Oral avec soutien des signes LSQ/ASL
Q14A.2.6 Oral avec soutien des signes du français signé
Q14A.2.7 Oral avec soutien LPC

Q14. B) Pour quelle raison ne maîtrisiez-vous pas cette langue (ces langues) ou ce mode (ces modes) de communication

Q14B.1 Manque de formation
Q14B.2 Manque de pratique
Q14B.3 Autre - précisez : _____

15. Au cours de la dernière année, avez-vous été amené à utiliser plus d'une langue ou plus d'un mode de communication ? Q15 Oui 1 Non 0

Q15A.1 Lors d'une même semaine Oui Non
Q15A.2 Lors d'une même journée Oui Non
Q15A.3 Lors d'une même situation d'interprétation Oui Non

16. Avez-vous participé **ou** participez-vous actuellement à une ou plusieurs des activités de formation listées ci-dessous (remplissez seulement les cases qui s'appliquent à votre situation)

Type de formation	Année d'obtention du diplôme ou de l'attestation (si formation en cours, indiquez « fc »)	Nombre d'heures de formation	Nom de l'institution ou du formateur
Q16.1 Formation en LSQ			
Q16.2 Formation en ASL			
Q16.3 AEC Communication et Surdit�			
Q16.4 Coll�ge Bor�al (Ontario)			
Q16.5 Certificat en interpr�tation visuelle (volet gestuel)			
Q16.6 Certificat en interpr�tation visuelle (volet oral)			
Q16.7 Interpr�tation orale			
Q16.8 LPC			
Q16.9 Fran�ais sign�			
Q16.10 Autres :			

17. Q17A) Si vous avez re u une formation sp cifique **en interpr tation gestuelle**,   quel moment l'avez-vous compl t e

- Avant d' tre embauch  comme interpr te 1
 Pendant que vous  tiez en fonction 2
 Vous  tes pr sente­ment en train de la suivre 3

Q17B) Si vous avez re u une formation sp cifique **en interpr tation orale**,   quel moment l'avez-vous compl t e

- Avant d' tre embauch  comme interpr te 1
 Pendant que vous  tiez en fonction 2
 Vous  tes pr sente­ment en train de la suivre 3

18.   quel type d'activit  de perfectionnement reli e   l'interpr tation visuelle avez-vous particip  au cours des 2 derni res ann es ? (il est possible d'indiquer plus d'une activit )

Type d'activit� de perfectionnement	Nombre d'heures	Th�me	Nom du formateur
Q18.1 Conf�rences, colloques ou congr�s			
Q18.2 Ateliers			
Q18.3 Encadrement et supervision individualis�s			
Q18.4 Autres			

19. A) Avez-vous bénéficié d'un suivi après votre formation (exemple : rencontres avec un superviseur de votre milieu de travail)

Q19A Oui 1 Non 0

B) Auriez-vous aimé avoir un suivi après votre formation

Q19B. Oui 1 Non 0

Partie II : portrait de l'interprète – questions relatives à la tâche (Questions 20 à 22)

20. Tâches de l'interprète

A) Domaine scolaire – secteur jeune (préscolaire, primaire, secondaire, études professionnelles -DEP)

Tâches interprétatives Q20A	Nombre d'heures / semaine en moyenne								
	0	0-1	1-2	3-5	6-10	11-15	16-20	21-30	30 +
.1 Interprétation en classe	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.2 Préparation à l'interprétation	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.3 Création et conservation de conventions de signes techniques	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.4 Rencontres avec un ou des membres de l'équipe multidisciplinaire	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.5 Interprétation des activités parascolaires	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.6 Interprétation en service de garde	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.7 Interprétation dans la cour de récréation	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.8 Sensibilisation du milieu au rôle de l'interprète	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.9 Séances de sensibilisation à la surdité	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.10 Activités de perfectionnement en interprétation	0	1	2	3	4	5	6	7	8

Autres tâches Q20A	Nombre d'heures / semaine en moyenne								
	0	0-1	1-2	3-5	6-10	11-15	16-20	21-30	30 +
.11 Tâches administratives Précisez :	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.12 Surveillance de classe ou de cour de récréation	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.13 Prise de notes	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.14 Rôle de confident	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.15 Correction de l'articulation orale et phonétique	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.16 Aide aux devoirs	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.17 Planification d'activités d'encadrement	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.18 Autre :	0	1	2	3	4	5	6	7	8

Q20A.19 Participez-vous aux rencontres visant à élaborer le plan d'intervention de l'élève ?
 Oui 1 Non 0

Q20A.20 Si oui, à quel titre?

- 1 À titre d'interprète, membre de l'équipe multidisciplinaire, et n'étant pas affecté à l'interprétation de la réunion portant sur le plan d'intervention.
 2 À titre d'interprète affecté pour interpréter pendant les réunions portant sur le plan d'intervention.
 3 À titre d'interprète, membre de l'équipe multidisciplinaire, **et** affecté pour interpréter pendant les réunions portant sur le plan d'intervention.
 4 À titre de professeur de soutien agissant aussi comme interprète.
 5 Autre. Précisez : _____

B) Dans le domaine scolaire – secteur adulte (collégial et universitaire)

Tâches interprétatives Q20B	Nombre d'heures / semaine en moyenne								
	0	0-1	1-2	3-5	6-10	11-15	16-20	21-30	30 +
.1 Interprétation en classe	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.2 Préparation à l'interprétation	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.3 Création et conservation de conventions de signes techniques	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.4 Interprétation des activités parascolaires	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.5 Interprétation hors classe (travaux d'équipe, conférences ciblées, vidéos ou matériel audiovisuel, etc.)	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.6 Interprétation pour rencontres avec d'autres intervenants scolaires (prêts et bourses, bibliothèque et salle informatique, conseiller d'orientation, aide pédagogique individuelle, etc.)	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.7 Sensibilisation du milieu au rôle de l'interprète	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.8 Séances de sensibilisation à la surdité	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.9 Activités de perfectionnement en interprétation	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.10 Déplacements	0	1	2	3	4	5	6	7	8

Autres tâches Q20B	Nombre d'heures / semaine en moyenne								
	0	0-1	1-2	3-5	6-10	11-15	16-20	21-30	30 +
.11 Tâches administratives Précisez :	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.12 Tutorat	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.13 Prise de notes	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.14 Autre :	0	1	2	3	4	5	6	7	8

C) Dans le domaine social et communautaire

Tâches interprétatives Q20C	Nombre d'heures / semaine en moyenne								
	0	0-1	1-2	3-5	6-10	11-15	16-20	21-30	30 +
.1 Interprétation	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.2 Préparation à l'interprétation	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.3 Création et conservation de conventions de signes techniques	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.4 Sensibilisation du milieu au rôle de l'interprète	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.5 Attente	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.6 Déplacements	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.7 Activités de perfectionnement en interprétation	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.8 Autre : _____	0	1	2	3	4	5	6	7	8

Autres tâches Q20C	Nombre d'heures / semaine en moyenne								
	0	0-1	1-2	3-5	6-10	11-15	16-20	21-30	30 +
.9 Tâches administratives Précisez :	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.10 Aide au français écrit	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.11 Transport du client dans votre voiture	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.12 Rôle de conseiller auprès du client	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.13 Rôle de d'intervenant auprès du client	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.14 Rôle de confident auprès du client	0	1	2	3	4	5	6	7	8
.15 Autre : _____	0	1	2	3	4	5	6	7	8

21. Si vous avez eu à interpréter dans le cadre de cours de langue seconde, par exemple un cours d'anglais, comment avez-vous agi ?

Q21.1 Ne s'applique pas

Q21.2 Oralisation de la langue seconde (anglais) avec soutien gestuel de la langue première (LSQ)

Q21.3 Oralisation de la langue seconde (anglais) avec soutien gestuel de la langue seconde (ASL)

Q21.4 Oralisation de la langue seconde (anglais) sans soutien gestuel

Q21.5 Oralisation de la langue seconde (anglais) avec gestes naturels

Q21.6 Oralisation de la langue seconde (anglais) avec le soutien LPC

Q21.7 Oralisation de la langue seconde (anglais) avec le soutien Cued Speech

Q21.8 Autre(s) moyen(s) - lequel : _____

22. Si vous avez eu à interpréter dans le cadre de cours de langue seconde autre que le français ou l'anglais (par exemple, l'espagnol), comment avez-vous agi ?

Q22.1 Ne s'applique pas

Q22.2 Oralisation de la langue seconde (espagnol) avec soutien gestuel d'une langue signée (LSQ ou ASL)

Q22.3 Oralisation de la langue seconde (espagnol) sans aucun soutien gestuel

Q22.4 Oralisation de la langue seconde (espagnol) avec des gestes naturels?

Q22.5 Autre(s) moyen(s) - lequel : _____

Partie III : perception de la formation reçue (Questions 23 et 24)

23. Q23 Considérant que les principales tâches de l'interprète sont les suivantes (...)

Connaissances linguistiques	Faible	Faible à moyenne	Moy. à Supérieure	Supérieure	N/A
.1 Français oral	1	2	3	4	5
.2 Français écrit	1	2	3	4	5
.3 LSQ	1	2	3	4	5
.4 Anglais oral	1	2	3	4	5
.5 Anglais écrit	1	2	3	4	5
.6 ASL	1	2	3	4	5
.7 Phonétique	1	2	3	4	5
.8 Grammaire du français	1	2	3	4	5
.9 Grammaire de la LSQ	1	2	3	4	5
.10 Terminologie française	1	2	3	4	5
.11 Terminologie	1	2	3	4	5
.12 Acquisition du langage	1	2	3	4	5
.13 Bilinguisme	1	2	3	4	5
.14 Pidgin	1	2	3	4	5
.15 Tactile	1	2	3	4	5
.16 Français signé	1	2	3	4	5
.17 Oral (tous les types)	1	2	3	4	5
.18 LPC (<i>langage parlé complété</i>)	1	2	3	4	5
.19 Autre : Précisez	1	2	3	4	5
Connaissance des théories de l'interprétation	Faible	Faible à moyenne	Moy. à Supérieure	Supérieure	N/A
.20 Processus d'interprétation	1	2	3	4	5
.21 Processus cognitifs	1	2	3	4	5
.22 Processus interactionnels	1	2	3	4	5
.23 Autre : Précisez	1	2	3	4	5
Connaissance de la pratique de l'interprétation et de la translittération	Faible	Faible à moyenne	Moy. à Supérieure	Supérieure	N/A
.24 Pratique de l'interprétation vers la LSQ (consécutif et simultané)	1	2	3	4	5
.25 Pratique de l'interprétation vers le français (consécutif et simultané)	1	2	3	4	5
.26 Pratique de l'interprétation vers l'ASL (consécutif et simultané)	1	2	3	4	5
.27 Pratique de l'interprétation vers l'anglais (consécutif et simultané)	1	2	3	4	5
.28 Pratique de l'interprétation LSQ/ASL	1	2	3	4	5
.29 Pratique de la translittération en LSQ (relais visuel)	1	2	3	4	5

.30 Pratique de la translittération (oral seulement)	1	2	3	4	5
.31 Pratique de la translittération (oral avec support gestuel)	1	2	3	4	5
.32 Pratique de la translittération (français signé)	1	2	3	4	5
.33 Pratique de la translittération (pidgin)	1	2	3	4	5
.34 Pratique de la translittération (LPC)	1	2	3	4	5
Connaissance de la surdité	Faible	Faible à moyenne	Moy. à Supérieure	Supérieure	N/A
.35 Aspects culturels	1	2	3	4	5
.36 Aspects historiques	1	2	3	4	5
.37 Aspects physiologiques	1	2	3	4	5
.38 Aspects psychosociaux	1	2	3	4	5
.39 Aspects d'acquisition du langage	1	2	3	4	5
Connaissance de la pratique professionnelle	Faible	Faible à moyenne	Moy. à Supérieure	Supérieure	N/A
.40 Histoire de la profession d'interprète	1	2	3	4	5
.41 Déontologie	1	2	3	4	5
.42 Aspects de santé et sécurité	1	2	3	4	5
.43 En milieu scolaire – secteur jeune	1	2	3	4	5
.44 En milieu scolaire – secteur adulte	1	2	3	4	5
.45 En milieu social et communautaire	1	2	3	4	5
.46 En milieu juridique	1	2	3	4	5
.47 En milieu médical	1	2	3	4	5
.48 En milieu artistique	1	2	3	4	5
.49 Autre. Précisez _____	1	2	3	4	5

24. Dans l'ensemble de vos activités de formation, quelles parts occupaient respectivement la théorie et la pratique de l'interprétation ? (Ne cochez qu'une seule case)

Q24 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
11

Théorie	0%	10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%
Pratique	100%	90%	80%	70%	60%	50%	40%	30%	20%	10%	0%
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Partie IV : perception de la formation souhaitable (Questions 25 et 26)

25. Comment percevez-vous la pertinence des connaissances suivantes pour la formation des interprètes visuels :

Connaissances linguistiques Q25	Faible	Faible à moyenne	Moy. à Supérieure	Supérieure	N/A
.1 Français oral	1	2	3	4	5
.2 Français écrit	1	2	3	4	5
.3 LSQ	1	2	3	4	5
.4 Anglais oral	1	2	3	4	5
.5 Anglais écrit	1	2	3	4	5
.6 ASL	1	2	3	4	5
.7 Phonétique (étude des sons des langues)	1	2	3	4	5
.8 Grammaire du français	1	2	3	4	5
.9 Grammaire de la LSQ	1	2	3	4	5
.10 Terminologie française	1	2	3	4	5
.11 Terminologie LSQ	1	2	3	4	5
.12 Acquisition du langage	1	2	3	4	5
.13 Bilinguisme	1	2	3	4	5
.14 Pidgin	1	2	3	4	5
.15 Tactile	1	2	3	4	5
.16 Français signé	1	2	3	4	5
.17 Oral (sans support gestuel)	1	2	3	4	5
.18 Oral (sans support gestuel)	1	2	3	4	5
.19 LPC (<i>langage parlé complété</i>)	1	2	3	4	5
.20 Autre : Précisez _____	1	2	3	4	5

Connaissance des théories de l'interprétation	Faible	Faible à moyenne	Moy. à Supérieure	Supérieure	N/A
.21 Processus d'interprétation	1	2	3	4	5
.22 Processus cognitifs	1	2	3	4	5
.23 Processus interactionnels	1	2	3	4	5
.24 Autre : Précisez _____	1	2	3	4	5

Connaissance de la pratique de l'interprétation et de la translittération	Faible	Faible à moyenne	Moy. à Supérieure	Supérieure	N/A
.25 Pratique de l'interprétation vers la LSQ (consécutif et simultané)	1	2	3	4	5
.26 Pratique de l'interprétation vers le français (consécutif et simultané)	1	2	3	4	5
.27 Pratique de l'interprétation vers l'ASL (consécutif et simultané)	1	2	3	4	5

Connaissance de la pratique de l'interprétation et de la translittération	Faible	Faible à moyenne	Moyenne à Supérieure	Supérieure	N/A
.28 Pratique de l'interprétation vers l'anglais (consécutif et simultané)	1	2	3	4	5
.29 Pratique de l'interprétation LSQ/ASL	1	2	3	4	5
.30 Pratique de la traduction de texte écrit vers des textes pour vidéo en langue signée	1	2	3	4	5
.31 Pratique de la translittération de la LSQ (relais visuel)	1	2	3	4	5
.32 Pratique de la translittération (oral seulement)	1	2	3	4	5
.33 Pratique de la translittération (oral avec support gestuel)	1	2	3	4	5
.34 Pratique de la translittération (français signé)	1	2	3	4	5
.35 Pratique de la translittération (pidgin)	1	2	3	4	5
.36 Pratique de la translittération (LPC)	1	2	3	4	5

Connaissance de la surdité	Faible	Faible à moy.	Moy. à Supérieure	Supérieure	N/A
.37 Aspects culturels	1	2	3	4	5
.38 Aspects historiques	1	2	3	4	5
.39 Aspects physiologiques	1	2	3	4	5
.40 Aspects psychosociaux	1	2	3	4	5
.41 Aspects d'acquisition du langage	1	2	3	4	5
.42 Autre : Précisez	1	2	3	4	5

Connaissance de la pratique professionnelle	Faible	Faible à moy.	Moy. à Supérieure	Supérieure	N/A
.43 Histoire de la profession d'interprète	1	2	3	4	5
.44 Déontologie	1	2	3	4	5
.45 Aspects de santé et sécurité	1	2	3	4	5
.46 En milieu scolaire – secteur jeune	1	2	3	4	5
.47 En milieu scolaire – secteur adulte	1	2	3	4	5
.48 En milieu social et communautaire	1	2	3	4	5
.49 En milieu juridique	1	2	3	4	5
.50 En milieu médical	1	2	3	4	5
.51 En milieu artistique	1	2	3	4	5
.52 Autre Précisez	1	2	3	4	5

26. Dans l'ensemble de cette formation souhaitable, quelles parts souhaitez-vous qu'occupent respectivement la théorie et la pratique de l'interprétation ? (ne cochez qu'une seule case)

Q26 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
11

Théorie	0%	10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%
Pratique	100%	90%	80%	70%	60%	50%	40%	30%	20%	10%	0%
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Partie V : structure de la formation souhaitable (Questions 27 à 32)

27. Est-ce que la connaissance des langues de travail devrait être préalable à la formation en interprétation visuelle ?

Q27 Oui 1 Non 0

28. Q28 Selon vous, la meilleure formation en interprétation visuelle devrait être offerte à quel niveau ? (ne cochez qu'une case) :

Collégial :

Attestation d'études collégiales 1

Diplôme d'études collégiales technique 2

Universitaire :

Certificat (10 cours) 3

Majeure (20 cours) 4

Baccalauréat (30 cours) 5

Maîtrise (bac. préalable dans une discipline 6

pertinente, ex : communication, éducation, linguistique, etc.)

Programme intégré (cégep + université)¹³ :

DEC-Certificat 7

AEC-Bac 8

DEC-Bac 9

29. Q29 A) Est-ce qu'un programme de formation en interprétation visuelle devrait former les étudiants dans toutes les langues et dans tous les modes de communication?

Oui 1 Non 0

Si non, cochez quels langues ou modes devraient être privilégiés:

.1 LSQ

.2 Français

.3 ASL

.4 Anglais

.5 Pidgin

.6 Tactile

.7 Français signé

.8 Oral (translittération)

Q29 B) Est-ce qu'un programme de formation en interprétation visuelle devrait inclure les langues secondes (anglais et ASL pour les francophones / français et LSQ pour les anglophones?)

Oui 1 Non 0

¹³Il s'agit d'un programme donné conjointement par un cégep et une université où la formation est organisée selon un continuum.

30. Q30 La formation en interprétation visuelle devrait être offerte (cochez plus d'une case au besoin)

- .1 À temps plein de jour
- .2 À temps partiel de jour
- .3 À temps partiel de soir
- .4 Cours intensifs de fin de semaine
- .5 Cours intensifs d'une journée
- .6 Cours intensifs d'été
- .7 Formule mixte : certains cours de jour, d'autres de fin de semaine, etc.

31. Q31 La formation en interprétation visuelle devrait être offerte (ne cochez qu'une case) :

- Dans un établissement d'enseignement postsecondaire 1
- À distance, par vidéoconférences 2
- Formule mixte : certains cours en établissement d'enseignement postsecondaire et d'autres en vidéoconférences 3

32. Q32 Où souhaiteriez-vous que la formation en présence ait lieu?

- .1 Gatineau
- .2 Montréal
- .3 Québec
- .4 En rotation dans les grandes villes (Montréal, Québec, Sherbrooke, Gatineau, Trois-Rivières)
- .5 Sherbrooke
- .6 Trois-Rivières
- .7 Ailleurs (précisez où) _____

Partie VI : besoins de perfectionnement des interprètes actuels (Questions 33 à 39)

33. Q33 A) Aimerez-vous recevoir du perfectionnement sur les langues de travail suivantes :

- | | | | | |
|-------------|------------------------------|---|------------------------------|---|
| .1 Français | <input type="checkbox"/> Oui | 1 | <input type="checkbox"/> Non | 0 |
| .2 Anglais | <input type="checkbox"/> Oui | 1 | <input type="checkbox"/> Non | 0 |
| .3 LSQ | <input type="checkbox"/> Oui | 1 | <input type="checkbox"/> Non | 0 |
| .4 ASL | <input type="checkbox"/> Oui | 1 | <input type="checkbox"/> Non | 0 |

Q33 B) Quel(s) aspect(s) particulier(s) de ces langues vous intéressent ?

- | | | |
|---------------|---|--|
| .1 Français : | .1 <input type="checkbox"/> la terminologie | .2 <input type="checkbox"/> la grammaire |
| .2 Anglais : | .1 <input type="checkbox"/> la terminologie | .2 <input type="checkbox"/> la grammaire |
| .3 LSQ : | .1 <input type="checkbox"/> la terminologie | .2 <input type="checkbox"/> la grammaire |
| .4 ASL : | .1 <input type="checkbox"/> la terminologie | .2 <input type="checkbox"/> la grammaire |

34. Q34 Aimerez-vous recevoir du perfectionnement sur les modes de communication?

- | | | |
|----------------------------|------------------------------|------------------------------|
| | 1 | 2 |
| .1 Pidgin | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| .2 Tactile | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| .3 Oral (translittération) | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |

- | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|
| .4 Oral avec soutien des signes LSQ/ASL | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| .5 Oral avec soutien des signes du français signé | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| .6 Oral avec soutien LPC | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| .7 Français signé | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |

35. Q35 Aimeriez-vous recevoir du perfectionnement sur l'interprétation dans les couples de langues suivants :

- | | 1 | 2 |
|-----------------|------------------------------|------------------------------|
| .1 LSQ/français | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| .2 ASL/anglais | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| .3 LSQ/ASL | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| .4 Anglais/LSQ | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| .5 Français/ASL | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |

36. Q36 Parmi les aspects de perfectionnement suivants, indiquez par ordre d'importance les 5 thèmes prioritaires (1= le plus important) pour lesquels vous aimeriez bénéficier d'activités de perfectionnement :

- | | |
|--|--------------------------|
| 1. Aspects psychosociaux de la surdité | <input type="checkbox"/> |
| 2. Attitudes professionnelles et le code de déontologie | <input type="checkbox"/> |
| 3. Collaboration et le travail d'équipe en interprétation | <input type="checkbox"/> |
| 4. Communication orale | <input type="checkbox"/> |
| 5. Développement de l'enfant (langagier, intellectuel, émotionnel, etc.) | <input type="checkbox"/> |
| 6. Domaine scolaire (structure, rôles des intervenants, plan d'intervention, etc.) | <input type="checkbox"/> |
| 7. Encadrement et la supervision individuelle | <input type="checkbox"/> |
| 8. Gestion de l'organisation professionnelle | <input type="checkbox"/> |
| 9. Gestion des relations en situation de travail (employeurs, utilisateurs de services entendants ou sourds) | <input type="checkbox"/> |
| 10. Gestion du stress et des émotions | <input type="checkbox"/> |
| 11. Impact de la surdité sur le développement global de l'enfant | <input type="checkbox"/> |
| 12. Interprétation artistique | <input type="checkbox"/> |
| 13. Interprétation en milieu social/communautaire | <input type="checkbox"/> |
| 14. Interprétation en situation de tension et de conflits | <input type="checkbox"/> |
| 15. Interprétation juridique | <input type="checkbox"/> |
| 16. Interprétation médicale | <input type="checkbox"/> |
| 17. Interprétation scolaire secteur adulte (postsecondaire) | <input type="checkbox"/> |
| 18. Interprétation scolaire secteur jeune | <input type="checkbox"/> |
| 19. Protection de sa santé et de sa sécurité en interprétation | <input type="checkbox"/> |
| 20. Rôle de l'interprète | <input type="checkbox"/> |
| 21. Autres - précisez: _____ | <input type="checkbox"/> |

37. Q37 Les perfectionnements en interprétation visuelle devraient préférablement être offerts (ne cochez qu'une case)

- Une demi-journée par semaine 1
- Un soir par semaine 2
- Un samedi sur deux 3
- Fin de semaine intensive 4
- En session intensive l'été 5

38. Q38 Les perfectionnements devraient se tenir (ne cochez qu'une case)

- Dans un établissement d'enseignement 1
- En entreprise 2
- À distance 3
- Autre formule - précisez _____ 4

39. Q39 À quel endroit souhaiteriez-vous que soient offerts des perfectionnements

- .1 Gatineau
- .2 Montréal
- .3 Québec
- .4 Sherbrooke
- .5 Trois-Rivières
- .6 En rotation dans les grandes villes (Montréal, Québec, Sherbrooke, Gatineau, Trois-Rivières)
- .7 Ailleurs – précisez : _____

Partie VII : Évaluation professionnelle (agrément) (Questions 40 à 42)

40. Selon vous, devrait-il y avoir un système d'évaluation professionnelle?

Q40 Oui 1 Non 0

41. Cette question porte sur votre évaluation.

Q41A.1 Avez-vous été évalué pour agrément (classification professionnelle)?

Oui 1 Non 0

Q41A Si oui, indiquez par quel organisme

- .2 AQIFLV (Association québécoise des interprètes francophones en langage visuel) .3 Équipe d'évaluation du SRIEQ (Service régional d'interprétation de l'est du Québec)
- .4 Équipe d'évaluation du SIVET (Service d'interprétation visuel et tactile)
- .5 Autre (Évaluation nationale, AILVC- Association des interprètes en langage visuel du Canada, Bureau de la traduction du Gouvernement fédéral, etc.) Précisez :

Si non, indiquez pourquoi

- .6 Une évaluation spécifique n'existe pas dans mon domaine
- .7 Je ne me sens pas encore prêt(e) à être évalué(e)
- .8 Le coût de l'évaluation est trop élevé
- .9 Autre. Précisez :

Q41 B) Êtes-vous satisfait de la façon dont vos compétences ont été évaluées?

Oui 1 Non 0

42. Les questions suivantes se rapportent à l'évaluation souhaitée pour les interprètes au Québec (**ne cochez qu'une seule case par question**)

Q42 A) L'évaluation devrait être réalisée par :

- une maison d'enseignement postsecondaire en fin de formation 1
- un employeur à l'embauche 2
- un ordre professionnel ou technique 3
- un organisme indépendant 4

Q42 B) L'évaluation devrait être :

- la même pour toute la province 1
- adaptée aux besoins de chaque région 2
- être basée sur un même canevas pour toute la province, mais prendre en compte les particularités régionales 3

Q42 C) L'évaluation devrait porter sur :

- les compétences en langue signée 1
- les compétences en langue orale 2
- les compétences en interprétation 3

- les attitudes et comportements professionnels en interprétation 4
- les quatre aspects mentionnés ci-haut 5

Q42 D) L'évaluation devrait être :

- uniquement pratique 1
- uniquement théorique 2
- pratique et théorique 3

Q42 E) Le comité d'évaluation devrait être composé :

- d'interprètes **et** d'utilisateurs sourds, malentendants et entendants 1
- d'interprètes uniquement 2
- d'utilisateurs sourds, malentendants et entendants uniquement 3
- d'utilisateurs sourds et malentendants uniquement 4

Q42 F) S'il y a lieu, afin de réviser la classification, l'évaluation devrait être reprise :

- une fois par année 1
- à tous les 2 ans 2
- à tous les 5 ans 3
- à tous les 10 ans 4
- aucune révision 5

Q42 G) L'évaluation devrait être :

- obligatoire pour tous les interprètes 1
- facultative, suite à la demande de l'interprète 2
- facultative, suite à la demande de l'employeur 3

Q42 H) Dans le cas d'un échec à l'évaluation, une reprise de l'évaluation devrait être offerte :

- après 2 mois 1
- après 6 mois 2
- après 1 an 3
- conditionnelle à une formation appropriée 4

Q42 I) L'évaluation devrait être structurée selon :

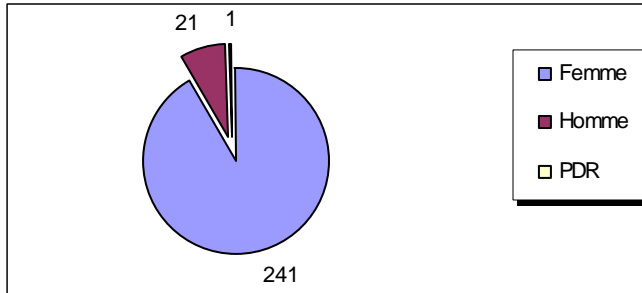
- des niveaux distincts (junior, intermédiaire et senior) 1
- un niveau unique de compétence 2

Annexe 11

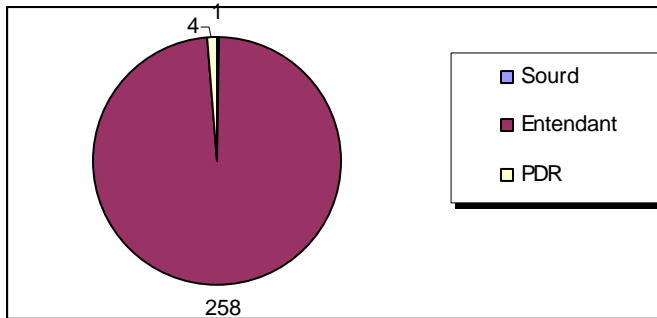
Description statistique des réponses au recensement

Partie I : informations démographiques (Questions 1 à 7)

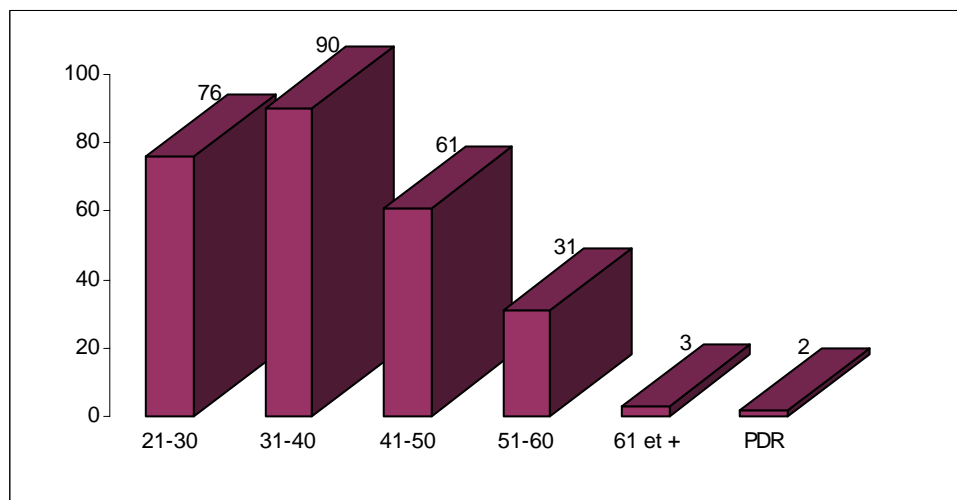
1. Sexe



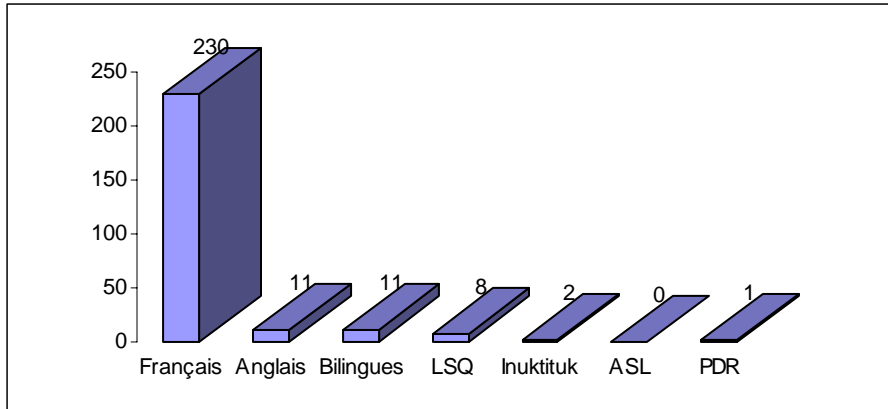
2. Statut



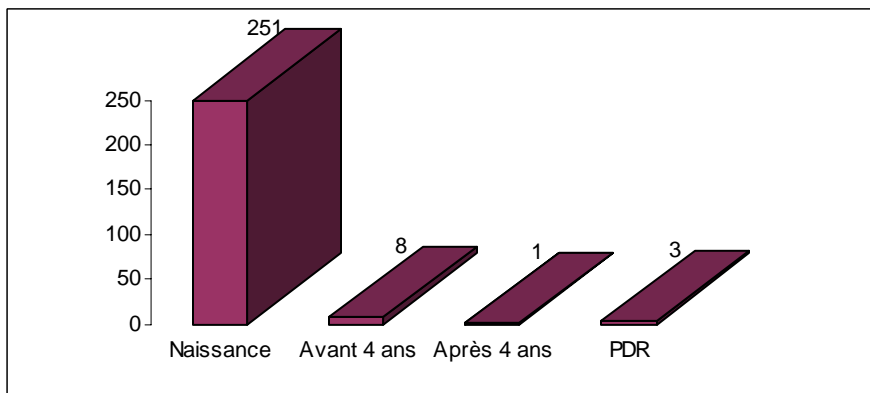
3. Âge



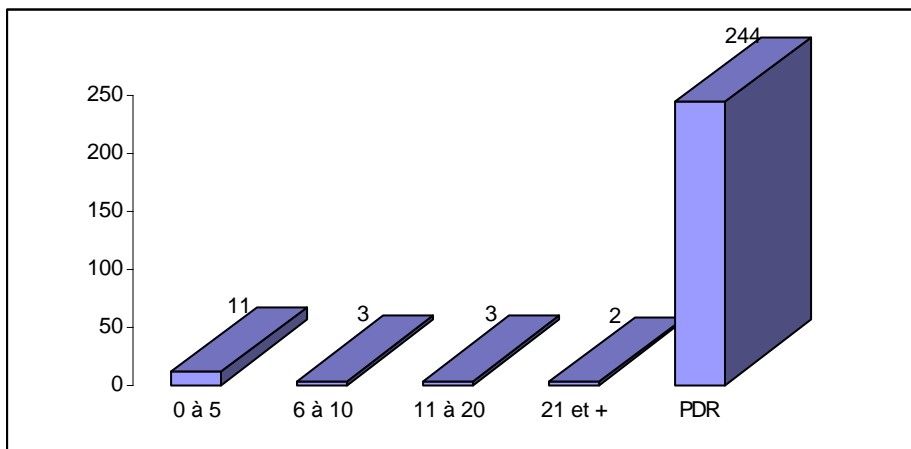
4. a) Langue première



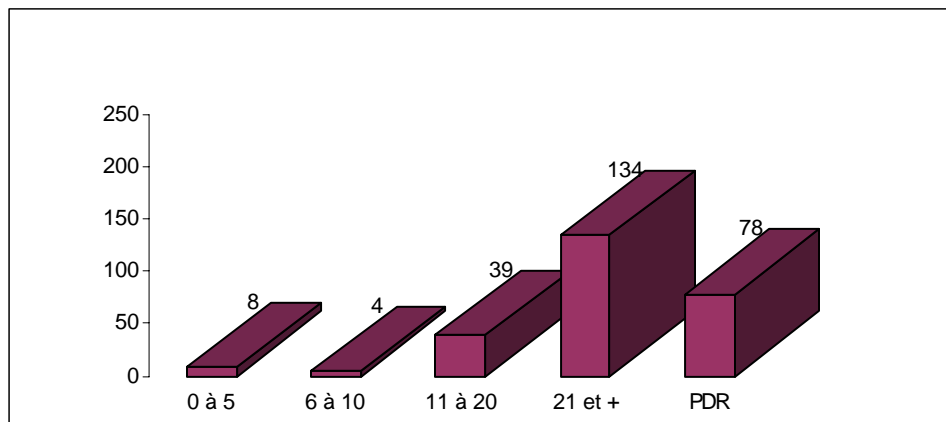
4. b) Âge d'acquisition de la langue première



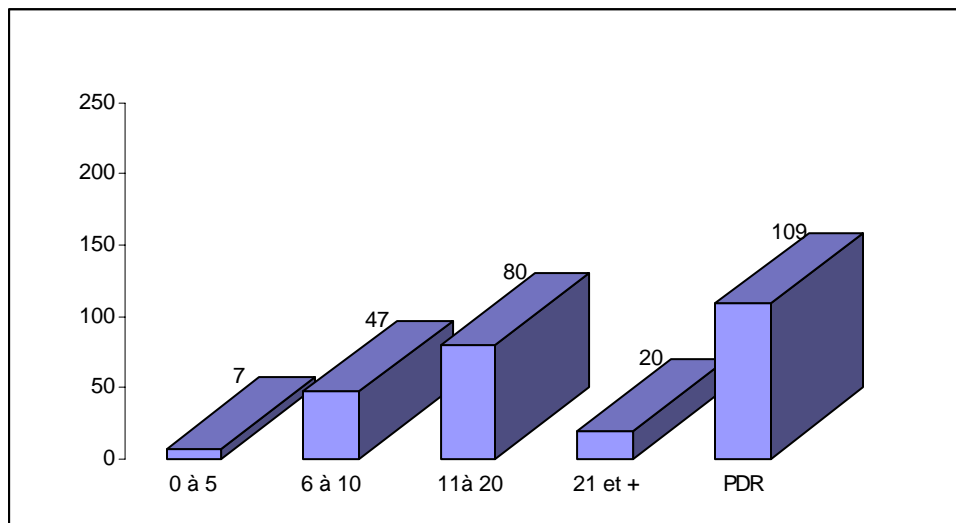
5. Âge d'acquisition de la langue seconde
Le français



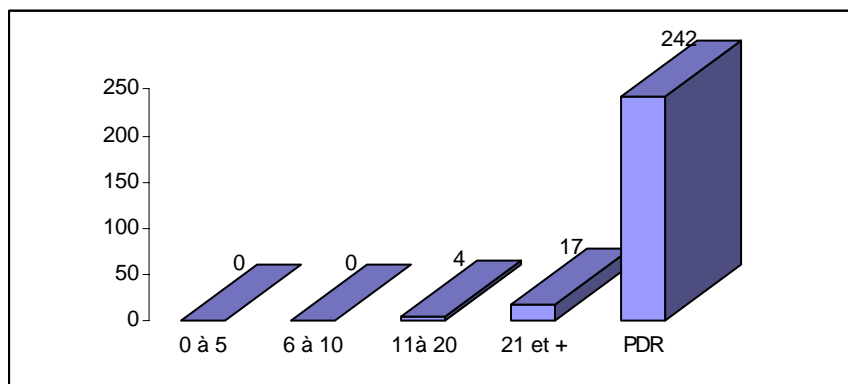
La LSQ



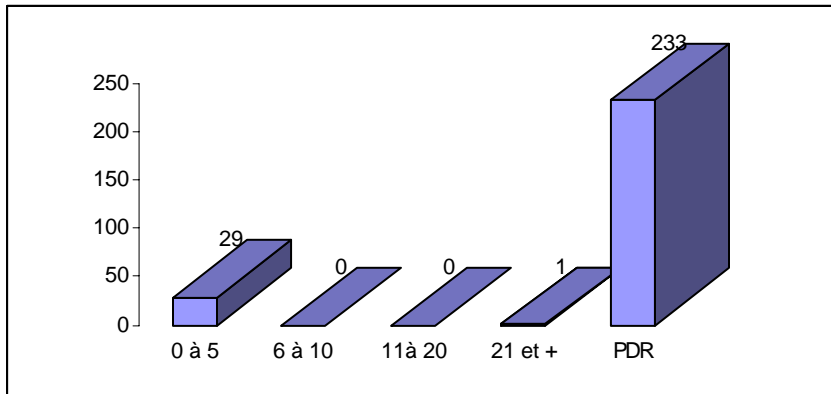
L'anglais



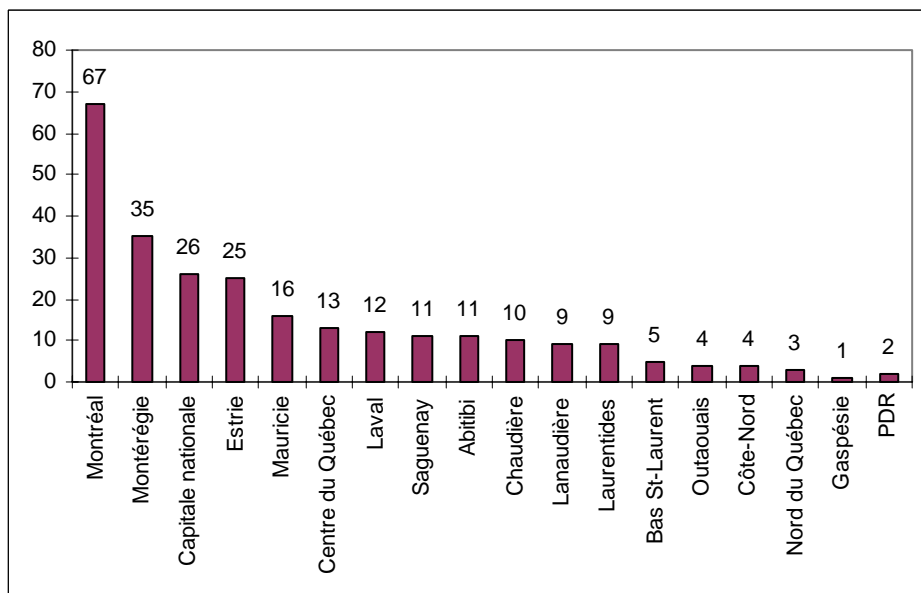
L'ASL



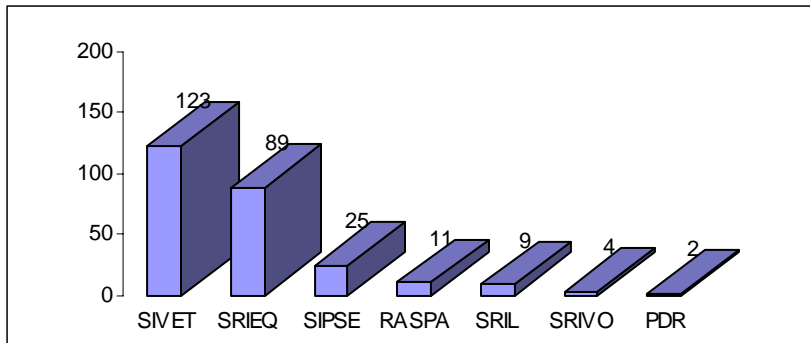
Autre langue



6. Région administrative de la résidence de l'interprète

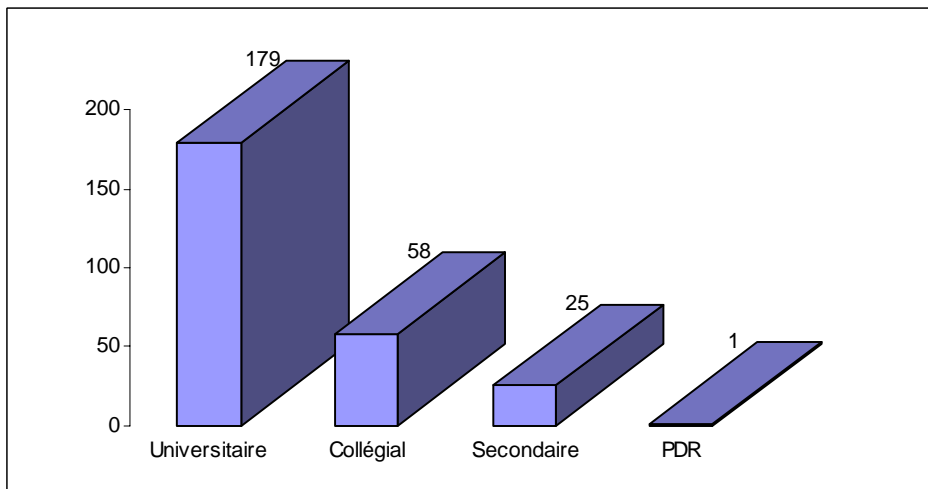
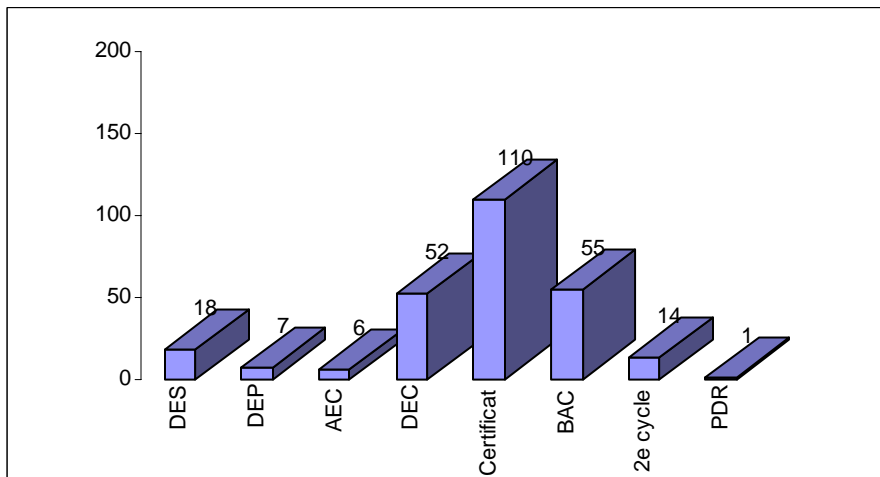


Selon les territoires des services régionaux d'interprétation



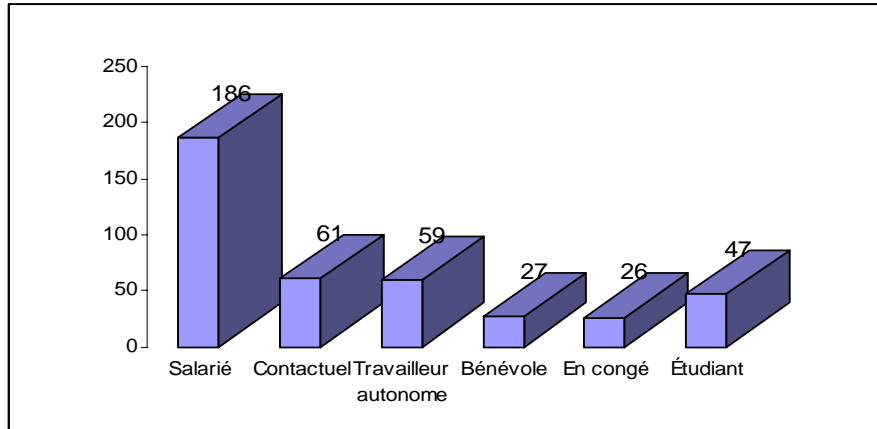
7. Scolarité - Dernier diplôme obtenu

Niveau de scolarité



Partie II : portrait de l'interprète (Questions 8 à 19)

8. A) Statut d'emploi actuel



Domaine de travail de 69 des 116 salariés à temps plein

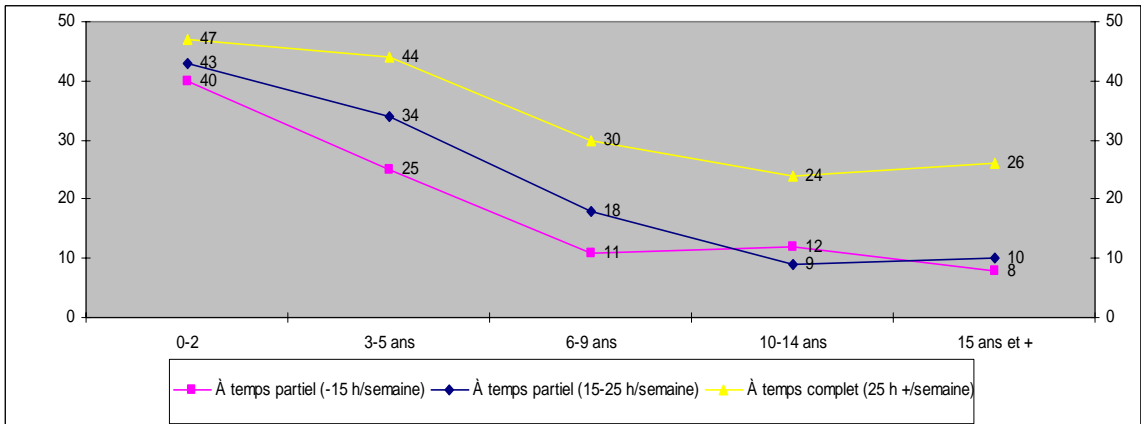
Domaine de travail	Nombre
service d'interprétation	7
service d'interprétation et DEP	1
primaire	7
primaire et secondaire	5
primaire et service d'interprétation	3
secondaire	29
secondaire et service d'interprétation	2
secondaire et adulte	1
DEP	2
collège	7
collège et université	1
collège et pige	1
université	2
centre jeunesse et secondaire et DEP et collège	1

Domaine de travail de 16 contractuels à temps plein

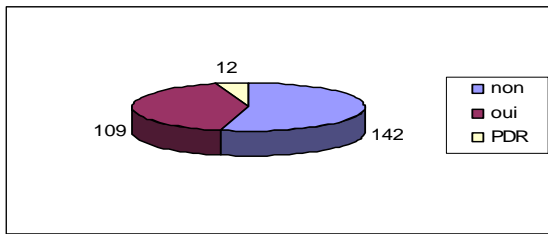
Domaine de travail	Nombre
DEP	1
primaire	1
primaire et secondaire	2
primaire, secondaire et collège	2
secondaire	2
secondaire et collège	1
service d'interprétation et DEP	1
service d'interprétation et pige	1

service d'interprétation et primaire	3
service d'interprétation et secondaire	1
collège	1

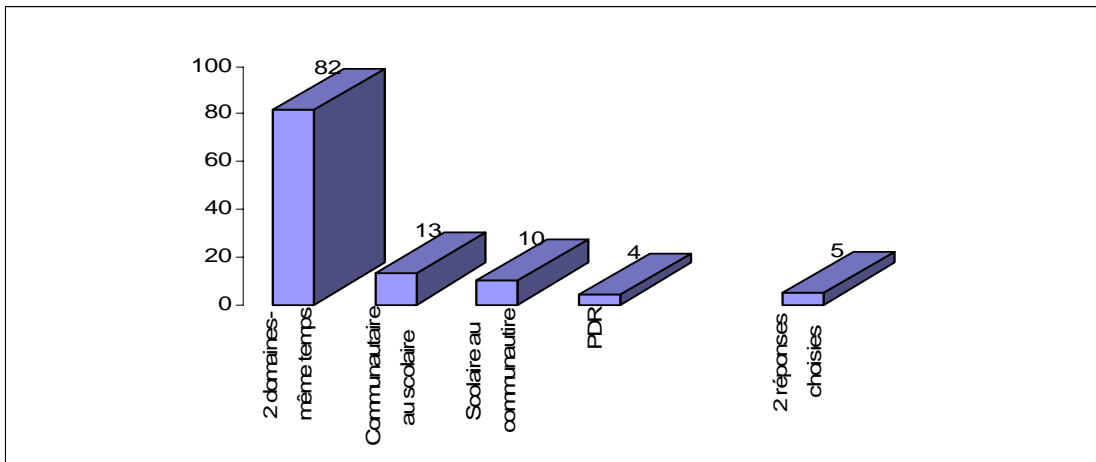
8. B) Années d'expérience en interprétation visuelle



8. C) Changement de domaine d'interprétation au cours de la carrière



8.C) Type de changement de domaine

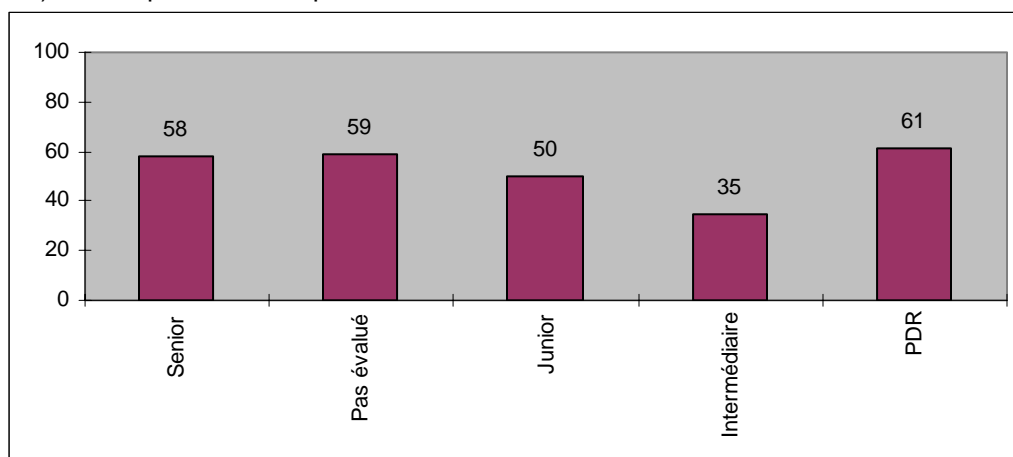


DOMAINE COMMUNAUTAIRE

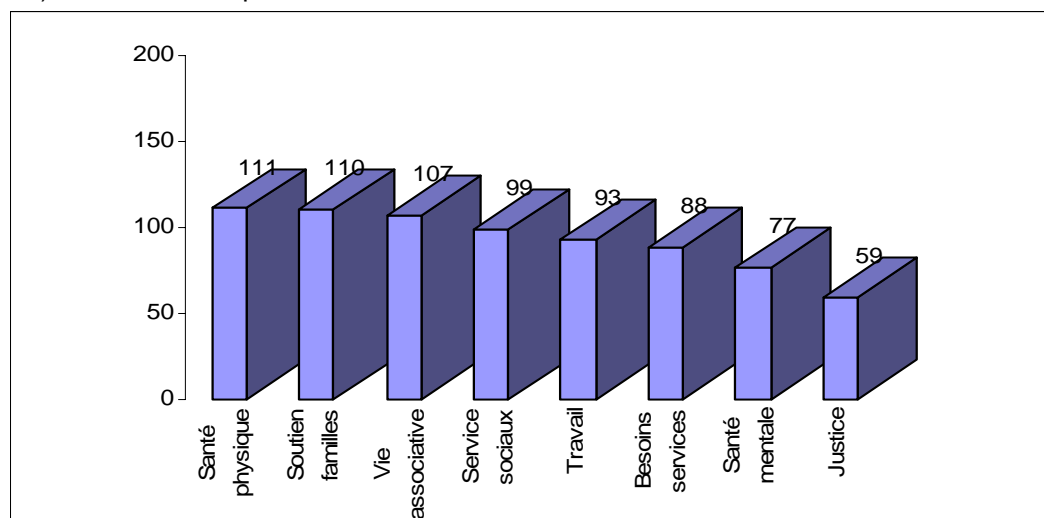
9. A) Horaire de travail pour le domaine communautaire

Employeur	Nombre d'heures / semaine en moyenne pour chaque secteur									
	0	0-2	3-5	6-10	11-15	16-20	21-25	26-30	30 +	PDR
Service régional d'interprétation	75	36	21	12	6	9	8	6	13	77
Centre jeunesse	90	7	3	3	2	1			1	156
Comme travailleur autonome contrats privés	70	37	22	7	8	5	1	6	3	104
Autre	34	6	3	1	2	1	2	2	3	209

9. A) Niveau professionnel pour le domaine communautaire



9. A) Secteurs d'interprétation du domaine communautaire

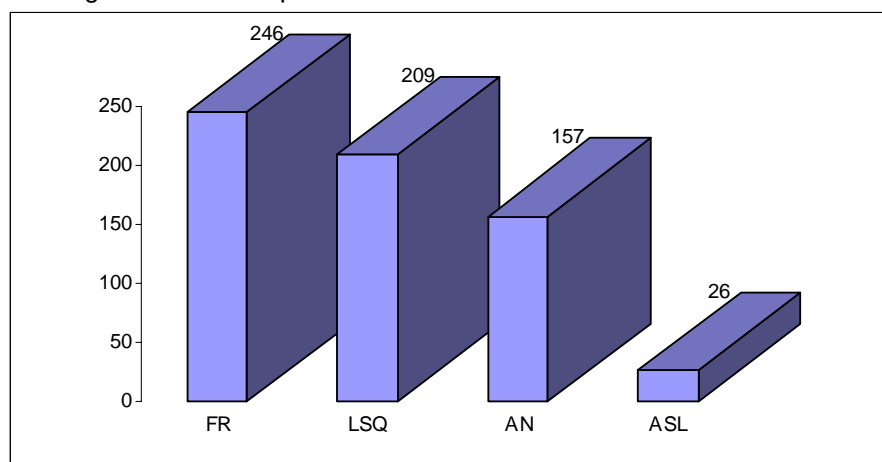


DOMAINE SCOLAIRE

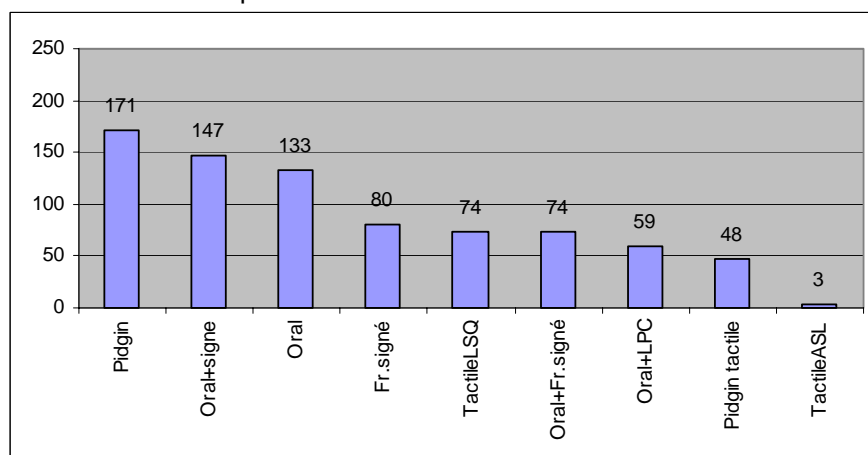
9. B) Horaire de travail pour le domaine scolaire

Domaine scolaire	Nombre d'heures / semaine en moyenne pour chaque secteur									
	0	0-2	3-5	6-10	11-15	16-20	21-25	26-30	30 +	PDR
préscolaire	44	4		2	1	2	1	1	1	206
primaire	36	11	1	2		5	25	19	6	152
secondaire	33	10	4	4	2	5	22	34	14	132
formation prof	37	7	1		2	2	3	9	3	198
éducation adulte	39	6	4	6	5	5	10	2		185
collégial	38	3	8	5	6	4	11	2	6	180
universitaire	38	5	12	11	4	2	5	1		185

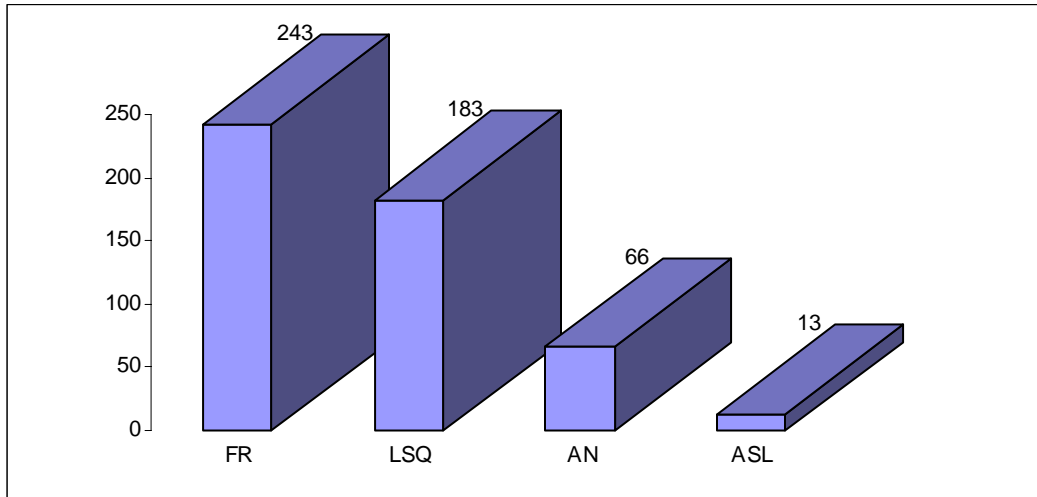
10. Langues maîtrisées pour la communication



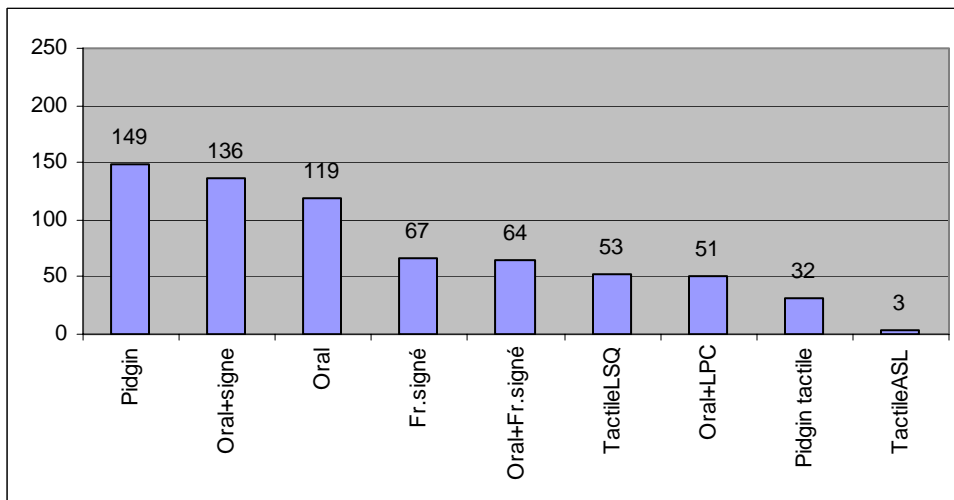
11. Codes maîtrisés pour la communication



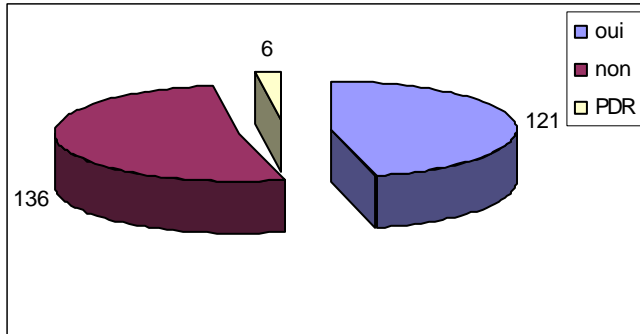
12. Langues maîtrisées pour l'interprétation



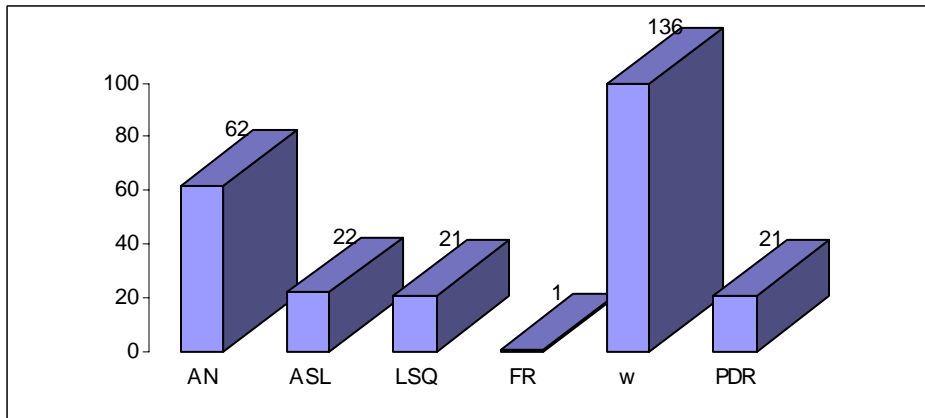
13. Codes maîtrisés pour la translittération



14. Utilisation d'une langue ou d'un code non maîtrisé dans son travail d'interprète

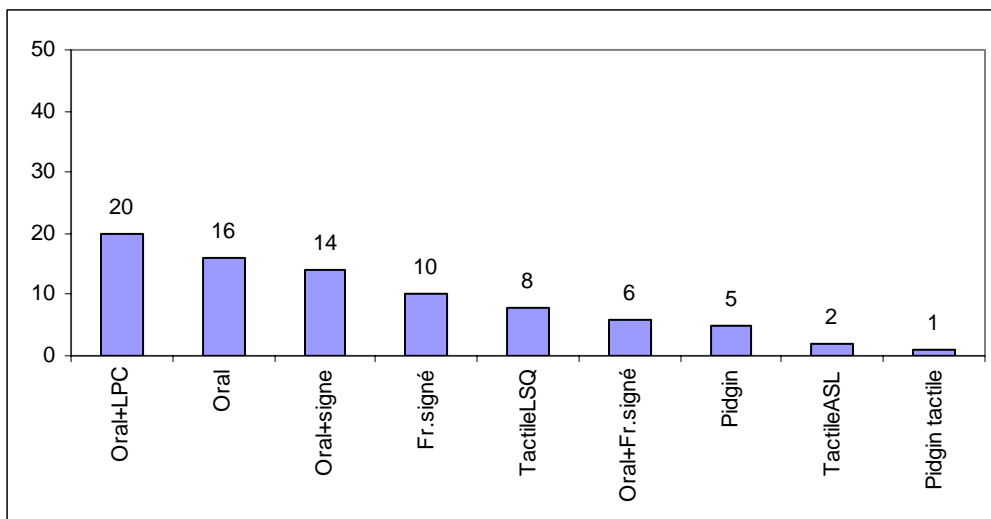


14 A). Langues ou codes non maîtrisés utilisés au travail
Langues non maîtrisées

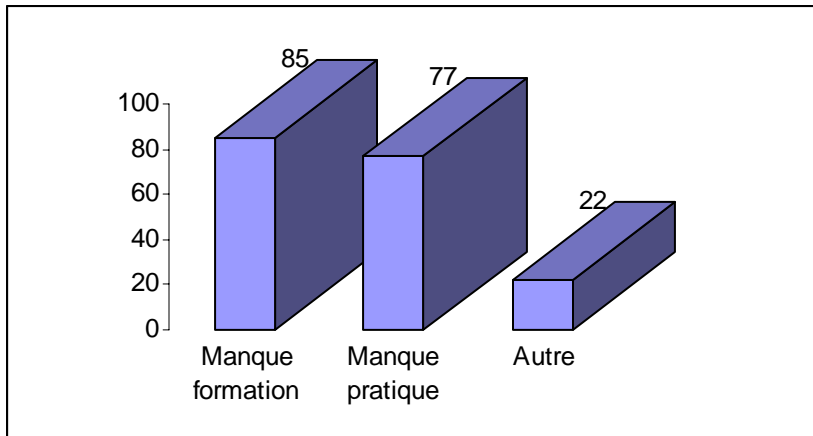


W= non à la question 14

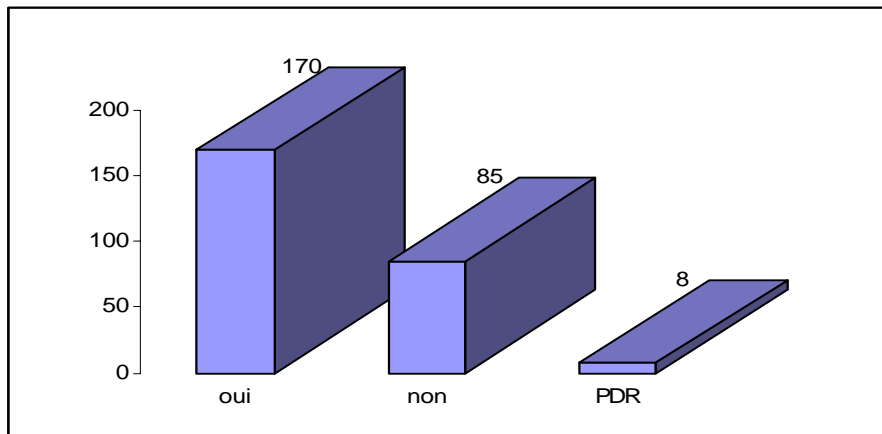
Codes non maîtrisés



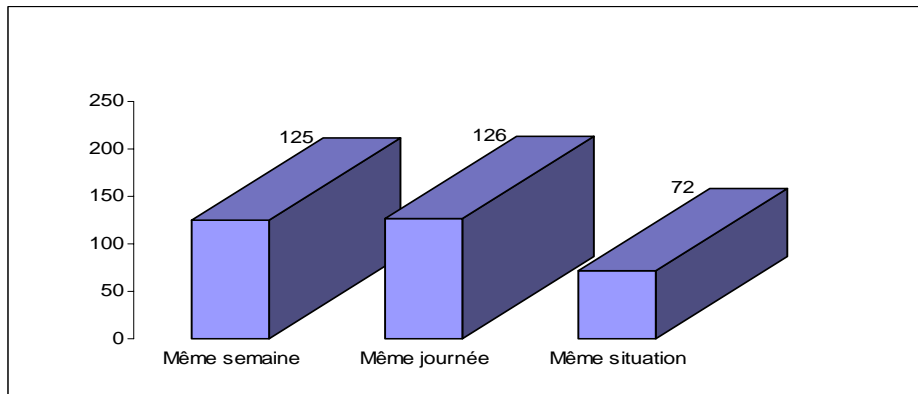
14.B) Raison du manque de maîtrise



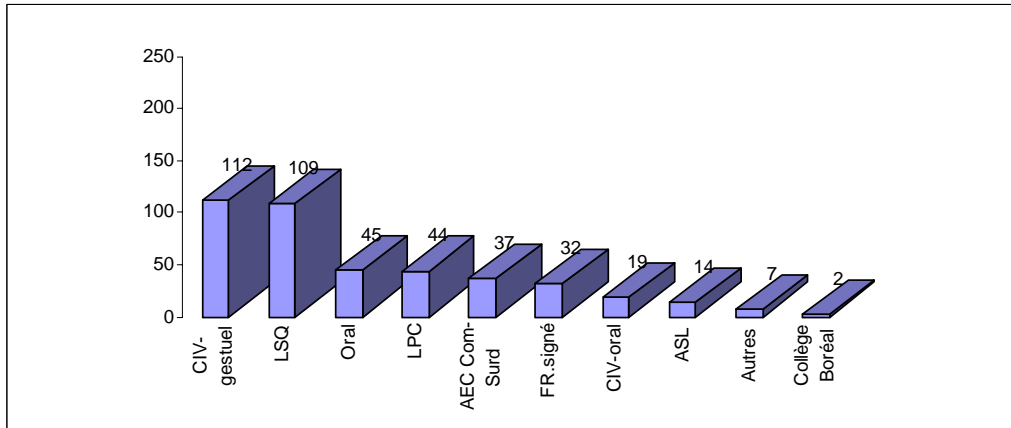
15. Utilisation de plus d'une langue ou d'un code au cours de la dernière année



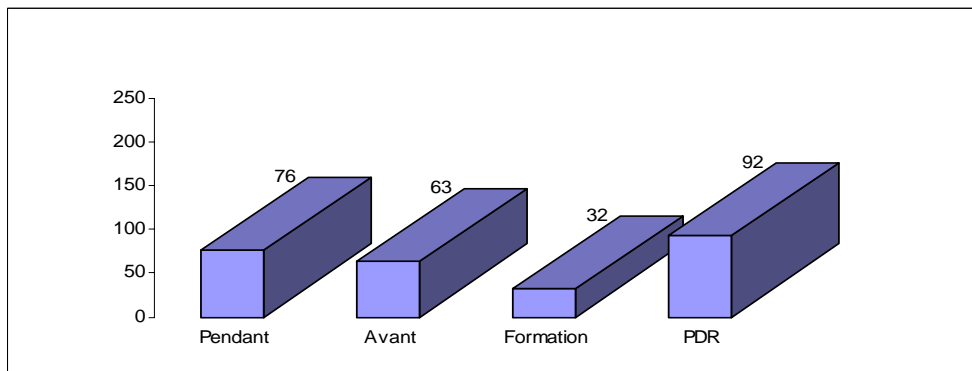
Fréquence de l'alternance d'utilisation



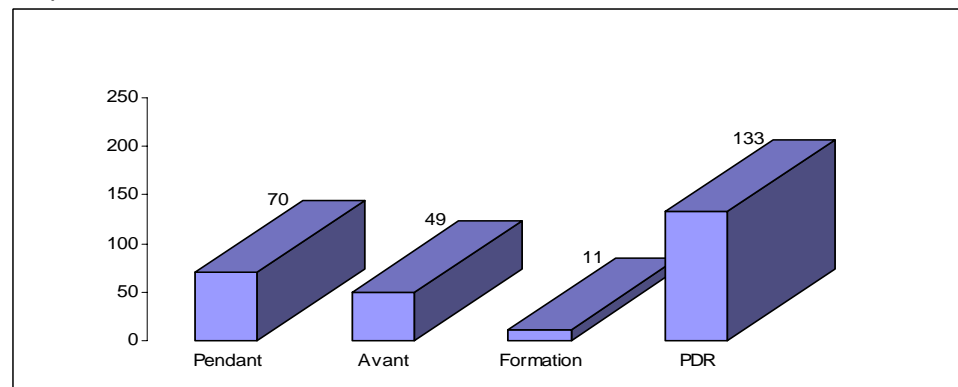
16. Participation à des activités de formation



17. A) Moment de la diplômation en interprétation visuelle par rapport à l'embauche en interprétation



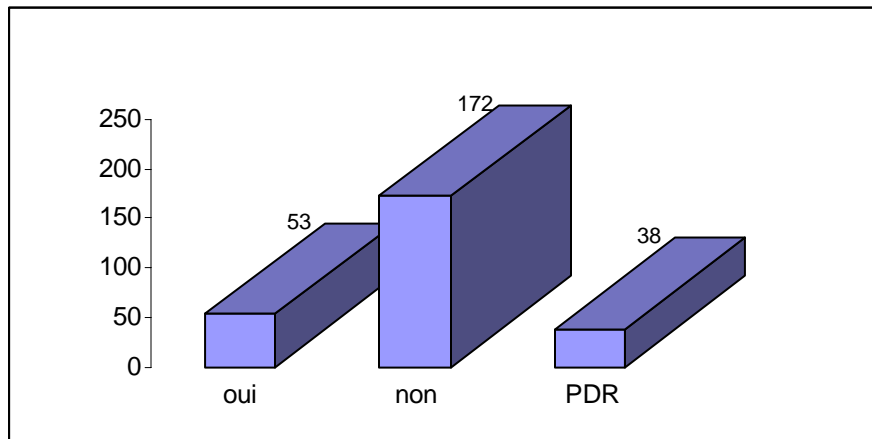
17. B) Moment de la diplômation en interprétation orale par rapport à l'embauche en interprétation



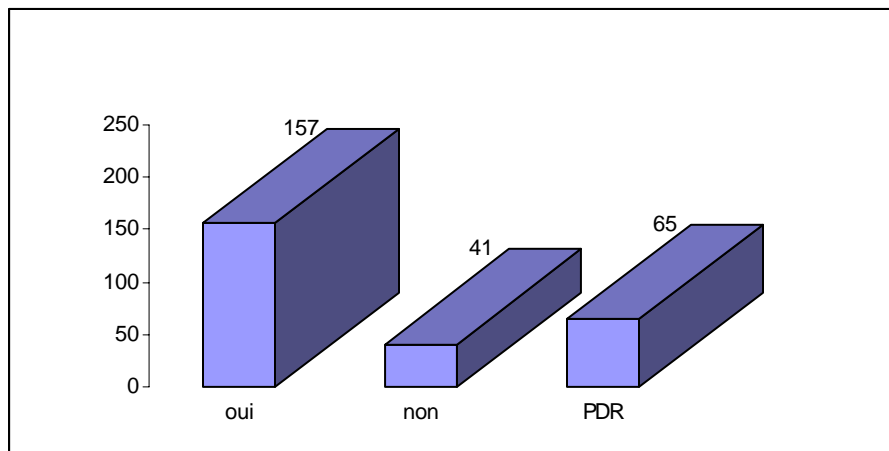
18. Type d'activité de perfectionnement en interprétation visuelle au cours des 2 dernières années

Tranche d'heures	Conférences – colloques et congrès	Ateliers	Encadrement et supervision	Autre
de 0 à 5	8	12	4	2
de 6-10	10	17	8	3
de 11-15	5	13	2	7
de 16-20	3	8	2	2
de 21-30	2	6	1	4
30+	1	18	2	6
Total	29	74	19	15

19. A) Suivi après la formation



19 B) Suivi désiré



Partie II : portrait de l'interprète – questions relatives à la tâche (Questions 20 à 22)

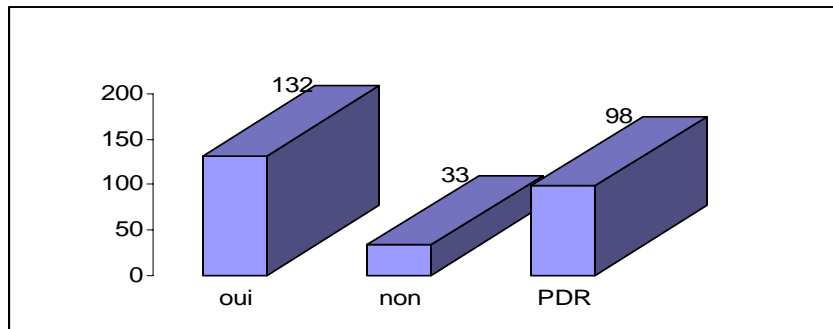
20. Répartition des tâches en nombre d'heures

DOMAINE SCOLAIRE – secteur jeune

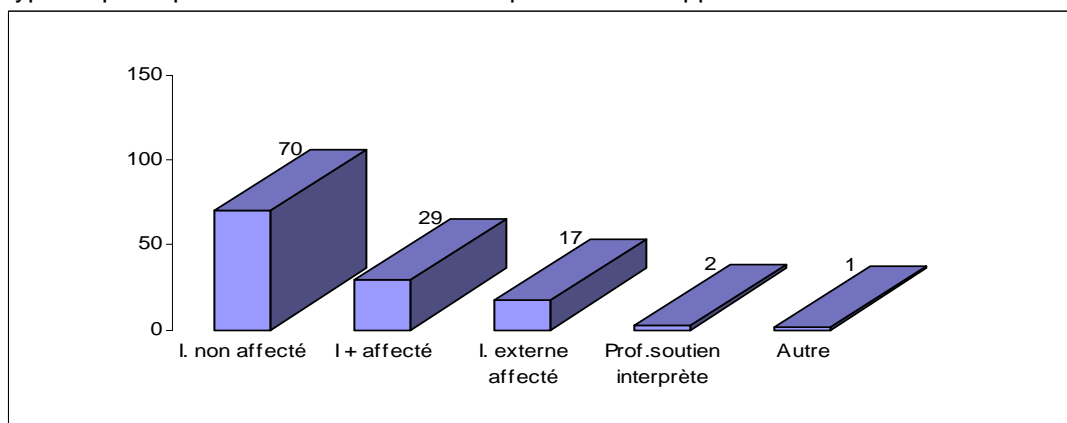
Tâches interprétatives (nombre répondants)	Nombre d'heures / semaine en moyenne								
	0	0-1	1-2	3-5	6-10	11-15	16-20	21-30	30+
Interprétation en classe (156)	3	3	2	6	9	6	15	112	3
Préparation à l'interprétation (143)	7	34	51	47	10	1	0	0	0
Création et conservation de conventions de signes techniques (76)	54	49	14	10	2	1	0	0	0
Rencontres avec un ou des membres de l'équipe multidisciplinaire (99)	46	74	19	4	0	0	0	1	1
Interprétation des activités parascolaires (67)	66	51	11	4	0	0	0	0	1
Interprétation en service de garde (6)	112	5	0	0	1	0	0	0	0
Interprétation dans la cour de récréation (35)	95	26	9	1	0	0	0	0	1
Sensibilisation du milieu au rôle de l'interprète (102)	26	100	1	0	0	0	0	1	0
Séances de sensibilisation à la surdité (61)	61	54	5	0	1	0	0	0	1
Activités de perfectionnement en interprétation (42)	80	28	7	5	1	1	0	0	0

Autres tâches	Nombre d'heures / semaine en moyenne								
	0	0-1	1-2	3-5	6-10	11-15	16-20	21-30	30+
Tâches administratives (5)	14	3	2	0	0	0	0	0	0
Surveillance de classe ou de cour de récréation (11)	106	7	2	1	1	0	0	0	0
Prise de notes (27)	89	18	5	4	0	0	0	0	0
Rôle de confident (89)	38	57	20	9	1	1	0	0	1
Correction de l'articulation orale et phonétique (68)	59	43	15	8	1	1	0	0	0
Aide aux devoirs (36)	87	15	13	7	1	0	0	0	0
Planification d'activités d'encadrement (32)	86	23	7	1	0	0	0	0	1
Autre (13)	16	7	2	2	0	0	0	1	1

Participation aux rencontres sur le plan d'intervention de l'élève



Type de participation aux rencontres sur le plan de développement de l'élève



DOMAINE SCOLAIRE – secteur adulte
(Répartition des tâches en nombre d'heures)

Tâches interprétatives	Nombre d'heures / semaine en moyenne								
	0	0-1	1-2	3-5	6-10	11-15	16-20	21-30	30 +
Interprétation en classe (57)	5	1	3	5	7	7	13	21	0
Préparation à l'interprétation (54)	6	8	15	17	9	5	0	0	0
Création et conservation de conventions de signes techniques (33)	16	19	13	1	0	0	0	0	0
Interprétation des activités parascolaires (19)	28	15	3	1	0	0	0	0	0
Interprétation hors classe (43)	11	18	14	9	2	0	0	0	0
Interprétation pour rencontres avec d'autres intervenants scolaires (44)	13	35	6	3	0	0	0	0	0
Sensibilisation du milieu au rôle de l'interprète (34)	18	28	5	1	0	0	0	0	0
Séances de sensibilisation à la surdité (18)	27	17	1	0	0	0	0	0	0
Activités de perfectionnement en interprétation (15)	29	8	6	1	0	0	0	0	0
Déplacements (43)	11	13	10	13	6	1	0	0	0

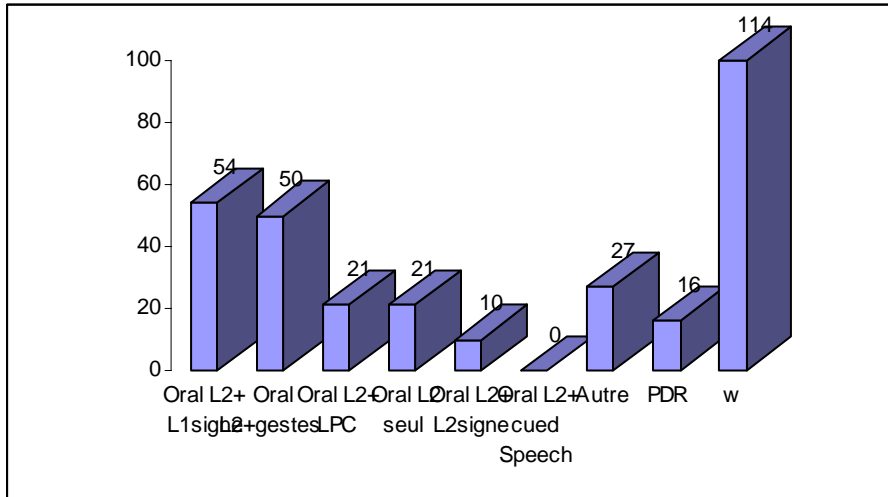
Autres tâches	Nombre d'heures / semaine en moyenne								
	0	0-1	1-2	3-5	6-10	11-15	16-20	21-30	30 +
Tâches administratives (10)	23	8	2	0	0	0	0	0	0
Tutorat (7)	23	2	1	4	0	0	0	0	0
Prise de notes (3)	23	2	1	0	0	0	0	0	0
Autre (3)	12	2	1	0	0	0	0	0	0

DOMAINE COMMUNAUTAIRE
(Répartition des tâches en nombre d'heures)

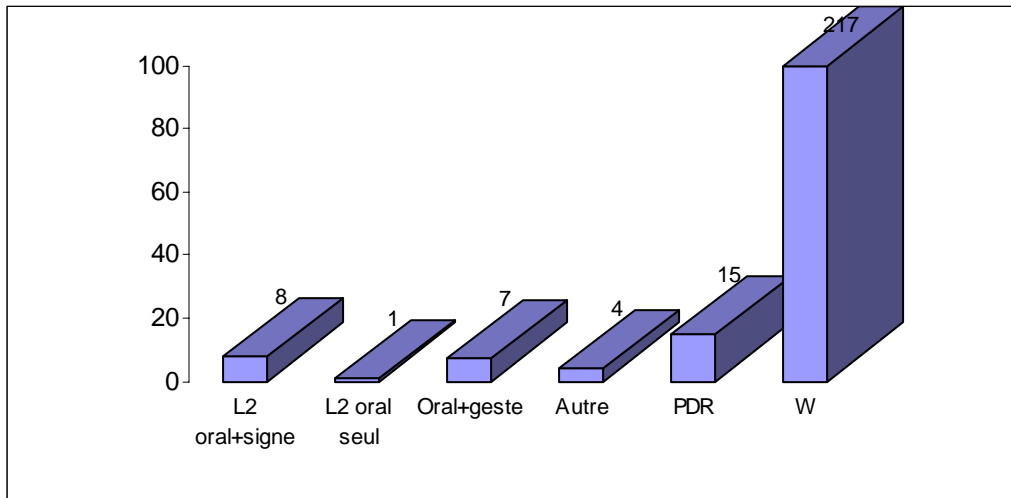
Tâches interprétatives	Nombre d'heures / semaine en moyenne								
	0	0-1	1-2	3-5	6-10	11-15	16-20	21-30	30 +
Interprétation (97)	5	17	25	13	17	5	10	6	4
Préparation à l'interprétation (69)	19	45	16	6	1	0	0	0	1
Création et conservation de conventions de signes techniques (34)	49	25	6	1	1	1	0	0	1
Sensibilisation du milieu au rôle de l'interprète (64)	21	55	5	1	1	1	1	0	1
Attente (66)	21	32	13	19	1	0	0	1	0
Déplacement (78)	14	29	21	16	7	3	1	1	0
Activités de perfectionnement en interprétation (11)	72	7	2	2	0	0	0	0	0
Autre (5)	10	1	2	1	0	0	0	0	1

Autres tâches	Nombre d'heures / semaine en moyenne								
	0	0-1	1-2	3-5	6-10	11-15	16-20	21-30	30 +
Tâches administratives (31)	36	21	4	3	3	0	0	0	0
Aide au français écrit (19)	58	9	4	5	1	0	0	0	0
Transport du client dans votre voiture (9)	67	7	0	2	0	0	0	0	0
Rôle de conseiller auprès du client (17)	57	13	3	1	0	0	0	0	0
Rôle de d'intervenant auprès du client (17)	58	11	3	2	0	0	0	0	1
Rôle de confident auprès du client (38)	37	24	8	6	0	0	0	0	0
Autre (2)	15	1	0	0	1	0	0	0	0

21. Stratégies d'interprétation d'un cours d'anglais langue seconde (il était possible de cocher + d'une case)



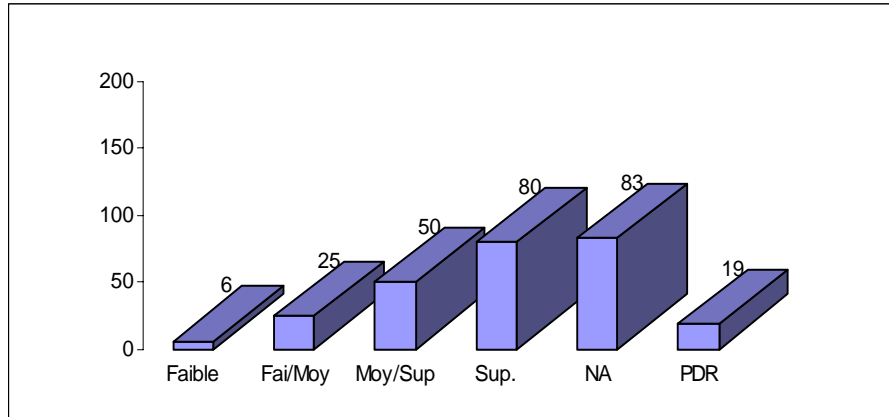
22. Stratégies d'interprétation d'un cours de langue seconde autre



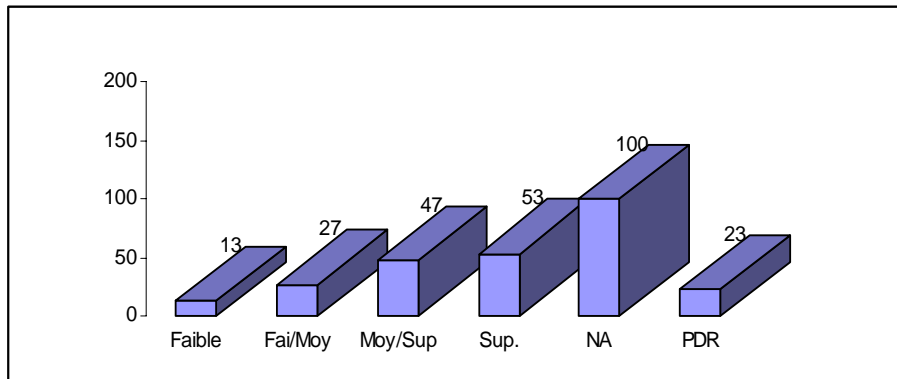
Partie III : perception de la formation reçue (Questions 23 et 24)

23. Perception de la pertinence des activités de formation

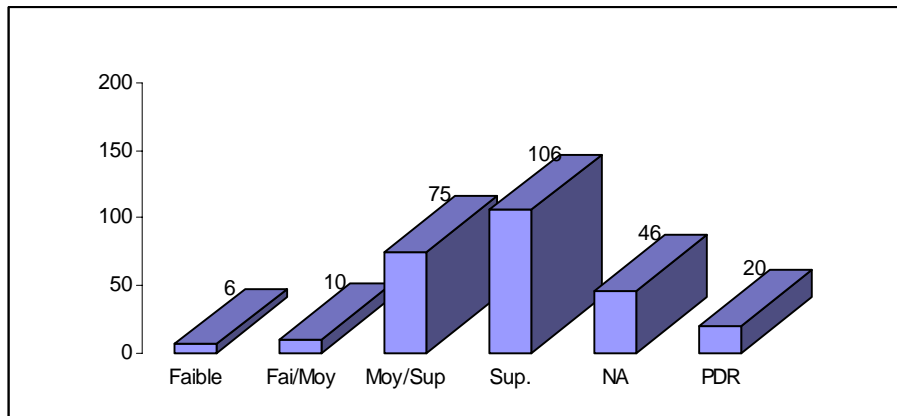
Français oral



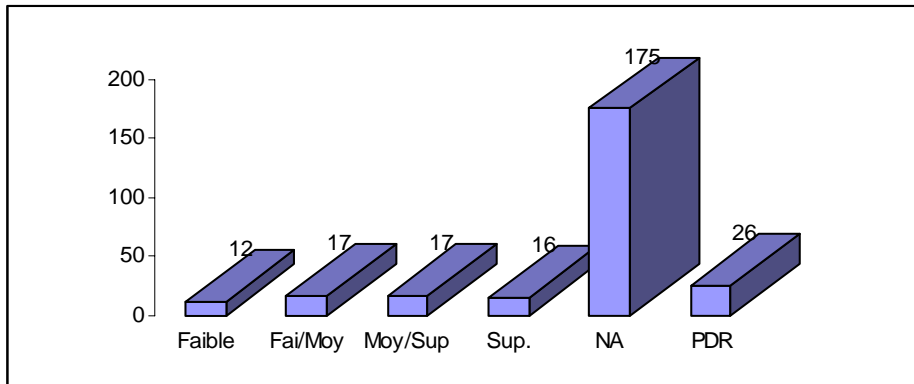
Français écrit



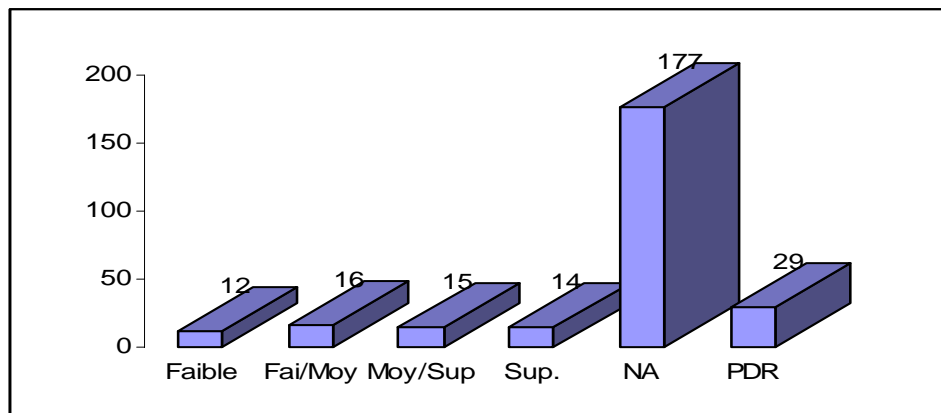
LSQ



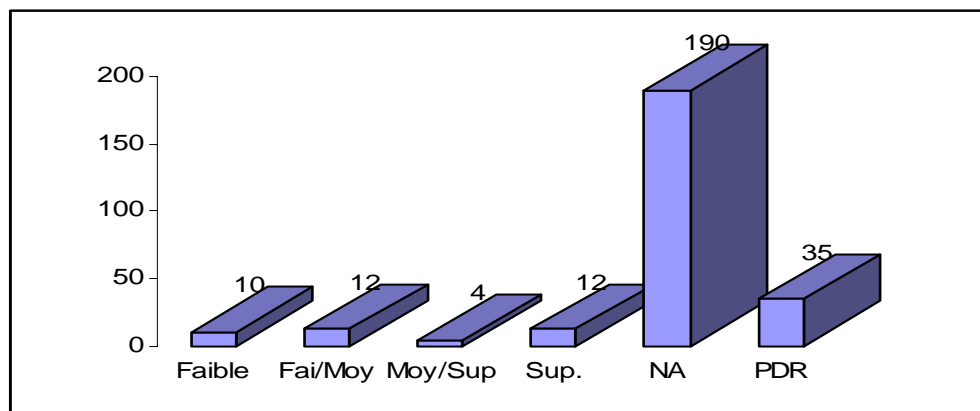
Anglais oral



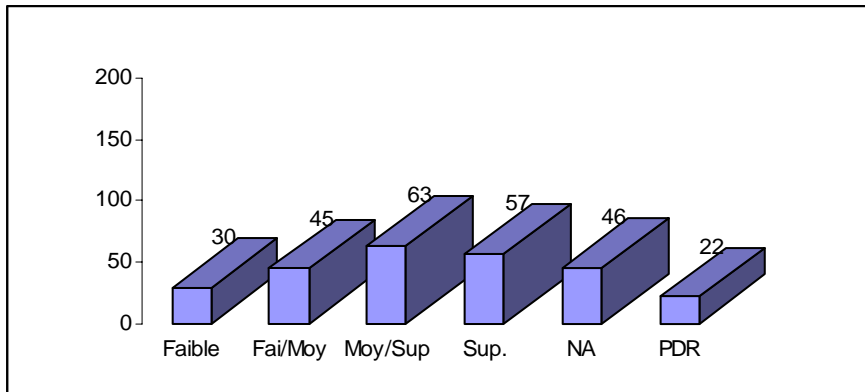
Anglais écrit



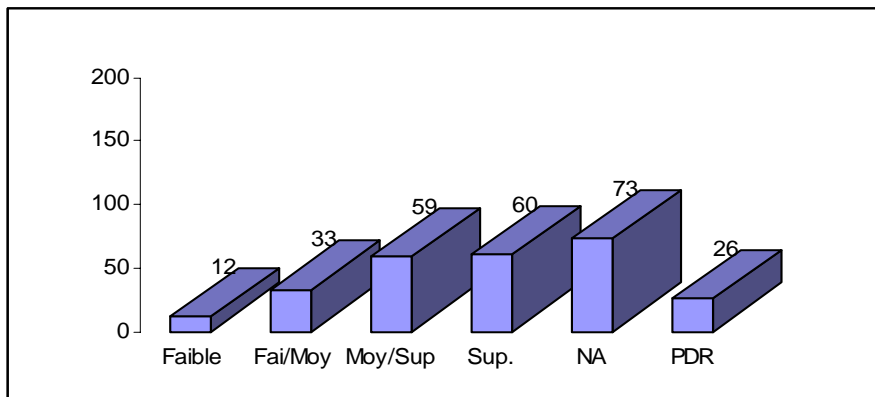
ASL



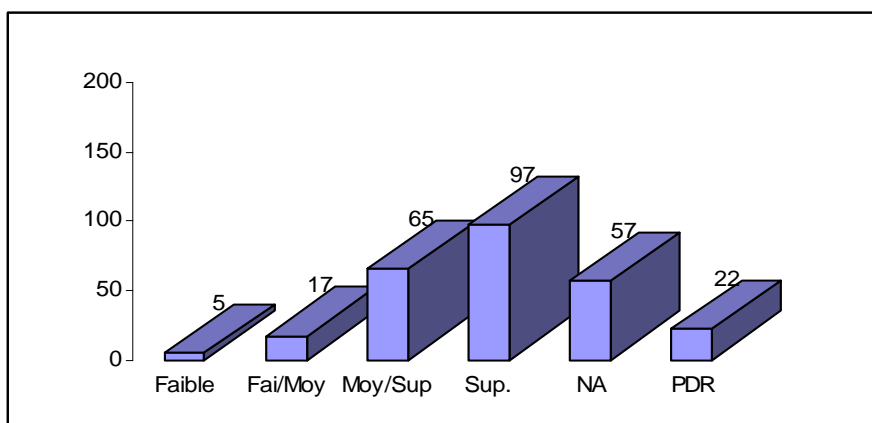
Phonétique (étude des sons des langues)



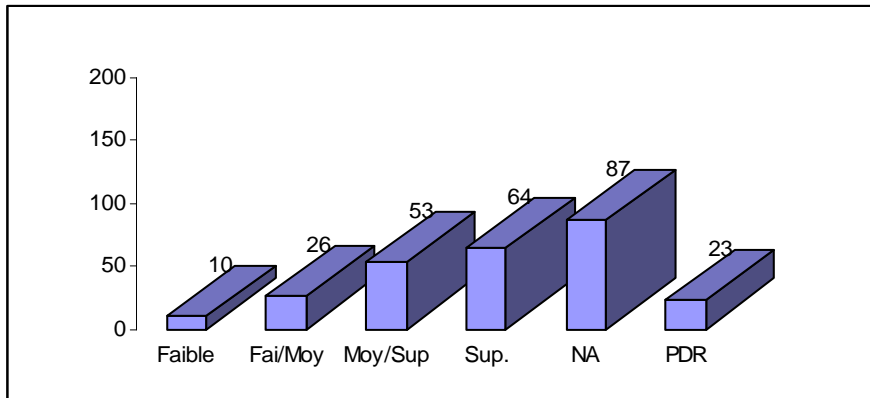
Grammaire du français



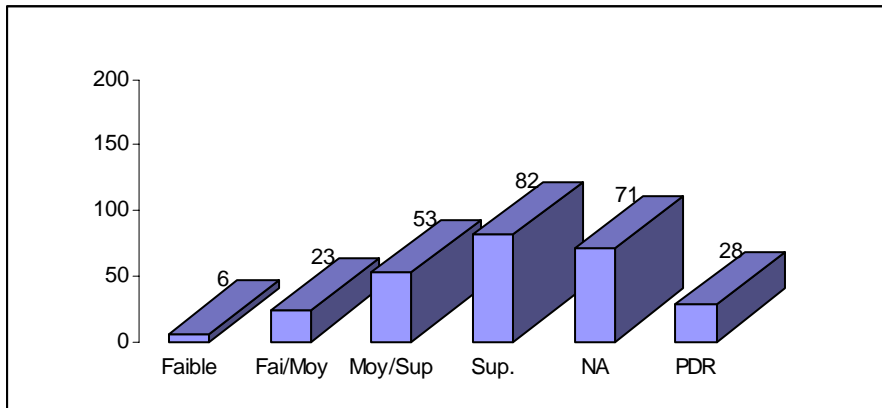
Grammaire de la LSQ



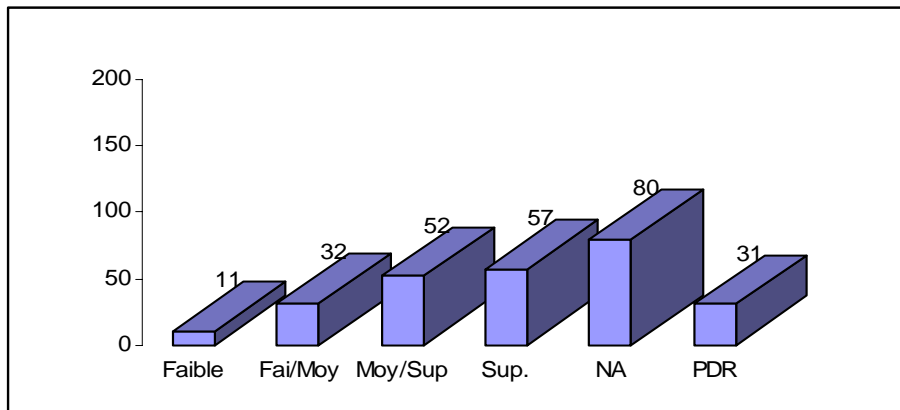
Terminologie française



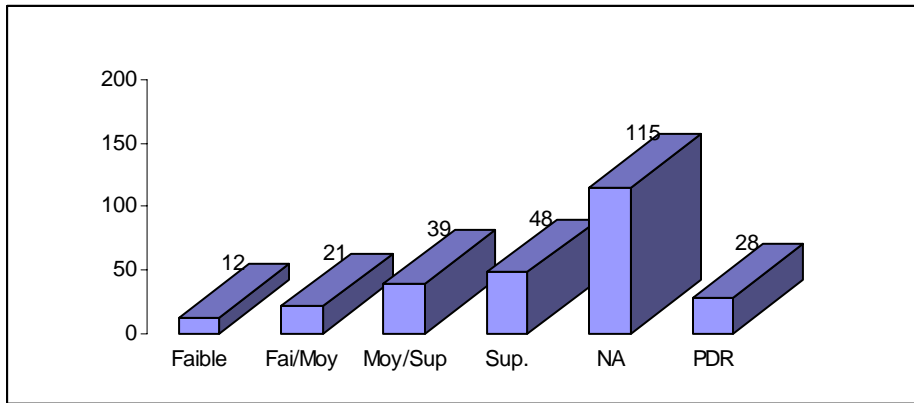
Terminologie LSQ



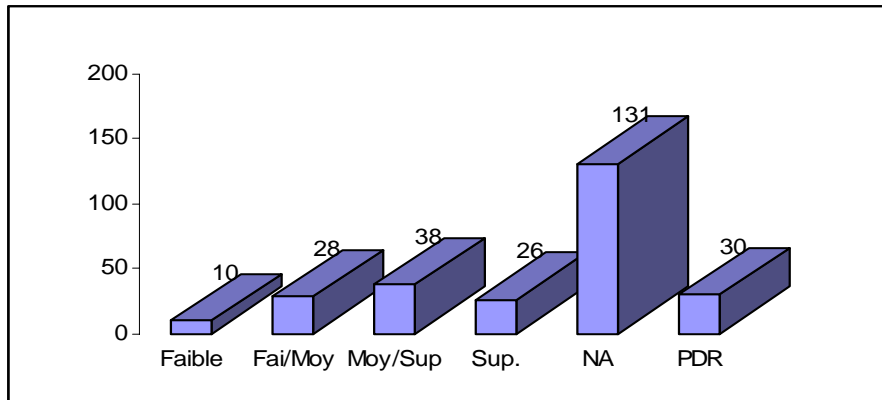
Acquisition du langage



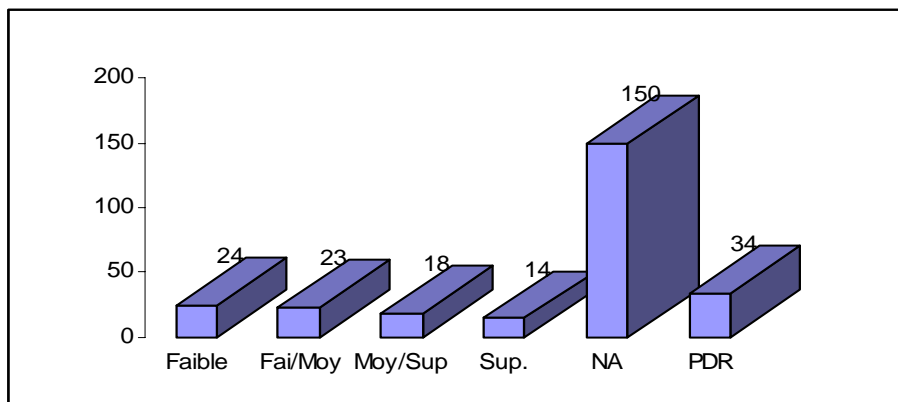
Bilinguisme



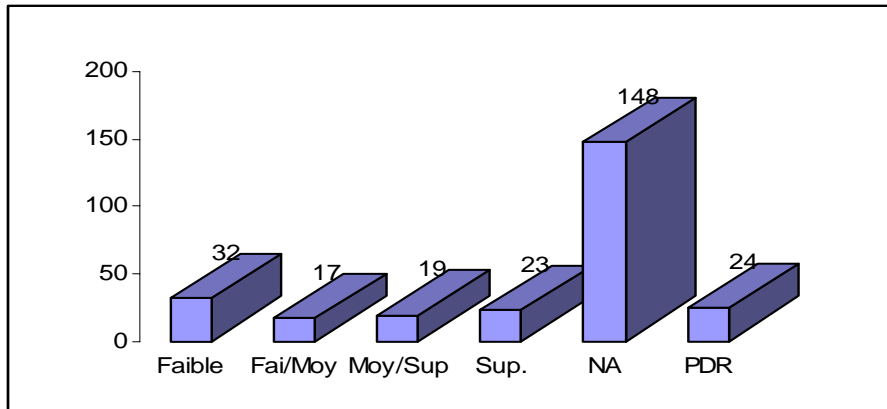
Pidgin



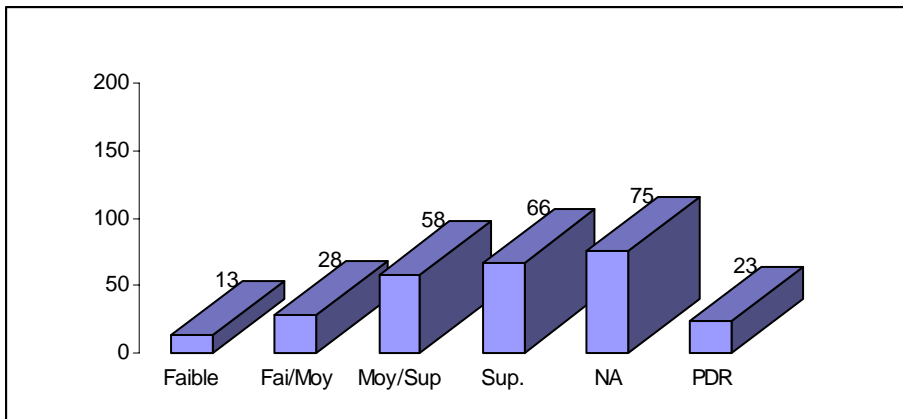
Tactile



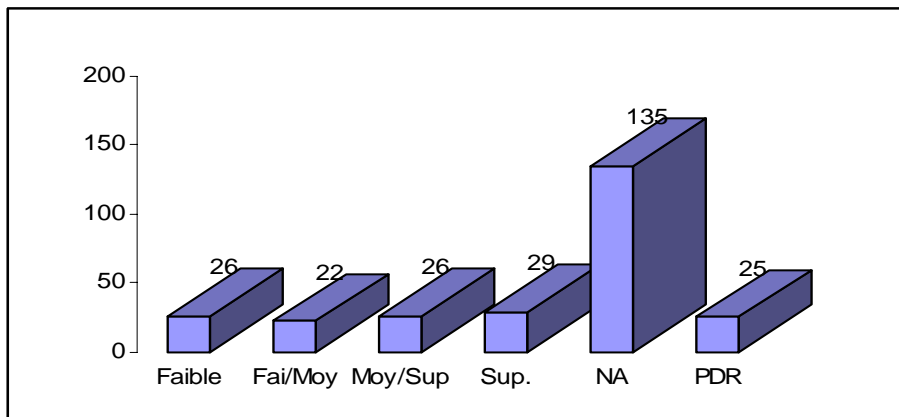
Français signé



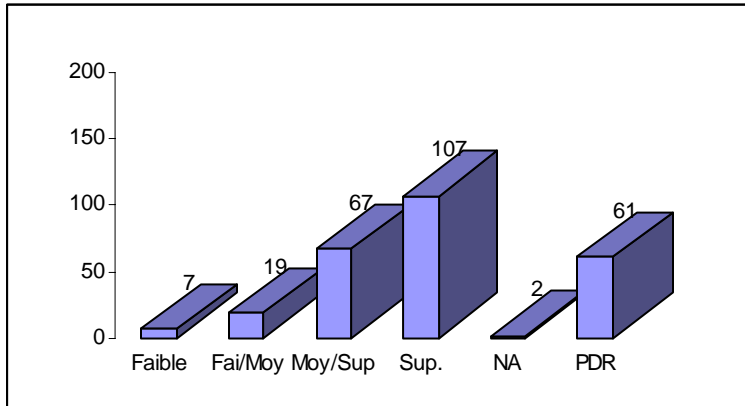
Oral



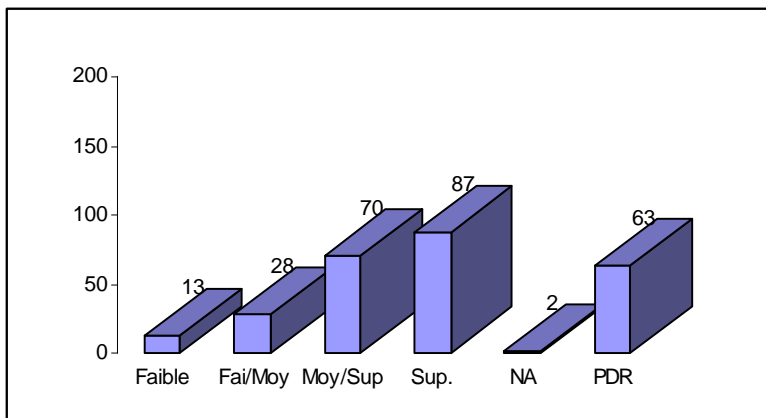
LPC



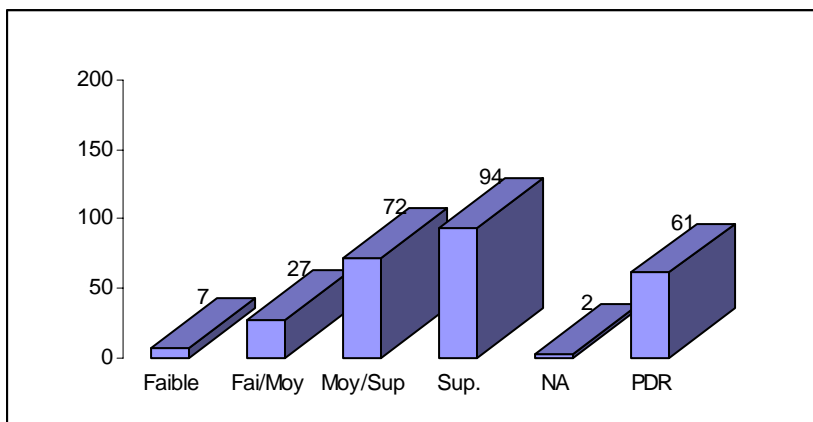
Processus interprétation



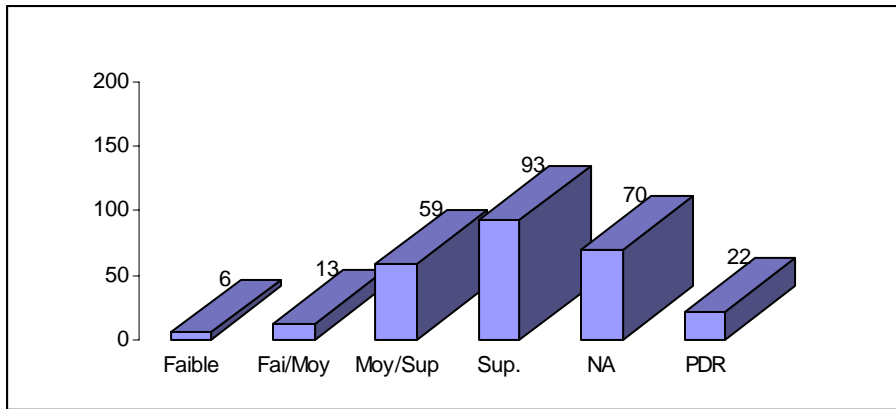
Processus cognitifs



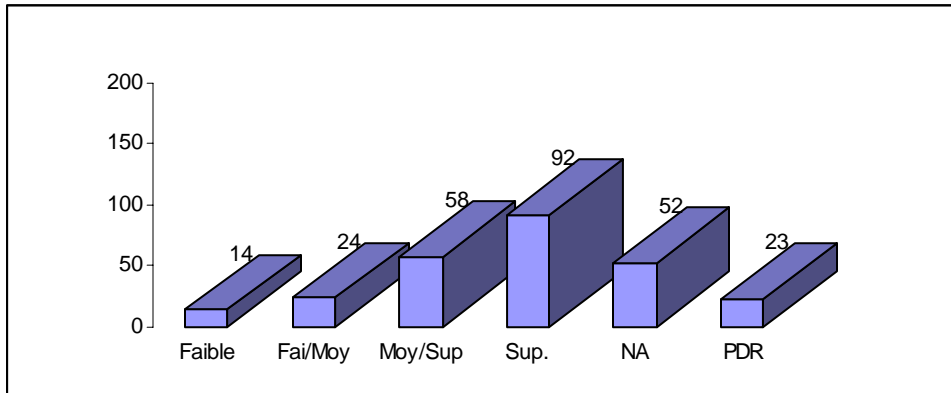
Processus interactionnels



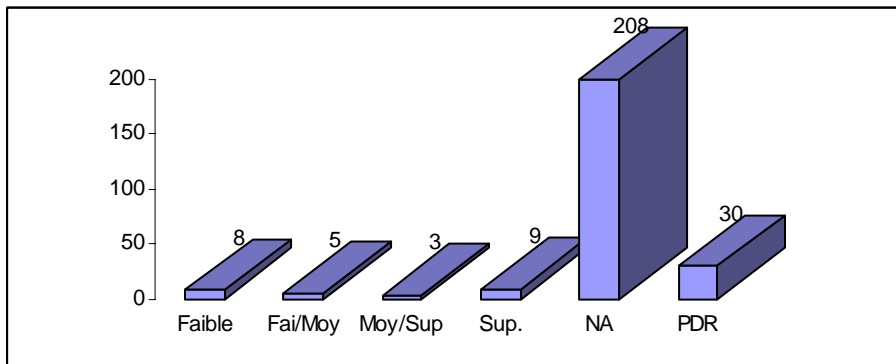
Pratique de l'interprétation vers la LSQ (consécutif et simultané)



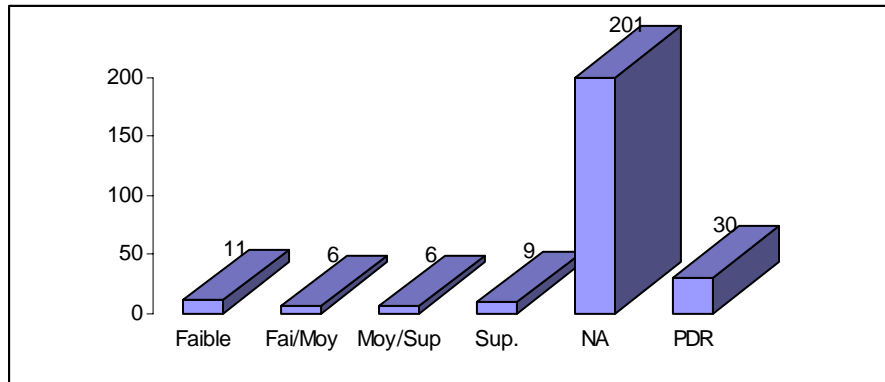
Pratique de l'interprétation vers le français (consécutif et simultané)



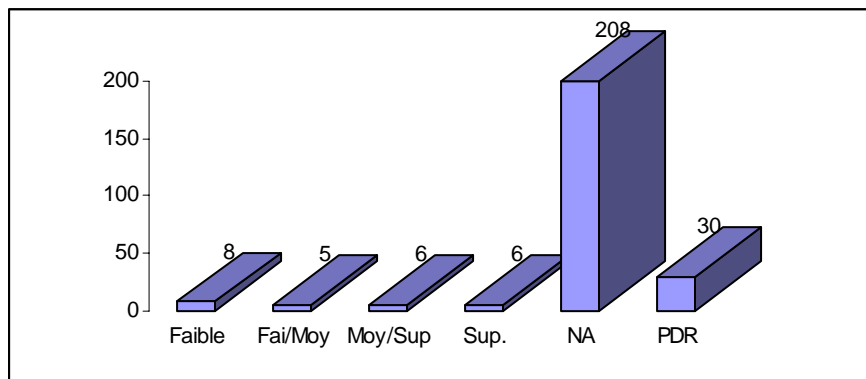
Pratique de l'interprétation vers l'ASL (consécutif et simultané)



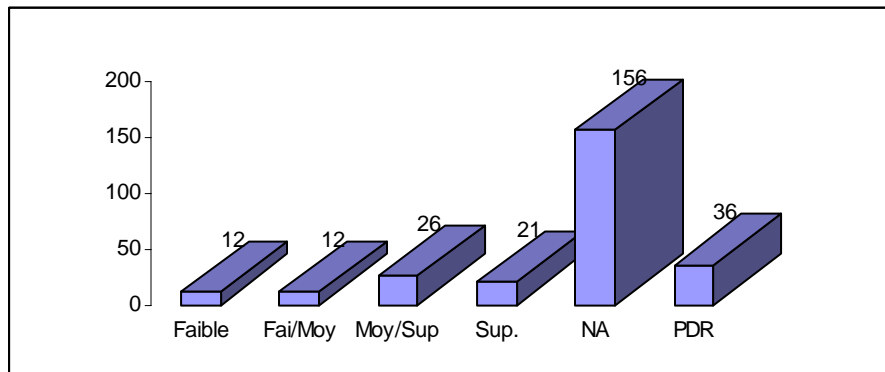
Pratique de l'interprétation vers l'anglais (consécutif et simultané)



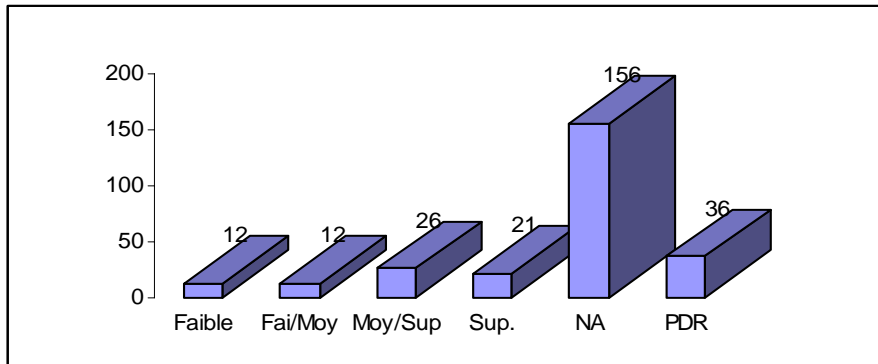
Pratique de l'interprétation LSQ/ASL



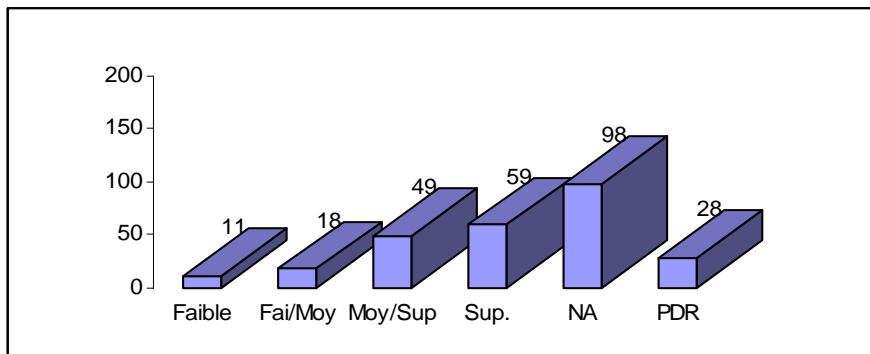
Pratique de la traduction de textes écrits vers des textes pour vidéos en langue signée



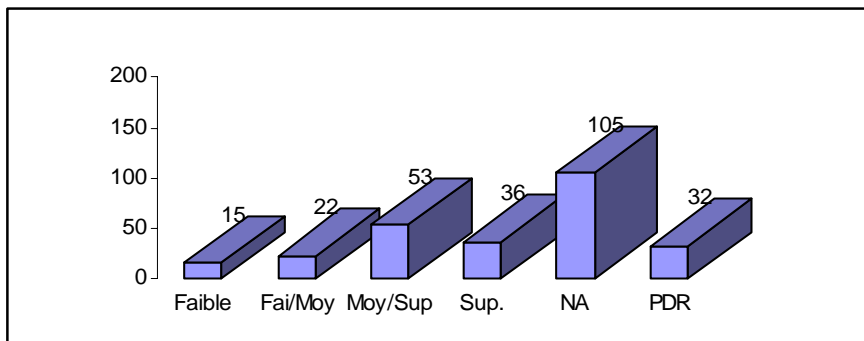
Pratique de la translittération de la LSQ



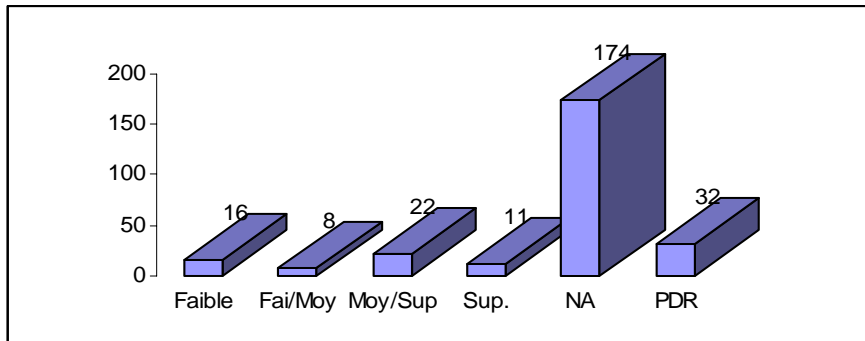
Pratique de la translittération (oral seulement)



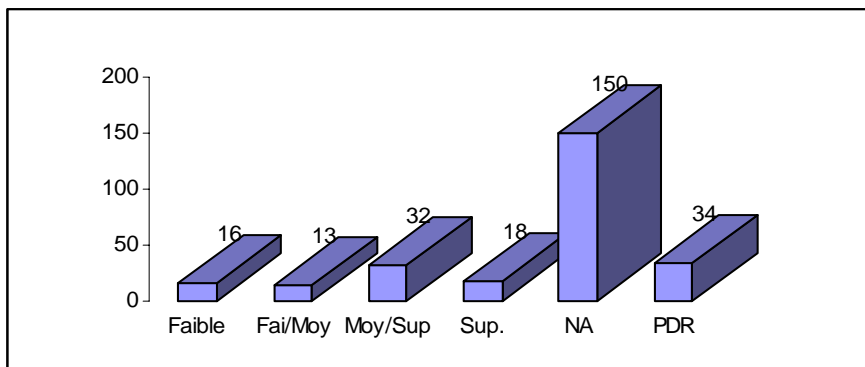
Pratique de la translittération (oral avec support gestuel)



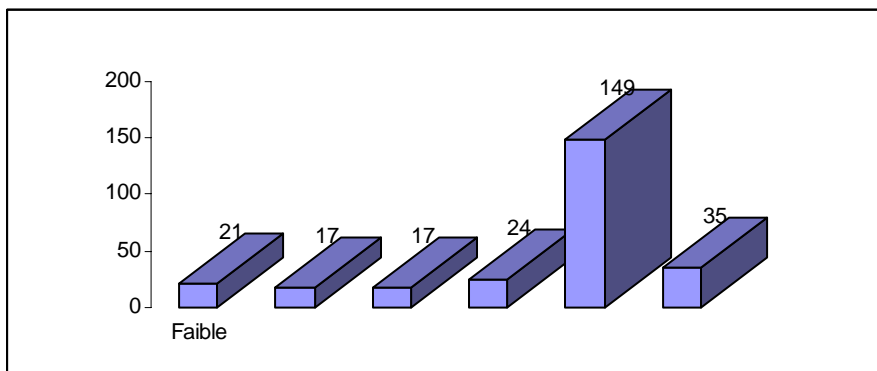
Pratique de la translittération (français signé)



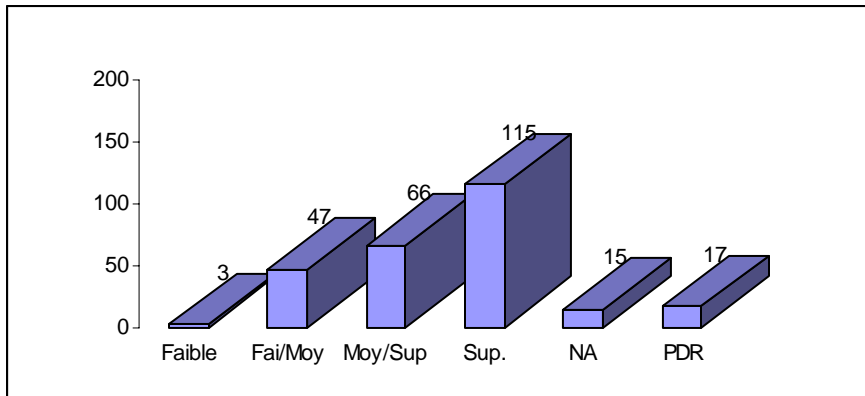
Pratique de la translittération (pidgin)



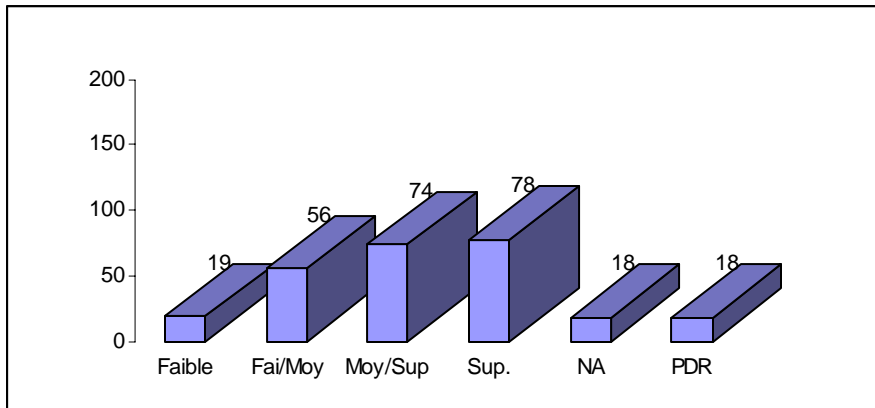
Pratique de la translittération (LPC)



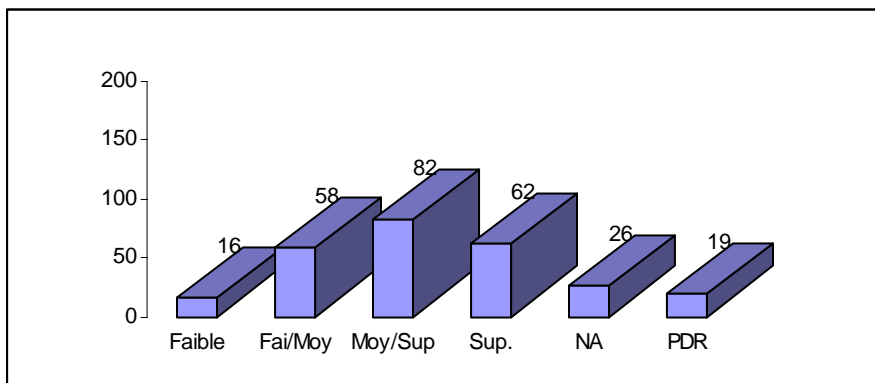
Aspects culturels



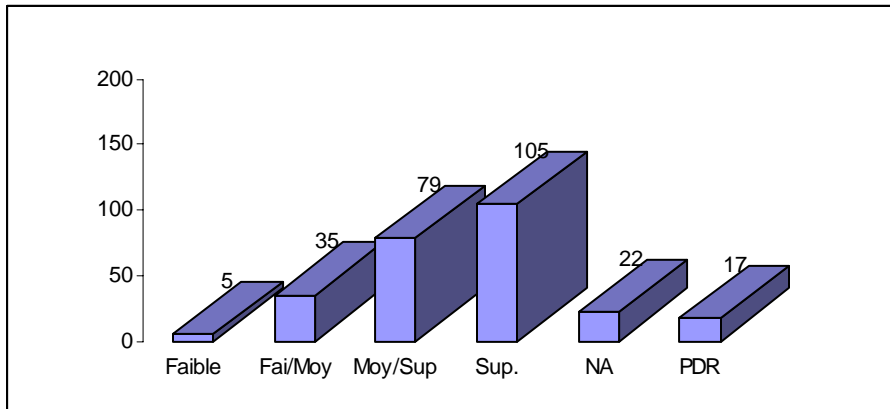
Aspects historiques



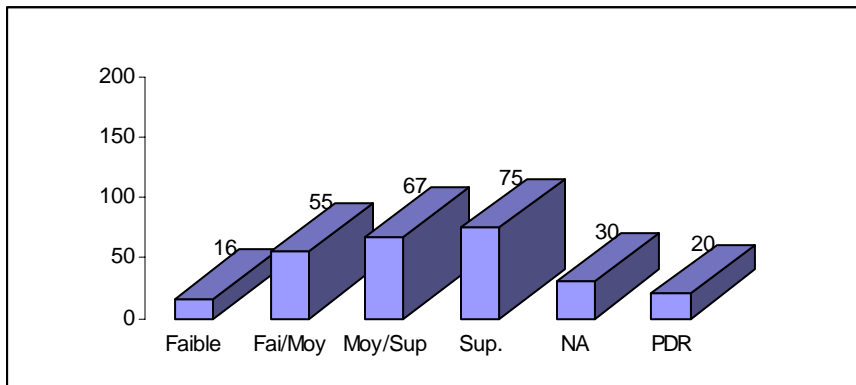
Aspects physiologiques



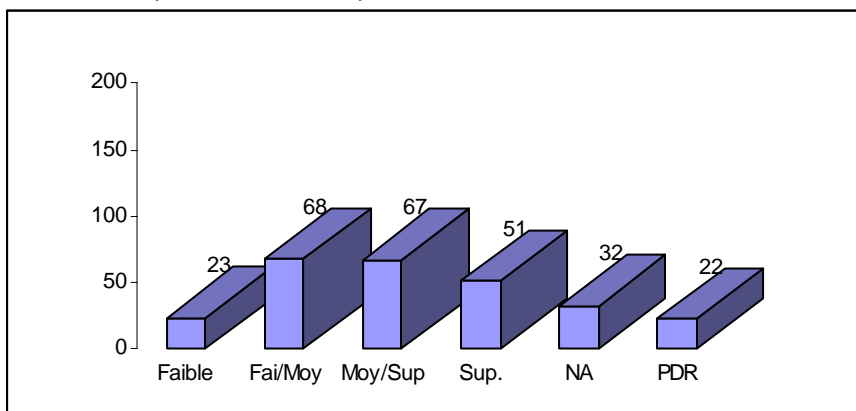
Aspects psychosociaux



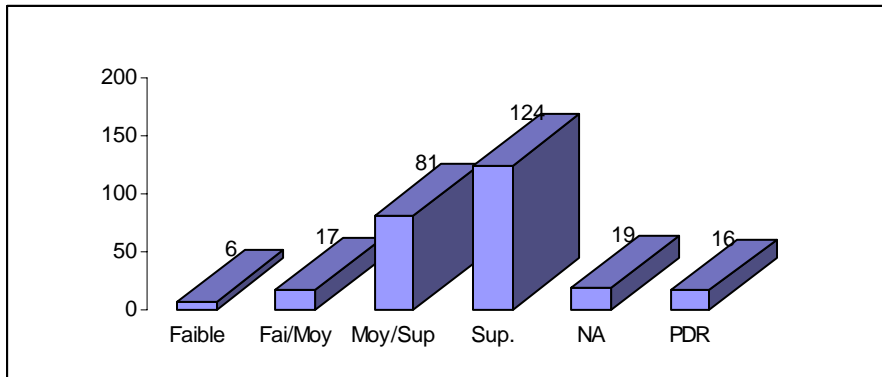
Aspects d'acquisition du langage



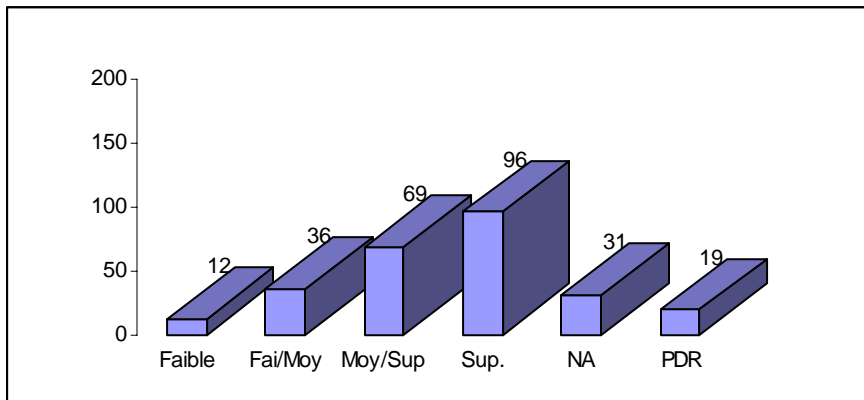
Histoire de la profession d'interprète



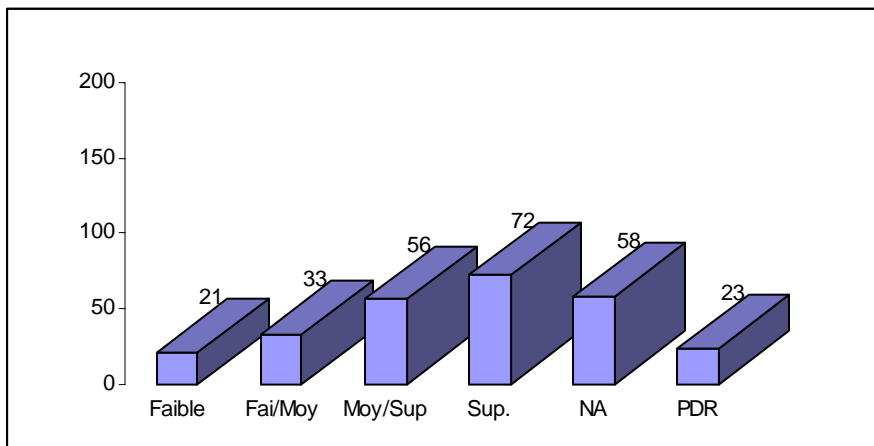
Déontologie



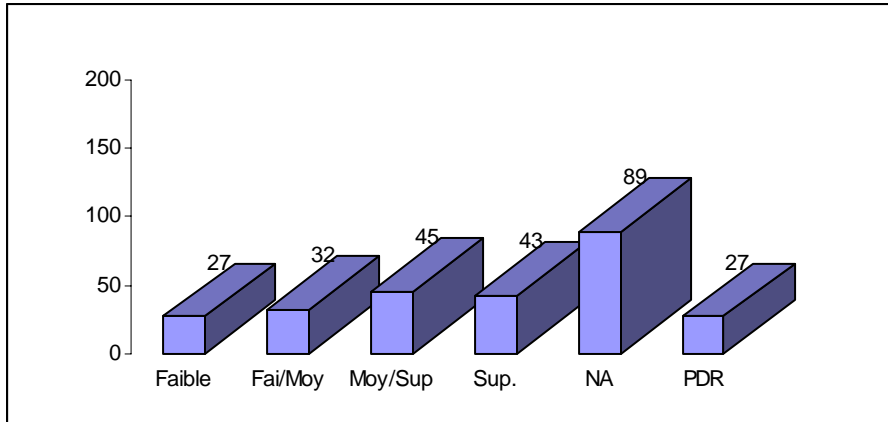
Aspects de santé et sécurité



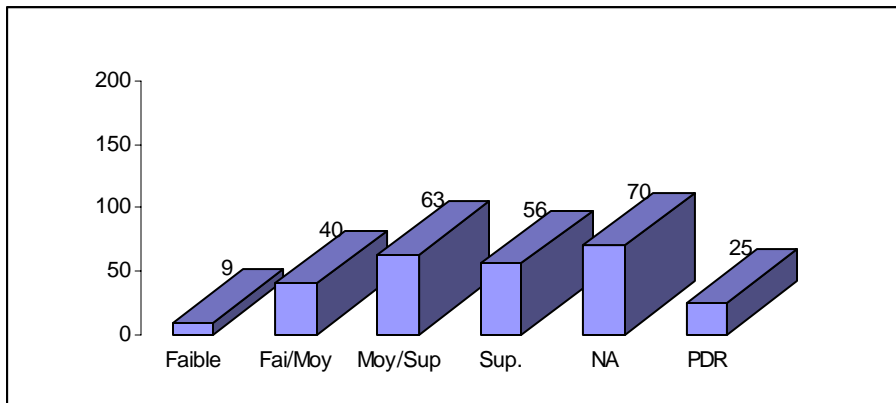
En milieu scolaire – secteur jeune



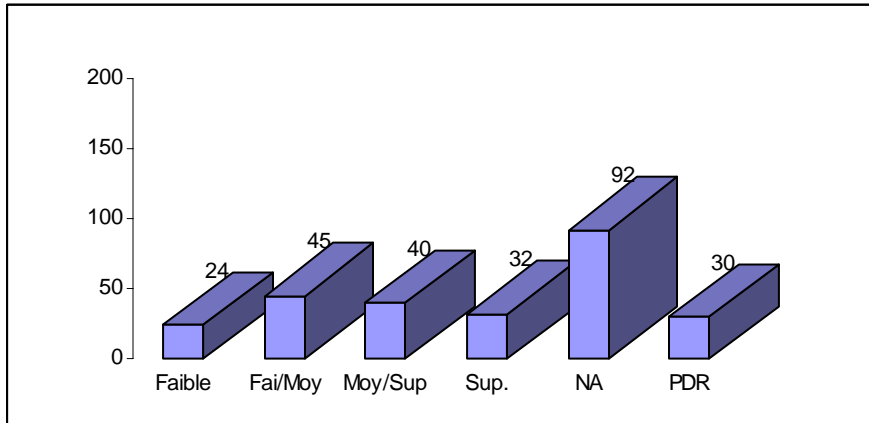
En milieu scolaire – secteur adulte



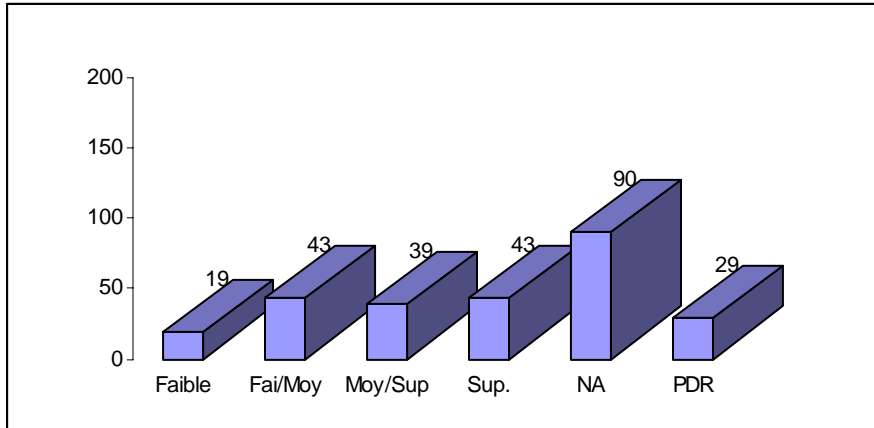
En milieu social et communautaire



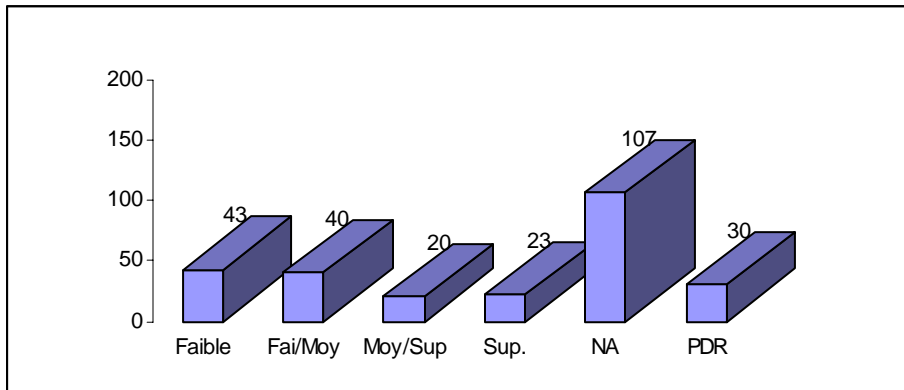
En milieu juridique



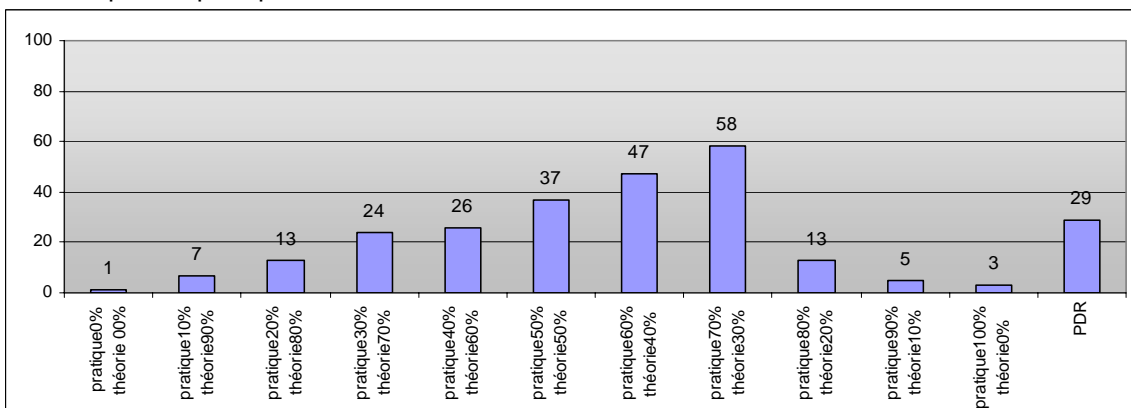
En milieu médical



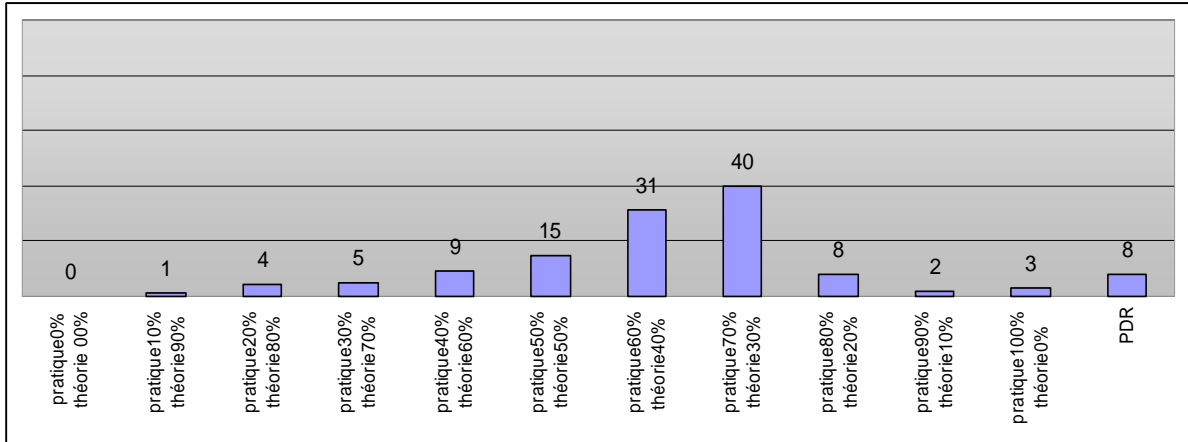
En milieu artistique



24. Proportion pratique et théorie



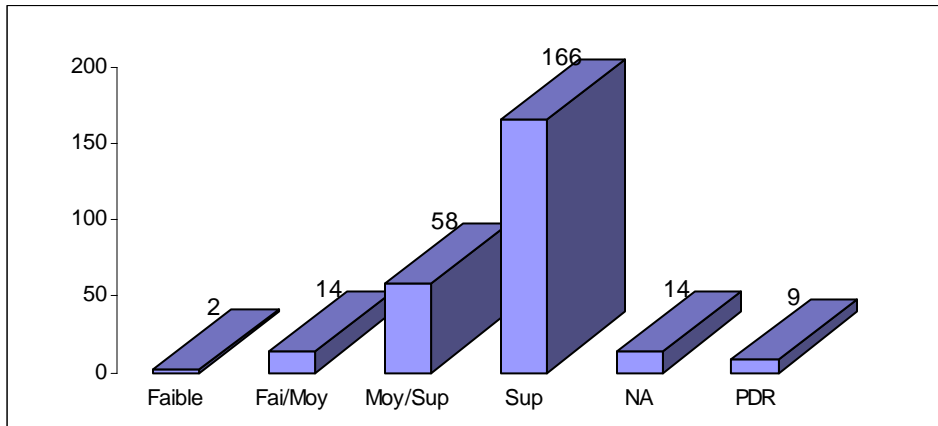
Proportion pratique et théorie chez les 126 répondants qui ont le CIV (certificat en interprétation visuelle)



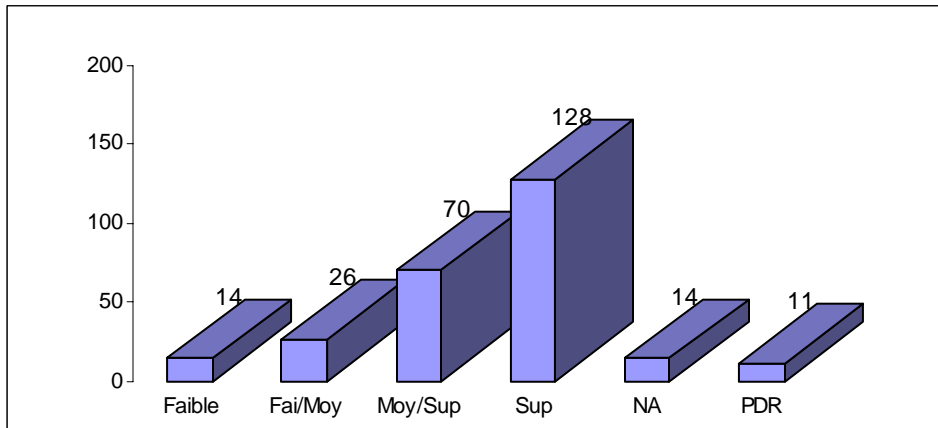
Partie IV : perception de la formation souhaitable (Questions 25 et 26)

25 : Contenus de la formation souhaitable selon le degré de pertinence

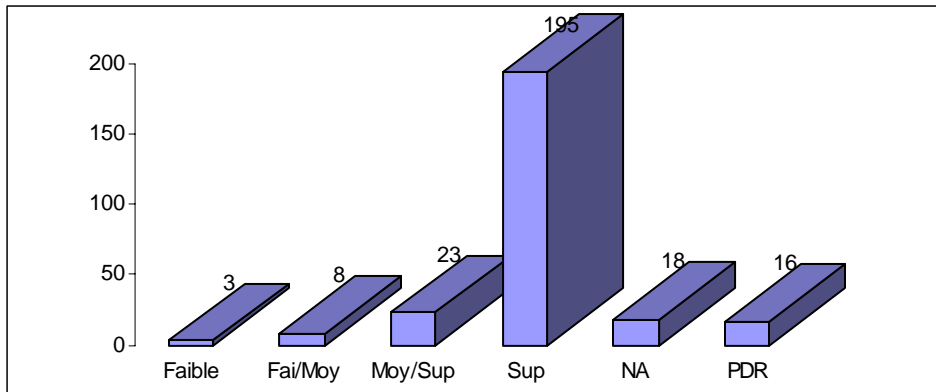
Français oral



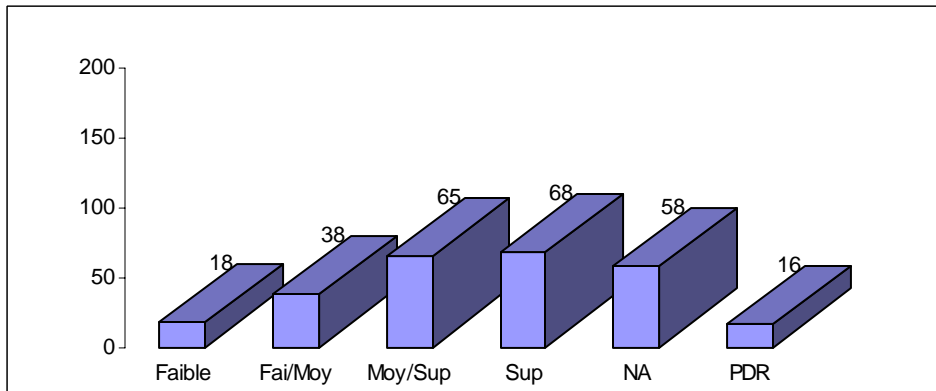
Français écrit



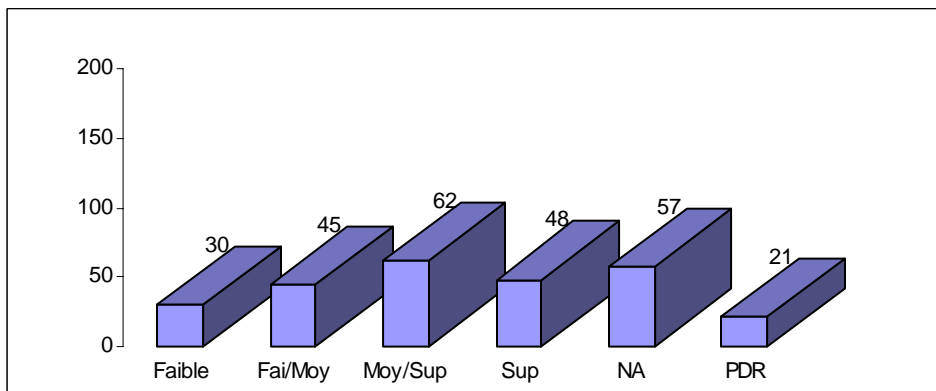
LSQ



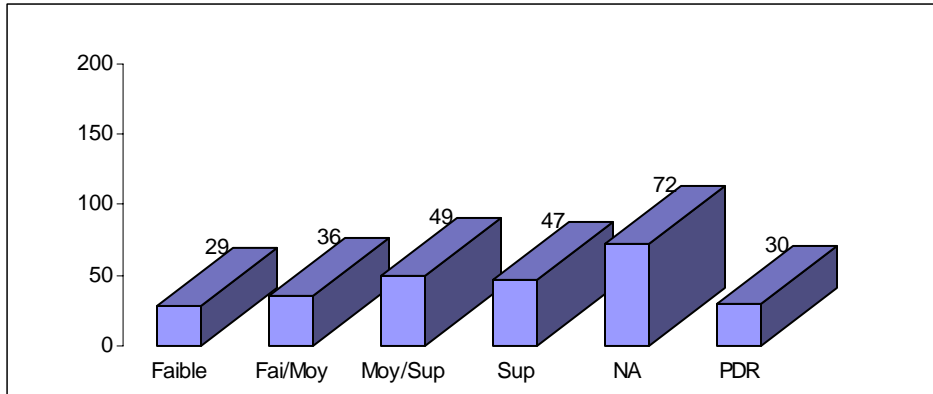
Anglais oral



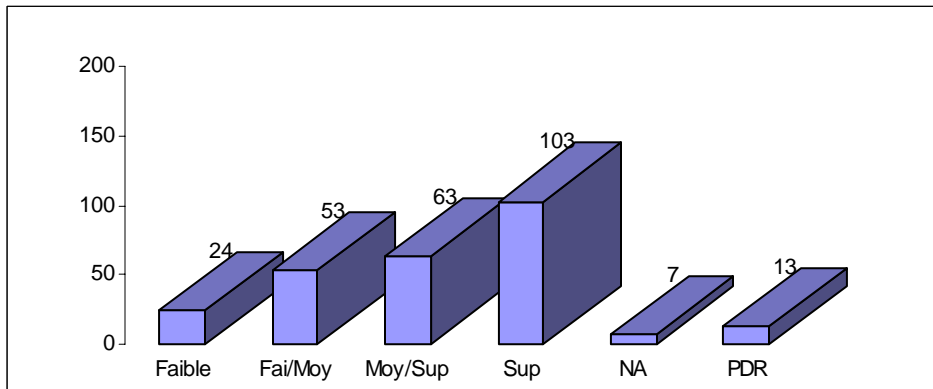
Anglais écrit



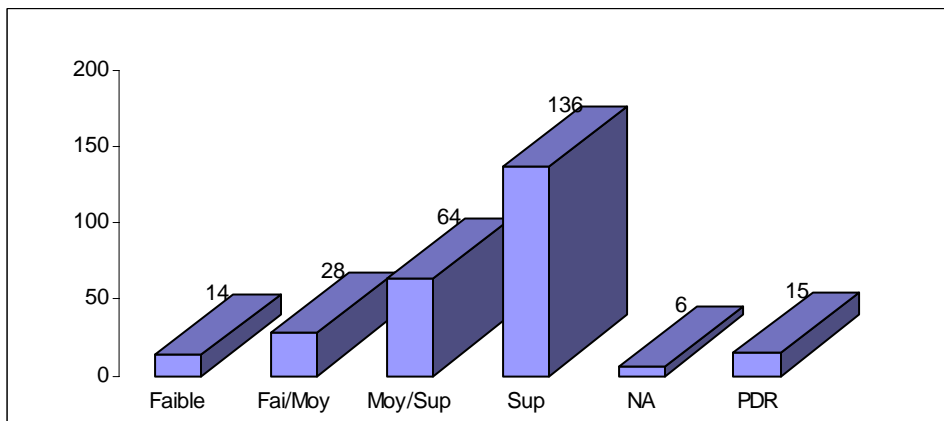
ASL



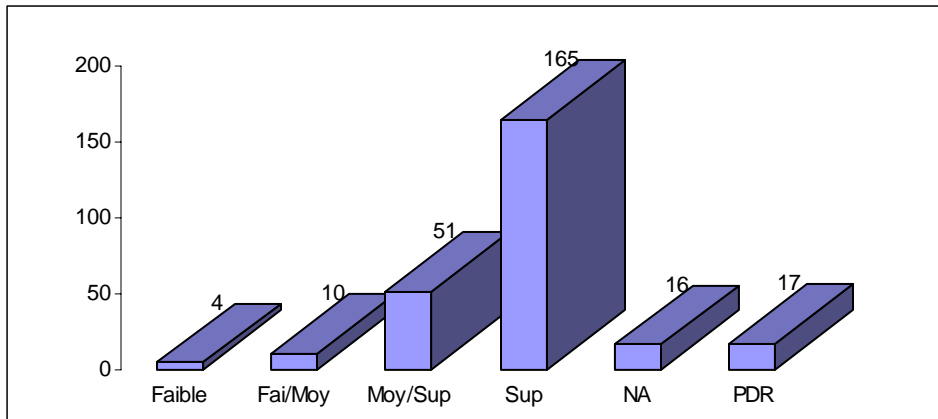
Phonétique (étude des sons des langues)



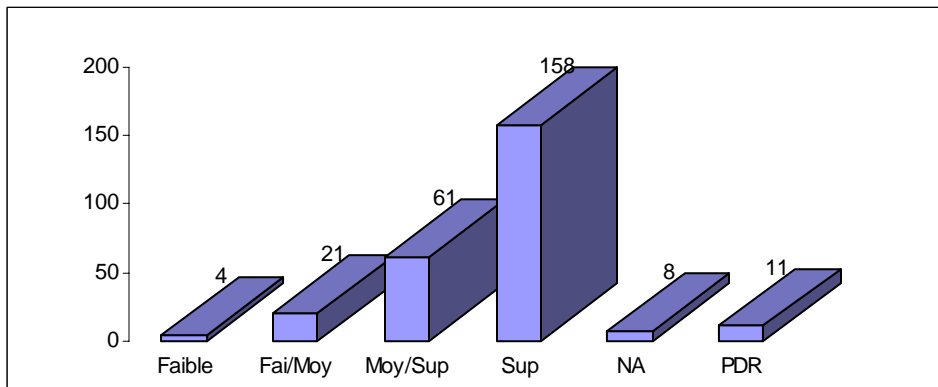
Grammaire du français



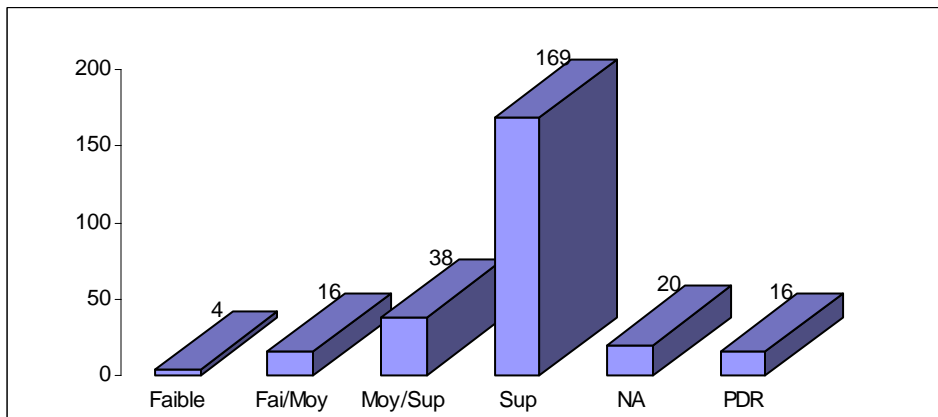
Grammaire de la LSQ



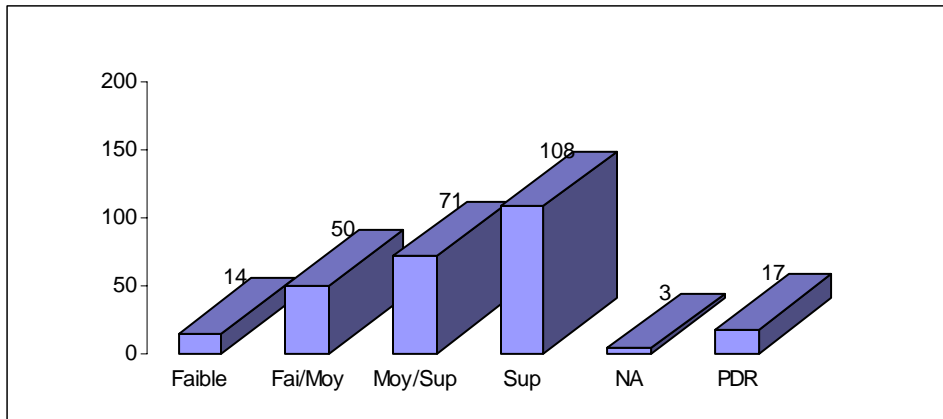
Terminologie française



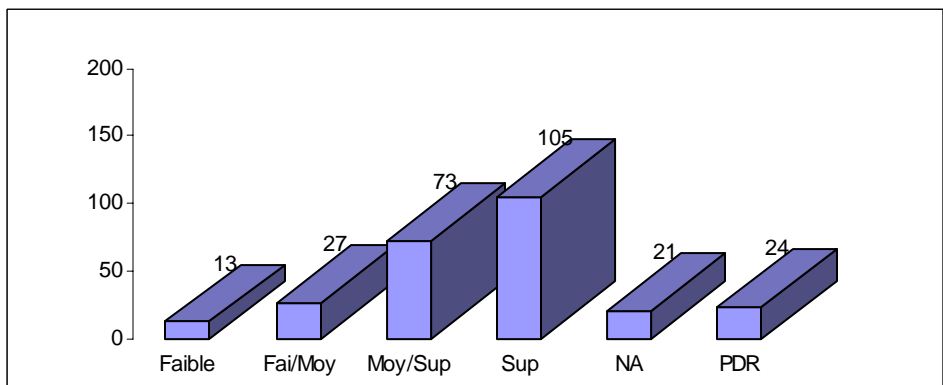
Terminologie LSQ



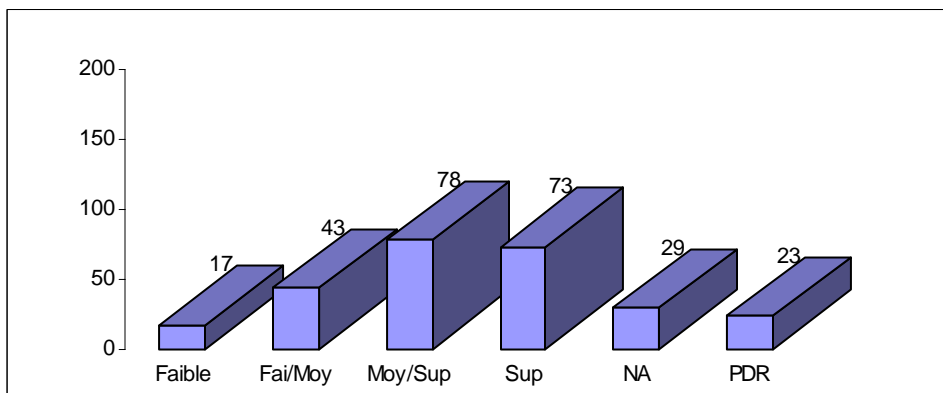
Acquisition du langage



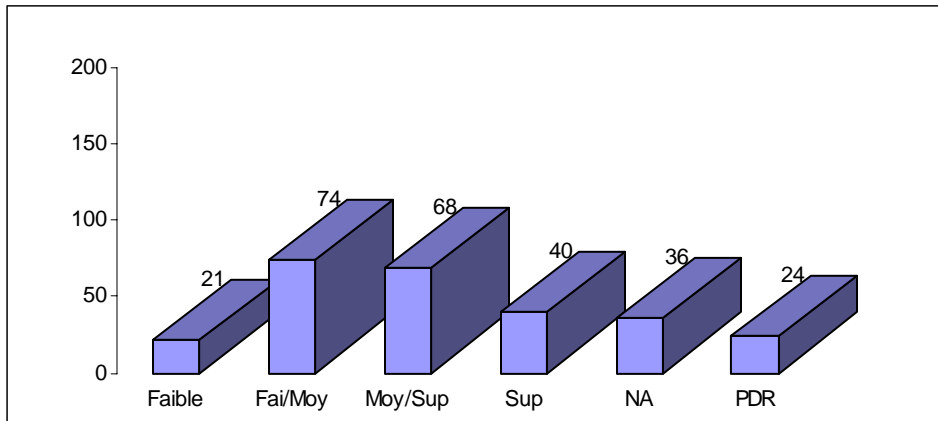
Bilinguisme



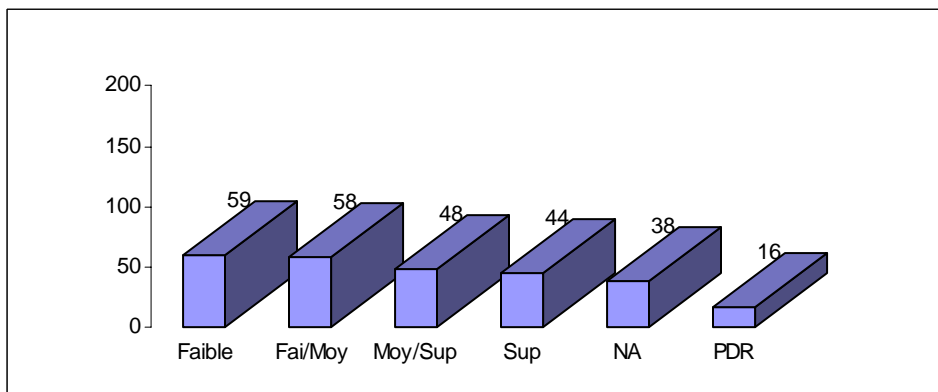
Pidgin



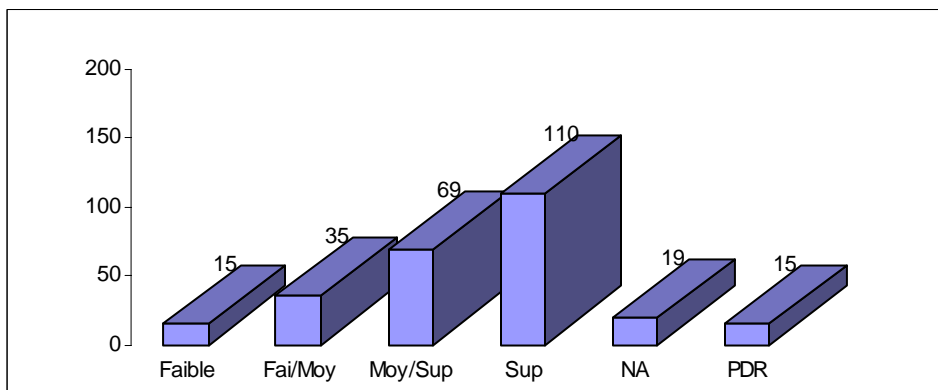
Tactile



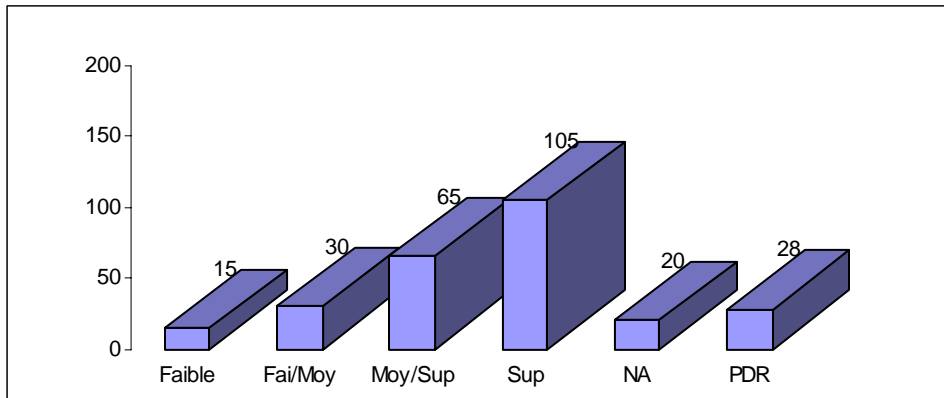
Français signé



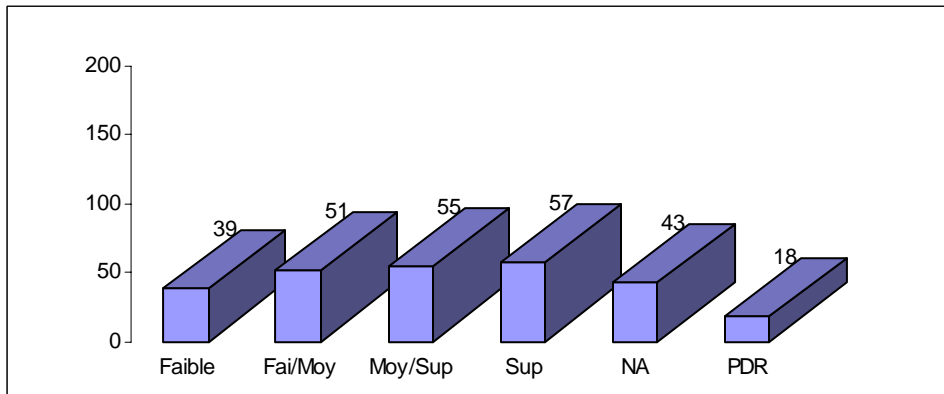
Oral (sans support gestuel)



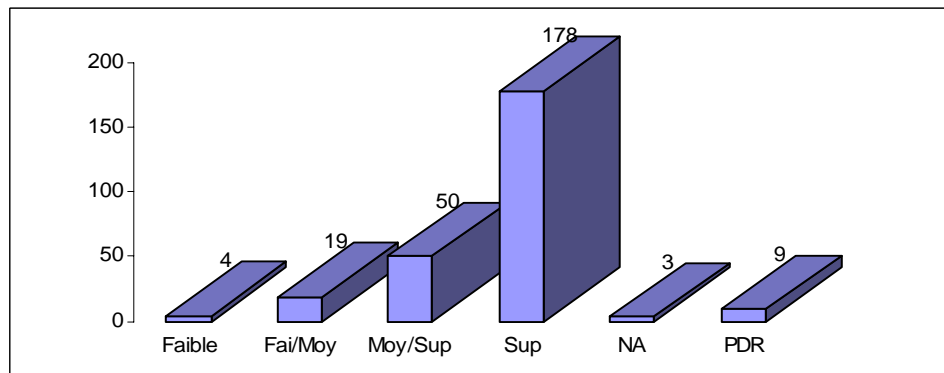
Oral (avec support gestuel)



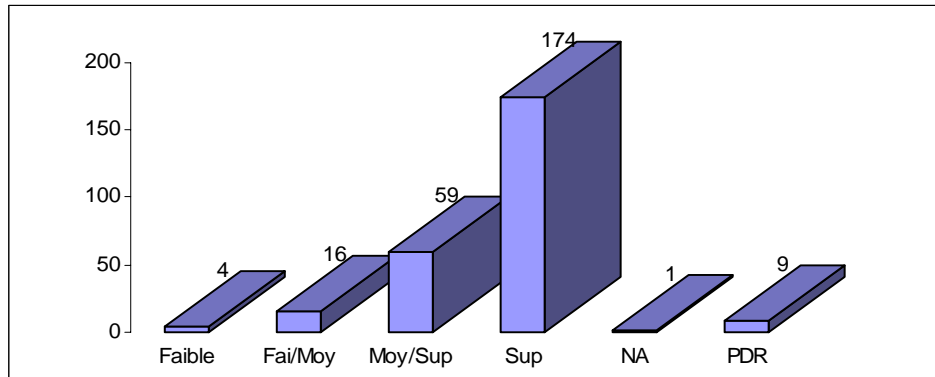
LPC



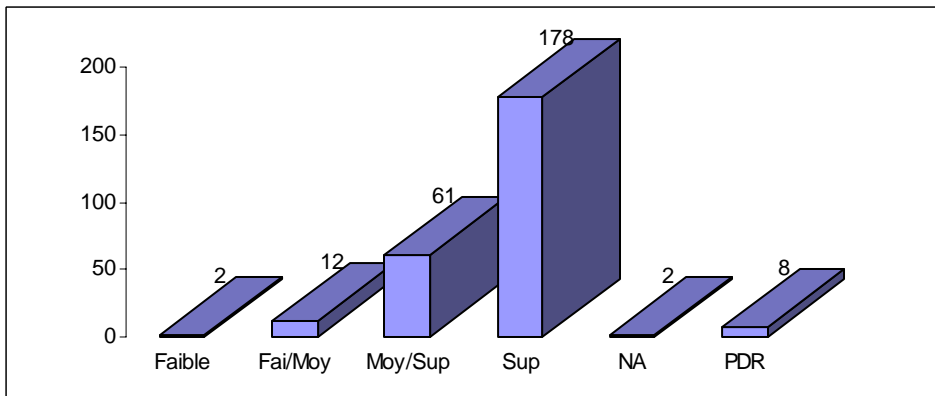
Processus interprétation



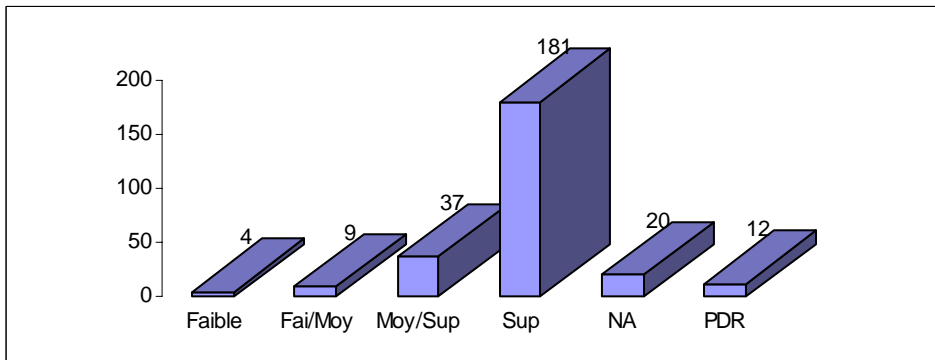
Processus cognitifs



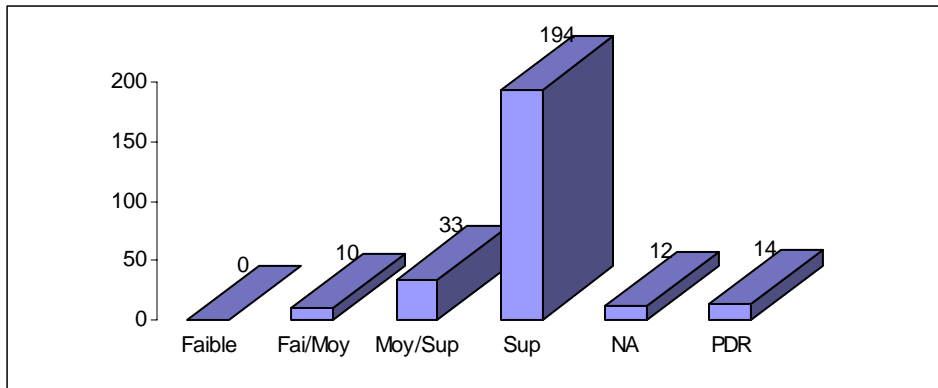
Processus interactionnels



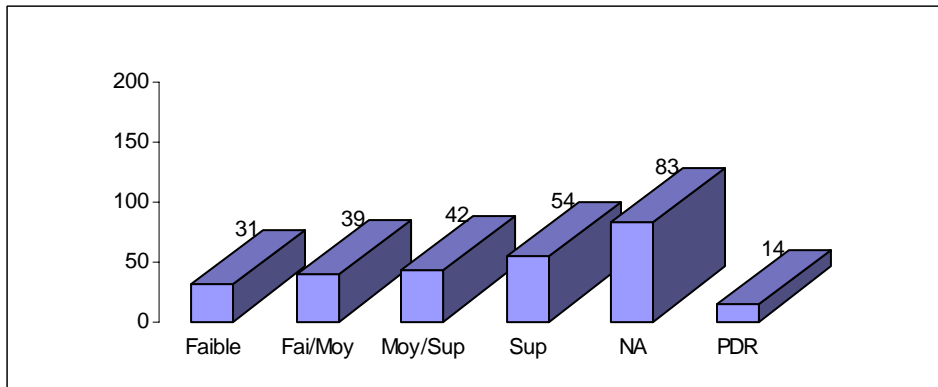
Pratique de l'interprétation vers la LSQ (consécutif et simultané)



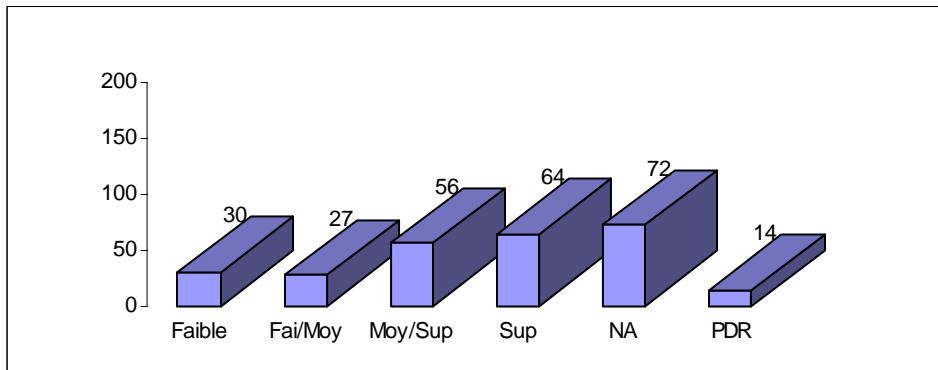
Pratique de l'interprétation vers le français (consécutif et simultané)



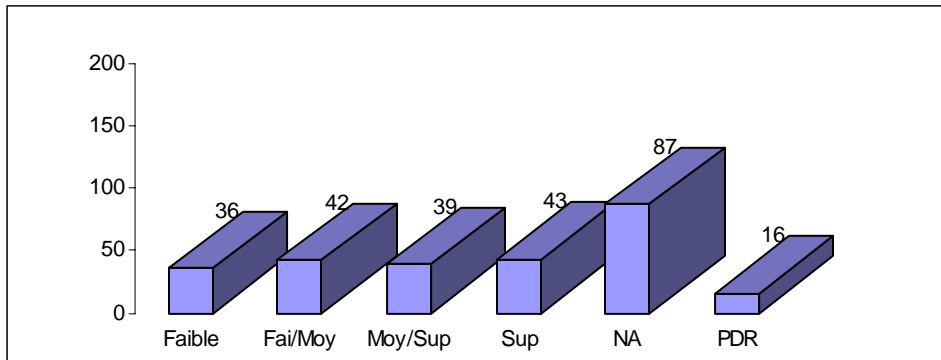
Pratique de l'interprétation vers l'ASL (consécutif et simultané)



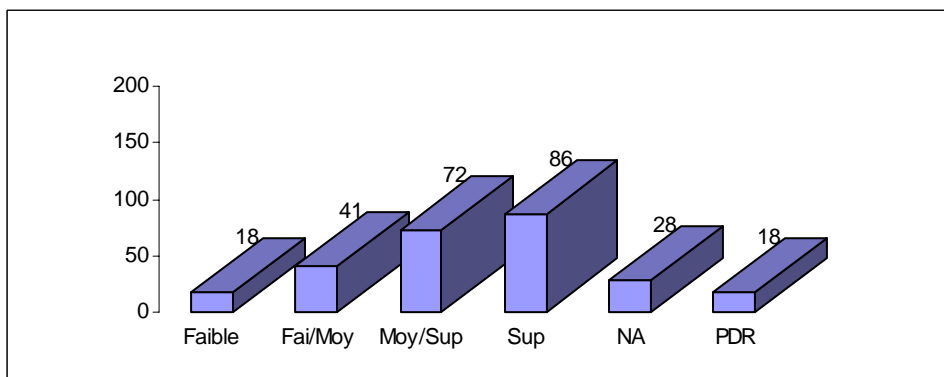
Pratique de l'interprétation vers l'anglais (consécutif et simultané)



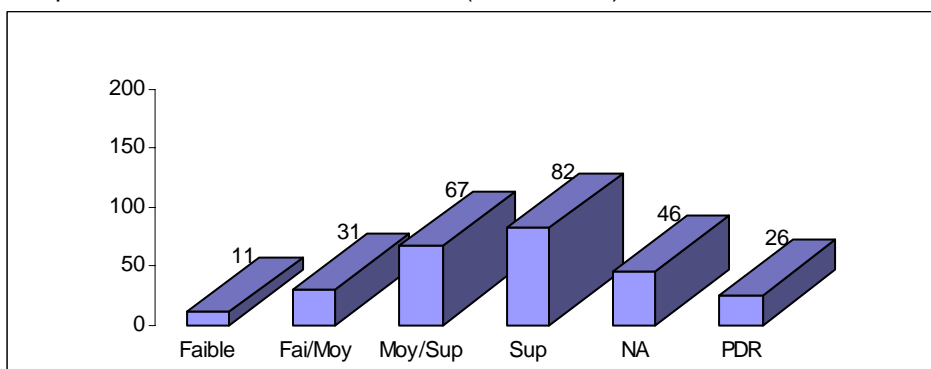
Pratique de l'interprétation LSQ/ASL



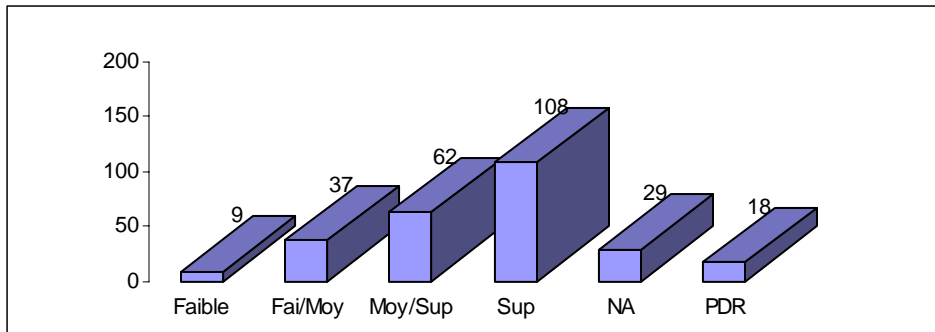
Pratique de la traduction de textes écrits vers des textes pour vidéo en langue signée



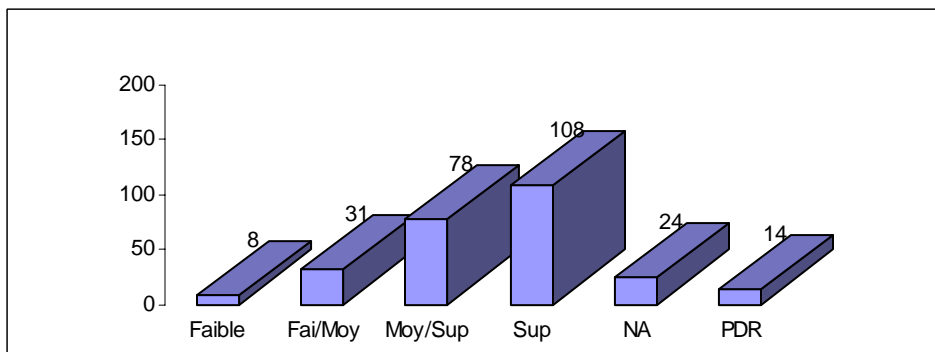
Pratique de la translittération de la LSQ (relais visuel)



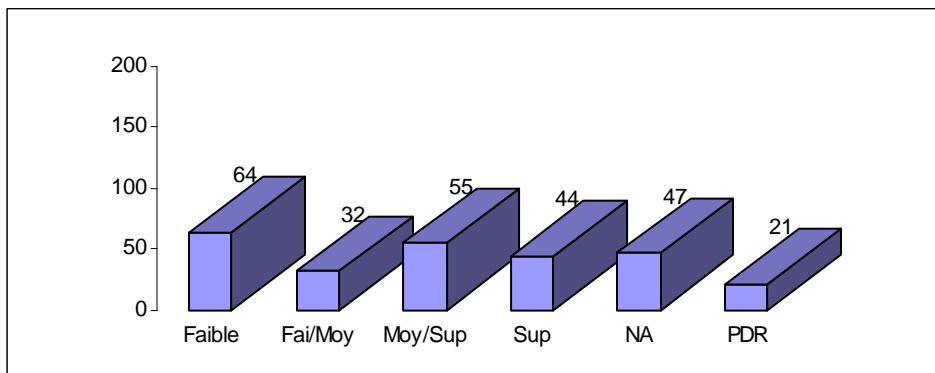
Pratique de la translittération (oral seulement)



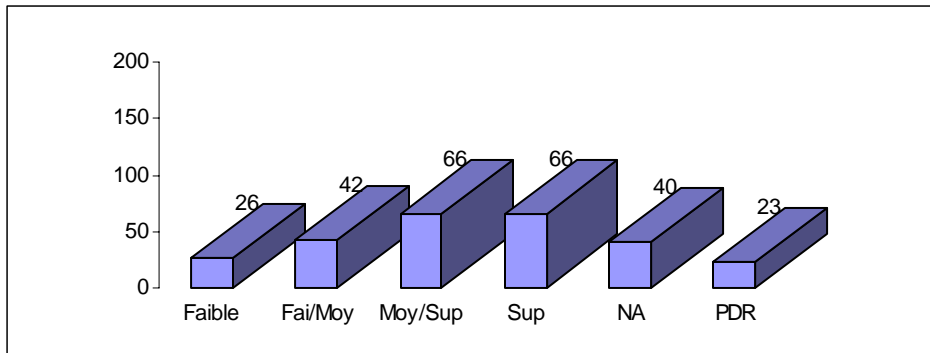
Pratique de la translittération (oral avec support gestuel)



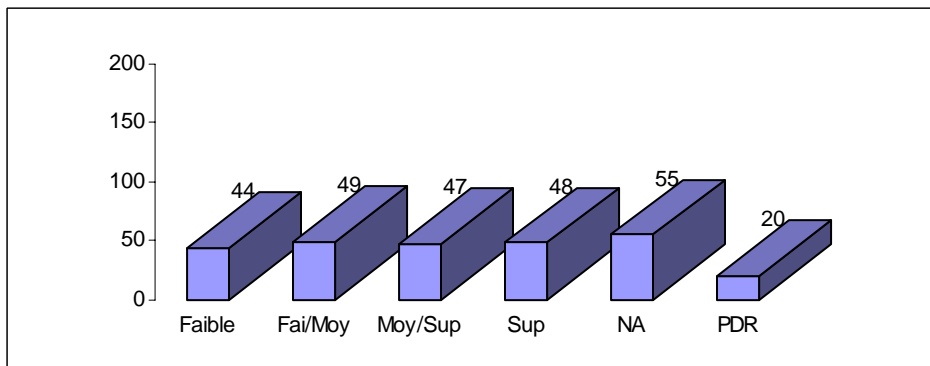
Pratique de la translittération (français signé)



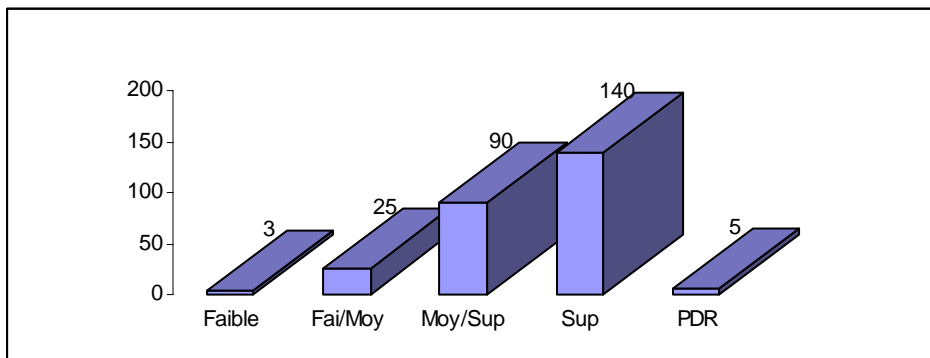
Pratique de la translittération (pidgin)



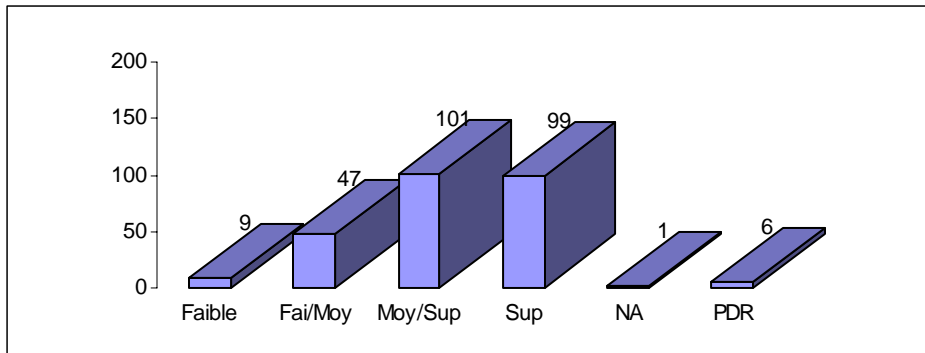
Pratique de la translittération (LPC)



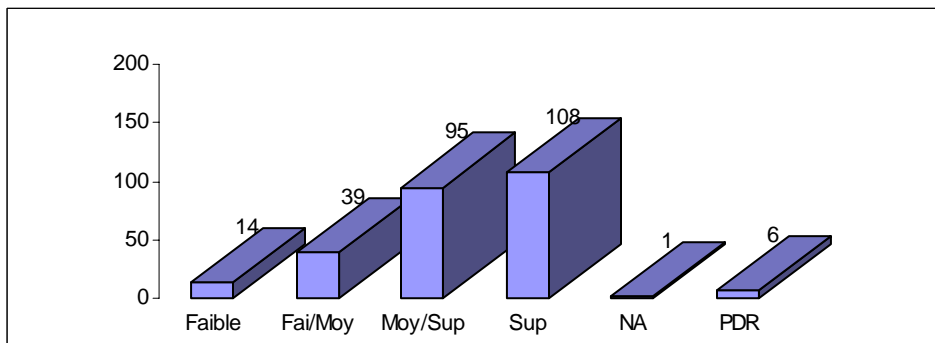
Aspects culturels



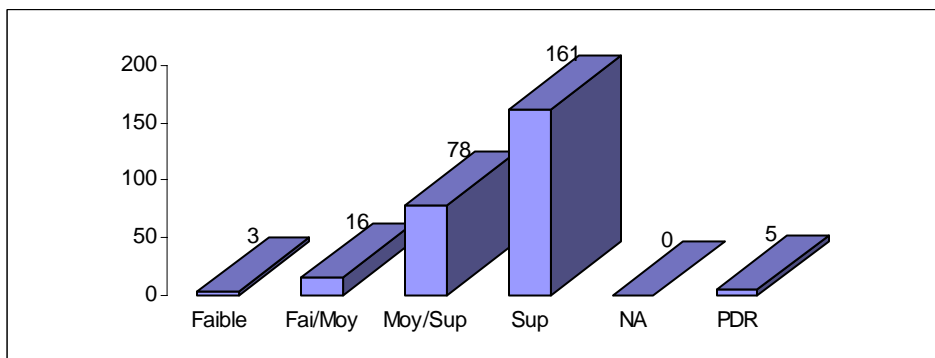
Aspects historiques



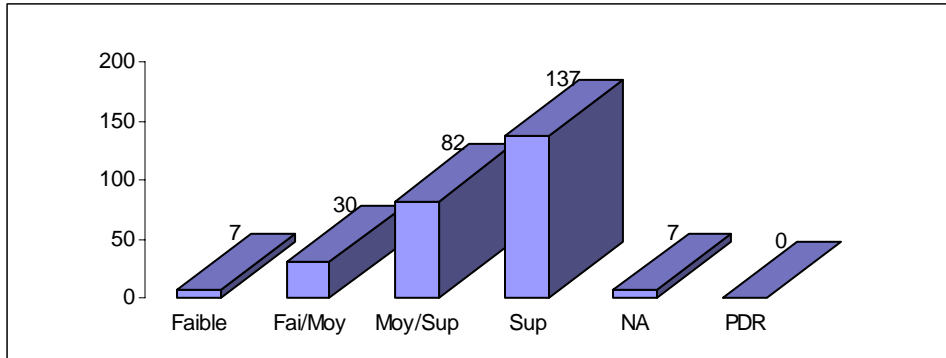
Aspects physiologiques



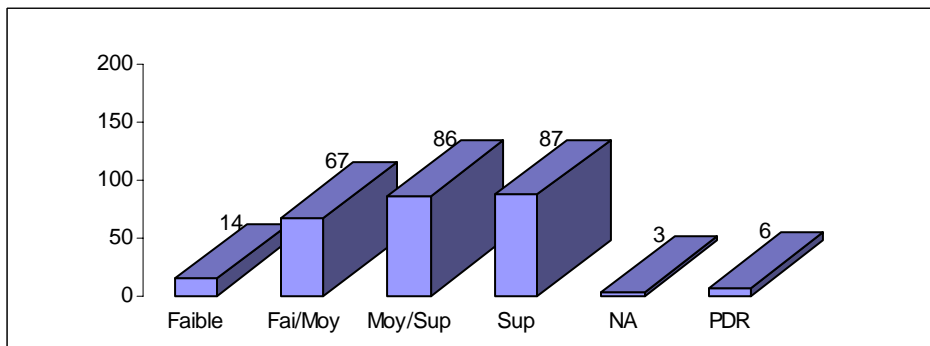
Aspects psychosociaux



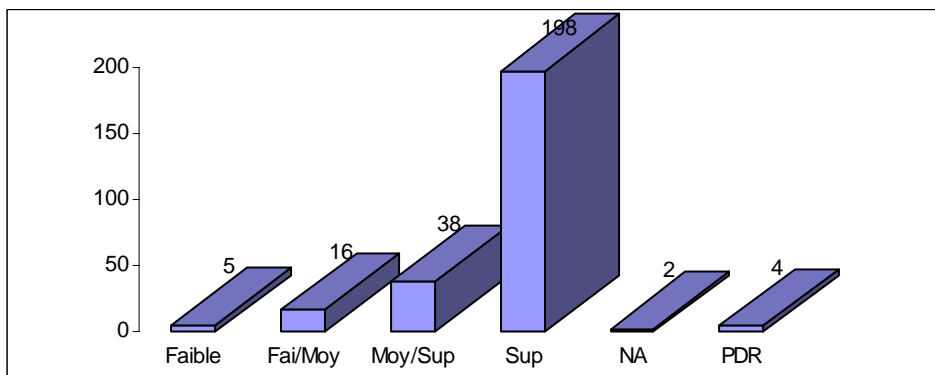
Aspects d'acquisition du langage



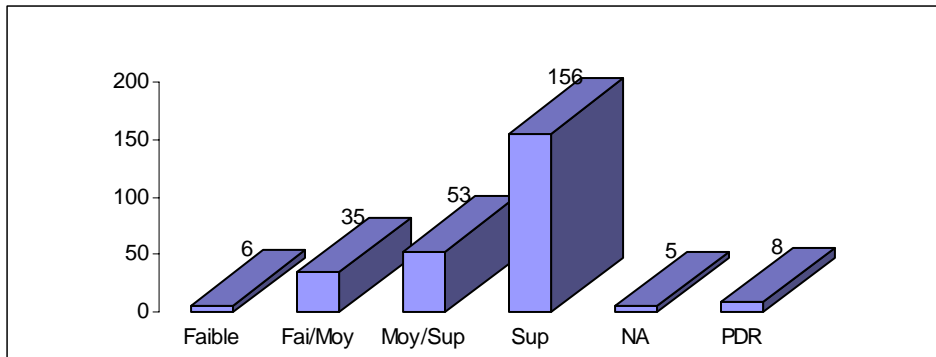
Histoire de la profession d'interprète



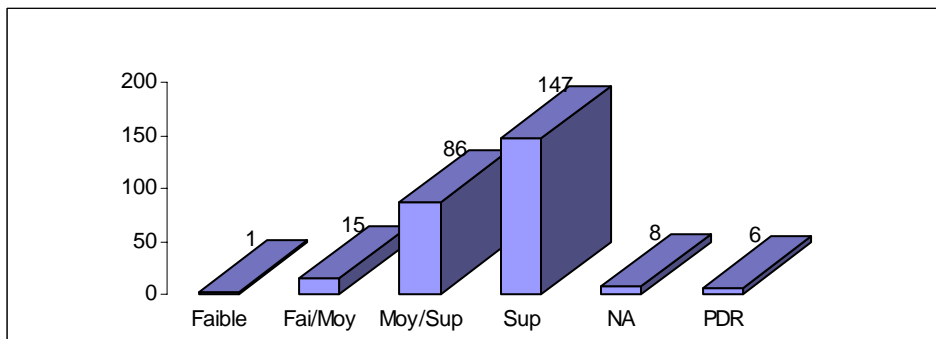
Déontologie



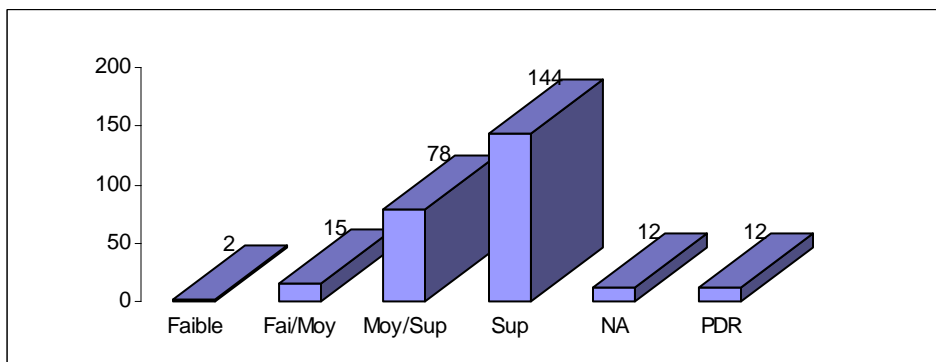
Aspects de santé et sécurité



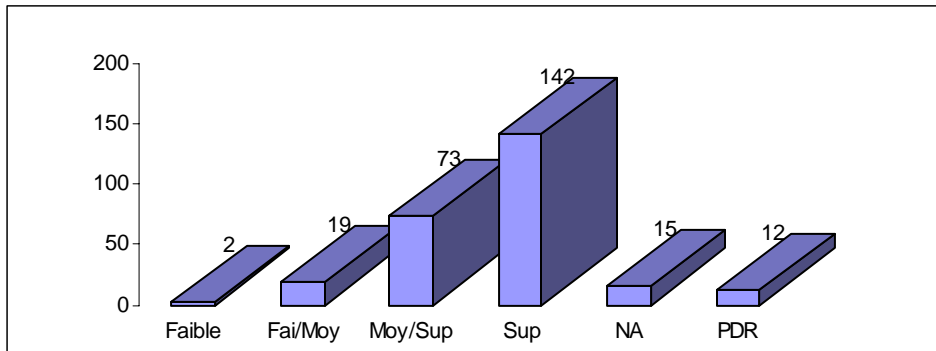
En milieu scolaire – secteur jeune



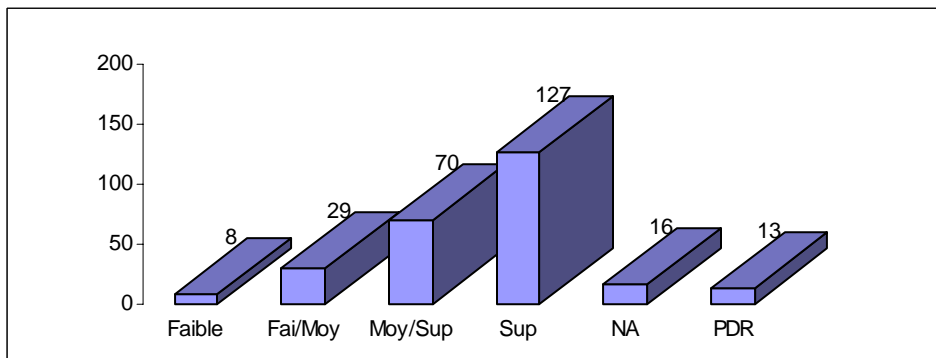
En milieu scolaire – secteur adulte



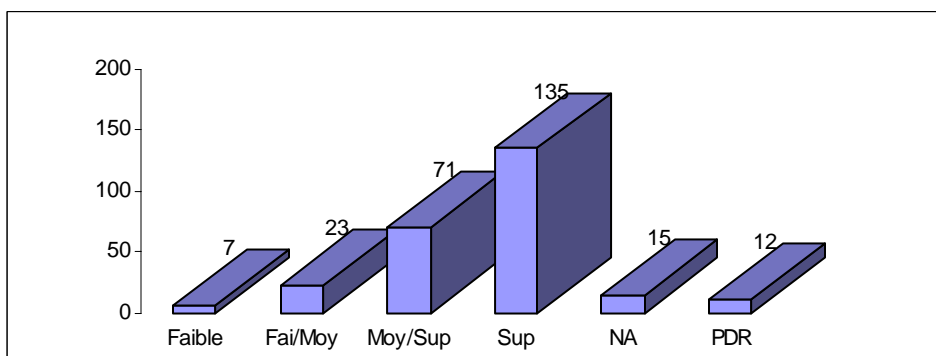
En milieu social et communautaire



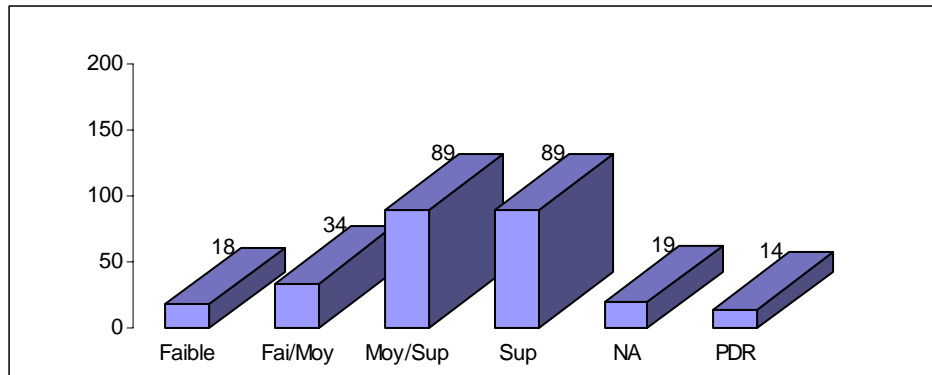
En milieu juridique



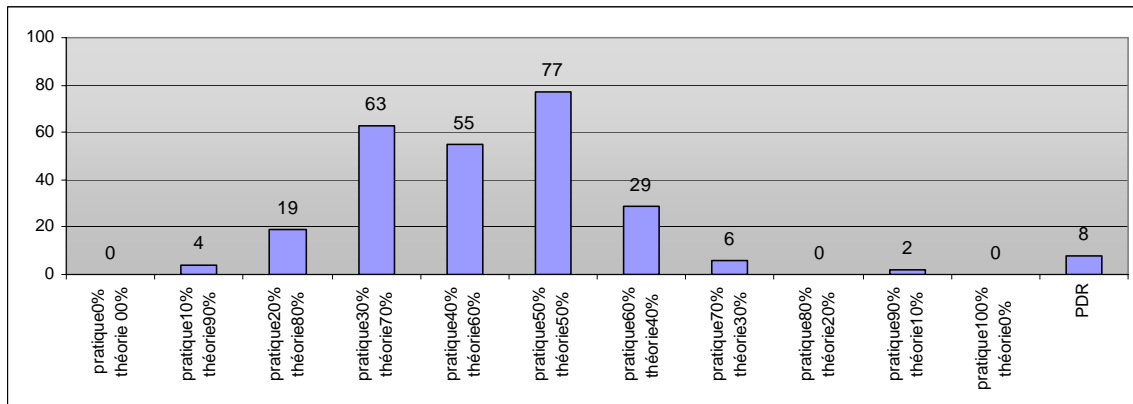
En milieu médical



En milieu artistique

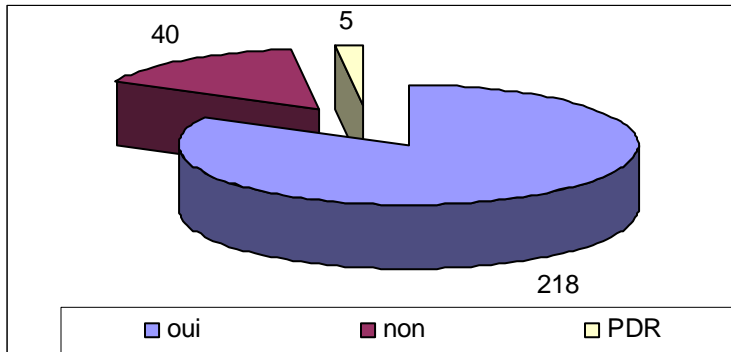


26. Proportion pratique et théorie

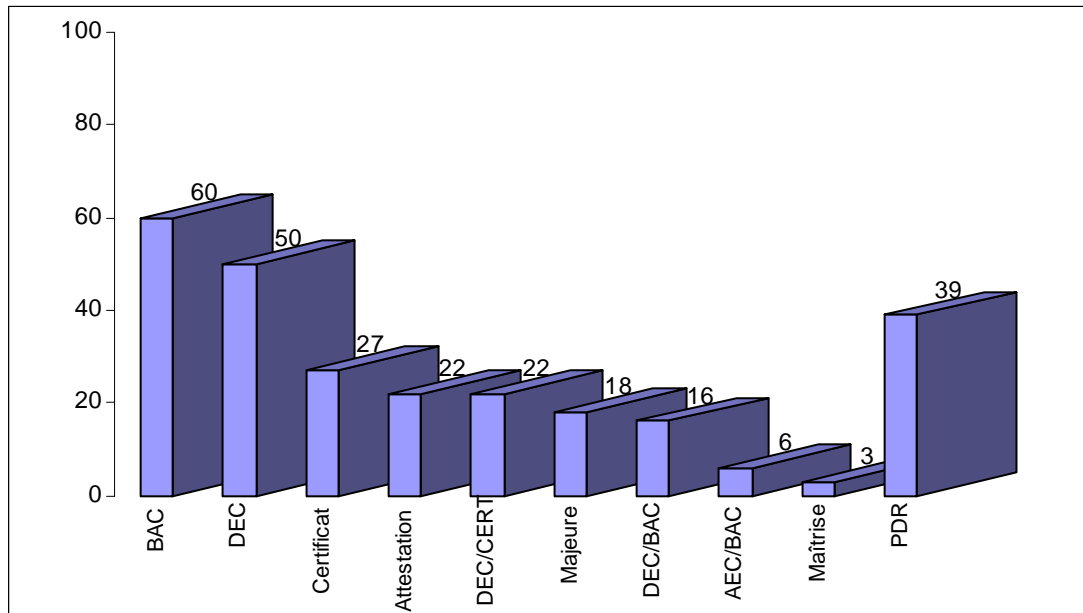


Partie V : structure de la formation souhaitable (Questions 27 à 32)

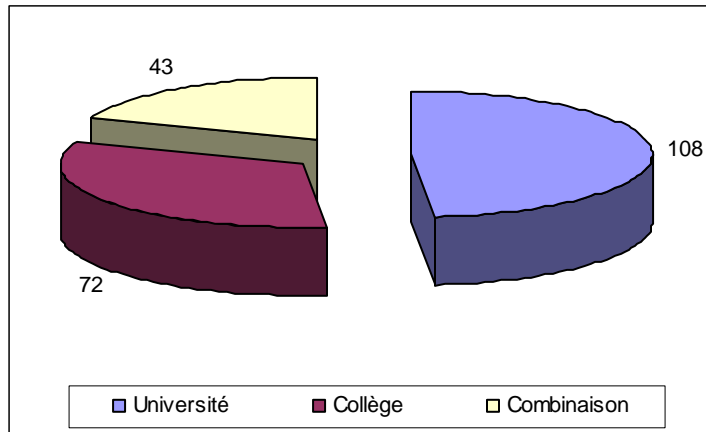
27. Est-ce que la connaissance des langues de travail devrait être préalable à la formation en interprétation visuelle



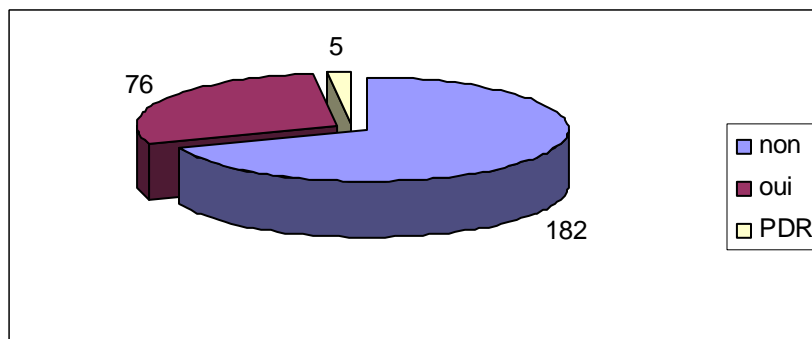
28. Niveau de la meilleure formation en interprétation visuelle



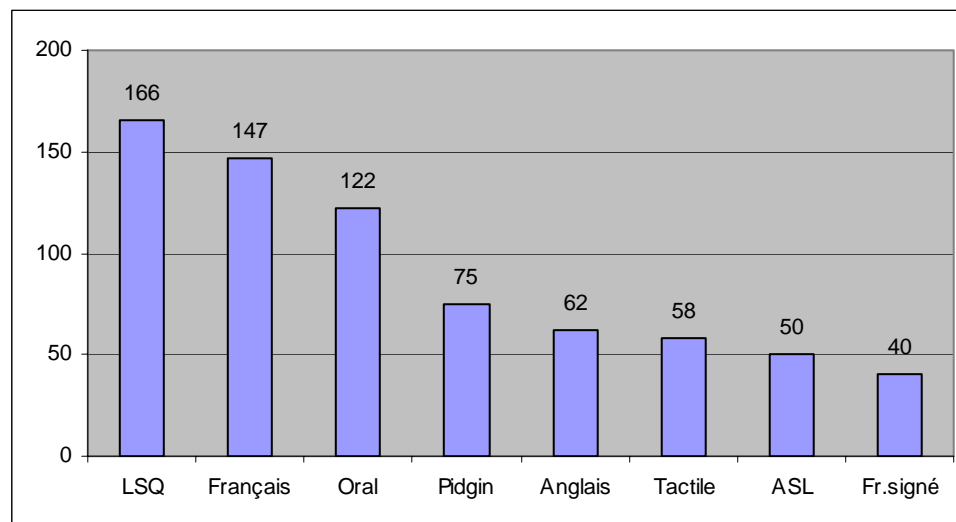
Regroupement selon les établissements postsecondaires



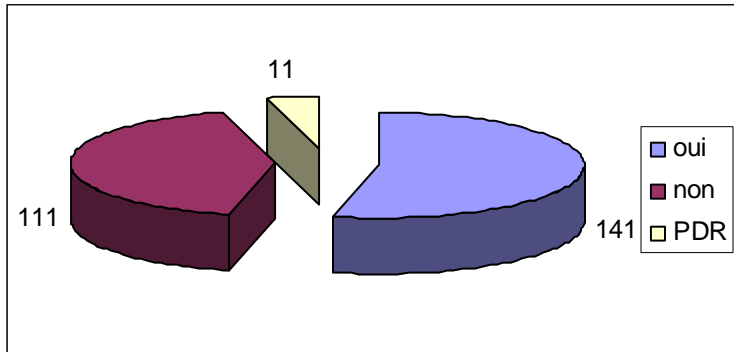
29. A) Formation dans toutes les langues et dans tous les modes de communication



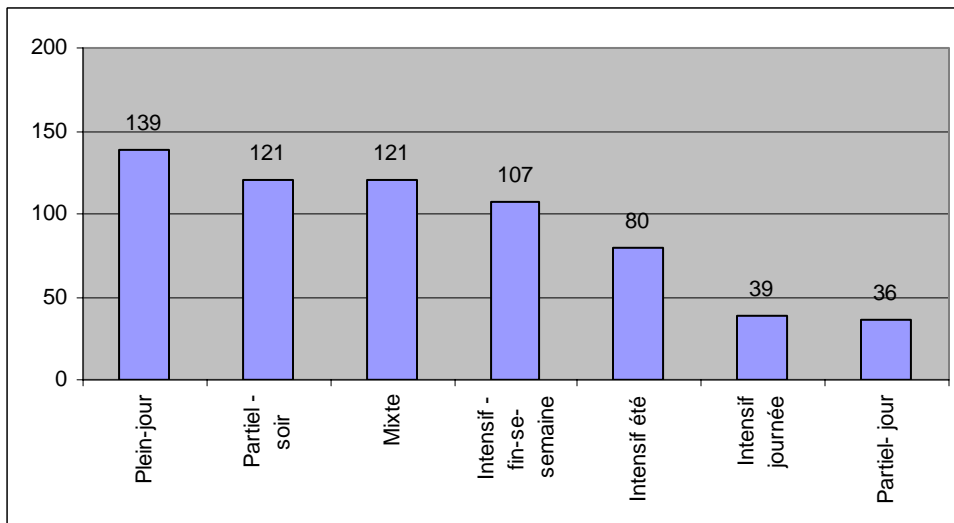
Sous-question : langues ou modes privilégiés



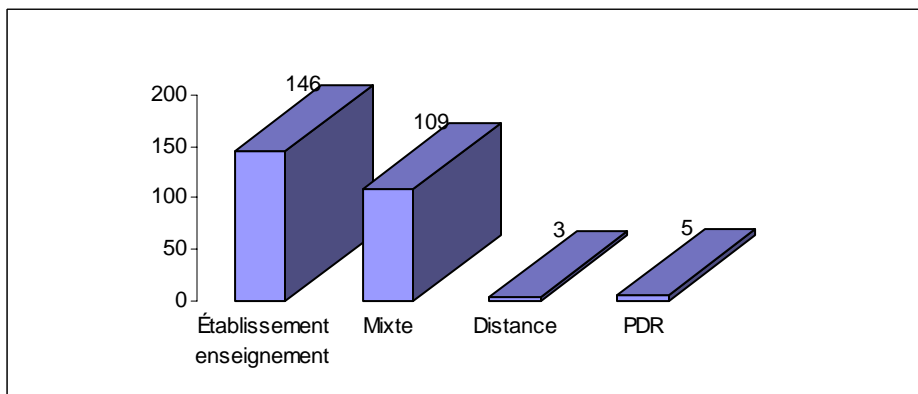
29. B) Inclusion des langues secondes (anglais et ASL pour les francophones / français et LSQ pour les anglophones)



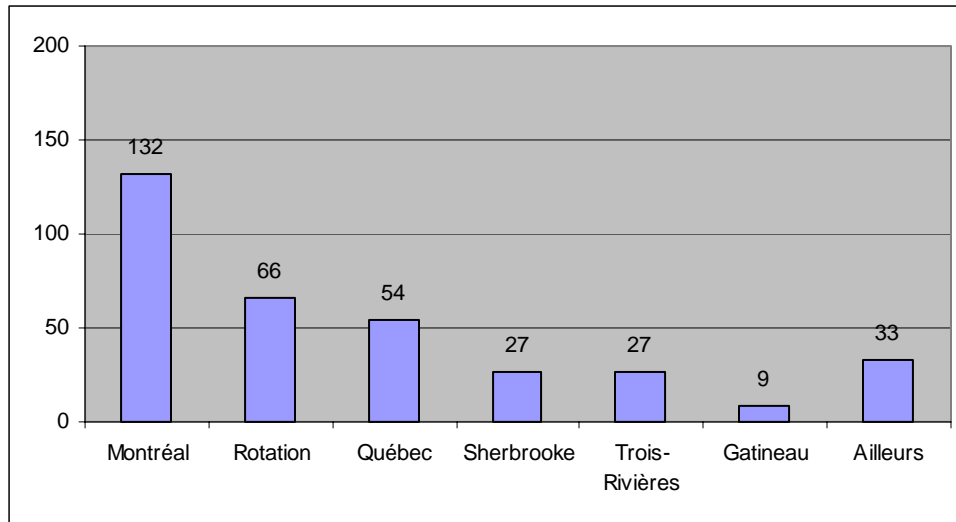
30. Horaire de la formation en interprétation visuelle



31. Établissement de la formation en interprétation visuelle



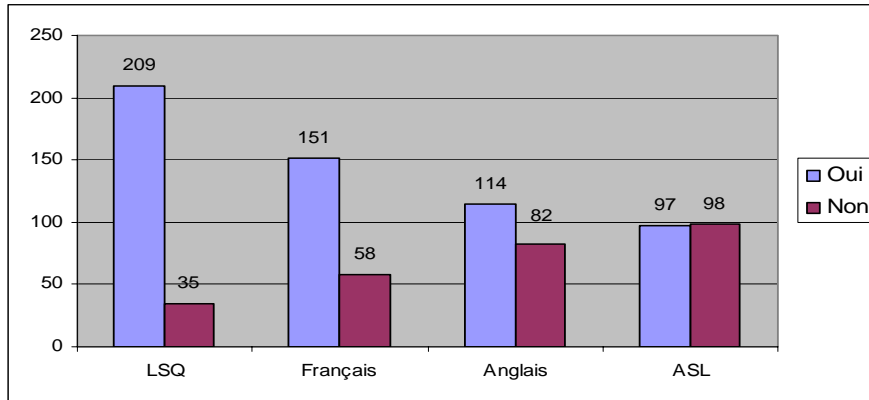
32. Lieu de la formation



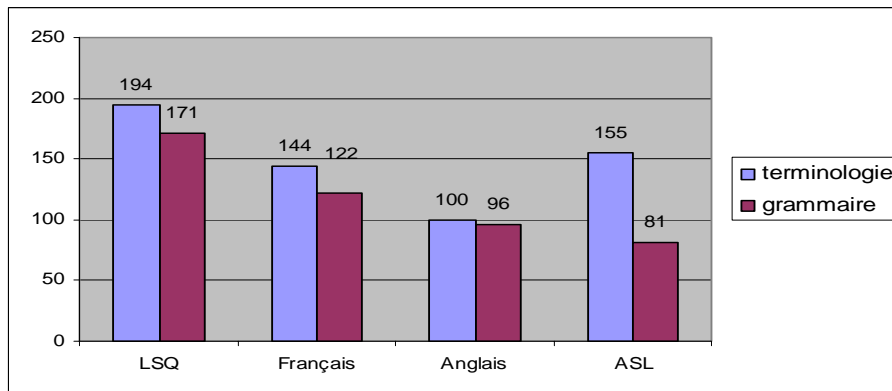
Autre lieu de formation - Ailleurs	Nombre
Saguenay	4
En région	4
Beauce	3
Montérégie	3
Côte-Nord	2
Laval	2
Abitibi (Val d'or, Rouyn)	1
Aucune préférence	1
Chaudière-Appalaches	1
Extérieur de Montréal: Repentigny, Terrebonne	1
En région Universités associées à l'Université de Montréal (ex UQAT)	1
Gaspésie	1
Idéalement dans chacune des villes	1
Lanaudière	1
Not in Quebec, there are not enough mother tongue certified ASL/ English interpreters to teach this program in Quebec; certified meaning holding Certificate of interpretation issued by AVLIC	1
Ontario	1
Peu importe, mais dans une seule université pour créer des professionnels	1
S'il y a assez de demandes à l'extérieur de Montréal alors pourquoi ne pas l'offrir dans d'autres villes aussi.	1

Partie VI : besoins de perfectionnement des interprètes actuels (Questions 33 à 39)

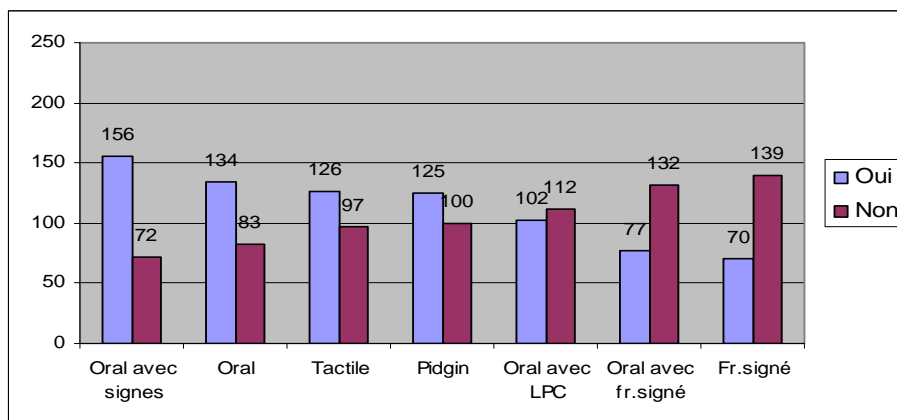
33. A) Perfectionnement sur les langues de travail



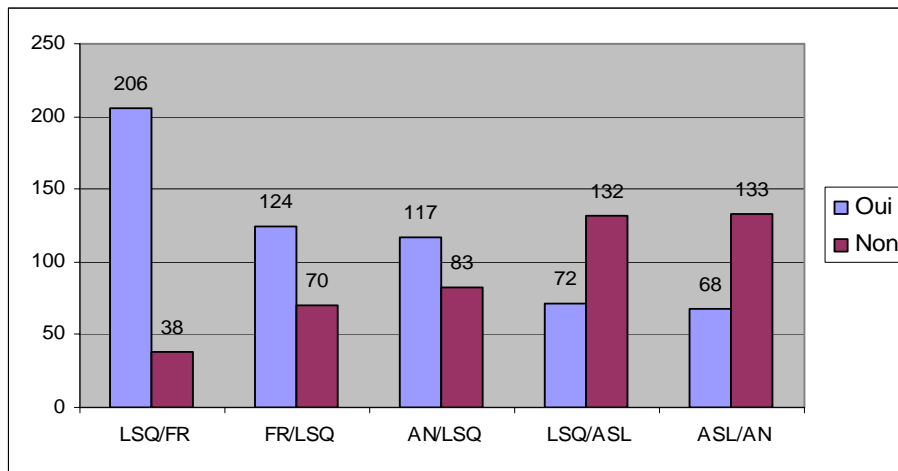
33. B) Aspect(s) particulier(s) de ces langues



34. Perfectionnement sur les modes de communication



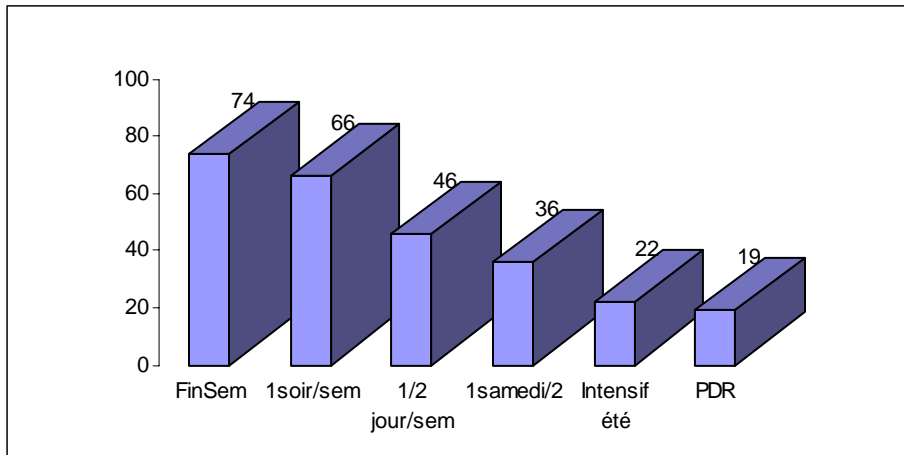
35. Perfectionnement sur l'interprétation dans les couples de langues



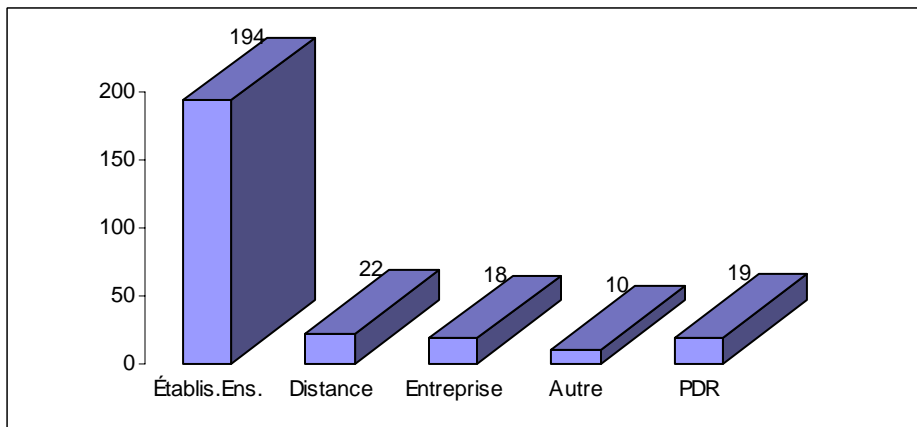
36. Activités de perfectionnement	1	2	3	4	5	Tot
10 PLUS POPULAIRES AU TOTAL DES CHOIX						
Interprétation scolaire secteur jeune	41	12	21	12	10	96
Interprétation en situation de tension et de conflits	18	18	15	10	17	78
Gestion du stress et des émotions	8	19	18	10	13	68
Impact de la surdité sur le développement global de l'enfant	18	17	13	12	7	67
Aspects psychosociaux de la surdité	12	11	11	16	15	65
Attitudes professionnelles et le code de déontologie	17	13	14	6	15	65
Domaine scolaire (structure, rôles des intervenants, plan d'intervention, etc.)	8	17	8	17	13	63
Rôle de l'interprète	14	12	10	14	11	61
Collaboration et le travail d'équipe en interprétation	9	6	16	15	14	60
Protection de sa santé et de sa sécurité en interprétation	11	9	13	9	18	60
5 PLUS POPULAIRES COMME 1^{ER} CHOIX						
Interprétation scolaire secteur jeune	41	12	21	12	10	96
Interprétation en situation de tension et de conflits	18	18	15	10	17	78
Impact de la surdité sur le développement global de l'enfant	18	17	13	12	7	67
Attitudes professionnelles et le code de déontologie	17	13	14	6	15	65
Rôle de l'interprète	14	12	10	14	11	61
5 PLUS POPULAIRES COMME 2^E CHOIX						
Gestion du stress et des émotions	8	19	18	10	13	68

Interprétation en situation de tension et de conflits	18	18	15	10	17	78
Impact de la surdité sur le développement global de l'enfant	18	17	13	12	7	67
Domaine scolaire (structure, rôles des intervenants, plan d'intervention, etc.)	8	17	8	17	13	63
Interprétation médicale	7	17	11	11	4	50
5 PLUS POPULAIRES COMME 3^E CHOIX						
Interprétation scolaire secteur jeune	41	12	21	12	10	96
Gestion du stress et des émotions	8	19	18	10	13	68
Collaboration et le travail d'équipe en interprétation	9	6	16	15	14	60
Interprétation en situation de tension et de conflits	18	18	15	10	17	78
Développement de l'enfant (langagier, intellectuel, émotionnel, etc.)	9	15	14	9	9	56
5 PLUS POPULAIRES COMME 4^E CHOIX						
Gestion des relations en situation de travail	6	4	6	20	14	50
Domaine scolaire (structure, rôles des intervenants, plan d'intervention, etc.)	8	17	8	17	13	63
Aspects psychosociaux de la surdité	12	11	11	16	15	65
Collaboration et le travail d'équipe en interprétation	9	6	16	15	14	60
Rôle de l'interprète	14	12	10	14	11	61
5 PLUS POPULAIRES COMME 5^E CHOIX						
Protection de sa santé et de sa sécurité en interprétation	11	9	13	9	18	60
Interprétation en situation de tension et de conflits	18	18	15	10	17	78
Aspects psychosociaux de la surdité	12	11	11	16	15	65
Attitudes professionnelles et le code de déontologie	17	13	14	6	15	65
Gestion des relations en situation de travail	6	4	6	20	14	50

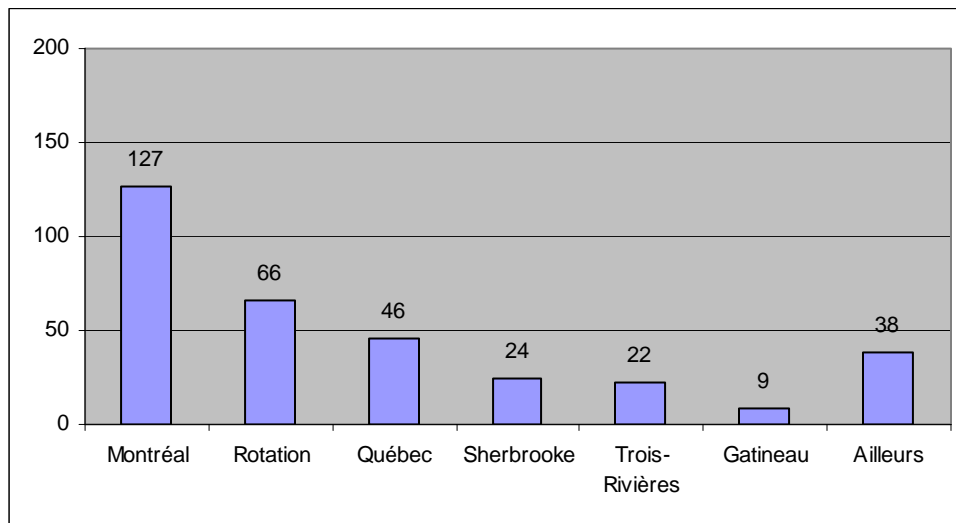
37. Horaire du perfectionnement en interprétation visuelle



38. Établissement du perfectionnement



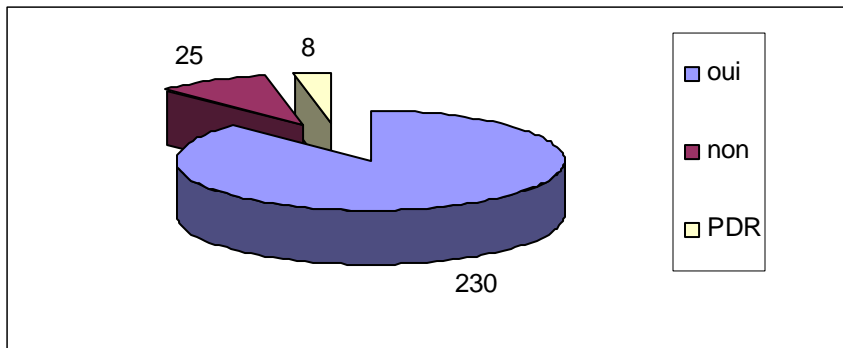
39. Lieu du perfectionnement



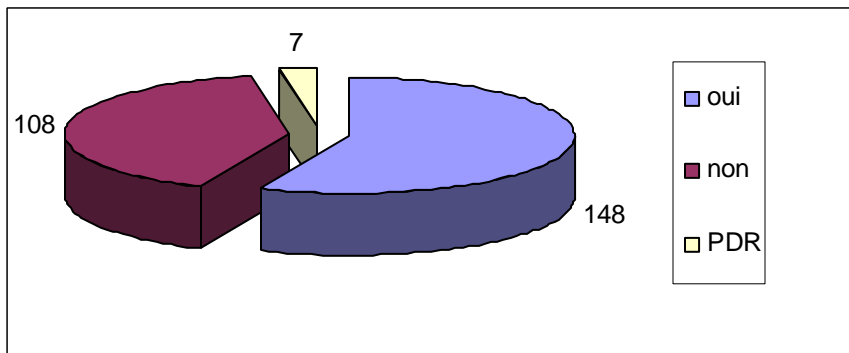
Autres lieux des activités de perfectionnement	Nombre
Saguenay	8
En région	4
Abitibi (Val d'or, Rouyn)	3
Beauce	3
Montérégie	3
Côte-Nord	2
En région par Télé-université (à distance)	2
Rive-sud	2
Aucune préférence	1
Chaudière-Appalaches	1
Gaspésie	1
Lanaudière	1
Laval	1
Où il y aurait une demande	1
À distance	1
I follow SLINC, chapter of AVLIC	1
Il devrait y avoir des séances de perfectionnement partout où il y a des interprètes!	1
It's not an issue of where it is offered it is about who is doing the teaching	1
Ontario, no need for ITP in Montreal (ASL/English)	1

Partie VII : Évaluation professionnelle (agrément) (Questions 40 à 42)

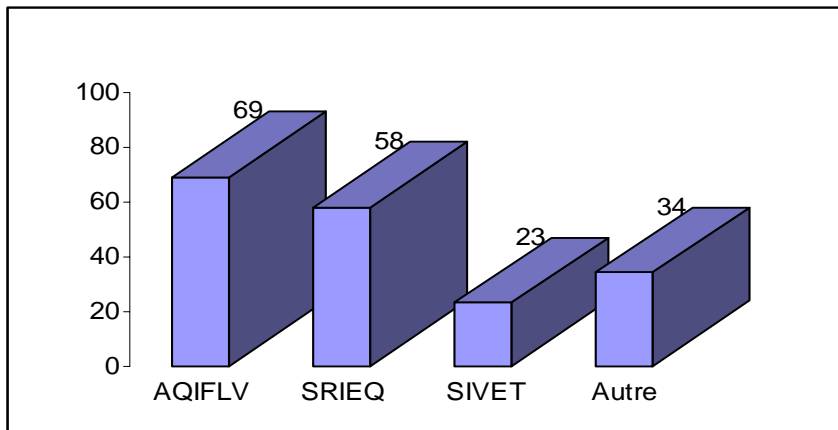
40. Système d'évaluation professionnelle



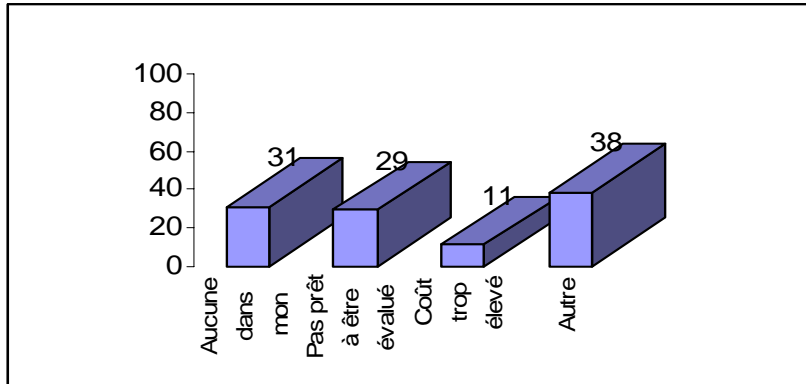
41. A) Évaluation pour l'agrément déjà effectué



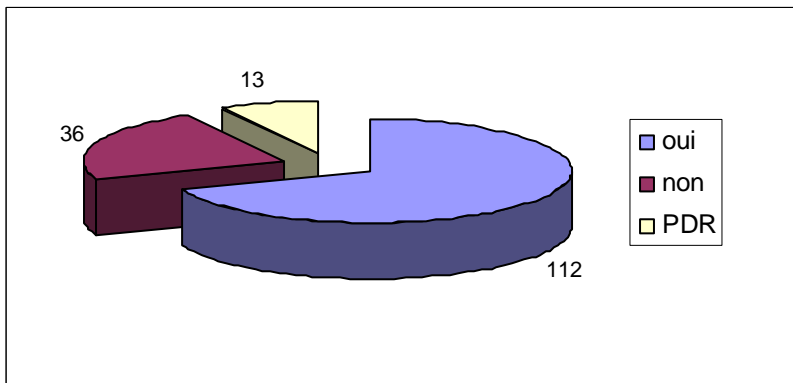
Sous question : organisme ayant évalué



Sous question : raison de l'absence d'évaluation

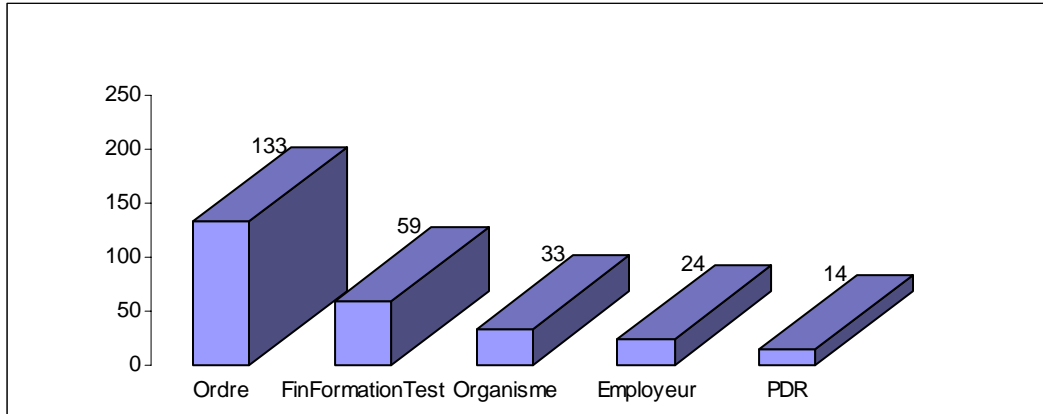


41. B) Satisfaction de l'évaluation des compétences

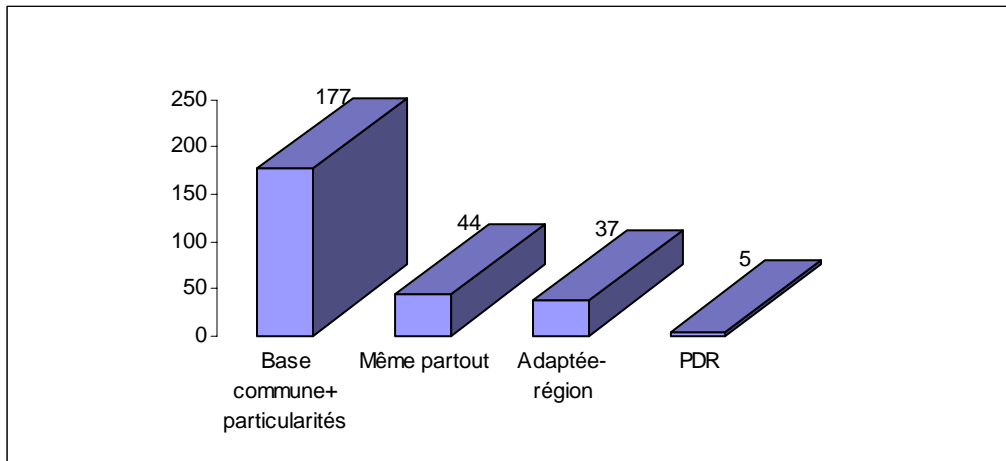


42. Évaluation souhaitée pour les interprètes au Québec

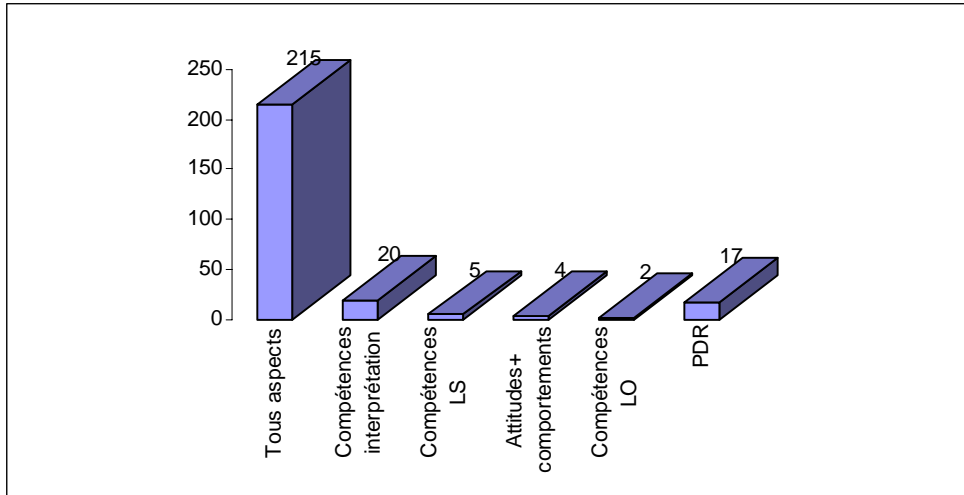
A) Organisme responsable de l'évaluation



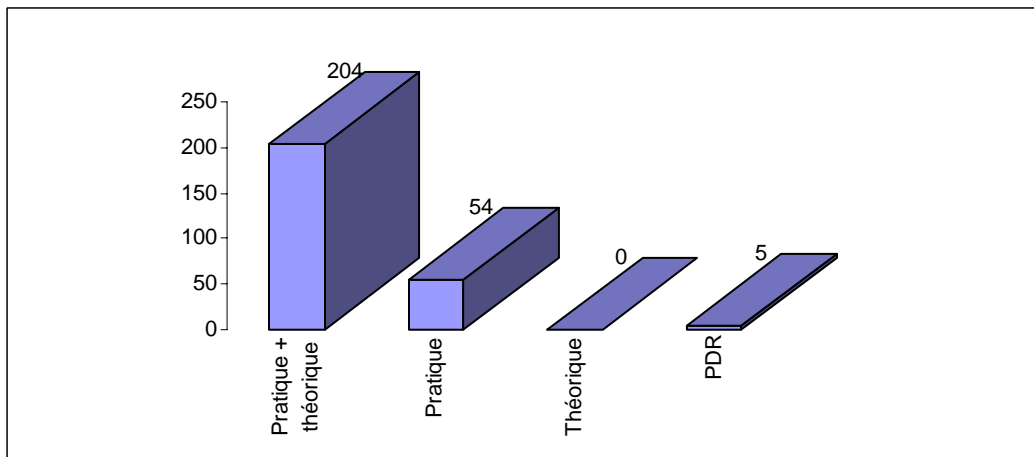
B) Uniformisation de l'évaluation



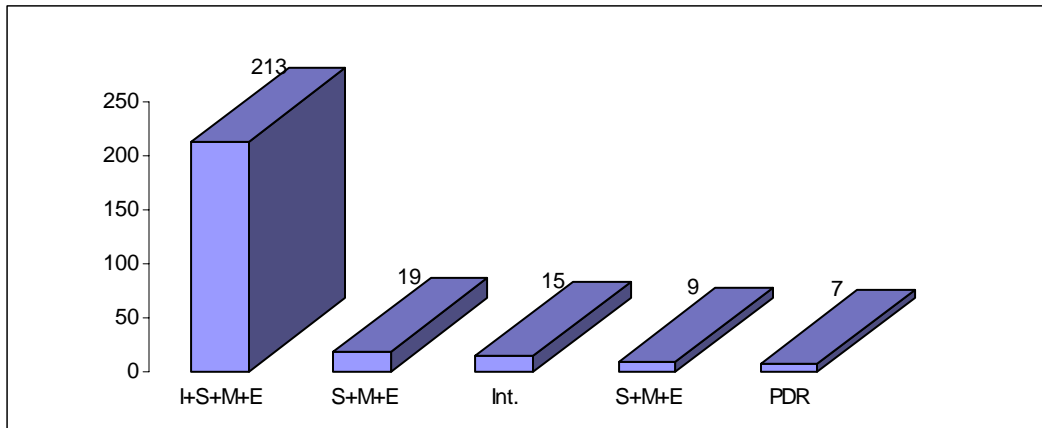
C) Contenus de l'évaluation



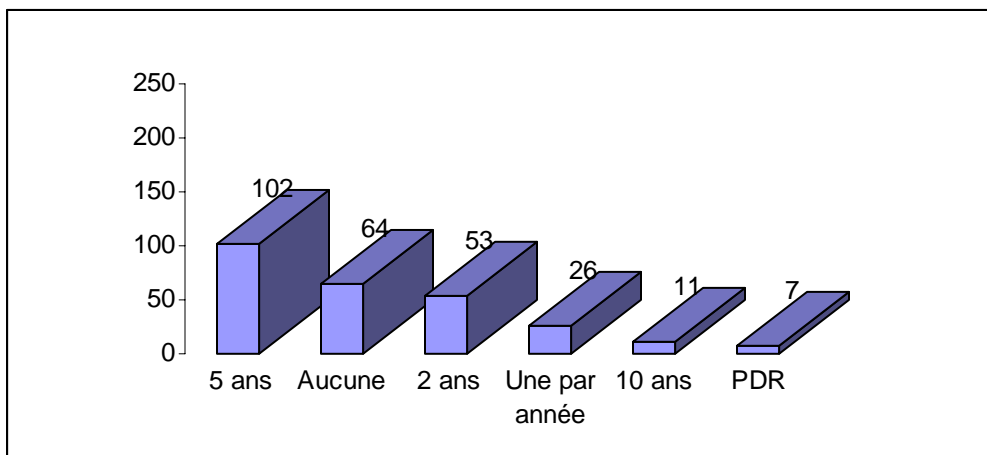
D) Évaluation théorique et pratique



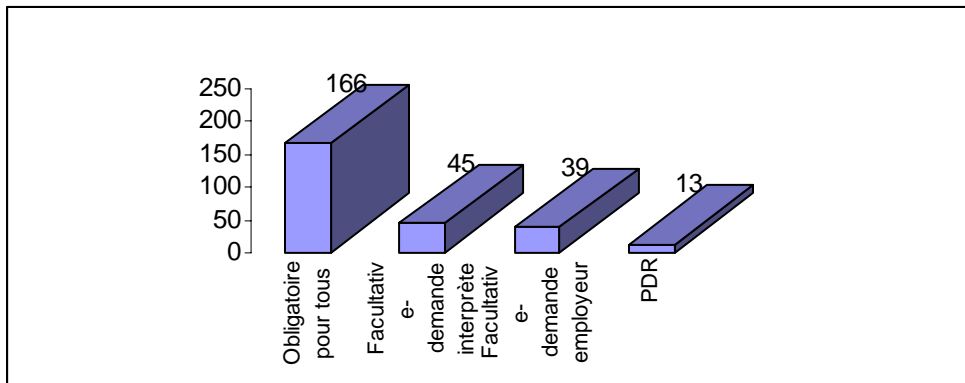
E) Composition du comité d'évaluation



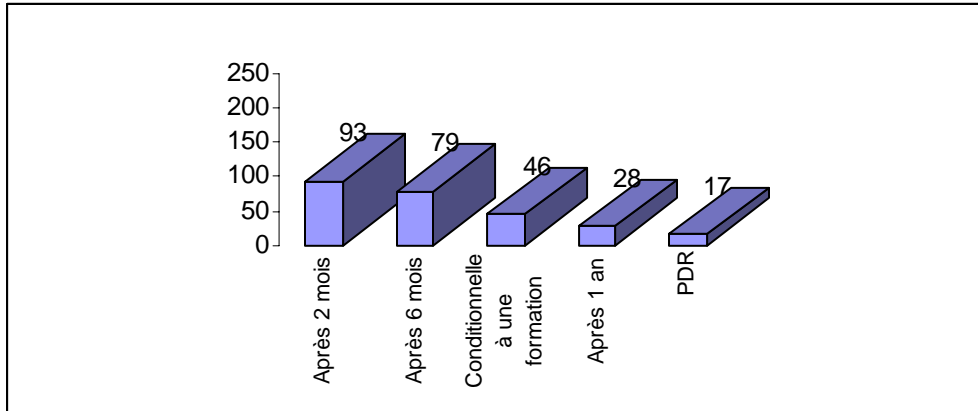
F) Révision obligatoire de la classification



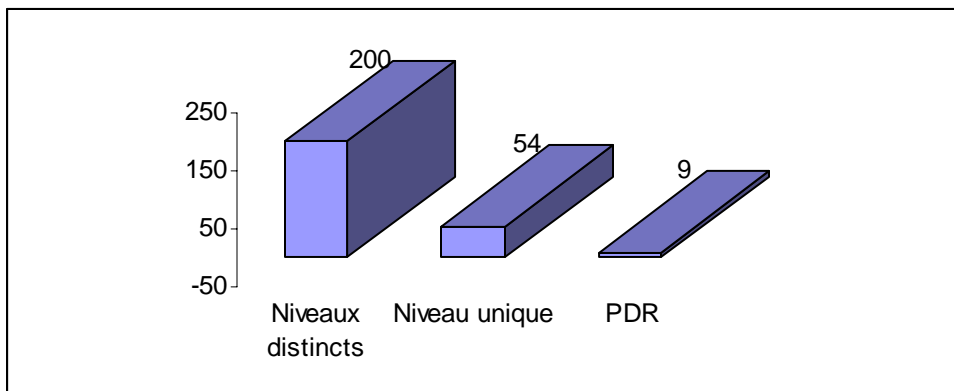
G) Caractère obligatoire de l'évaluation



H) Possibilité de reprise en cas d'échec à l'évaluation

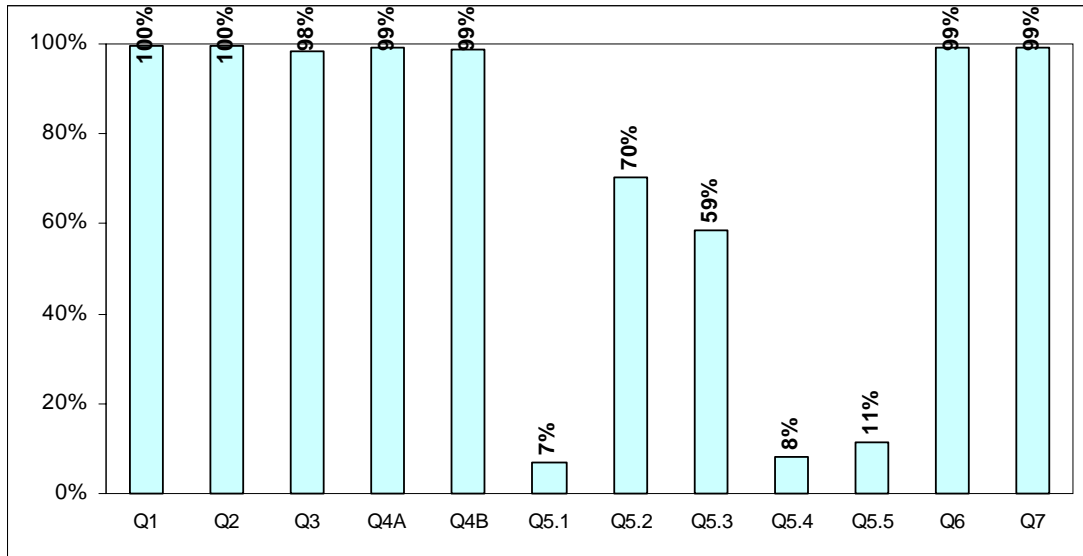


I) Échelons de l'évaluation

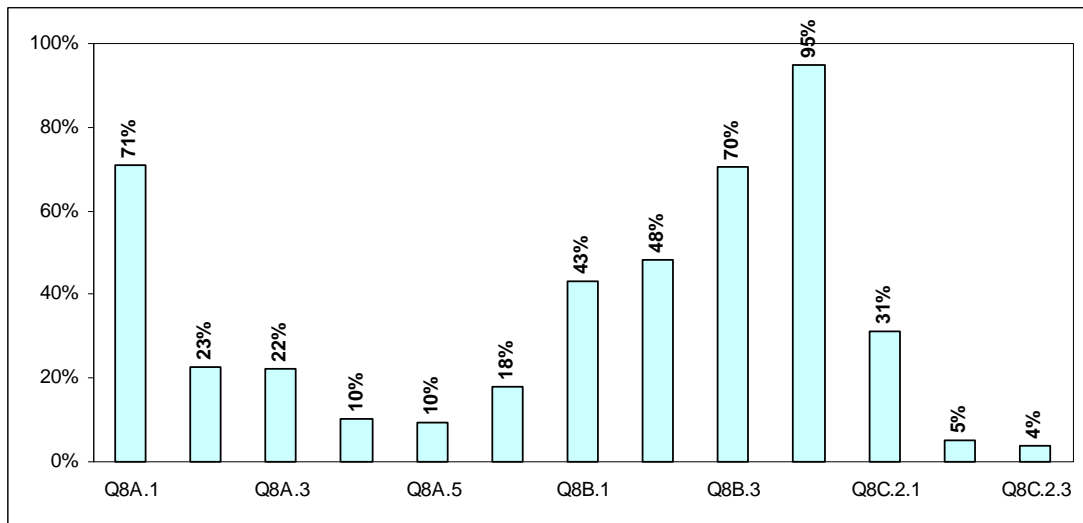


Annexe 12 Répartition des taux de réponses aux questions

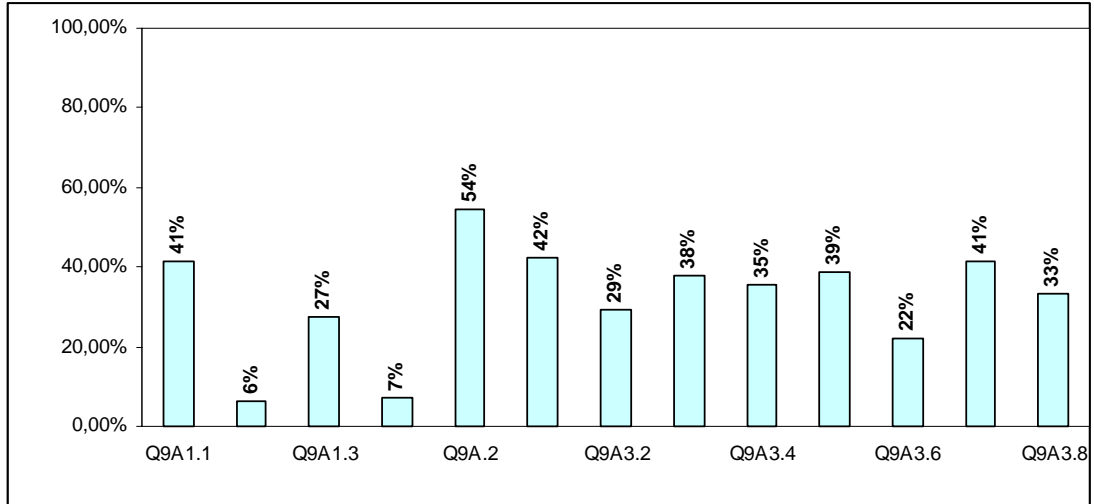
Partie 1



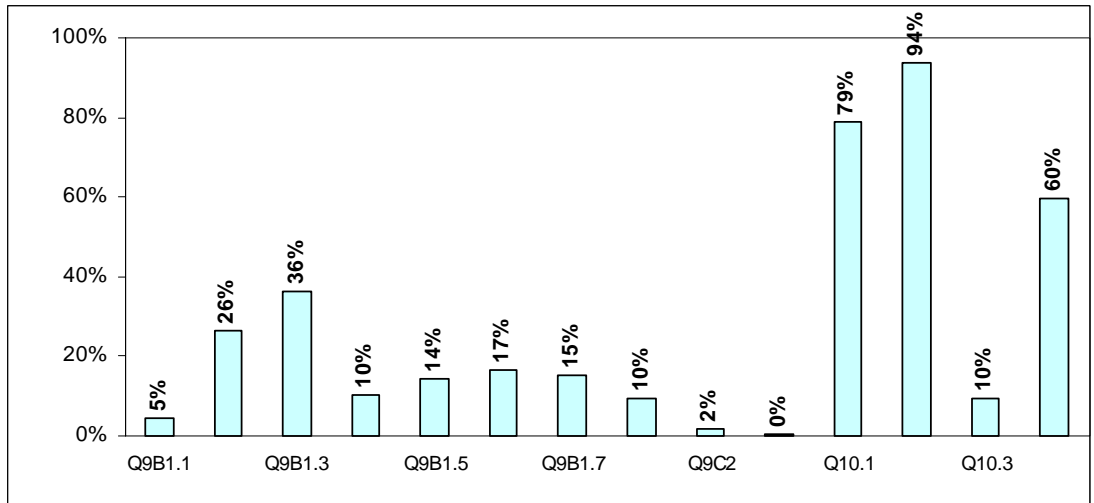
Partie 2



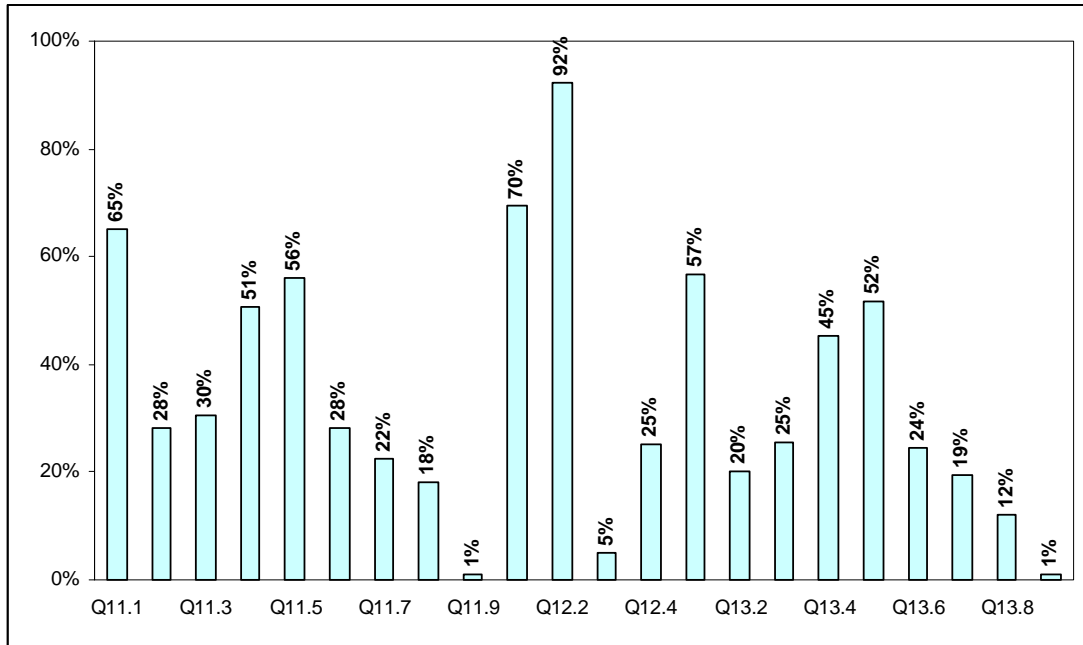
Partie 2 suite



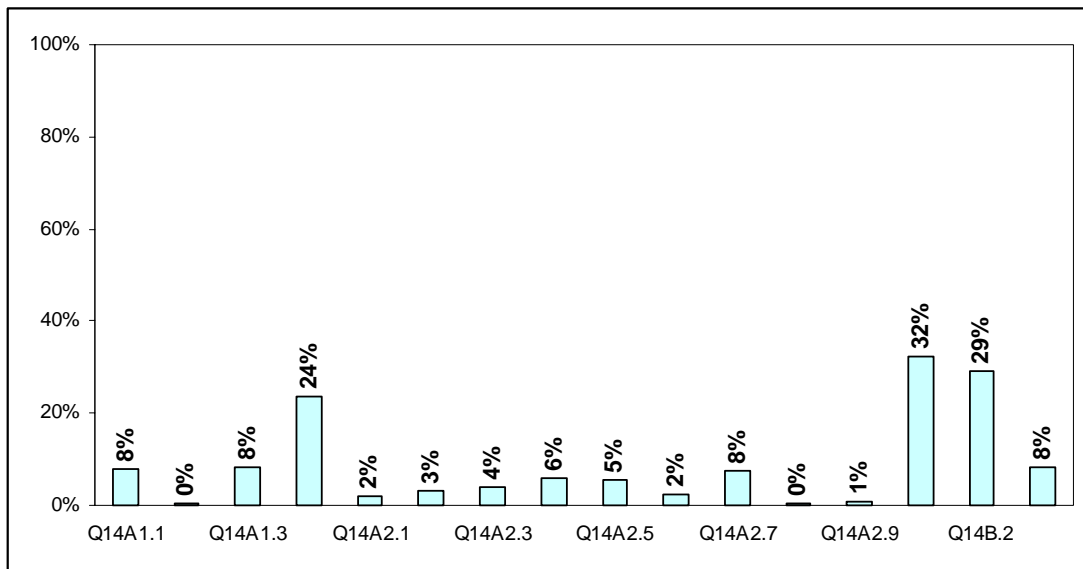
Partie 2 suite



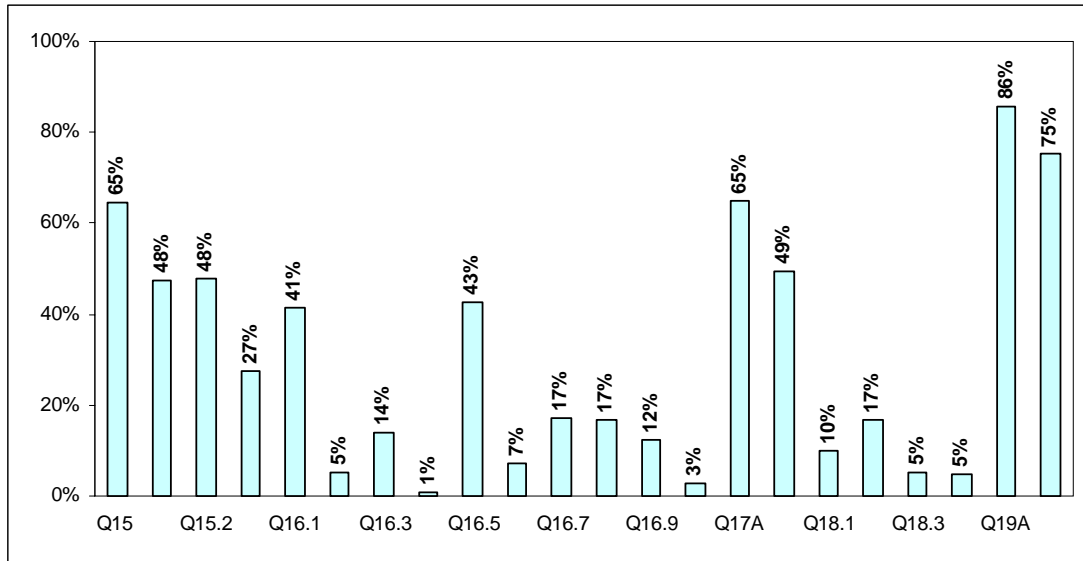
Partie 2 suite



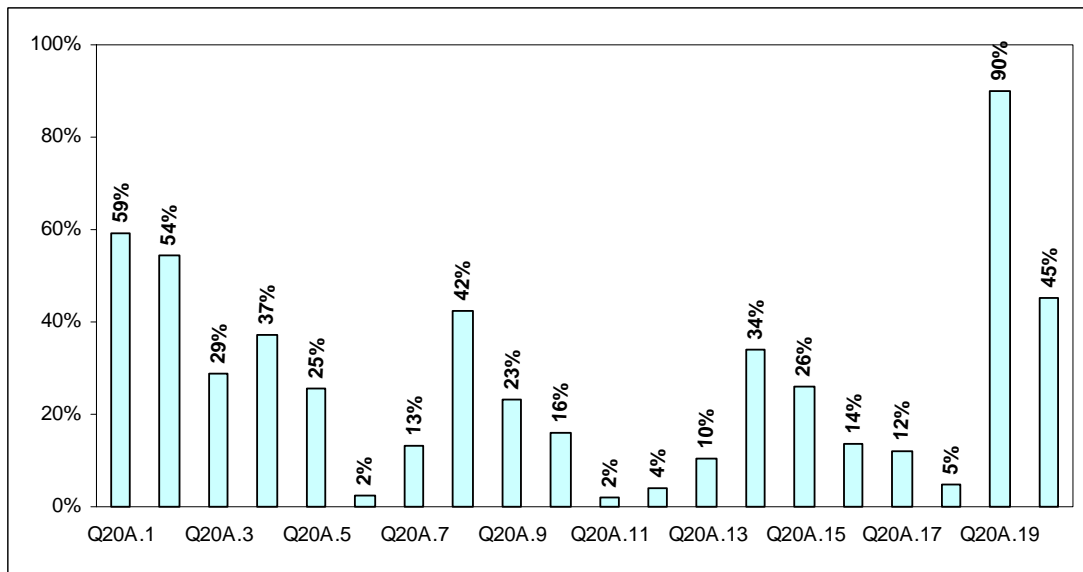
Partie 2 suite



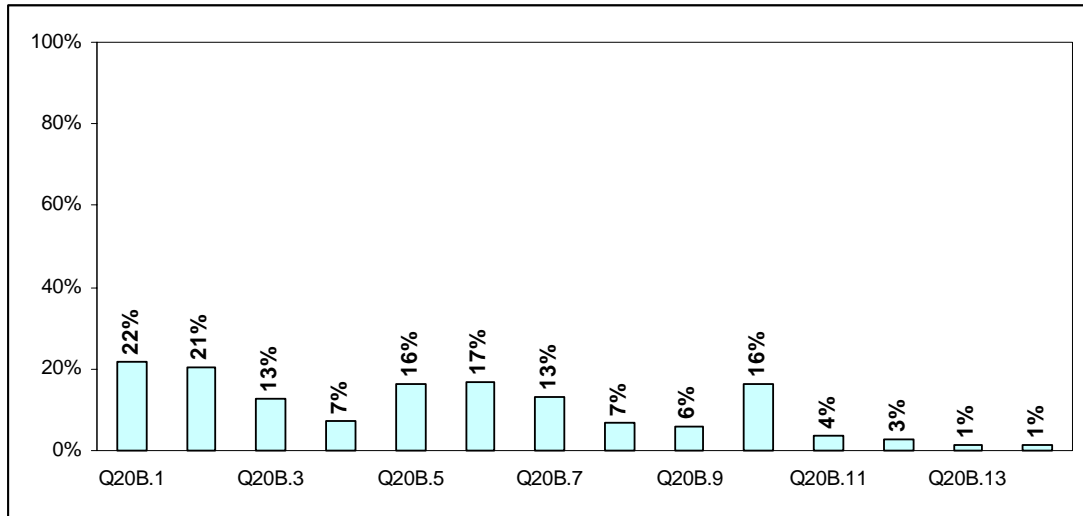
Partie 2 suite



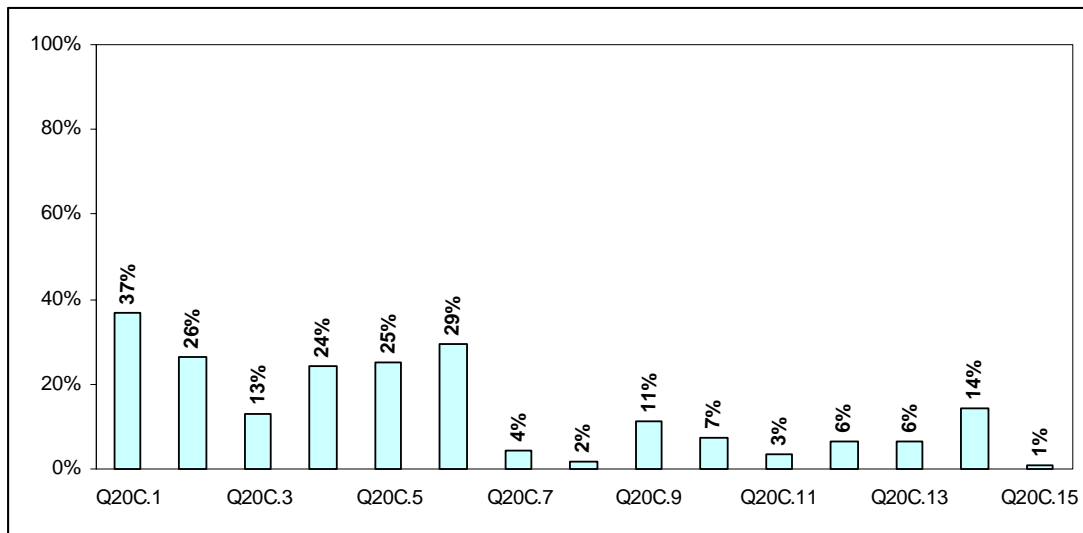
Partie 2 suite



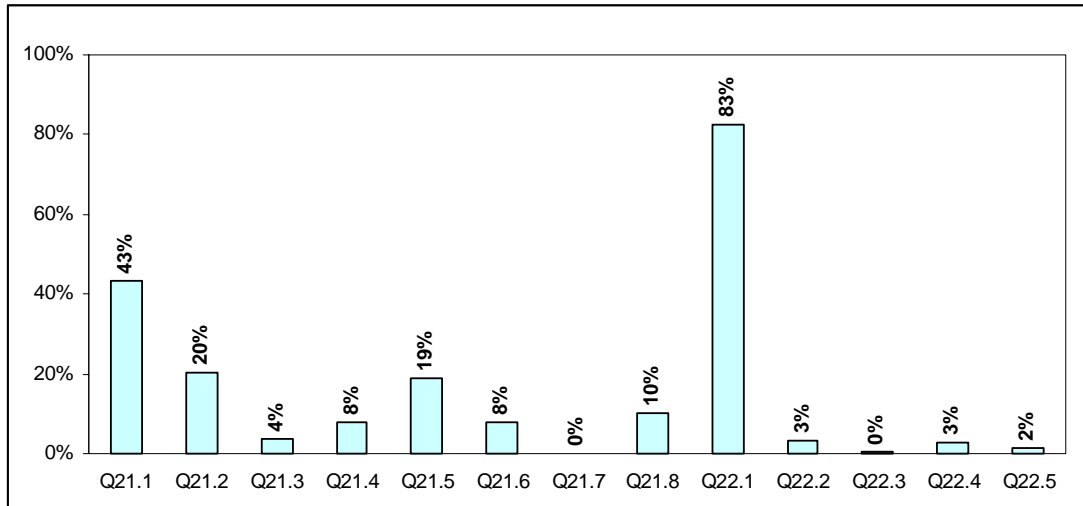
Partie 2 suite



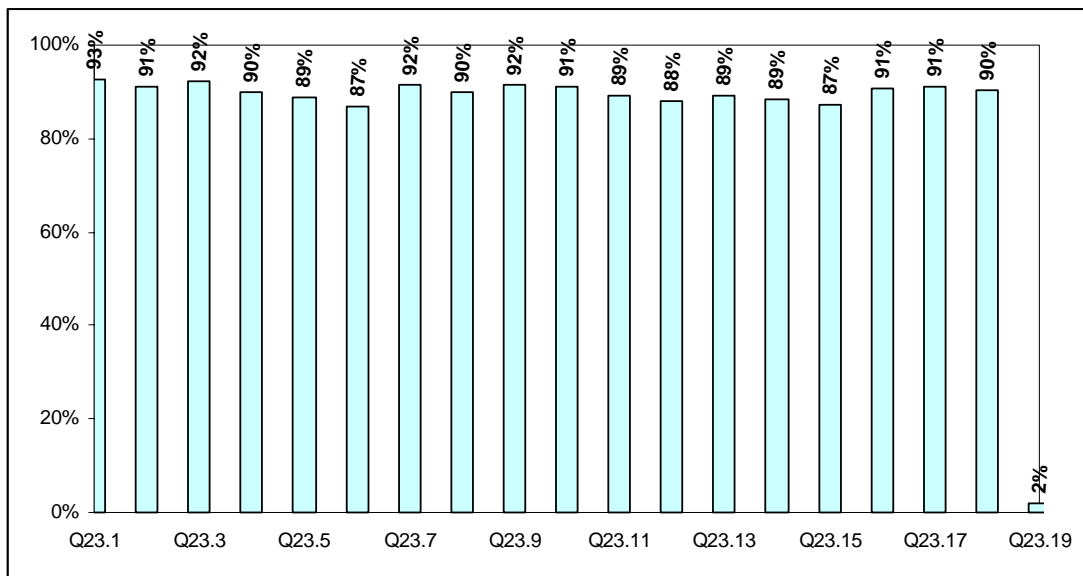
Partie 2 suite



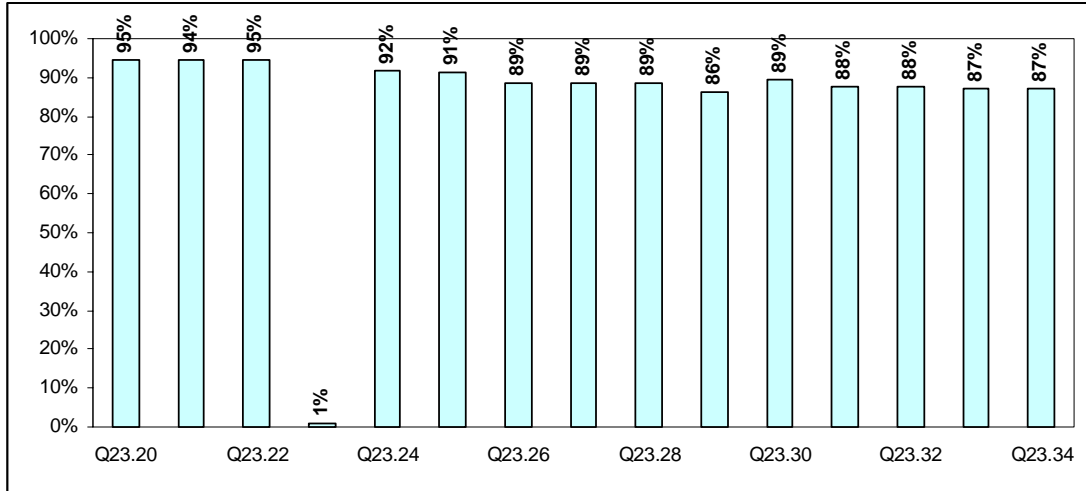
Partie 2 suite



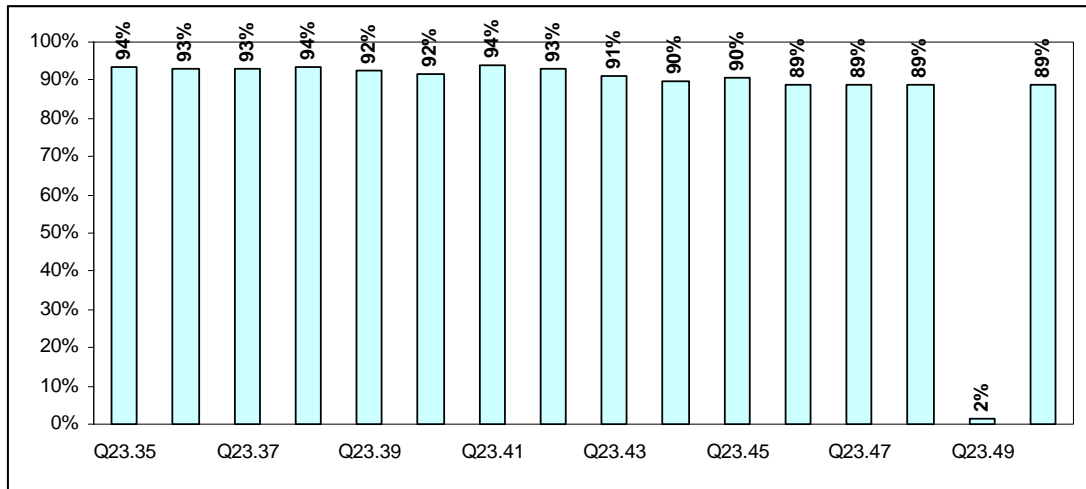
Partie 3



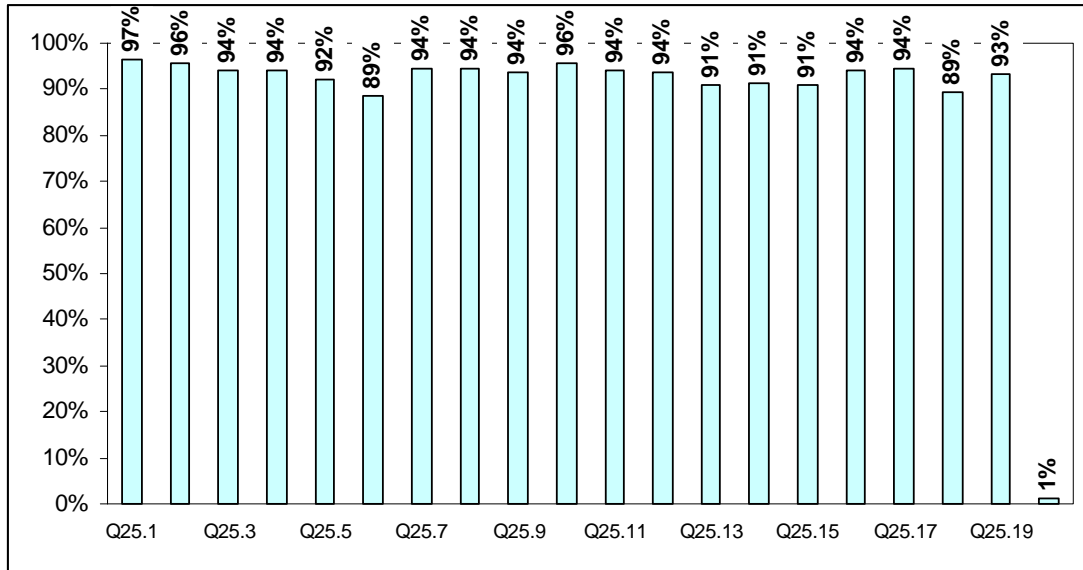
Partie 3 suite



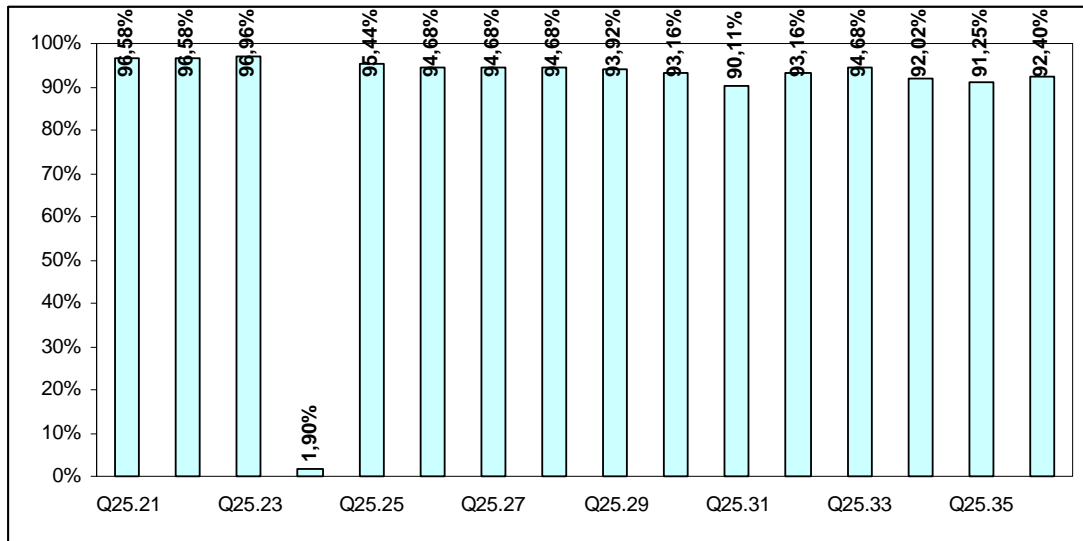
Partie 3 suite



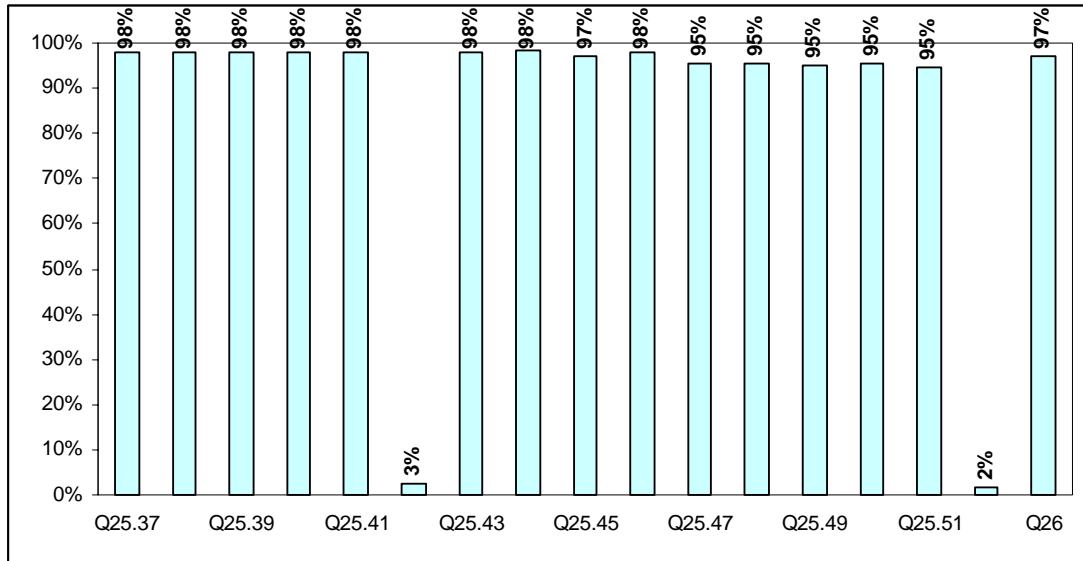
Partie 4



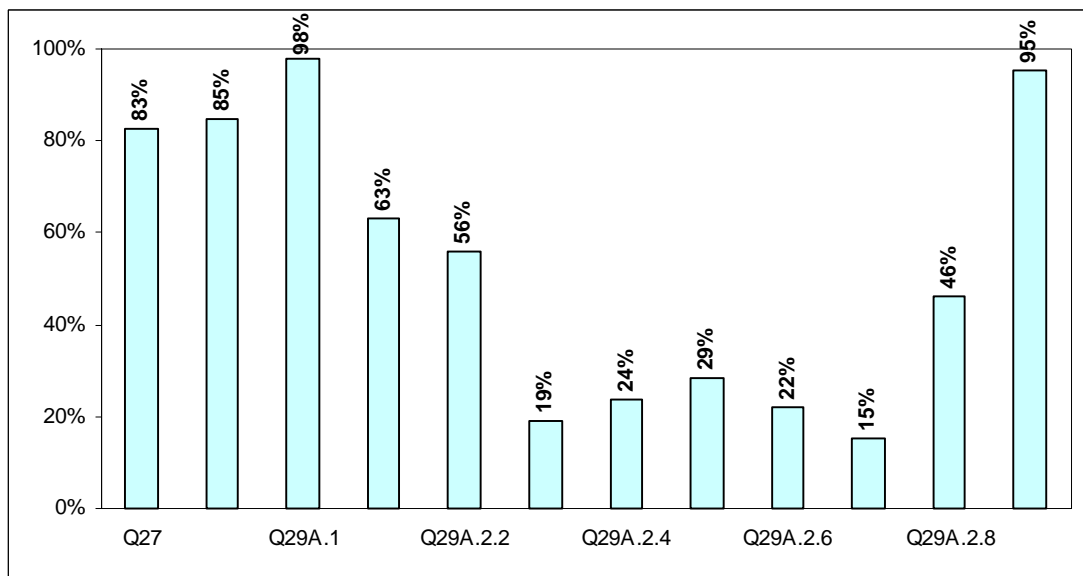
Partie 4 suite



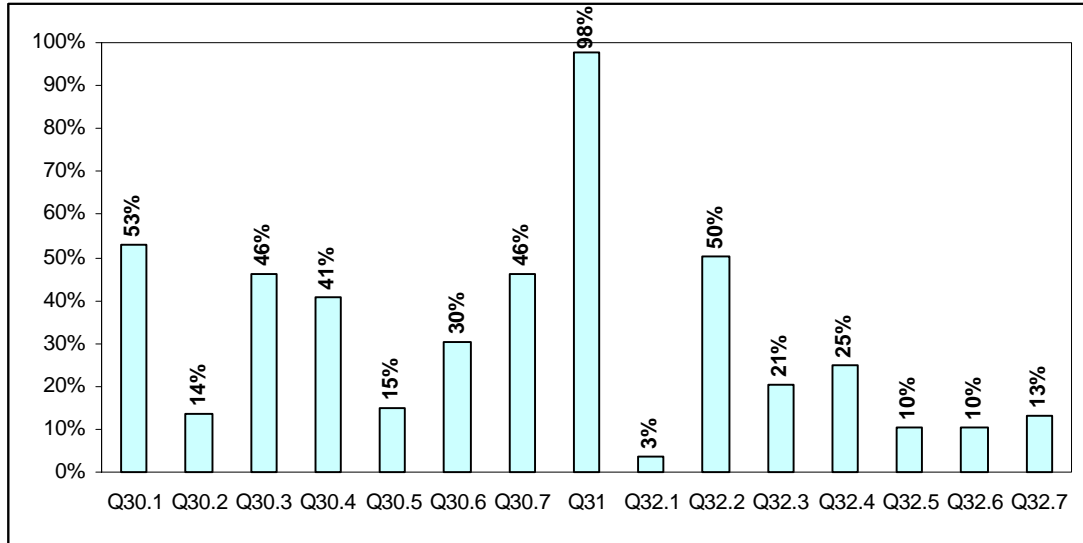
Partie 4 suite



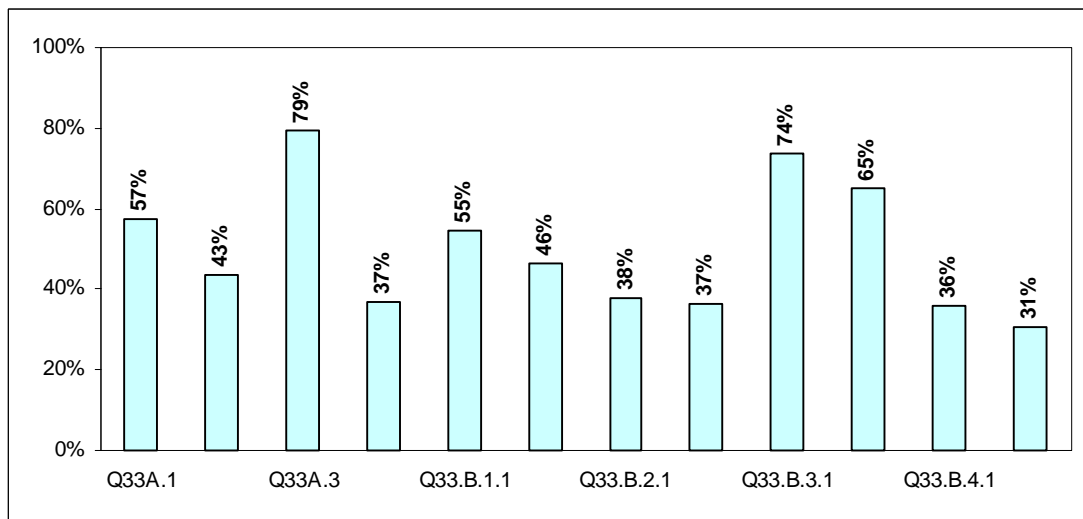
Partie 5



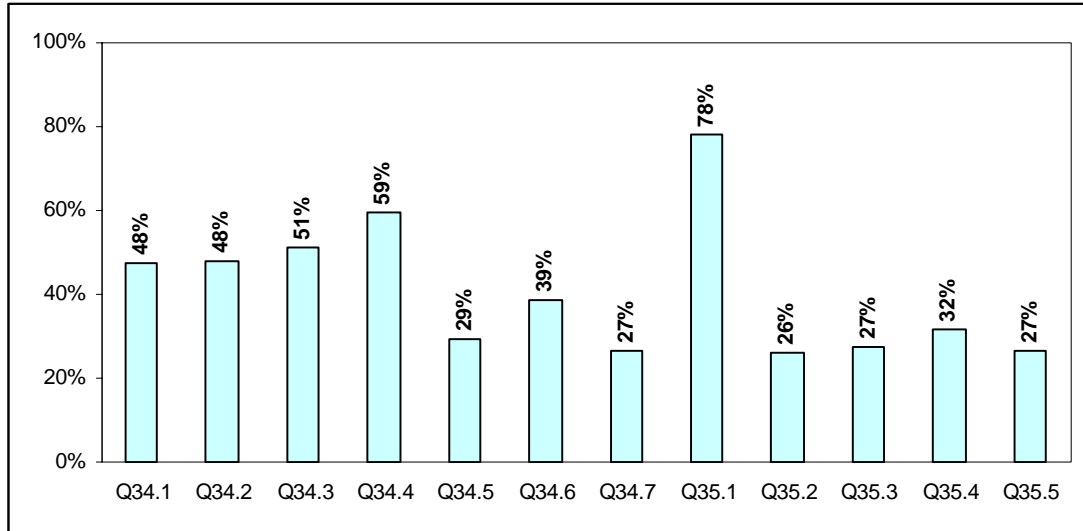
Partie 5 suite



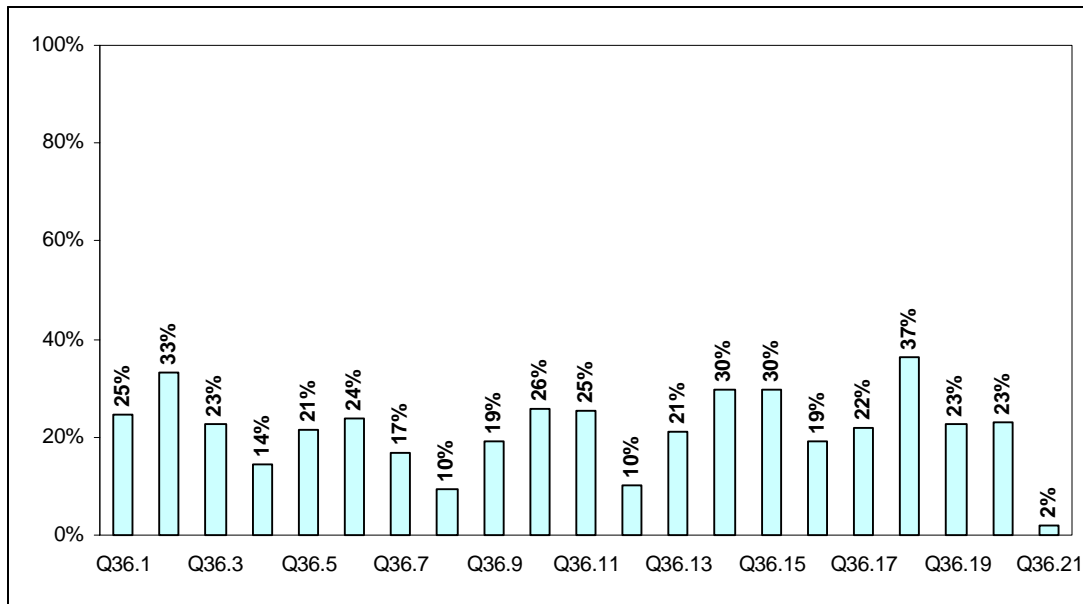
Partie 6



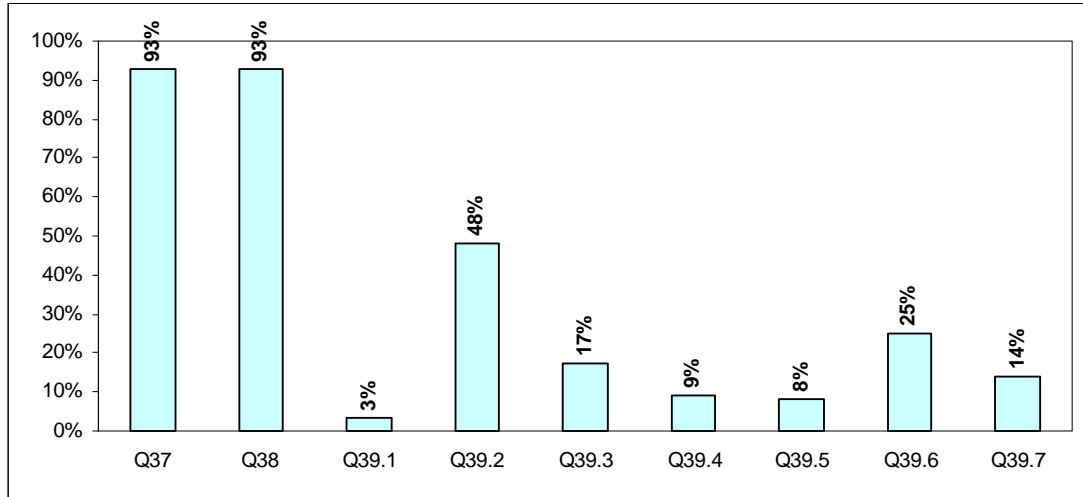
Partie 6 suite



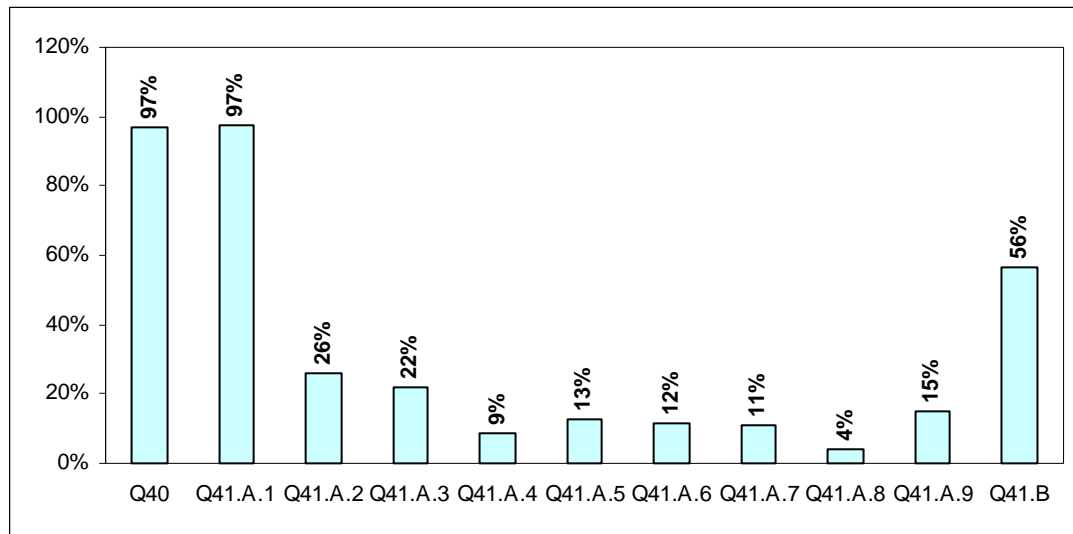
Partie 6 suite



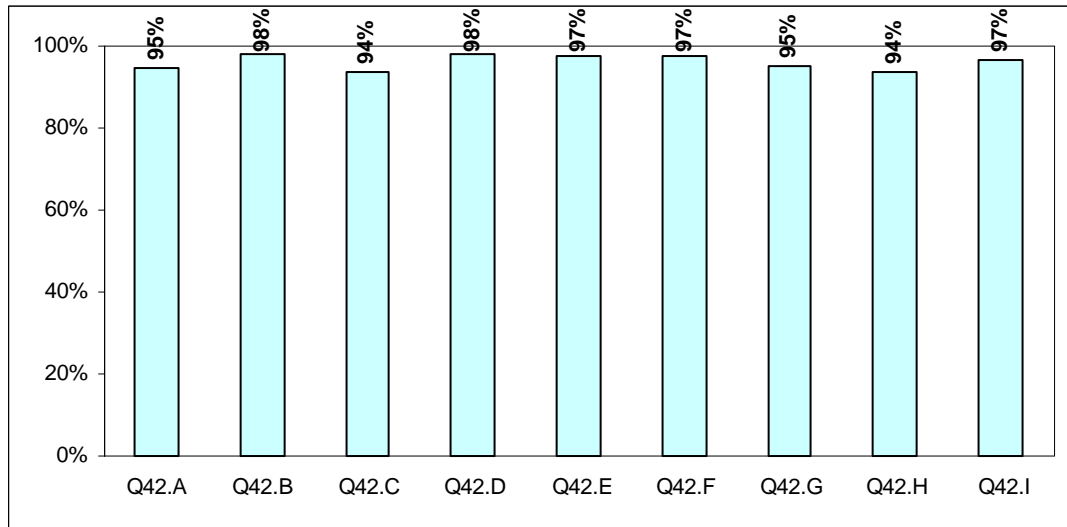
Partie 6 suite



Partie 7



Partie 7 suite



Annexe 13

Lieux canadiens de formation, de diffusion et de transfert sur la formation en interprétation visuelle

<p>1. Universités et collèges canadiens</p> <p>Colombie-Britannique Douglas College Sign Language Interpretation Program</p> <p>Alberta Grant MacEwan Community College ASL/English Interpreter Program University of Alberta Sign Language Interpreter</p> <p>Manitoba Red River College ASL/English Intepretation Program University of Manitoba Sign Language Interpreter</p> <p>Ontario Cambrian College ASL/English Interpreter Program George Brown College ASL/English Interpreter Program (AEIP) St. Clair College ASL/English Interpreter Program</p>	<p>Québec Université du Québec à Montréal Certificat en interprétation visuelle</p> <p>Nouvelle-Écosse Nova Scotia Community College ASL/English Interpretation Program</p> <p>2. Associations canadiennes d'interprètes visuels</p> <p>Colombie-Britannique West Coast Association of Visual Interpreters (WAVLI)</p> <p>Alberta Alberta Chapter of the Registry of Interpreters for the Deaf (ACRID) Association of Visual Language Interpreters of Southern Alberta (AVLISA)</p>	<p>Manitoba Manitoba Association of Visual Language Interpreters (MAVLI)</p> <p>Ontario Association of Visual Language Interpreters of Canada (AVLIC) Ontario Association of Sign Language Interpreters (OASLI) Sign Language Interpreters of the National Capital (SLINC) Toronto Association of Visual Language Interpreters (TAVLI)</p> <p>Québec Regroupement des interprètes scolaires</p> <p>Nouvelle-Écosse Maritimes Association of Professional Sign Language Interpreters (MAPSLI)</p>
---	--	--

Plan de diffusion sur deux ans

An 1 : Création d'un forum d'échange et élaboration d'une stratégie de diffusion provinciale et nationale sur la formation des interprètes visuels et transfert des résultats de l'enquête auprès des différents intervenants des milieux.

Produits livrables

- 1) Création d'un forum Web d'échange ;
- 2) Tournée nationale de diffusion et de transfert auprès des milieux de formation et des milieux professionnels.

An 1	Étapes méthodologiques
Forum	Adaptation et vulgarisation des contenus techniques et scientifiques sur l'interprétation
	Création de la plateforme Web d'échange
	Intégration multimédia des modules (textes, images, vidéo)
Plan pancanadien de diffusion	Contact avec les universités et les collèges canadiens offrant une formation en interprétation visuelle ainsi qu'avec les différentes associations provinciales d'interprètes visuels
	Définir le calendrier de diffusion et de transfert en fonction des disponibilités des partenaires provinciaux et nationaux

An 2 : Diffusion scientifique nationale de l'enquête et rédaction du rapport final.

Produits livrables

- 1) conférences provinciales, nationales et internationales ;
- 2) soumission d'articles pour 2008 et 2009

An 2	Étapes méthodologiques
Diffusion auprès des partenaires	Préparation de présentations (conférences, ateliers, tables rondes, etc.) en fonction de la consultation des partenaires canadiens des différentes institutions (an 1)
	Tournée de diffusion auprès des maisons d'enseignement et des associations
Diffusion large	Préparation de conférences (Acfas, ACLA, AAAL, etc.) et d'articles pour différentes revues professionnelles, dont <i>Circuit</i> , <i>META</i> , <i>Interpreting</i>
	Organisation d'un atelier d'échange au 18 ^e congrès de l'AVLIC en 2010 où seront invités, par appel à communication, les partenaires des autres provinces
Rapport de diffusion	